



**Thèse
Présentée par
NDIAYE, Mohamed
Ben Omar**

**UNIVERSITE
CHEIKH ANTA DIOP
DE DAKAR**

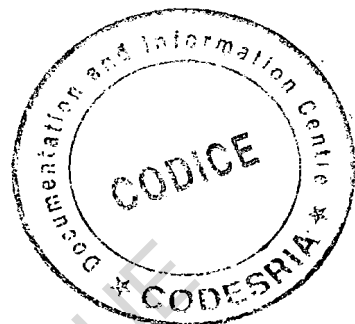
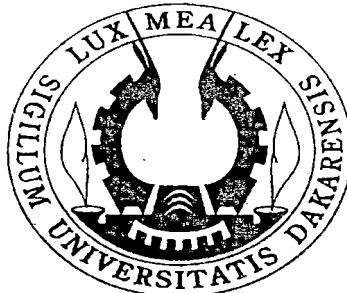
**Optimalité de l'intégration régionale
et dynamique de convergence
économique dans les unions
monétaires de la zone Franc en
Afrique : UEMOA et CEMAC**

24 janvier 2005

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION



THESE POUR L'OBTENTION DU DOCTORAT D'ETAT

SUR LE THEME :

**OPTIMALITE DE L'INTEGRATION REGIONALE ET
DYNAMIQUE DE CONVERGENCE ECONOMIQUE
DANS LES UNIONS MONETAIRES DE LA ZONE
FRANC EN AFRIQUE (UEMOA ET CEMAC).**

Présentée et soutenue publiquement le 24 janvier 2005

par :

Mohamed Ben Omar NDIAYE

JURY

Président : Moustapha KASSE, *Professeur à l'Université Anta DIOP de Dakar (SENEGAL)*

Membres : M. Gilbert AKE NGBO, *Professeur à l'Université de Cocody d'Abidjan (CÔTE d'IVOIRE)*

M. Fulbert GERO AMOUSSOUGA, *Professeur à l'Université d'Abomey-Kalavi de Cotonou (BENIN).*

M. Birahim Bouna NIANG, *Maître de conférences agrégé à l'Université Anta DIOP de Dakar (SENEGAL)*

Le thèse : M. Ahmadou Aly MBAYE, *Maître de conférences agrégé à l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (SENEGAL)*

Année académique 2004 - 2005.

010201
NDI
13179

DEDICACES

A la mémoire de feu, mon père Thioucouly NDIAYE et ma mère Seynie DIAKHATE : Reposez en paix dans vos tombes aux cimetières de Yoff et que le Bon Dieu vous accueille dans son Illustre Paradis.

A mon épouse Ndèye Aminata LOUM

A ma fille Adja Seynie NDIAYE

A la Famille NDIAYE – DIAKHATE

A ma belle famille LOUM

A mes amis pour qui j'ai une considération inestimable.

BEN.

REMERCIEMENTS

Ce document est le résultat d'un travail long et intensif. J'exprime ici le grand plaisir que j'ai eu à étudier ce thème d'actualité très vaste.

Mes remerciements s'adressent ainsi à tous ceux qui ont participé à mon éducation.

Mes parents, mes frères et sœurs et ma Famille à qui j'ai dédié ce travail.

Mes professeurs qui m'ont enseigné et encadré du premier au troisième cycle à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'Université Cheikh Anta DIOP (UCAD) de Dakar et au Programme de Troisième Cycle Inter-universitaire (PTCI). Il s'agit notamment de :

Monsieur le professeur Amadou Lamine DIA, Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'UCAD de Dakar.

*Monsieur Ahmadou Aly MBAYE, Maître de conférences agrégé à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'UCAD de Dakar, Directeur du Centre de Recherches Economiques Appliquées (CREA) de la FASEG ;
Pour avoir assuré la direction de ma thèse et les orientations pédagogiques et scientifiques apportées tout au long de ma thèse.*

*Monsieur Moustapha KASSE, Doyen honoraire, Professeur à la FASEG l'UCAD, Directeur du Programme de Troisième Cycle Inter-universitaire (PTCI), Dakar;
Pour votre disponibilité et l'assistance pédagogique et scientifique que vous nous avez toujours apporté tout au long de notre séjour à la FASEG et qui se poursuit aujourd'hui à travers cette thèse.*

*Monsieur Fulbert Géro AMOUSSOUGA, Professeur, Doyen de la FASEG de l'Université d'Abomey-Kalavi de Cotonou (Bénin) ;
Pour ses enseignements au PTCI (CCCO¹ – Ouagadougou) et sa participation au jury de thèse.*

*Monsieur NGBO AKE, professeur, Doyen de l'UFR de Sciences économiques de l'Université de Cocody d'Abidjan (Côte d'Ivoire) ;
Pour ses contributions scientifiques et sa participation au jury de thèse.*

*Monsieur Birahim Bouna NIANG, Maître de conférences agrégé à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'UCAD de Dakar, Directeur du Centre de Recherche et de Formation pour le Développement Economiques et Social (CREFDES) ;
Pour votre disponibilité et votre sympathie, mais surtout tous les conseils pédagogiques et scientifiques que vous m'avez donnés tout au long de ma thèse.*

¹ Campus Commun des Cours à Option.

Monsieur Henry François HENNER, professeur au C.R.D.I. à l'Université d'Auvergne Clermont Ferrand ; pour votre disponibilité et les conseils scientifiques que vous m'avez donnés tout au long de ma thèse.

Monsieur Adama DIAW, Professeur à L'UFR de Sciences économiques de l'Université Gaston Berger de Saint Louis; pour ses conseils scientifiques.

Monsieur Abdoulaye DIAGNE, Maître de conférence agrégé, pour ses conseils scientifiques.

Monsieur Karamoko KANE, Professeur à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'UCAD de Dakar ;
Pour ses enseignements.

Monsieur M. T. NIANE, Professeur à l'Université Gaston Berger de Saint Louis ;
Pour ses enseignements.

Monsieur Moustapha THIAM, statisticien à la FASEG-UCAD, Dakar;
Pour ses enseignements .

Monsieur Albert Ondo OSSA, Professeur à l'Université de Libreville, Gabon ;
Pour ses enseignements au PTCI (CCCO – Ouagadougou) et ses conseils scientifiques;

Monsieur Jean Paul AZAM, Professeur à l'université de Toulouse ;
Pour ses conseils scientifiques à l'AERC (« African Economic Research Consortium »);

Monsieur Jan Willem Gunning, Professeur, Free University, Amsterdam,
Pour ses conseils scientifiques à l'AERC ;

Monsieur Thomas LAVAGNE, Professeur à l'université de Paris 12, pour ses conseils scientifiques;

Le Centre de Recherche Economiques Appliquées (**CREA**) de la FASEG-UCAD, de DAKAR;
Pour les appuis logistique, scientifique et financier apportés pour la finalisation de la thèse.

Enfin, nous remercions le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (**CODESRIA**) ;
Pour la subvention accordée pour la réalisation de cette thèse de doctorat d'Etat.

A tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce document.

BEN.

PLAN DETAILLE

INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIERE PARTIE : SITUATION ECONOMIQUE ET OPTIMALITE DES UNIONS MONETAIRES AFRICAINES DE LA ZONE FRANC	12
CHAPITRE I : ANALYSE DE LA SITUATION ECONOMIQUE DES PAYS AFRICAINS DE LA ZONE FRANC	13
I-1. La situation économique de la Zone Franc africaine avant la dévaluation du franc CFA de 1994 (de 1970 à 1993).....	13
I-1.1- Les échanges intra zone	14
I-1.2- L'évolution des termes de l'échange.....	17
I-1.3- L'évolution du taux de change effectif réel.....	18
I-1.4- Analyse de la situation des systèmes financier et bancaire.....	19
I-1.5- l'Endettement.....	21
I-1.6- Une analyse de l'évolution de quelques indicateurs macro-économiques clés.....	23
I-1.6-1. Le PIB réel.....	23
I-1.6-2. L'inflation.....	24
I-1.6-3. L'épargne nationale.....	24
I- 2. Essai de bilan de la dévaluation du franc CFA de 1994.....	25
I-2.1- Les bonnes performances macro-économiques.....	26
I-2.2- Les indicateurs moins performants	30
I-2.3- La contribution des divers secteurs d'activité à la croissance économique (ou moteurs de la croissance) dans les unions africaines de la Zone Franc	35
I-2.4- La dévaluation et la capacité des économies africaines de la Zone Franc à relever les défis du développement	40
I-2.4-1. Les changements dans les conditions de vie et l'absorption interne	40
I-2.4-1.1. L'évolution de la distribution des revenus	41
I-2.4-1.2. L'accès à l'éducation et aux soins de santé	43
I-2.4-1.3. L'absorption interne	44
I-2.4-2. Les mutations structurelles	45
I-2.4-2.1. La prédominance du secteur primaire	45
I-2.4-2.2. La faiblesse du secteur industriel	46
I-2.4-2.3. Le faible niveau d'investissement	47
I-2.4-2.4. Le développement du secteur informel	48
I-2.4-2.5. La tendance vers l'intégration économique	48
CHAPITRE II : ANALYSE DES CRITERES DE RECONNAISSANCE D'UNE ZONE MONETAIRE OPTIMALE ET LEUR ADPTABILITE AU CONTEXTE DE LA ZONE FRANC AFRICAINE.	52
II-1. Définition de la zone monétaire optimale.....	53
II- 2. Les critères de reconnaissance d'une zone monétaire optimale et leur validité dans la Zone Franc	54
II-2.1- Les critères anciens : l'analyse de MUNDELL et ses prolongement.....	56
II-2.1-1. La présentation de MUNDELL : le critère de mobilité des facteurs.....	56
II-2.1-2. Les critères dérivés du commerce international.....	60
II-2.1-2.1. Le critère de degré d'ouverture des économies : Mc KINNON.	60
II-2.1-2.2. Le degré de diversification des économies : KENEN.....	62
II-2.2- Le degré d'intégration financière.....	63
II-2.2-1. Le degré d'intégration financière publique (ou intégration fiscale) : JOHNSON (1970)	63
II-2.2-2. Le degré d'intégration financière privée : INGRAM et SCITOVSKY.....	64

IV-3. La convergence des variables (indicateurs) conjoncturelles (ou convergence des Politiques économiques) et la convergence des variables (indicateurs) structurelles (ou convergence des structures) dans les unions monétaires de la Zone Franc en Afrique.....	159
IV-3.1- Présentation du modèle	159
IV-3.2- Source de données.....	163
IV-3.3- Analyse des données et examen de l'évolution des variables (indicateurs) de convergence conjoncturelle ou de politiques économiques des variables conjoncturelles de structure politiques et des structures économiques dans l'UEMOA et dans la CEMAC.....	163
IV-3.3-1. Les indicateurs (variables) de convergence conjoncturelle (ou convergence des politiques économiques).....	164
IV-3.3-1.1. Evolution des taux d'inflation	164
IV-3.3-1.2. Evolution des taux de croissance du PIB.....	169
IV-3.3-2. Les indicateurs (variables) de convergence structurelle (ou convergence des structures économiques).....	174
IV-3.3-2.1. Evolution des taux d'endettement.....	174
IV-3.3-2.2. Evolution des soldes budgétaires en pourcentage du PIB.....	179
IV-3.3-2.3. Evolution des taux d'inflation.....	185
IV-3.4- Tests de convergence des politiques et des structures économiques.....	197
IV-3.4-1. Tests de convergence des variables conjoncturelles (ou convergence des politiques économiques).....	198
IV-3.4-1.1. Tests de convergence des taux d'inflation annuels moyens.....	198
IV-3.4-1.2. Tests de convergence des taux de croissance du PIB	204
IV-3.4-2. Tests de convergence des variables structurelles (ou convergence des structures économiques).....	208
IV-3.4-2.1. Tests de convergence des taux d'endettement.....	208
IV-3.4-2.2. Tests de convergence des Soldes budgétaires en pourcentage du PIB.....	212
IV-3.4-2.3. Tests de convergence des taux d'investissement.....	218
CONCLUSION.....	227
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	234
ANNEXES.....	245

ABREVIATIONS ET SIGLES

AEF : Afrique Equatoriale Française
AELE : Alliance Européenne de Libre Echange
AOF : Afrique Occidentale Française
BAO : Banque de l'Afrique Occidentale
BCE : Banque Centrale Européenne
BCEAEC : Banque Centrale des Etats de l'Afrique Centrale et du Cameroun
BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.
BEAC : Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BOAD : Banque Ouest Africaine de Développement
BRVM : Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
CCFL : Caisse Centrale de la France Libre
CCFOM : Caisse Centrale de la France d'Outre Mer
CEE : Communauté Economique Européenne
CEMAC : Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale
CFA : Colonies Françaises d'Afrique
CFA : Colonies Françaises du Pacifique
CFA : Communauté Financière Africaine (Afrique de l'Ouest)
CFA : Coopération Financière Africaine (Afrique centrale)
CIMA : Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance
CIPRES : Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale
CNI : Comités Nationaux pour l'Intégration
CP : Comité de Pilotage
CPE : Comité de Protection de l'Epargne
DD : Droits de Douane
DTS : Droits de Tirage Spéciaux
ECU : European Currency Unity (unité de compte européen)
FF : Franc Français
FMA : Fonds Monétaire Africain
IDE : Investissements Directs Etrangers
MCR: Moindres Carrés Récursifs
OCDE : Organisation pour la Coopération et le Développement Economique
OHADA : Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
PCS : Prélèvement Communautaire de Solidarité
PIB : Produit Intérieur Brut
RCA : République Centrafricaine
RDA : République Fédérale d'Allemagne
RS : Redevance Statistique
SGI : Société de Gestion et d'Intermédiation
SME : Système Monétaire européen
SYSCOA : Système Comptable Ouest Africain
TCI : Taxe Conjoncturelle à l'Importation
TCR : Taux de Change Réel
TDP : Taxe Dégressive de Protection
TEC : Tarif Extérieur Commun
TPC : Taxe Préférentielle Communautaire
TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée
UDEAC : Union Douanière des Etats de l'Afrique Centrale
UE : Union Européenne
UEM : Union Economique et Monétaire
UEMOA : Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest
UMAC : Union Monétaire d'Afrique Centrale
UMOA : Union Monétaire Ouest Africaine
ZFA : Zone Franc Africaine
ZMO : Zone Monétaire Optimale

TABLEAUX

Tableau 1 : Zone Franc CFA ; commerce intra-zone (en pourcentage du commerce extérieur total) : 1970-1993.....	15
Tableau 2 : Zone Franc CFA ; variation des termes de l'échange: 1986-1996.....	17
Tableau 3 : Evolution du taux de change effectif réel : 1980-2000.....	19
Tableau 4 : Evolution des taux de croissance du PIB réel (et PIB réel par tête) dans la Zone Franc, 1980-2000.....	27
Tableau 5 : Evolution des taux d'inflation dans la Zone Franc : 1980-2000.....	28
Tableau 6 : Evolution des soldes budgétaires en pourcentage du PIB dans la Zone Franc : 1980-2000.....	29
Tableau 7 : Evolution des balances commerciales de la CEMAC et de l'UEMOA (1980-2000).....	31
Tableau 8 : Evolution de l'épargne et de l'investissement de la CEMAC et de l'UEMOA (1980-2000).....	34
Tableau 9 : Evolution de la dette (en pourcentage du PIB) dans l'UEMOA et la CEMAC (1980-2000).....	35
Tableau 10 : Variations des actifs étrangers nets de la BCEAO et de la BEAC : 1986-1996.....	35
Tableau 11 : Contribution à la croissance économique (en % de variation), 1995-1997.....	37
Tableau 12 : Comptes nationaux (en milliards de francs courants) ; 1994-1997.....	39
Tableau 13 : Poids et recombposition de la dépense publique primaire (1993-1997).....	41
Tableau 14 : Evolution des dépenses publiques (en pourcentage) : 1993-1997.....	42
Tableau 15 : Estimation de la convergence globale absolue.....	150
Tableau 16 : Estimation de la convergence différenciée absolue.....	151
Tableau 17 : Estimation de la convergence conditionnelle globale.....	153
Tableau 18 : Estimation de la convergence différenciée conditionnelle.....	154
Tableau 19 : Tests de clubs de convergence dans la Zone Franc africaine.....	156
Tableau 20 : Tests différenciés de clubs de convergence en zone UEMOA et en zone CEMAC.....	158
Tableau 21 : Respect de critères de convergence économique dans l'UEMOA et dans la CEMAC (1995-2000) : étude comparative des niveaux de performance.....	194

GRAPHIQUES

Graphique 1 : Zone franc CFA : Relations commerciales avec la France et l'Union Européenne (UE), en pourcentage : 1990-1996	16
Graphique 2 : Evolution des PNB par tête dans l'UEMOA (1980-2000)	141
Graphique 3 : Ecart par rapport à la moyenne des niveaux de PNB par tête dans l'UEMOA (1980-2000)	142
Graphique 4 : Evolution des PNB par tête dans les pays de la CEMAC (1980-2000)	143
Graphique 5 : Evolution des écarts par rapport à la moyenne des niveaux de PNB par tête dans la CEMAC (19980-2000)	144
Graphique 6 : Evolution des écarts de niveaux de PNB par tête par rapport à la moyenne de la Zone Franc Africaine (1980-2000)	144
Graphique 7 : Evolution des disparités sous-régionales de revenus par tête dans la Zone Franc (1980-2000)	147
Graphique 8 : Disparités interrégionales des niveaux de PNB par tête au sein de chaque Etat membre de la ZFA (1980-2000)	148
Graphique 9 : Disparités interrégionales au sein de chaque Etat membre de la ZFA (1980-1993)	149
Graphique 10 : Disparités interrégionales au sein de chaque Etat membre de la ZFA (1994-2000)	149
Graphique 11 : Evolution des taux d'inflation dans l'UEMOA (1980-2000)	165
Graphique 12 : Evolution des écarts de taux d'inflation par rapport à la moyenne de l'UEMOA (1980-2000)	166
Graphique 13 : Evolution des taux d'inflation dans la CEMAC (1980-2000)	167
Graphique 14 : Evolution des écarts de taux d'inflation par rapport à la moyenne de la CEMAC (1980-2000)	167
Graphique 15 : Evolution des taux d'inflation moyen en Zone Franc (19980-2000)	168
Graphique 16 : Evolution des écarts de taux d'inflation par rapport à la moyenne de la Zone Franc (1980-2000)	169
Graphique 17 : Evolution des taux de croissance du PIB dans l'UEMOA (1980-2000).....	170
Graphique 18 : Evolution des écarts de taux de croissance du PIB réel par rapport à la moyenne de l'UEMOA (1980-2000)	171
Graphique 19 : Evolution des taux de croissance du PIB dans la CEMAC (1980-1993) .	172
Graphique 20 : Evolution des écarts de taux de croissance du PIB réel par rapport à la moyenne de la CEMAC (1994-2000)	149
Graphique 21 : Evolution différenciée des taux de croissance du PIB dans la ZFA (1980-2000)	173
Graphique 22 : Evolution des écarts de taux de croissance du PIB réel par rapport à la moyenne de Zone Franc (1980-2000)	174
Graphique 23 : Evolution de la dette en pourcentage du PIB dans l'UEMOA (1980-2000)	175
Graphique 24 : Evolution des écarts de taux d'endettement par rapport à la moyenne de l'UEMOA (1980-2000)	176
Graphique 25 : Evolution de la dette en pourcentage du PIB dans la CEMAC (19980-2000)	177
Graphique 26 : Evolution des écarts de taux d'endettement par rapport à la moyenne de la CEMAC (1980-2000)	177
Graphique 27 : Evolution des taux d'endettement dans la Zone Franc Africaine (1980-2000)	178
Graphique 28 : Evolution des écarts de taux d'endettement par rapport à la moyenne de la Zone Franc (1980-2000)	179
Graphique 29 : Evolution des soldes budgétaires en pourcentage du PIB dans l'UEMOA (1980-1993)	180
Graphique 30 : Evolution des écarts de soldes budgétaires (en % du PIB) par rapport à la moyenne de l'UEMOA (1980-2000)	181
Graphique 31 : Evolution des soldes budgétaires en pourcentage du PIB dans la CEMAC (1980-2000)	182
Graphique 32 : Evolution des écarts de soldes budgétaires (en % du PIB) par rapport à la moyenne de la CEMAC (1980-2000)	183

Graphique 33 : Evolution des soldes budgétaires (en % du PIB) dans la Zone Franc Africaine (1980-2000)	184
Graphique 34 : Evolution des soldes budgétaires (en % du PIB) par rapport à la Zone Franc Africaine (1980-2000)	185
Graphique 35 : Evolution des investissements en pourcentage du PIB dans l'UEMOA (19980-2000)	186
Graphique 36 : Evolution des écarts de taux d'investissement par rapport à la moyenne dans l'UEMOA (1980-2000)	187
Graphique 37 : Evolution des investissements en pourcentage du PIB dans la CEMAC (1980-2000).....	188
Graphique 38 : Evolution des écarts de taux d'investissement par rapport à la moyenne de la CEMAC (1980-2000)	189
Graphique 39 : Evolution des taux d'investissement dans la Zone Franc Africaine (1980-1993)	190
Graphique 40 : Evolution des écarts de taux d'investissement par rapport à la moyenne de la Zone Franc (1980-2000)	191
Graphique 41 : Tests de convergence des taux d'inflation dans l'UEMOA (1980-2000) Coefficiente α	200
Graphique 42 : Tests de convergence des taux d'inflation dans l'UEMOA (1980-2000) Coefficiente β	200
Graphique 43 : Tests de convergence des taux d'inflation dans la CEMAC (1980-2000) Coefficiente α	201
Graphique 44 : Tests de convergence des taux d'inflation dans la CEMAC (1980-2000) Coefficiente β	202
Graphique 45 : Tests de convergence des taux d'inflation dans la Zone Franc Africaine (1980-2000) Coefficiente α	203
Graphique 46 : Tests de convergence des taux d'inflation dans la Zone Franc Africaine (1980-2000) Coefficiente β	203
Graphique 47 : Tests de convergence des taux de croissance dans l'UEMOA (1980-2000) Coefficiente α	205
Graphique 48 : Tests de convergence des taux de croissance dans l'UEMOA (1980-2000) Coefficiente β	206
Graphique 49 : Tests de convergence des taux de croissance dans la CEMAC (1980-2000) Coefficiente α	207
Graphique 50 : Tests de convergence des taux de croissance dans la CEMAC (1980-2000) Coefficiente β	207
Graphique 51 : Tests de convergence des taux d'endettement dans l'UEMOA (1980-2000) Coefficiente α	209
Graphique 52 : Tests de convergence des taux d'endettement dans l'UEMOA (1980-2000) Coefficiente β	209
Graphique 53 : Tests de convergence des taux d'endettement dans la CEMAC (1980-2000) Coefficiente α	210
Graphique 54 : Tests de convergence des taux d'endettement dans la CEMAC (1980-2000) Coefficiente β	210
Graphique 55 : Tests de convergence des taux d'endettement dans la ZFA (1980-2000) Coefficiente α	212
Graphique 56 : Tests de convergence des taux d'endettement dans la ZFA (1980-2000) Coefficiente β	212
Graphique 57 : Tests de convergence des soldes budgétaires dans l'UEMOA (1980-2000) Coefficiente α	214
Graphique 58 : Tests de convergence des soldes budgétaires en % du PIB dans l'UEMOA (1980-2000) Coefficiente β	214
Graphique 59 : Tests de convergence des soldes budgétaires en % du PIB dans la CEMAC (1980-2000) Coefficiente α	215
Graphique 60 : Tests de convergence des soldes budgétaires en % du PIB dans la CEMAC (1980-2000) Coefficiente β	216
Graphique 61 : Tests de convergence des soldes budgétaires en % du PIB dans la ZFA (1980-2000) Coefficiente α	217
Graphique 62 : Tests de convergence des soldes budgétaires en % du PIB dans la ZFA (1980-2000) Coefficiente β	217

Graphique 63 : Tests de convergence des taux d'investissement dans l'UEMOA (1980-2000)	
Coefficient α	219
Graphique 64 : Tests de convergence des taux d'investissement dans l'UEMOA (1980-2000)	
Coefficient β	220
Graphique 65 : Tests de convergence des taux d'investissement dans la CEMAC (1980-2000)	
Coefficient α	221
Graphique 66 : Tests de convergence des taux d'investissement dans la CEMAC (1980-2000)	
Coefficient β	221
Graphique 67 : Tests de convergence des taux d'investissement dans la ZFA (1980-2000)	
Coefficient α	222
Graphique 68 : Tests de convergence des taux d'investissement dans la ZFA (1980-2000)	
Coefficient β	223

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

RESUME

L'objectif de ce travail était d'identifier les déterminants socio-économiques de l'efficacité de l'intégration économique dans les unions monétaires africaines de la Zone Franc, à savoir l'UEMOA et la CEMAC, à travers l'étude de l'optimalité et de la dynamique de convergence des performances économiques des Etats membres.

Pour atteindre cet objectif, les huit (8) pays de l'UEMOA, d'une part, et les sept (7) de la CEMAC, d'autre part, ont constitué notre champ d'étude autour des données relatives aux indicateurs de performance macroéconomique (la croissance du PIB réel, l'épargne, l'inflation, le solde budgétaire, l'endettement, le solde extérieur, les actifs étrangers nets, etc.)

Une analyse de la situation économique des pays africains de la Zone Franc à travers un essai de bilan de la dévaluation du franc CFA de 1994 a permis d'analyser la capacité des économies à relever les défis du développement. A travers cet ajustement, les bonnes performances macroéconomiques ont été enregistrées autour des indicateurs que sont la croissance du PIB réel, l'inflation et l'équilibre budgétaire. Par contre, les comptes extérieurs, l'épargne, l'investissement, l'endettement et les avoirs extérieurs nets de la BCEAO et de la BEAC ont connu des performances modestes. Le secteur primaire en général, les produits de rente en particulier, ont constitué la principale source de la croissance économique; pendant que la contribution du secteur industriel demeure peu significative.

Cet état de fait traduit que cette mesure d'ajustement (dévaluation) n'est pas parvenue à résoudre de manière convaincante la problématique actuelle des unions économiques et monétaires africaines de la Zone Franc autour de leur optimalité et de la convergence des performances économiques des pays membres.

L'analyse des critères de reconnaissance d'une zone monétaire optimale en rapport avec le contexte actuel de la Zone Franc montre que l'espace monétaire des pays africains de la zone est non optimal, qu'il soit considéré comme un ensemble unique ou qu'il soit à travers chaque union monétaire. En fait, les critères économiques et financiers (la mobilité des facteurs, l'ouverture des économies, la diversification des économies, le degré d'intégration financière), la définition préalable de conditions macroéconomiques (la similitudes des taux d'inflation, l'intégration des politiques économiques), comme l'analyse en terme d'avantages-coûts de la zone monétaire optimale sont peu favorables au contexte des unions économiques et monétaires africaines de la Zone Franc. La plupart de ces critères sont peu ou pas vérifiés.

L'analyse de l'évolution des critères de convergence économique ainsi définis sur la période 1980-2000, durant laquelle les unions économiques (UEMOA et CEMAC) ont été mises en œuvre, montre une tendance à la convergence vers les valeurs de référence fixées dans le cadre de la Surveillance Multilatérale pour chaque critère, surtout à partir de 1994.

Cependant, bien que des progrès aient été enregistrés pour certains critères de convergence, des disparités semblent exister, aussi bien entre les différentes économies des Etats membres au sein de chaque union qu'entre les deux unions économiques et monétaires elles-mêmes.

Il apparaît ainsi à la suite de notre étude que les pays membres des deux unions économiques et monétaires de la Zone Franc ont généralement entamé un processus de convergence de leurs politiques économiques, même si ce processus est encore relativement lent et que de meilleures performances ont été réalisées après 1994 par rapport à la sous-période 1980-1993.

Le processus de convergence régionale réelle qui a été testée empiriquement à partir des hypothèses de convergence absolue, de convergence conditionnelle et de convergence des clubs, nous a permis de remarquer une tendance très faible d'une convergence des niveaux de revenus par habitant des différentes économies membres de la Zone Franc africaine.

Cependant nous devons noter que des progrès ont été accomplis sous l'hypothèse de la convergence conditionnelle, surtout entre 1994 et 2000, comparativement à la situation qui a prévalu durant la période 1980-1993.

Les tests de convergence (nominale et réelle) des politiques et des structures économiques à partir de la méthode des Moindres Carrés Récursifs (M.C.R.) donnent de meilleurs résultats. Ce phénomène prouve que la convergence des politiques économiques a enregistré de meilleures performances que la convergence des structures économiques dans la Zone Franc africaine. En d'autres termes, la convergence des politiques économiques ne s'accompagne pas de la convergence des structures des économies. En d'autres termes la convergence nominale ne s'accompagne pas d'une convergence réelle, particulièrement de la convergence des niveaux de revenus par tête.

Par ailleurs, la convergence nominale est plus performante que la convergence réelle, dans la situation actuelle de la Zone Franc en Afrique et de ses unions économiques et monétaires. Mais, quel que soit le type de convergence, le processus demeure relativement lent car on note souvent des tendances à la divergence ou de résistance à la convergence des politiques économiques nationales de la part de certains pays membres.

Les convergences les plus affirmées, aussi bien dans l'UEMOA que dans la CEMAC, ont été remarquées au niveau des taux d'endettement et des taux d'inflation annuels moyens et dans une moindre mesure des soldes (déficit) budgétaires.

Cependant, outre le taux d'inflation annuel moyen, la convergence la plus affirmée dans l'UEMOA est opérée au niveau du taux d'endettement, alors que dans la CEMAC c'est avec le critère solde budgétaire sur PIB que la convergence est plus affirmée.

Donc, que cela soit dans l'UEMOA ou dans la CEMAC, la convergence, si elle est entamée, se fait souvent vers la référence la moins performante, ce qui reflète le caractère relativement lent de ce processus dans toutes les deux unions.

A l'opposer, les divergences les plus notoires dans l'UEMOA sont notées au niveau des taux d'investissement et dans une moindre mesure au niveau des soldes budgétaires, et dans la CEMAC elles sont notées au niveau des taux d'endettement.

Les critères de second rang, relatifs à la structure des dépenses, ont été plus performants que ceux de premier rang, relatifs aux contraintes de soutenabilité des déficits budgétaires et de la dette, dans toutes les deux unions économiques et monétaires africaines de la Zone Franc.

Toutefois, les meilleures performances ont été enregistrées en CEMAC, pour la plupart des indicateurs qui ont fait l'objet d'étude, même si le processus de convergence (ou d'harmonisation) est plus avancé dans l'UEMOA.

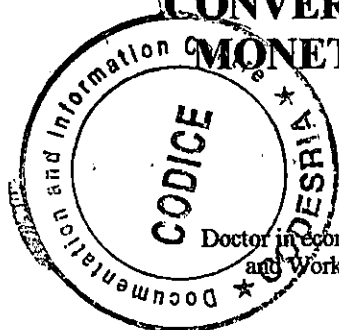
En conséquence, l'évolution et la vitesse de convergence d'un critère dépendent de la nature des économies et notamment de la structure de leurs exportations qui, sont souvent de rentes pétrolières en Afrique Centrale ou de rentes agricoles en Afrique de l'Ouest.

Au vu des résultats de la thèse, les recommandations vont dans le sens d'une mise en place d'un espace économique et monétaire africain élargi, intégré et stable. L'idée est ici de réaliser « une zone monétaire optimale » et faire converger les économies nationales. Il s'agira à notre avis : - de définir des critères de convergences économiques plus stables. Certains critères évoluant en fonction des recettes fiscales nous paraissent très instables car celles-ci sont généralement sujettes, dans le cas de la Zone Franc, de phénomènes conjoncturels peu ou pas maîtrisés - En incitant l'adhésion de nouveaux membres, définir et exiger des conditions strictes « d'alignement » préalables (à l'adhésion) d'un pays tiers. Ceci dans le souci d'éviter des perturbations d'origine externes comme les importations d'inflation ou de déficit public insoutenable, par exemple. - De renforcer le contrôle de l'évolution des critères de convergence en vigueur et définir des instruments (ou mesures) d'ajustement en cas de non respect ou de

déviations majeures à la suite d'un choc externe, par exemple. - De renforcer la convergence des taux d'inflation afin d'éviter des différentiels de compétitivité très importantes entre les Etats membres de la zone intégrée. - De favoriser l'investissement privé (et public) national comme étranger dans le cadre de l'union douanière et le développement du marché financier régionale. La mise en place d'infrastructures et d'institutions appropriées, c'est-à-dire d'un cadre macroéconomique incitatif, favoriserait mieux le développement de l'investissement direct étranger notamment. - De restructurer les dépenses publiques afin de permettre des déficits soutenables mais aussi d'orienter ces dépenses plutôt vers des investissements publics que vers des options favorisant la consommation finale. - De définir un nouveau mode de gestion de la dette mais aussi, et surtout, une nouvelle forme de négociation de la dette, de son service et des arriérés de paiement avec la création d'actifs représentatifs et négociables sur un marché de la dette, par exemple. - De renforcer et harmoniser les politiques agricoles nationales dans un contexte de spécialisation régionale ou sous-régionale. Ceci permettrait d'obtenir une production stable qui ne dépend pas de phénomènes conjoncturels, climatiques ou saisonniers, et susceptible de dégager suffisamment de valeur ajoutée. - De renforcer l'union douanière et le marché financier et augmenter les facilités de circulation des personnes, des marchandises, des services et des capitaux. Cette recommandation est une condition nécessaire, mais non suffisante, à l'exercice des autres. - D'accorder une considération plus importante aux variables structurelles dans les objectifs de convergence économique dans la mesure où celles-ci connaissent généralement du retard dans leur mise en œuvre et des disparités parfois persistantes entre les nations membres d'une même sous-région. - D'assurer un meilleur suivi des indicateurs de convergence nominale (les indicateurs de convergence de politique économique essentiellement) car, même si ceux-ci sont plus performants que les indicateurs de convergence réelle, ils n'ont pas encore favorisé la réalisation de cette convergence réelle, comme préalablement souhaitée. - De renforcer la solidarité interrégionale de même que les systèmes de communication intra zone qui peuvent être un gage de la détermination et de la fidélité des peuples dans les réalisations des objectifs d'intégration et de développement économique. Cette recommandation s'inscrit dans la logique d'éliminer, voire de réduire à leur strict minimum le phénomène de passager clandestin (« free rider ») qui pourrait exister dans une union économique et monétaire et réduirait de ce fait l'efficacité de la zone intégrée. - Enfin, de mettre en place une politique régionale de solidarité favorisant les pays les plus pauvres afin de leur permettre d'améliorer leur croissance économique.

Toutes ces recommandations, pour jouer pleinement leur rôle, doivent coexister avec des situations de stabilité politique et sociale incarnées par des libertés d'opinion et d'expression à travers des régimes politiques démocratiquement installés.

REGIONAL INTEGRATION OPTIMALITY AND ECONOMIC CONVERGENCE DYNAMICS IN THE AFRICAN MONETARY UNIONS OF THE FRANC ZONE



By

Mohamed Ben Omar NDIAYE

Doctor in Economics, Lecturer at Cheikh Anta Diop University, Department of Economics,
and Work-researcher at the Applied Economic Research Centre (AERC) of Dakar

POB. 8414 Dakar-Yoff, Senegal

Phone. 00221 8247861 / 6499533

e-mail. bendiaye@yahoo.com

ABSTRACT

The main objective of this thesis was to identify the socioeconomic determinants of the economic integration efficiency in the African monetary unions of the franc zone, the West African Economic and Monetary Union (WAEMU) and the Central African Economic and Monetary Community (CAEMC). The thesis focuses on the regional integration optimality and economic convergence dynamics of the members' economic performances. The framework defined the macroeconomic indicator data of performance as GDP growth, inflation, budgetary deficit, debt, external current account, etc.

The response to the problematic of regional integration efficiency is given through two parts. The first one presents a recent situation of the African franc zone economy and tests the criteria of an optimum currency area in WAEMU and CAEMC. The second part presents a wide theoretical framework of economic convergence in the African franc zone context and the methodology used in the empirical analysis.

An economic analysis of the African franc zone context throughout an assessment of the CFA devaluation of the year 1994 shows the capacity of the economies to meet the challenges of development. Through that structural adjustment measure, good macroeconomic performances were noticed on GDP growth, inflation and budgetary balance. In the opposite, external account balance, savings, investment and the net external assets of the BCEAO and the BEAC had evolved on modest performances. Particularly, the primary sector constitutes the main source of the economic growth, while the contribution of the industrial sector remains insignificant.

In regard to the economic context of the African franc zone, an analysis of the requirement criteria of an optimum currency area criteria indicates that the monetary unions – WAEMU and CAEMC – are not optimal, whether we take into account the whole African franc zone or each economic union. In fact, financial and economic criteria (factors' mobility, the opening of the economies, diversified economies, the degree of financial integration, inflation rate similarities, The harmonization of economic policies, the level of integration of economic policies, etc.) do not favour the context of the African monetary unions of the franc zone. Most of these criteria are not verified.

The analysis of the evolution of the economic convergence criteria from 1980 to 2000 when WAEMU and CAEMC were implemented shows a convergence tendency to referenced values given and fixed by the Multilateral Supervision in 1994. Meanwhile, although some of

the economic convergence criteria made quick progress, some disparities still exist between economies in each union and between the two unions themselves.

Consequently, it appears in this thesis that the economic convergence process goes slowly in the monetary unions of the CFA franc zone and better economic performances are done after the year 1994, in comparison with the period 1980-1993.

The real regional convergence tests have resulted in a weak convergence tendency of incomes per capita through the different economies of the African franc zone. However, we must notice also that progress had been accomplished in terms of the conditional convergence particularly between 1994 and 2000, in comparison with the situation that prevailed during the period 1980-1993.

Tests on nominal variable convergence and real variable convergence show that nominal convergence is better than real convergence in the present context of the CFA franc zone and its economic and monetary unions.

Moreover, the convergence of the economic policies is better than the convergence of the structures of the economies. However, the best macroeconomic performances on most of the economic convergence indicators were realized in the CAEMC zone even if the best economic convergence process in terms of policy harmonization were achieved in WAEMU zone.

With regards to these results, the thesis recommends some economic policies in order to create conditions for a wide integrated and stable African economic and monetary area which would improve the development leading to an optimum currency zone and make economies converge. The main recommendations focus on:

- The control of the economic convergence criteria in force and the necessity to define adjustment tools (or measures) when economies deviate from the path (misalignment) after an external choc, for example.
- Improving private and public, national and foreign investment within a customs union framework and an integrated regional financial market.
- Reschedule public expenditures so as to make deficits sustainable by leading those expenditures more toward public investment than toward final consumption.
- New methods of debt management, of debt and debt servicing negotiations and of debt outstanding payments by creating representative and tradable assets in a debt market, for example.
- Strengthening and harmonizing the national agricultural policies with regional specializations.
- Obligation for new members joining the integrated union to respect required conditions of alignment.
- Increase the interregional solidarity and the intra-zone communication systems so as to involve more and more African people; this can facilitate the economic regional integration and the development of the African continent.

All these recommendations could work widely only within a lasting political and social framework where freedom of speech would be embodied by democratically elected political regimes.

INTRODUCTION GENERALE

Au début des années soixante, la majeure partie des pays africains, anciennes colonies françaises ont collectivement manifesté leur volonté de coopération, à la fois, entre eux au sein d'unions monétaires, et avec la France au sein de la Zone Franc. Ainsi, la coopération de la France avec les pays africains de la Zone Franc comporte deux institutions essentielles à savoir la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) qui émet le franc de la Communauté Financière Africaine (CFA) pour l'UMOA et la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) qui émet le franc de la Coopération Financière Africaine (CFA)¹ pour l'UDEAC.

Le but de ces organisations monétaires est la recherche du développement des pays membres et leur intégration économique et monétaire.

A l'origine de cette coopération monétaire, la parité entre les monnaies africaines (CFA) et le franc français (FF) était de 1 contre 1. En décembre 1945, elle était de 1 franc CFA contre 0.70 FF, pour ensuite passer, depuis octobre 1958, à 1 FCFA pour 0.02 FF. La longévité de cette parité (octobre 1958 – janvier 1994) est due à différents accords de coopération qui ont servi à la reconduire pendant près d'un demi-siècle, malgré les dévaluations qui ont frappé le franc français dans le système monétaire européen et la crise qui a secoué les différentes économies africaines. Depuis 1994, la parité est fixée à 1 FCFA pour 0.01 FF.

Le cadre de la Zone Franc s'est en même temps rétréci, transformé et rélargi, ce qui la différencie profondément de la Zone Franc des années 30 issue du cadre du pouvoir colonial.

Aujourd'hui, la Zone Franc regroupe la France, quinze pays africains, les Iles Comores (avec la Banque Centrale des Comores qui émet le franc comorien), la Principauté de Monaco et les territoires et départements d'Outre-mer.

¹ Dans la Zone Franc en Afrique, les deux genres de CFA qui sont émis ont, entre eux, une parité fixe de 1 contre 1.

La Zone Franc est née donc dans le besoin de faire face de façon solidaire à des circonstances diverses : crises économiques, instabilité monétaire, guerres,... et cherche à assurer, sur la base de complémentarités économiques, la défense d'un groupe vis-à-vis de l'extérieur. Divers principes ont régi jusqu'alors les mécanismes internes et externes de la zone à savoir : la parité fixe entre les diverses monnaies internes, la liberté des transferts internes, la mise en commun des avoirs extérieurs (or ou devises) et la réglementation des changes uniques applicable dans tous les pays de la zone vis-à-vis des autres pays.

La Zone Franc se présente ainsi comme une zone monétaire assez bien organisée et les unions monétaires africaines se distinguent des autres unions monétaires de par la particularité qu'elles ont d'être rattachées au franc français dans les conditions originales précitées. Cependant, l'une des grandes questions posées par la théorie des unions monétaires concerne l'efficacité de l'union monétaire permettant d'assurer sa stabilité et sa pérennité, en même temps que le développement des différentes économies.

C'est dans le souci de retrouver leur compétitivité et d'assurer le développement des économies que les pays de la Zone Franc ont été obligés de faire recours, le 11 janvier 1994 à Dakar, à un ajustement monétaire mettant fin à 46 ans de statu quo monétaire et d'engendrer, en plus de la coopération monétaire déjà établie, une union économique.

Désormais, nous avons d'un côté l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) qui regroupe le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau², le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. D'un autre côté, nous avons la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) qui regroupe le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad.

² La Guinée Bissau a adhéré à l'UEMOA le 2 juillet 1997.

L'objectif principal est de renforcer les échanges, donc de promouvoir l'intégration économique, commerciale et monétaire. Il s'agit ici de réaliser l'intégration institutionnelle avec la mise en œuvre d'un espace financier régional et l'unification des droits des affaires, d'une part, mais aussi la coordination des politiques économiques dans une zone de libre échange et donc la convergence des économies à travers l'harmonisation de ces politiques, essentiellement des politiques budgétaires en cohérence avec la politique monétaire, d'autre part.

Ce contexte historique de l'évolution de la Zone Franc que nous venons de décrire a fortement influencé le contexte économique le contexte économique qui va guider notre travail de recherche.

Le cadre contextuel de notre thèse s'inscrit ainsi dans la dynamique que l'expérience des pays africains et l'héritage de la Zone Franc sont incontestablement, aujourd'hui, une source de leçons pour de nouvelles perspectives de coopération monétaire intra africaine. En plus, les pays africains de la Zone Franc ont connu une évolution atypique et les facteurs historiques et politiques ont joué dès le départ un rôle prépondérant. La crise économique et financière qui secoue les économies soulève des doutes quant à l'inefficience de la Zone Franc, en général, et de ses unions monétaires, en particulier, à régler les questions de développement des pays membres.

Poser le problème de l'efficience d'une union monétaire, revient à poser le problème d'une zone monétaire optimale et donc des critères de reconnaissance d'une telle zone à savoir le degré d'ouverture des économies, la diversification des productions nationales, la mobilité des facteurs de production à l'intérieur de cette zone, le degré d'intégration financière, etc. De ce fait, la problématique actuelle de la Zone Franc, que la dévaluation du franc CFA de janvier 1994 n'est pas parvenue à résoudre de manière convaincante, est celle relative aux difficultés rencontrées pour fonder un développement durable des économies ?

C'est dans le souci de relever ces multiples défis que furent institués, après la dévaluation du franc CFA de 1994, les traités des unions économiques et monétaires en Afrique de l'Ouest (UEMOA) et du Centre (CEMAC) traçant les contours de vastes espaces économiques que les seules unions monétaires (UMOA et UMAC) n'étaient pas parvenues à instaurer. A partir de ce moment, on assiste à une véritable mutation dans la mesure où l'UEMOA comme la CEMAC apparaissent aujourd'hui comme une solution pour apporter stabilité et développement aux économies des Etats membres.

Cependant, bien que de bonnes performances aient été enregistrées pour certains indicateurs macroéconomiques, notamment certains critères de convergence économique, des disparités semblent exister, aussi bien entre les différentes économies des Etats membres au sein de chaque union, qu'entre les deux unions économiques et monétaires elles-mêmes.

L'évolution de la Zone Franc et les thèses sur les unions monétaires optimales montrent que les pays membres des unions monétaires de la Zone Franc en Afrique ne connaissent pas encore les efficiences attendues de l'intégration économique. Dès lors, il serait intéressant de vérifier si le niveau de performance économique atteint par ces pays permet de réaliser la convergence des différentes économies. Plus spécifiquement, cela reviendrait à s'interroger sur la manière dont les unions monétaires de la Zone Franc en Afrique génèrent les efficiences nécessaires au développement économique et à la régulation des chocs (externes).

Cette interrogation anime vivement l'évolution des économies des pays africains de la Zone Franc au moment où l'avènement de la monnaie unique européenne (l'euro) et l'arrimage depuis janvier 1999 du franc CFA à l'euro, suscitent des doutes et des inquiétudes quant à l'avenir de cette zone monétaire africaine.

C'est dans ce contexte que cette thèse intervient pour identifier les politiques susceptibles d'asseoir les conditions de réalisation d'une zone

critères de déficit budgétaire, de taux d'inflation, d'endettement, de niveaux de développement, etc., ainsi définis.

Quels sont les critères les plus performants dans chaque union et quelle est l'union la plus performante en terme de convergence économique, dans la situation actuelle de la Zone Franc ?

L'objectif de cette thèse est donc d'essayer de donner une réponse à toutes ces questions. L'objectif général est donc d'essayer d'apprécier les efficiences de l'intégration économique en termes d'optimalité et de convergence des économies dans les unions économiques et monétaires de la Zone Franc en Afrique à savoir l'UEMOA et la CEMAC. Plus spécifiquement, il s'agira :

- de vérifier si les unions économiques et monétaires de la Zone Franc en Afrique présentent les aspects de zones monétaires optimales ou remplissent les critères de reconnaissance d'une zone monétaire optimale (ouverture des économies, diversification des économies nationales, intégration financière, etc.) ;

- de tester la stabilité économique de ces unions (UEMOA et CEMAC), d'une part, en termes de convergence réelle des économies à travers une réduction des écarts des niveaux de revenus par habitant, par exemple, entre les différentes économies de la Zone Franc et, d'autre part, en termes de convergence nominale (ou d'harmonisation des politiques économiques nationales), à travers une harmonisation des taux d'inflation par exemple. En d'autres termes, il s'agira de tester dans la Zone Franc globalement (et dans chacune des deux unions économiques) la convergence des économies à partir de l'évolution des critères que sont essentiellement le déficit public, le taux d'inflation, le taux d'endettement, les investissements en pourcentage du PIB ;

- enfin, de déterminer quels sont les critères les plus performants pour chaque union économique et monétaire (UEMOA et CEMAC) et laquelle des

deux unions a réalisé les meilleures performances en termes de convergence ou de respect des critères de convergence économique.

Pour atteindre ces objectifs, un certain nombre d'hypothèses ont guidé notre analyse. Quatre hypothèses peuvent ainsi être retenues pour les besoins de la thèse.

Hypothèse 1 : L'expérience vécue des pays africains de la Zone Franc, au regard des exigences du développement et de l'intégration économique en Afrique, laisse des acquis pour fonder l'approfondissement et l'élargissement de la coopération monétaire intra africaine.

Cette hypothèse se justifie par le fait que des études menées dans ce domaine en Afrique ont fait ressortir à partir de l'analyse avantages/coûts de la Zone Franc, ou bien même à partir des comparaisons avec les pays hors Zone Franc, que les unions monétaires de la Zone Franc en Afrique se présentent comme des catalyseurs de l'intégration. Par ailleurs, l'argument traditionnellement développé est que l'appartenance à la Zone Franc a été un facteur de meilleures performances appréciées notamment à travers des taux d'inflation faibles, par exemple. Autrement dit, l'appartenance à la Zone Franc est un facteur de stabilité macroéconomique.

Hypothèse 2 : L'intégration économique et monétaire de la Zone Franc en Afrique ne semble pas produire les efficiences nécessaires à la réalisation d'une zone monétaire optimale.

En effet, les économies de la Zone Franc ont du mal à remplir les conditions nécessaires d'optimalité d'une zone monétaire. D'abord, il n'y a pas davantage de mobilité intra Zone Franc pour ce qui concerne essentiellement la main-d'œuvre, les flux financiers ou l'investissement direct. Les échanges intra zone y atteignent rarement 10% en zone UEMOA et 6% en zone CEMAC, en raison d'un réseau d'infrastructures peu développé et des structures de production non complémentaires. Ensuite, les économies africaines de la Zone Franc, en général, sont caractérisées par des productions nationales peu diversifiées, la plupart sont des monocultures d'exportation avec faible développement industriel. Enfin, l'intégration financière est très peu

développée car les marchés financiers sont de petites dimensions et sont souvent réglementés. Par ailleurs, la politique monétaire y est directe, c'est-à-dire que les taux d'intérêt sont administrés.

Hypothèse 3 : Il y a une tendance à la convergence nominale des économies dans les unions économiques et monétaires africaines de la Zone Franc.

Les études à ce sujet ont montré que des performances ont été enregistrées pour certains indicateurs de convergence. Cela traduit une tendance, bien que faible, à la réalisation des objectifs de convergence. En fait, comme nous l'avons déjà précisé, l'objectif de ce travail de recherche n'est pas de montrer que les économies ont convergé, mais de vérifier si elles ont entamé un processus de convergence (ce qui semble le cas ici) et de quelle manière.

Hypothèse 4 : Les niveaux de convergence atteints dans les unions économiques et monétaires de la Zone Franc sont expliqués, pour partie, par des variables structurelles spécifiques à chaque économie. Ainsi, La convergence conditionnelle, expliquée par ces structures, caractériserait mieux le contexte actuel de la zone, dans son ensemble, que la convergence absolue ou la convergence des clubs.

Cette hypothèse se justifie par le fait que les pays appartenant à une même région (Zone Franc en Afrique, par exemple) ou à une même sous-région (UEMOA ou CEMAC, par exemple), engagés dans un même processus d'intégration économique, ne présentent pas en réalité des caractéristiques identiques. D'abord, l'UEMOA (avec le franc de la Coopération Financière Africaine, CFA) et la CEMAC (avec le franc de la Communauté Financière Africaine, CFA) sont différentes, d'une part, de par leurs structures d'ensemble, mais aussi, et d'autre part, au niveau interne de leur regroupement d'économies.

La validité des tests de toutes ces hypothèses constituera le fondement de la contribution de cette thèse, aussi bien sur le plan académique que sur le plan économique africain. Sur le plan académique, la thèse contribuera à enrichir la littérature relative aux études sur les zones monétaires optimales et la convergence des économies, en Afrique particulièrement.

Sur le plan économique africain, elle nous permettra d'avoir une meilleure connaissance de la crise multiforme du continent et de définir une stratégie de politique économique permettant de favoriser le développement de ses économies. En d'autres termes, cela pourrait permettre à l'Afrique et aux Africains de disposer davantage d'opportunités économiques intra comme extra africaines avec un marché d'une dimension continentale et non en présence d'une multitude de micro-Etats incapables de résister individuellement et de manière efficiente à la concurrence internationale. Au demeurant, les harmonisations des politiques économiques et fiscales, par exemple, permettraient de réduire les inégalités et le différentiel de performances économiques afin de résorber les déséquilibres internes et d'instaurer la compétitivité de la zone vis-à-vis de l'extérieur. Enfin, cette compétitivité contribuera à la réalisation des objectifs de croissance des revenus des populations, et notamment des revenus ruraux. Alors, une bonne politique de répartition aiderait, par exemple, à réduire voire éliminer les inégalités entre les différentes localités de la zone et entre les genres (homme/femme).

Concrètement, ces contributions que la thèse apportera seront nécessaires dans la mesure où, il s'est avéré dans la Zone Franc en Afrique que les unions économiques et monétaires de la Zone Franc en Afrique (UEMOA et CEMAC) ne sont pas optimales car ne fournissant pas encore les efficiences attendues de l'intégration. Par ailleurs, le processus de convergence (réelle et/ ou nominale) des économies est entamé et est relativement lent.

Ce sont ces aspects de la problématique qui feront essentiellement l'objet de démonstration dans cette thèse. Pour obtenir ces résultats, la démarche suivante a été adoptée.

Ce travail de thèse est composé de quatre (04) chapitres répartis à travers deux parties.

D'abord, l'introduction nous a permis de définir, dans le cadre de la Zone Franc en Afrique, le contexte historique et économique général, de poser la problématique, les objectifs et hypothèses de la thèse, et de présenter son importance pour les économies africaines notamment.

Dans la première partie, qui comportera deux chapitres, nous présenterons un état récent de la situation économique des unions économiques et monétaires africaines de la Zone Franc, pour ensuite vérifier si elles présentent des aspects de zones monétaires optimales.

Ainsi, le premier chapitre nous permettra de faire une analyse de la situation économique de la zone en distinguant les périodes avant et après l'ajustement de parité de 1994. La période après 1994 fera l'objet d'un essai de bilan de la dévaluation du franc CFA.

Le deuxième chapitre fera l'objet d'une partie de revue de la littérature relative aux travaux sur les zones monétaires optimales. D'abord, nous allons analyser les critères de reconnaissance d'une zone monétaire optimale (degré d'ouverture des économies, mobilité des facteurs, diversification des économies, degré d'intégration financière, etc.) et ensuite, tester leur validité dans la Zone Franc africaine pour voir si les unions monétaires sont optimales.

La deuxième partie, qui comportera les deuxième et troisième chapitres de notre thèse, nous permettra de faire une étude théorique approfondie de la convergence des économies dans le contexte actuel de la Zone Franc en Afrique et de présenter la méthodologie utilisée dans l'analyse empirique.

Ainsi, le troisième chapitre fera l'objet d'une autre partie de revue de la littérature relative aux travaux sur la convergence des économies, notamment celles des unions économiques et monétaires de la Zone Franc en Afrique. Cette étude de la convergence des économies permettra de faire ressortir les enjeux de celle-ci, particulièrement à travers les exemples de l'UEMOA et de la CEMAC.

Enfin, le quatrième chapitre présentera la méthodologie utilisée dans l'analyse empirique de la convergence en distinguant, d'une part, la convergence économique réelle régionale testée à partir des hypothèses des convergence absolue, de convergence conditionnelle et de convergence de clubs et, d'autre part, la convergence des politiques économiques et la convergence des structures qui seront testées à partir d'une méthodologie basée sur les Moindres Carrés Récursifs (MCR). Cela nous permettra d'avoir une idée sur la convergence nominale et la convergence réelle des économies, en général, de la zone à travers un certain nombre d'indicateurs (critères) de convergence définis dans le cadre de la Surveillance multilatérale³ et de faire une étude comparative, (en terme de convergence) des économies de l'UEMOA par rapport à celles de la CEMAC.

La conclusion de cette thèse comportera une série de recommandations, en prélude et au renforcement de l'intégration économique et de l'unité africaine.

³ Sept critères de convergence économique ont été définis pour harmoniser les politiques économiques nationales en vue de concrétiser l'intégration des économies aussi bien zone CEMAC qu'en zone UEMOA (voir section sur l'examen de l'évolution des critères de convergence).

PREMIERE PARTIE :

**SITUATION ECONOMIQUE ET
OPTIMALITE DES UNIONS MONETAIRES
AFRICAINES DE LA ZONE FRANC**

Cette partie nous permettra de faire une analyse, dans le chapitre 1, de la situation économique de la Zone Franc en Afrique en distinguant la période avant la dévaluation du franc CFA de 1994 et la période après cette mesure d'ajustement. Cette situation économique nous permettra, dans un deuxième chapitre de mieux apprécier l'adaptabilité des critères de reconnaissance d'une zone monétaire optimale au contexte de la zone. En d'autres termes, elle nous permettra de mieux asseoir nos arguments à la réponse de savoir si les unions économiques et monétaires de la Zone Franc en Afrique présentent des aspects de zone monétaire optimale.

CHAPITRE I - ANALYSE DE LA SITUATION ECONOMIQUE DES PAYS AFRICAINS DE LA ZONE FRANC

La situation économique des pays africains de la Zone Franc doit être analysée parallèlement à l'évolution de leurs structures et surtout des performances enregistrées sur le plan institutionnel. Pour mieux analyser cette situation, il serait intéressant, par exemple, de comparer les économies de la zone par rapport à celles des pays hors Zone Franc et/ou même de faire une comparaison de leurs performances avant et après la dévaluation du franc CFA de 1994.

Dans une première section l'étude de la situation économique d'avant 1994 de la Zone Franc permettra de voir, d'une part, l'évolution des échanges intra zone, des termes de l'échange, des taux de change effectif réel, de l'état du système bancaire et financier, de l'endettement et, d'autre part, l'évolution de quelques grandeurs macro-économiques clés que sont le PIB réel, l'inflation, l'épargne nationale (en pourcentage du PIB).

La deuxième section fera l'objet d'un essai de bilan de la dévaluation du franc CFA de 1994. De ce bilan, nous allons faire la distinction entre les grandeurs les plus performantes et celles qui n'ont pas donné assez de satisfaction, d'une part, et voir si la dévaluation a permis aux pays de la Zone Franc africaine de relever les défis du développement, d'autre part.

I-1. La situation économique de la Zone Franc en Afrique avant la dévaluation du franc CFA de 1994 (de 1970 à 1993)

Jusqu'en 1986, les unions monétaires africaines de la Zone Franc connaissaient une certaine stabilité économique grâce notamment à la couverture des déficits de la balance des paiements courants par le biais des découverts des comptes d'opérations, qui allège la contrainte extérieure, d'une part, et l'absence du risque de change qui favorise l'entrée de capitaux étrangers, d'autre part.

Vers la fin des années 80, s'installe une crise profonde provoquée surtout par la dégradation des termes de l'échange, la baisse du dollar vis-à-vis des autres grandes devises internationales et les politiques agressives de dépréciation des taux de change pratiquées par les pays limitrophes à la zone, notamment le Ghana et le Nigeria.

Ainsi, l'état économique des pays africains de la Zone Franc se reflète surtout à travers les évolutions de ses termes de l'échange, de ses échanges intra zone, de son taux de change effectif réel, de son système financier et bancaire et du poids de sa dette. Tous ces facteurs vont influencer les niveaux du PIB réel, de l'inflation et de l'épargne nationale.

I-1.1- Les échanges intra zone

Depuis plus de trente ans, la Zone Franc a toujours été incapable de dépasser la coopération monétaire. Elle n'est pas parvenue non plus à favoriser les échanges commerciaux entre les pays membres, qui ne dépassent pas 10% de la totalité de leurs échanges extérieurs avant 1994 (*cf. Tableau 1; Zone Franc: Commerce intra zone*).

La part dans le commerce mondial des pays de la zone a baissé en moyenne de 4.1% par an entre 1985 et 1993. En 1995, elle augmentera de 6.7%. Toutefois, cette part de marché des pays de la zone reste très faible et représente en moyenne moins de 1% du commerce mondial, pendant que ce dernier augmente en moyenne de 6,8% par an entre 1986 et 1996.

Le commerce intra-zone des pays africains de la Zone Franc est en moyenne de 8.9% entre 1970 et 1993. Il est de 10.6% en Afrique de l'Ouest et 6.4% en Afrique Centrale.

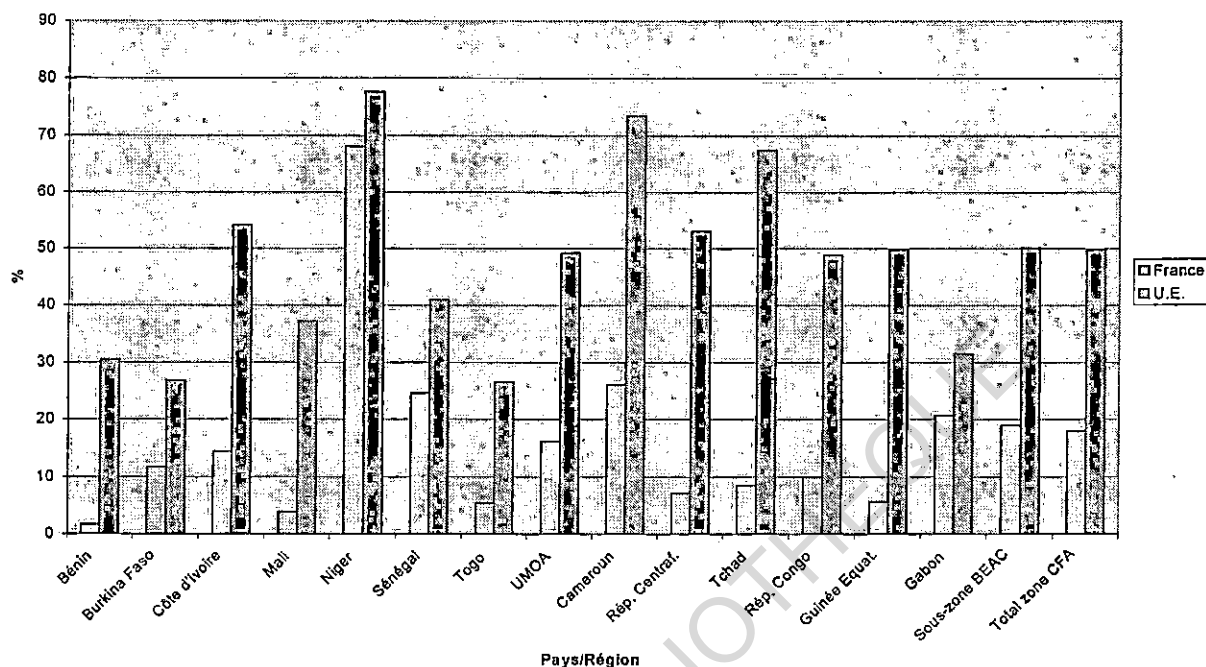
Tableau 1 : Zone Franc CFA ; commerce intra-zone (en pourcentage du commerce extérieur total) : 1970-1993.

Régions/Pays	Part du commerce intra zone
Pays de la Zone Franc CFA	
Bénin	5.1
Burkina Faso	22.0
Cameroun	6.1
République Centrafricaine	3.5
Tchad	14.5
Comores	0.0
République du Congo	1.5
Côte d'Ivoire	7.6
Guinée Equatoriale	16.6
Gabon	2.6
Mali	23.3
Niger	6.3
Sénégal	9.0
Togo	6.5
Moyenne des pays de la Zone Franc CFA	8.9
Pays de l'Afrique de l'Ouest membres de la Zone Franc CFA	
Bénin	4.9
Burkina Faso	21.9
Côte d'Ivoire	6.5
Mali	23.2
Niger	6.2
Sénégal	6.0
Togo	5.8
Moyenne des pays de l'Afrique de l'Ouest membres de la Zone Franc CFA	10.6
Pays de l'Afrique Centrale membres de la Zone Franc CFA	
Cameroun	4.3
République Centrafricaine	3.2
Tchad	13.3
République du Congo	0.7
Guinée Equatoriale	16.2
Gabon	0.8
Moyenne des pays de l'Afrique Centrale membres de la Zone Franc CFA.	6.4

Sources: FMI, Direction of Trade Statistics, Tiré de Tanin Bazoumi et Jonathan Ostry "Macroeconomic shocks and trade flows within Sub-Saharan Africa : Implications for Optimum currency Arrangements", document de travail du FMI N° 95/142.

Cependant, l'essentiel des échanges se fait avec la France, en particulier, et de plus en plus avec l'Union Européenne, en général. Toutefois, les relations commerciales entre les pays africains de la Zone Franc et la France sont devenues faibles avec le temps au bénéfice de l'Union Européenne (cf. graphique 1 suivant).

Graphique 1: Zone franc CFA : Relations commerciales avec la France et l'Union Européenne (UE), en pourcentage : 1990-1996.



Source: Etude du Ministère Français de la coopération relative aux perspectives de la zone franc eu égard à la crise Asiatique, Nov. 1998.

Cette baisse relative dans les relations commerciales intervient au moment où l'aide publique au développement fournie par la France à la Zone Franc CFA diminue elle aussi.

Les investissements directs étrangers français dans la Zone Franc représentent, à nouveau, moins de 1%, à partir de 1994, de la totalité des investissements étrangers de la France, après avoir connu une hausse au niveau le plus élevé de 1.8% en 1993 (cf. annexe 1).

Enfin, avec la dévaluation des monnaies des pays voisins, notamment le naira pour le Nigeria et le cedi pour le Ghana, la tendance des flux commerciaux est inversée en faveur de ces derniers car, le franc CFA à cause de sa convertibilité, s'est transformé en monnaie de référence dans les échanges entre les pays membres de la zone et leurs voisins. Pire, les flux de l'ensemble des importations n'ont cessé de croître entraînant la propagation de la fraude au point d'anéantir les activités de substitution à l'importation.

I-1.2- L'évolution des termes de l'échange.

Lorsqu'on retient la période 1975 - 1985, on remarque que les termes de l'échange se sont améliorés pour les pays de la Zone Franc alors qu'ils se sont détériorés pour les pays hors Zone Franc⁴. Sur la période 1986-1993, les performances économiques des pays africains de la Zone Franc sont moins bonnes à cause de la surévaluation du franc CFA due, en partie, à la baisse du dollar par rapport au franc français mais aussi à la dégradation des termes de l'échange pour ces pays (cf. tableau 2).

Tableau 2 : Zone Franc CFA ; variation des termes de l'échange: 1986-1996⁵.

	Moyenne 1986-93	Moyenne 1994-96	1994	1995	1996
Termes de l'échange	-5.6	0.9	-0.3	5.6	-2.4
Service de la dette publique extérieure	21.1	18.0	20.8	16.3	16.9
Taux d'intérêt à court terme	10.2	8.5	9.3	7.7	
Taux d'intérêt à court terme réel	9.6	-9.7	-13.3	-6.2	2.3

Source : données communiquées par les autorités et estimation des services du FMI.

En effet, la crise économique des pays africains de la Zone Franc a été accentuée par une longue baisse des cours mondiaux du café, du cacao, du pétrole, etc., alors qu'une large partie des recettes publiques proviennent de l'exportation de ces matières premières. Toute chose étant égale par ailleurs, on remarque qu'entre 1985 et 1993, les termes de l'échange des pays membres de la Zone Franc ont diminué en moyenne de 50% ; c'est-à-dire qu'un pays doit exporter environ une fois et demie pour acheter à l'étranger la même quantité de bien d'équipement. Or, l'augmentation de la production n'a pas été suffisante dans son ensemble pour compenser la baisse de ces cours. Par exemple, la production de cacao est d'un rendement de 2 tonnes par hectare en Malaisie et en Indonésie, qui n'ont commencé leur production qu'au milieu des années 80, et représente 15% du marché mondial. En Côte d'Ivoire par contre, premier producteur mondial avec 30% du marché, le

⁴ Rémi Godeau (1995): "Le franc CFA: pourquoi la dévaluation de 1994 a tout changé". Ed. Sépia, p. 108.

⁵ Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Togo, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine et Tchad.

rendement n'est que de 0.45 tonne⁶. Conséquence, la majorité de ces économies étant très dépendantes d'un nombre restreint d'exportations primaires, leurs recettes représentent la majorité de l'ensemble des recettes d'exportation et connaissent de ce fait des déficits de plus en plus lourds.

I-1.3- L'évolution du taux de change effectif réel.

La dépréciation du dollar américain de 35% entre 1985 et 1987 a entraîné un renforcement du franc français. Ainsi, les prix des marchandises importées d'Europe et d'Asie deviennent plus attractifs pour les consommateurs de la zone et la production locale s'expose de plus en plus à la concurrence des autres pays en développement, dans un monde encore marqué par les premier et deuxième chocs pétroliers.

Cependant, comme la part dans le commerce mondial des pays membres de la zone a baissé dans cette période, toute chose égale par ailleurs, le franc CFA est moins demandé et perd donc sa valeur ; il ne reflète plus la réalité des économies africaines de la Zone Franc. Mais, la couverture par le franc français contraint les opérateurs économiques à acheter à un prix supérieur à sa juste valeur. Il apparaît ainsi des situations de surévaluation du franc CFA, différentes selon les pays de la zone, surtout entre 1986 et 1993. Le taux de change effectif réel s'est apprécié en moyenne de 17.7% entre 1985 et 1987 et de 9.4% en moyenne par an entre 1985 et 1990, même si on peut observer un gain relatif de compétitivité au début des années 90 se traduisant par une dépréciation de l'ordre de 4.79% en moyenne par an entre 1991 et 1993 (*cf. Tableau 3*). Cela semblait être influencé par les chocs pétroliers de 1974 et 1979, d'une part, mais aussi par la détérioration des termes de l'échange au milieu des années 80, d'autre part.

Cette situation difficile pousse les investisseurs à fuir la zone car, ils ont trouvé normal depuis longtemps, de payer plus de 50 FCFA sur la zone ce que l'on achetait pour 1 FF en France. Ceci va, sans tarder, conduire à un

⁶ Rémi Godeau (1995) : «Le franc CFA : pourquoi la dévaluation de 1994 a tout changé». Ed. Sépia, p. 108.

réajustement du taux de change en 1994 pour retrouver l'équilibre. Le taux de dévaluation ainsi appliqué à l'incertain sera de 50%, en référence au taux de surévaluation de la Côte d'Ivoire. Naturellement, la dévaluation du franc CFA a eu un effet notoire sur l'évolution du taux de change effectif réel qui est passé de 7.06% en 1993 à 81.36% en 1994, même si cet effet a tendance à baisser au fil des années avec un taux de 7.96% en 2000 et une situation d'appréciation en 1998 (-8.34%).

Tableau 3 : Evolution du taux de change effectif réel : 1980-2000.

	Moyenne 1980-93	Moyenne 94-2000	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
ZONE FRANC	3.25	17.38	81.36	- 8.34	6.88	14.34	-6.11	16.14	7.96

(en pourcentage de variation annuelle)

Source : Selected Statistics, BAD, Rapport 2002.

I-1.4- Analyse de la situation des systèmes financier et bancaire.

Les finances publiques n'ont pas pu résister face à la situation économique globalement dégradée. Les investissements programmés par les Etats sur la base de situations favorables aux cours des matières premières se sont montrés très vite peu rentables, après l'affaissement de ces cours. Les salaires ont représenté près de la moitié des dépenses courantes de l'Etat. En 1993, ils ont représenté 46.4% des dépenses budgétaires dans l'UMOA. Ainsi, les dépenses augmentaient en moyenne à un taux de 15% au début des années 90 alors que les recettes totales diminuaient de l'ordre de 6% par an sur la même période. Conséquence, il s'en suivait automatiquement un déficit croissant du solde de base.

D. STASAVAGE (1996)⁷ a mené une analyse comparée de même nature que celle faite par HOFFMAISTER *et al.* (1998)⁸, mais cette fois sur la stabilisation budgétaire. Les auteurs se sont intéressés à la période 1980-1993 et il ressort de leur étude que la moyenne des déficits budgétaires des pays hors Zone Franc a diminué de 2.8% du PIB entre deux sous-périodes

⁷ STASAVAGE G. : «La zone franc et l'équilibre budgétaire». Revue d'Economie du Développement 4 / 1996

⁸ HOFFMAISTER A. and al (1998) : «Macroeconomic Fluctuations in Sub-Saharan Africa». IMF Staff Paper, vol. 45, N° 1, Mars 1998.

1980-1985 et 1986-1992. Durant ces mêmes périodes, la moyenne du déficit budgétaire a augmenté de 1.4 % du PIB dans les pays africains de la Zone Franc. Par ailleurs, l'indiscipline budgétaire règne et les déficits publics s'accroissent, comparativement à la situation économique des pays voisins de la zone.

Les dérapages dans la gestion budgétaire et l'alourdissement du service de la dette ont aggravé la situation. Dans l'UMOA, par exemple, la Côte d'Ivoire à elle seule est responsable de plus de 50% de l'encours total de la dette. L'augmentation plus grande de la dette externe (et du service de la dette) par rapport à la dette interne reflète non seulement l'incapacité des économies de la zone à s'autofinancer, mais aussi la faiblesse du système bancaire.

En réalité, c'est surtout le manque de crédibilité des emprunteurs et la non rentabilité des projets financés qui ont coûté trop cher au système bancaire de la zone. Les prêts trop importants du secteur bancaire se transforment alors en créances douteuses, le système bancaire fait faillite et affecte le fonctionnement économique dans sa globalité.

Dans la Zone Franc africaine, le système bancaire est caractérisé surtout par un volume de dépôts privés très limité par rapport au volume des dépôts de l'Etat et des organismes publics. Ceci est la conséquence d'une grande dépendance des finances publiques, d'une part, mais aussi de la faiblesse de l'épargne privée et du manque de confiance du secteur privé face au système bancaire qui fait souvent faillite, d'autre part.

La hausse des taux d'intérêt au début des années 80 a montré la vulnérabilité des banques à la conjoncture internationale. Les puissances publiques, par manque de recettes budgétaires dû à la chute des cours des matières premières, n'arrivent plus à honorer leurs dettes intérieures. Le système bancaire manque alors de liquidité et s'effondre. Pis encore, les entreprises privées comme les entreprises publiques ne remboursent plus

leurs prêts. Durant cette période, le montant des crédits gelés, pour ne pas dire irrécouvrables, dans la seule UMOA, s'élevait à environ 20 milliards de francs, soit la moitié de la masse monétaire de cette union. En 1992, la dette ivoirienne se chiffrait à 24 milliards de francs, soit 60% de la masse monétaire⁹.

La faiblesse du système bancaire est aussi reflétée par la forte présence des billets de banque et des pièces dans la masse monétaire (30% de la masse monétaire dans l'UMOA) tandis qu'en France leur présence est plus faible et ne représente que 5% de la masse monétaire en 1990¹⁰.

Enfin, à la suite de l'insolvabilité des Etats, des crédits à l'économie douteux et des avoirs en devises qui fondent, la BCEAO et la BEAC se fragilisent malgré la réglementation prudentielle mise en place dans le cadre de la zone¹¹ pour limiter la convertibilité afin de préserver la liquidité du système bancaire. De plus, le montant des avances aux Etats plafonné à 20% des recettes publiques a été plusieurs fois dépassé par le biais de l'octroi d'avances aux caisses de péréquation et autres fonds. Le financement des déficits budgétaires, dans l'UMOA, a été assuré pour 27% en moyenne par des ressources bancaires au début des années 1990¹².

I-1.5- l'Endettement.

Les études faites par SEMEDO et R. VILLIEU (1987) ont montré que les pays africains de la Zone Franc ont également un niveau d'endettement plus important que celui des pays hors Zone Franc. Entre 1986 et 1993, le pourcentage de la dette extérieure sur le PIB des pays hors Zone Franc a été de 57%, celui des pays africains de la zone franc s'est élevé à 73%¹³.

⁹ Rémi GODEAU (1995) : «Le franc CFA : pourquoi la dévaluation de 1994 a tout changé». Ed. Sépia, p. 116.

¹⁰ Idem. P. 112.

¹¹ Béatrice IBOU : «Contribution de l'intégration régionale en Afrique Centrale». In Politique Africaine, N° 54 «Dévaluation», Paris Ed. Karthala, Juin 1994.

¹² Olivier VALLEE : «Le prix de l'argent CFA, heurts et malheurs de la zone franc». Ed. Karthala, Paris 1989.

¹³ SEMEDO G. et VILLIEU P. (1997) : "La Zone franc : mécanismes et perspectives macro-économiques". Ellipses, édition marketing S.A., 1997. 32 rue Bague Paris.

Cependant, bien que l'endettement interne soit limité, la dette externe ne cessera de s'alourdir de même que le service de la dette malgré les mesures de rééchelonnement et le remplacement des prêts accordés aux taux d'intérêt du marché par des prêts consentis à des conditions concessionnelles.

L'ampleur de cette dette et le caractère de plus en plus inefficent des économies de la zone traduisent simplement le fait que la gestion de la dette n'a jamais été optimale dans les Etats membres. En réalité, une dette mal gérée entraîne un déficit qui va, à nouveau, occasionner le recours à l'emprunt (donc à l'endettement) pour son financement ; le cycle continue et peut conduire à une catastrophe financière et économique.

Plusieurs explications¹⁴ ont été ainsi avancées pour déterminer les origines de l'accumulation de la dette dans la Zone Franc.

Entre autres, Patrick et Sylvianne GUILLAUMONT (1993) expliquent que, "en limitant les avances aux trésors publics, les banques centrales ont incité à s'endetter à l'extérieur pour financer les déficits budgétaires". Brunot COQUET et Jean Marc DANIEL (1992) estiment de leur côté que les comportements des mécanismes institutionnels primo, la rigidité des règles de la zone qui a incité les pays africains de la Zone Franc à aller chercher ailleurs les moyens de financement mais aussi, secundo, parce que ces mêmes règles se sont avérées trop simples puisqu'elles n'ont pu empêcher une telle dérive. Moustapha KASSE (1992)¹⁵ résume cette massification de l'endettement, particulièrement en Afrique de l'Ouest, par trois aspects :

- d'abord l'extrême précarité des modèles d'accumulation et de développement en Afrique de l'Ouest fondée sur la rente minière ou agricole ;
- ensuite, le recours au système financier international pour la résorption des déséquilibres physico financiers internes ;

¹⁴ Rémi GODEAU (1995) : «Le franc CFA : pourquoi la dévaluation de 1994 a tout changé. » Ed. Sépia.

¹⁵ Moustapha KASSE : "L'Afrique endettée". Les éditions NEAS-CREA (Dakar), juillet 1992, Première partie, Chap. 2, p. 31-38.

- enfin, l'utilisation des institutions financières privées évoluant sans règles rigides et échappant au contrôle des banques centrales.

Au total, il faut noter que les études menées sur la période 1970-1993 révèlent que dans l'ensemble les pays africains de la Zone Franc ont enregistré de meilleures performances par rapport aux autres pays africains dont les monnaies ne sont pas rattachées à une monnaie centre. Cependant, ces performances sont nuancées selon la période d'analyse considérée. De meilleures performances peuvent être enregistrées sur la période 1975-1985 dans les pays africains de la Zone Franc par rapport aux autres pays africains hors Zone Franc.

De 1985 à 1993, c'est l'inverse qui s'est produit le plus souvent. Il serait alors intéressant d'analyser l'évolution de quelques indicateurs macro-économiques qui, à l'image de l'ampleur de la dette, ont beaucoup caractérisé l'évolution de la situation économique de la Zone Franc.

I-1.6- Une analyse de l'évolution de quelques indicateurs macro-économiques clés

Ces indicateurs sont principalement le PIB réel, l'inflation et l'épargne nationale.

I-1.6-1. Le PIB réel.

Sur la période 1980-1993, même si les pays africains de la Zone Franc ont enregistré une croissance plus forte que celle des pays hors Zone Franc, le PIB réel n'a augmenté en moyenne que de 2% par an, contre 3.8% entre 1994 et 2000. Ainsi, en 1994, à la suite de l'ajustement de la parité du franc CFA des taux de l'ordre de 3 à 6% seront enregistrés par les différents pays entre 1994 et 1996. Cependant, le PIB par tête a baissé en moyenne de 2.6% par an entre 1986 et 1993. Entre 1994 et 1996 on observe une faible croissance du PIB par tête de l'ordre de 0.8% par an en moyenne (*cf. Tableau 4*).

I-1.6-2. L'inflation

Les pays africains de la Zone Franc constituent une référence en matière de maîtrise de l'inflation. Le taux d'inflation est de moitié plus faible dans ces pays par rapport aux pays hors Zone Franc¹⁶.

En effet, l'inflation a beaucoup baissé depuis le début des années 80 et semble bien maîtrisée depuis 1986, même si elle sera perturbée par la dévaluation de 1994. Cette stabilité n'est que le résultat de la politique monétaire commune et de la responsabilité assurée par la BCEAO et la BEAC quant à l'application de la politique de lutte contre l'inflation. Ce fût ainsi une des politiques les plus réussies de l'intégration monétaire, c'est-à-dire une politique monétaire essentiellement restrictive.

I-1.6-3. L'épargne nationale

Durant la période 1975-1985, le taux d'épargne représente en moyenne 15% du PIB dans les pays africains de la Zone Franc alors qu'il ne représente que 10% du PIB dans les pays hors zone¹⁷. A partir de 1986, à la suite de la crise du milieu des années 80, le taux d'épargne baisse en moyenne et représente 16.63% du PIB entre 1980 et 1993 dans la Zone Franc. Ce faible taux de l'épargne est caractéristique de la zone. Il augmentera timidement à partir de 1994 pour atteindre des taux de 20.81% en 1996 pour aboutir à 19.72% en 2000 (*cf. tableau 7*).

En conséquence, l'analyse de la situation économique des pays africains de la Zone Franc avant la dévaluation du franc CFA de 1994 nous enseigne qu'il faut se garder de surestimer la capacité des règles des institutions de la Zone Franc à renforcer l'équilibre budgétaire des Etats membres, même si les bonnes performances enregistrées en matière de maîtrise de l'inflation, par exemple, sont en partie liées à ces règles. Celles-ci favorisent mais ne garantissent pas la discipline budgétaire J. M. BOUGHTON (1993). Peut-on

¹⁶ Tchetché NGUESSAN : "La zone franc : élément de bilan économique et institutionnel". Symposium International sur "l'avenir de la zone franc avec l'avènement de l'euro". CODESRIA, Dakar, 4-6 Novembre 1998, p. 21.

¹⁷ Idem.

dire que ces règles ont permis d'assurer l'intégration économique des pays membres des unions monétaires de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ? Qu'en est-il des relations commerciales et financières entre les pays africains de la Zone Franc, d'une part, et entre ces pays et la France, d'autre part ?

La dévaluation du franc CFA de 1994, à la suite de laquelle ont été instituées les deux unions économiques et monétaires en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, témoigne des limites de ces règles à promouvoir l'intégration et le développement économique. Ainsi, cette mesure d'ajustement permettra-t-elle aux pays africains membres de la Zone Franc de retrouver les grands équilibres macro-économiques et de réaliser des performances en matière de croissance économique et de déficit budgétaire ?

Un essai de bilan de la dévaluation de 1994 nous permettra de mieux cerner la réalité de la situation économique des pays africains de la Zone Franc après l'ajustement.

I-2. Essai de bilan de la dévaluation du franc CFA de 1994

La Zone Franc a toujours recouru à un ajustement, essentiellement et uniquement, interne alors que dans les autres pays africains, l'ajustement est interne et externe, combinant à l'intérieur des mesures touchant aux finances publiques et à la politique monétaire, et à l'extérieur une modification de la parité, conduisant en fait et systématiquement à la dévaluation.

La dévaluation du franc CFA de 1994 se présente ainsi comme l'aboutissement du processus d'ajustement engagé par les pays de la Zone Franc et qui doit leur permettre de renverser la tendance, en restaurant la compétitivité, en facilitant la résorption des déficits publics, et en créant les conditions d'un retour à la croissance.

Six années¹⁸ après la dévaluation, il peut apparaître aujourd'hui nécessaire, de jeter un regard rétrospectif sur l'évolution suivie par les économies membres et d'en dresser un bilan objectif. Pour ce faire, nous allons d'abord distinguer les indicateurs plus performants de ceux qui le sont moins ; ensuite nous analyserons l'ampleur de la contribution des divers secteurs d'activité à la croissance économique, et enfin, cela nous permettra de voir quelle a été la capacité des économies à relever les défis du développement face à l'ajustement de la parité du franc CFA par rapport au franc français (dévaluation) ?

I-2.1- Les bonnes performances macro-économiques

Les indicateurs économiques, monétaires et financiers des pays africains de la Zone Franc pour les années post dévaluation 1994-2000 paraissent refléter, effectivement, un retournement remarquable de la conjoncture dans ces pays-là, comparativement aux années antérieures.

En effet, l'analyse des agrégats macro-économiques conduit effectivement à la conclusion que le changement de parité a eu des effets positifs, notamment sur la croissance du PIB, le taux d'inflation et le solde budgétaire.

Si on considère ainsi le **PIB**, celui-ci **connaît une évolution positive régulière tout au long de la période 1994-2000**, marquant ainsi un renversement net de tendance, par rapport à la période 1985-1993 précédant la dévaluation, dont nous avons vu qu'elle est marquée par des taux de croissance souvent négatifs. Pour l'ensemble de la zone, le taux de croissance est passé de 0.9% en 1994 à 5% en 1997, même s'il tendra à la baisse à partir de l'année suivante pour se situer à 1.8% en 2000 alors que pour la période 1986-1993 ce taux était en moyenne de 0.8% (*cf. Tableau 4 suivant*).

¹⁸ L'étude dans cette thèse couvre la période 1980-2000, donc elle s'arrête à six années après la dévaluation du franc CFA de 1994.

Tableau 4 : Evolution des taux de croissance du PIB réel (et PIB réel par tête) dans la Zone Franc, 1980-2000.

	Moyenne 1980-93	Moyenne 94-2000	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
	(Variation en pourcentage annuel)								
UEMOA									
PIB réel	0.4	3.8	1.8	4.6	5.9	5.1	5.1	3.7	2.2
PIB réel par habitant	-1.3	1.8	1.8	2.7	3.1	2.3	2.3	0.9	-0.6
Population	2.9	2.8	2.7	2.7	2.7	2.8	2.8	2.8	2.8
CEMAC									
PIB réel	3.0	1.3	-4.2	3.7	2.4	4.7	2.8	-0.5	1.2
PIB réel par habitant	-0.4	-2.6	-15.5	-11.0	-5.0	4.7	3.2	-9.3	1.7
Population	2.8	2.7	2.8	2.8	2.8	2.7	2.6	2.6	2.6
ZONE FRANC									
PIB réel	2.0	2.2	0.9	4.8	4.5	4.9	4.1	1.9	1.8
PIB réel par habitant	-0.5	-1.3	-13.8	-5.7	-1.1	4.7	-0.1	-5.3	-0.5
Population	2.9	2.7	2.8	2.8	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7

Source : Selected Statistics, BAD, Rapport 2002.

Cette évolution n'est cependant pas uniforme pour les deux unions économiques et monétaires de la Zone Franc en Afrique, en l'occurrence l'UEMOA et la CEMAC. Toutefois, si la croissance est positive tout au long de la période 1994-2000, elle tend cependant vers une décélération de son rythme qui amène à se demander si les effets de la dévaluation ne sont pas en train de s'épuiser.

Par ailleurs, le PIB par tête a connu une croissance relativement faible de 0.9% en moyenne par an sur la période 1994-2000, tandis qu'il a baissé en moyenne de 0.8% entre 1980 et 1993.

La croissance du PIB par tête est rendue plus difficile, en partie, par la croissance plus rapide de la population. En effet, à part la période 1985-1988 et l'année 1997, le taux de croissance démographique qui est en moyenne de 2.8% par an a toujours évolué au dessus du taux de croissance du PIB par tête qui a connu une baisse en moyenne de -0.3% par an sur la même période 1980-2000 (cf. Tableau 4).

L'évolution positive de la croissance du PIB réel s'accompagne aussi, tout au long de la période d'**une décélération de l'inflation**. Certes, celle-ci s'accroît pendant les deux premières années qui suivent la dévaluation du franc CFA de 1994. La fourchette de croissance de l'indice des prix varie entre 42.6% en République démocratique du Congo et 23.2% au Mali en 1994-1995, comparé à 0.9% entre 1986 et 1993, pour les treize (13) pays de la zone qui auront connu au cours de ces deux années post dévaluation une hausse des prix à deux chiffres à laquelle ils ne sont guère accoutumés. Mais une nette décélération s'opère à partir de la fin 1995 et se poursuit après 1997 ; pour l'ensemble de la zone, on passe d'un taux d'inflation de 33.3% en 1994 à 4.8% en 1996, 4.2% en 1997, -0.4% en 1999 et 1.7% en 2000 (cf. *Tableau 5*).

Tableau 5 : Evolution des taux d'inflation dans la Zone Franc : 1980-2000.

	Moyenne 1980-93	Moyenne 94-2000	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
	(en pourcentage annuel)								
UEMOA	3.4	8.1	31.5	12.0	3.9	4.0	3.7	-0.37	1.6
CEMAC	4.4	9.1	35.7	11.3	6.1	4.4	4.7	-0.4	2.0
ZONE FRANC	3.9	8.5	33.3	11.7	4.8	4.2	4.2	-0.38	1.7

Source : Selected Statistics, BAD, Rapport 2002.

Une évolution positive s'observe au niveau des finances publiques, où l'on note un redressement net caractérisé par une forte réduction des déficits. Ainsi, le déficit budgétaire rapporté au PIB a connu des améliorations notables au cours de la période 1994-2000. Il a été de -3.2% du PIB en moyenne par an sur la période 1994-2000, contre -5.4% du PIB en moyenne par an entre 1980 et 1993.

Le progrès est encore plus spectaculaire dans la sous-région UEMOA, surtout entre 1996 et 1999, même si la zone CEMAC enregistre un excédent en 2000, pour la première fois entre 1984 et 2000. (cf. *Tableau 6*).

Tableau 6 : Evolution des soldes budgétaires en pourcentage du PIB dans la Zone Franc : 1980-2000.

	Moyenne 1980-93	Moyenne 94-2000	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
	(Variations en pourcentage annuel)								
UEMOA	-7.1	-3.2	-7.4	-8.3	-1.3	-1.7	-2.0	-2.5	-3.1
CEMAC	-3.2	-3.1	-7.2	-3.6	-3.0	-2.8	-7.6	-2.9	1.0
ZONE FRANC	-5.4	-3.2	-7.3	-6.3	-2.0	-2.2	-4.3	-2.7	-1.4

Source : Selected Statistics, BAD, Rapport 2002.

Toutefois, l'analyse de la structure des budgets des Etats montre qu'au delà de l'amélioration globale observée, significative d'un effort certain de maîtrise de la dépense publique, l'équilibre des finances publiques de la plupart des pays tant en UEMOA qu'en CEMAC repose encore sur des financements extérieurs sous forme de dons, de prêts bonifiés ou de financements exceptionnels, en particulier sous forme d'allégement de dette. Ceux-ci expliquent pour une large part la réduction du déficit budgétaire global base engagement en CEMAC en 1996 par rapport à 1995 du fait d'une stabilisation des intérêts sur dette extérieure. Les arriérés de paiement ont d'ailleurs considérablement diminué dans l'UEMOA, passant de 369 milliards en 1993 à -689 milliards en 1994, -182 milliards en 1996 et -239 milliards en 1997. Dans la CEMAC, ces arriérés sont passés de 582 milliards en 1993 à -1780 milliards en 1994, -939 milliards en 1996 et -375 milliards en 1997¹⁹.

Cependant, si les agrégats macro-économiques permettent de conclure à un bilan globalement positif, une analyse plus fine de divers autres indicateurs significatifs conduit à une conclusion plus nuancée et à s'interroger sur la relation causale entre la dévaluation du franc CFA de 1994 et l'évolution positive observée. Ceci d'autant plus que les moteurs de la croissance révèlent la persistance de la fragilité des économies et leur vulnérabilité en cas de nouveau retournement de tendance des marchés des matières premières.

¹⁹ Ministère français de l'Economie et des Finances; Evolution à 2 ans des pays de la Zone Franc dans le nouvel environnement mondial né de la crise asiatique, mars 1998.

I-2.2- Les indicateurs moins performants.

L'analyse des performances économiques des pays membres de la Zone Franc, depuis la dévaluation, ne peut se limiter à l'observation de l'évolution apparente des agrégats macro-économiques et doit être complétée par une analyse d'indicateurs pouvant permettre de cerner les changements apparus dans ces économies, mais aussi les variables ayant pesé de manière significative dans l'évolution positive observée.

Il faut à cet effet prendre en compte, d'une part, le contexte économique mondial dans lequel s'est déroulée la dévaluation et, d'autre part, les moteurs de la croissance pour cerner le degré d'autonomie acquis par les économies de la zone et l'ampleur des marges de manœuvre acquises à la suite de la dévaluation.

Lorsqu'on fait un rapprochement entre la dévaluation et le contexte qui a prévalu tout au long de la période, on observe que ce changement de parité intervient dans un contexte de reprise générale de l'économie mondiale et de hausse des cours des principaux produits d'exportations des pays membres; qu'il s'agisse du pétrole, du cacao, du café ou du coton. Les pays producteurs bénéficient par ailleurs, pour la plupart, de conditions climatiques favorables. La bonne tenue de la demande mondiale, alliée à des cours internationaux élevés, favorise ainsi une croissance vive des productions de rente et des produits forestiers. Le coton, dont la production augmente considérablement dans tous les pays membres producteurs de la zone, peut à ce niveau être considéré comme le produit symbole de cette conjoncture favorable entre la reprise de l'économie mondiale et la remontée spectaculaire des cours, dont la dévaluation constitue ainsi le facteur amplificateur pour les pays de la zone.

Ainsi, les indicateurs moins performants, à l'issue de l'ajustement de la parité de 1994, concernent alors essentiellement les soldes extérieurs, l'épargne et l'investissement, l'endettement mais également les actifs étrangers nets de la BCEAO et de la BEAC.

La croissance de l'économie s'accompagne aussi **d'un redressement des comptes extérieurs** qui traduit un desserrement de la contrainte extérieure. On observe, en effet, au cours de la période 1994-2000 l'apparition puis le maintien d'un excédent commercial qui permet la réduction du déficit de la balance courante (*cf. Tableau 7*).

Tableau 7 : Evolution des balances commerciales de la CEMAC et de l'UEMOA (1980 -2000).

	Moyenne 1980-93	Moyenne 94-2000	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
UEMOA									
Export. en milliards de FCFA	4901.6	6901.4	5218.3	6563.2	7370.1	7264.6	7626.6	7316.1	4970.4
En % de variation	3.8	5.7	1.8	20.3	8.5	-2.0	10.2	-4.5	--
Import. en milliards de FCFA	4081.8	5061.8	3670.1	5094.1	5260.4	5219.5	5707.0	5226.8	3560.1
En % de variation	3.1	3.6	-15.2	30.0	-3.9	-1.6	12.1	0.2	--
Solde comm. en milliards de FCFA	819.8	1839.5	1548.1	1466.1	2109.8	2045.1	1919.6	2086.3	1410.3
En % de variation	9.04	7.10	-24.59	27.87	84.50	-11.46	107.50	13.28	-179.07
Bal. courante en milliards de FCFA	-1717	-1184.6	-519.9	-1594.3	-1147.3	-1111.8	-1350.3	-1333.4	-570.4
En % de variation	-40	21.2	-57.8	148.8	-15.1	31.8	20.8	-0.6	--
CEMAC									
Export. en milliards de FCFA	4974.8	5876.7	5059.5	6052.7	6843.5	6852.5	5295.5	4430	5786.1
En % de variation	3.6	0.3	-3.4	31.7	4.7	3.8	-12.4	-22.4	--
Import. en milliards de FCFA	2961.8	333.3	2784.3	3096.1	3868.9	3473.5	3619.1	3324.7	2617.4
En % de variation	2.6	4.8	0	18.5	16.5	-2.2	2.4	-6.3	--
Solde comm. en milliards de FCFA	2313.0	2543.8	2275.2	2956.4	2974.6	3379.1	1676.3	1105.3	3168.7
En % de variation	11.71	314.09	-22.52	-39.09	-6.64	1571.75	88.9	-79.86	349.47
Bal. courante en milliards de FCFA	-867.8	486.3	-594.5	1071.4	1479.5	398.9	-270.3	573.2	-335.4
En % de variation	-6	-62.3	-166.8	-25.8	-59.8	-32.3	11.1	-100.3	--
ZONE FRANC									
Export. en milliards de FCFA	9876	12778	10278	12616	14214	14117	12922	12043	10756
En % de variation	3.7	3.5	-0.4	25.1	6.9	0.4	0.8	-11.9	--
Import. en milliards de FCFA	7044	8395	6454	8193	9129	8693	9326	8852	6177
En % de variation	2.9	4.1	-8.8	25.2	4.6	-1.9	8.1	-2.6	--
Solde comm. en milliards de FCFA	2832.8	4382.9	3823.4	4422.6	5084.4	5424.2	3595.9	3191.5	4579.0
En % de variation	10.16	135.01	-23.73	-0.03	46.53	648.21	99.75	-25.53	41.15
Bal. courante en milliards de FCFA	-2584.8	-698.4	-1114.4	-522.9	332.21	-712.8	-1620.6	-760.2	-905.8
En % de variation	-25.9	-13.6	-103.7	76.6	-33.7	5.1	16.8	-42.1	--

Source: Selected Statistics, BAD, Rapport 2002.

En effet, si pour l'ensemble de la zone CFA, le déficit courant a baissé en moyenne de 13.6% par an au cours de la période 1994-2000 (25.9% entre 1980 et 1993). Cependant, les huit pays de l'UEMOA ont enregistré à cet égard une évolution nettement plus défavorable : le déficit courant a baissé en

moyenne de -40% par an entre 1980 et 1993, tandis qu'il va augmenter à nouveau de 21.2% en moyenne par an entre 1994 et 2000. En effet, le solde courant est passé de -1717.01 millions de dollars en moyenne par an entre 1980-1993 à -1184.59 millions de dollars en moyenne par an entre 1994 et 2000. La zone CEMAC a été plus performante avec un déficit courant de l'ordre de -867.81 millions de dollars en moyenne par an entre 1980 et 1993, alors que la période 1994-2000 est marquée par un excédent moyen annuel de l'ordre de 486.25 millions de dollars.

Le solde commercial dans l'ensemble de la Zone Franc est passé de 3097.44 millions de dollars en 1993 à 3823.44 millions de dollars en 1994, 4422.55 millions de dollars en 1995 et 4579.02 millions de dollars en 2000, soit une croissance de l'excédent commercial de l'ordre 135.01% en moyenne par an sur la période 1994-2000.

Le déficit des paiements courants passe quant à lui de -2833.12 millions de dollars en 1993 à -1114.44 millions de dollars en 1994, -522.9 millions de dollars en 1995 pour aboutir à un excédent de +332.21 millions de dollars en 1996. Il semble s'être produit ici une sorte d'effet "courbe en J" entre 1993 et 1996, caractéristique habituelle d'une dévaluation, même si le solde courant redevient déficitaire à partir de 1997. L'amélioration différenciée des comptes extérieurs entre les deux sous régions (UEMOA et CEMAC) reflète les différences de comportement des exportations et des importations, tant dans leur variation que dans leur structure.

Dans la CEMAC, on observe une nette progression des exportations en valeur liée à l'accroissement des exportations de pétrole qui bénéficient des effets de la hausse du dollar et d'une relative bonne tenue des cours.

Dans l'UEMOA, l'excédent trouve son origine dans le ralentissement du rythme de croissance des importations qui passe de 30% en 1995 à -3.9% en 1996 et -1.6% en 1997, même si elles ont repris une tendance croissante à partir de 1998 ; alors que les exportations tendent aussi à ralentir passant

d'un taux de 20.3% en 1995 à 8.5% en 1996 et -2% en 1997, même si elles ont augmenté de 10.2% en 1998 avant de retrouver une tendance à la baisse l'année suivante.

Le Tableau 8 montre **une stabilité au niveau de l'ensemble des pays de la zone du taux d'épargne moyen autour de 17.38% du PIB et du taux d'investissement moyen autour de 19%** au cours de la période 1980-2000, ce qui constitue une préoccupation majeure. Les deux sous régions de la Zone Franc sont ainsi caractérisées par ce profil général de l'épargne et de l'investissement domestiques. Cependant, même s'il est vrai qu'en Afrique de l'Ouest le taux de l'épargne domestique a considérablement augmenté entre 1980-1993 et 1994-2000 passant de 9.64% en moyenne à 13.4% en moyenne et que le taux d'investissement domestique a connu lui aussi une amélioration en passant de 15.25% en moyenne à 16.02% en moyenne par an entre les deux sous périodes, il reste que l'évolution de ces deux déterminants clés de la croissance et du désendettement extérieur contraste avec les promesses véhiculées par l'ouverture, l'ajustement structurel, la libéralisation des échanges, les réformes de structures et la globalisation des marchés. En zone CEMAC, le taux d'épargne est passé de 25.6% en moyenne par an durant la sous période 1980-1993 à 27.82% en moyenne par an durant la sous période 1993-2000, tandis que le taux d'investissement est passé de 23.37% à 20.15% en moyenne respectivement.

Depuis la dévaluation de 1994, **le poids de la dette publique extérieure des pays africains de la Zone Franc s'est également alourdi**. En effet, le ratio de la dette publique extérieure par rapport au PIB est passé dans la Zone Franc de 60.4% à 86.6% en moyenne annuelle entre 1980-1993 et 1994-2000 soit, 1.7 fois plus (*cf. Tableau 9*).

Tableau 8 : Evolution de l'épargne et de l'investissement de la CEMAC et de l'UEMOA (1980 -2000).

	Moyenne 1980-93	Moyenne 94-2000	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
	(En % du PIB)								
UEMOA									
Investissement	15.25	16.2	13.3	16.7	18.0	16.7	17.6	16.3	13.5
Epargne	9.64	13.4	11.47	12.66	14.90	13.98	14.87	13.66	10.31
CEMAC									
Investissement	23.37	20.15	19.7	19.2	18.8	21.3	23.3	19.7	19.0
Epargne	25.6	27.82	22.22	27.79	28.88	29.39	20.90	25.54	34.41
ZONE FRANC									
Investissement	16.02	20.15	16.0	17.8	18.3	18.6	19.9	17.7	16.7
Epargne	16.63	19.27	16.07	19.03	20.81	20.41	17.31	18.36	19.72

Source: Selected Statistics, BAD, Rapport 2002.

Cependant, l'évolution croissante de la dette au cours des années post dévaluation a été accompagnée d'une compression, légère mais continue, des charges financières de la dette, en pourcentage des recettes d'exportation et en pourcentage des recettes gouvernementales. Mais, en dépit de ces allègements, la dette extérieure s'est régulièrement accrue tout au long de la période pour l'ensemble des pays membres. La dévaluation a d'ailleurs eu pour effet mécanique d'alourdir aussi bien le stock de la dette que le service de la dette. Les estimations faites à la suite de la dévaluation montraient que sans rééchelonnement, le service de la dette dépasserait 80% des revenus du gouvernement dans six pays de la zone pour atteindre dans certains cas, tels que le Congo ou le Niger, plus de 100%.

La dette extérieure constitue ainsi un facteur déterminant de la contrainte extérieure, expliquant en partie l'incapacité des Etats à dégager un volume suffisant de ressources pour financer ou soutenir l'investissement d'équipement, d'infrastructures, ou productif.

Tableau 9 : Evolution de la dette (en pourcentage du PIB) dans l'UEMOA et la CEMAC (1980-2000).

	Moyenne 1980-93	Moyenne 94-2000	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
UEMOA	72.1	80.9	95.65	95.16	87.46	78.52	77.75	75.20	56.61
CEMAC	48.5	95.0	101.49	106.18	97.81	89.90	93.34	90.86	85.21
ZONE FRANC	60.4	86.6	98.15	99.79	91.83	83.27	84.05	81.40	67.78

Source: Selected Statistics, BAD, Rapport 2002.

Les variations des avoirs extérieurs nets de la BCEAO et de la BEAC sont très modestes. En effet, celles-ci constituent un bon indicateur de l'évolution de la position extérieure nette des économies africaines concernées. Au cours de la période 1994-1996, le avoirs extérieurs nets ont représenté en moyenne 2 % du PIB contre -4.7% entre 1986 et 1996. Le rééchelonnement est net mais l'amélioration est modeste (cf. *Tableau 10*).

Tableau 10 : Variations des avoirs extérieurs nets de la BCEAO et de la BEAC : 1986-1996.

	Moyenne 1986-93	Moyenne 94-1996	1994	1995	1996
ZONE FRANC	-4.7	2.0	1.0	1.9	3.0

Source : Selected Statistics, BAD, Rapport 2002.

Toutefois, si l'analyse des agrégats révèle un renversement positif de tendance par rapport à la situation qui prévalait avant la dévaluation, un examen plus fin des moteurs de la croissance donne une vue plus contrastée et conduit à nuancer fortement cette appréciation positive que l'on peut avoir.

I-2.3- La contribution des divers secteurs d'activité à la croissance économique (ou moteurs de la croissance) dans les unions africaines de la Zone Franc

La croissance économique dans sa globalité ainsi que le redressement des comptes extérieurs ne peuvent être imputés uniquement à la dévaluation, même si l'on ne peut nier qu'elle ait amplifié les effets bénéfiques de l'évolution positive des cours et de l'accroissement des volumes. On peut d'autant moins

le soutenir que les hausses des prix aux producteurs n'ont souvent été que des répercussions mécaniques des effets de la dévaluation, sans amélioration considérable du pouvoir d'achat des producteurs de nature à stimuler significativement la production.

Ainsi, la décomposition de la croissance conduit tout autant à la nuance. Celle-ci permet de mettre en évidence les principaux moteurs de la croissance, qui peuvent être saisis à partir de la contribution des différents secteurs d'activités à la croissance et à la manière dont certaines améliorations, telles celles relatives aux finances publiques, sont obtenues.

On constate alors que, d'une part, le secteur primaire en général, les produits de rente en particulier, constituent la principale source de la croissance, et que, d'autre part, le secteur industriel ne modifie pas significativement sa contribution; ce que révèle d'ailleurs l'évolution du taux d'investissement ou la structure des exportations fortement concentrées sur les produits de rente.

La part de la consommation notamment privée tend à se réduire (*cf. Tableau 11*) du fait de la baisse drastique des revenus urbains non compensée par un accroissement plus important de la consommation des ménages ruraux. On observe alors que la croissance sera affectée négativement par le rééquilibrage qui s'opère dans la structure des revenus et qui conduit à une détérioration nette des revenus urbains, sans que la hausse observée des revenus des producteurs ruraux compense totalement cette baisse.

Ainsi, dans l'UEMOA, et pour ne prendre que l'année 1997, c'est la consommation des ménages qui tire la croissance dont on voit cependant le rythme se ralentir, mais c'est précisément l'année où, dans la sous-région, la croissance du revenu urbain redevient supérieur à celle du revenu rural, du fait que les augmentations des prix aux producteurs liées à la croissance n'interviennent qu'avec retard, au début de la campagne suivante.

Par ailleurs, la contribution de l'investissement à la croissance économique reste faible. Pour la sous-région UEMOA, cette contribution est passé de 3% en 1995 à 0.7% en 1996 et 1.6% en 1997, pendant que la demande intérieure contribue à hauteur de 8.4% en 1995, 4.3% en 1996 et 4.8% en 1997.

En CEMAC, l'investissement contribue pour -0.7% en 1995, 4.3% en 1996 et -1.1% en 1997, alors que la contribution de la demande intérieure à la croissance était de 3.7% en 1995, 7.3% en 1996 et 0.7% en 1997.

Tableau 11 : Contribution à la croissance économique (en % de variation), 1995-1997.

	UEMOA			CEMAC		
	1995	1996	1997	1995	1996	1997
Demande intérieure	8.4	4.3	4.8	3.7	7.3	0.7
* Consommation	5.4	3.5	3.3	4.4	3.0	1.8
- Privée	5.0	3.3	2.7	4.7	2.5	1.3
- Publique	0.4	0.2	0.6	-0.3	0.5	0.5
* Investissement	3.0	0.7	1.6	-0.7	4.3	-1.1
- Privé	1.6	0.5	1.0	-0.6	3.6	-1.1
- Public	1.4	0.2	0.5	-0.1	0.7	0.0
Solde extérieur	-2.8	1.0	-0.1	0.6	-3.5	3.0
Croissance du PIB	5.6	5.3	4.7	4.3	3.9	3.7

Source: Etude du Ministère Français de la coopération relative aux perspectives de la Zone Franc eu égard à la crise Asiatique, Nov. 1998.

Les exportations jouent un rôle décisif dans la croissance en CEMAC, en particulier les exportations primaires pétrolières. La croissance reste en outre particulièrement tributaire des variations climatiques qui affectent la production intérieure. C'est le cas particulièrement en UEMOA où, la production vivrière se trouve affectée, surtout en Côte d'Ivoire et au Sénégal. En Côte d'Ivoire, la croissance tirée par les exportations notamment de cacao en 1995 et 1996, est ralentie en 1997 par la baisse de la production vivrière de l'ordre de -20 à -30% et qui affecte en particulier le riz. Cependant, la crise politique que connaît ce pays risque d'affecter davantage les secteurs de la croissance au point de compromettre les prévisions des années à venir. Au Sénégal, la baisse de la production vivrière est particulièrement ressentie en 1996 et 1997 et se conjugue avec le ralentissement de la croissance des

exportations des produits de la pêche et la baisse de celle du phosphate et d'arachide.

Néanmoins, les pays de la zone bénéficient de gains substantiels de compétitivité, grâce à une évolution favorable du taux de change effectif réel (cf. *Tableau 3*). Certes on observe une appréciation en 1995, du fait de la persistance des tensions inflationnistes et de la faiblesse du dollar qui se déprécie de 8.34%, en terme nominal, par rapport au franc français, mais la décélération des prix et la stabilité du dollar en 1996 ou son appréciation en 1997, permettent de maintenir les gains de compétitivité. L'ampleur des gains de compétitivité est tout à fait significative du rôle déterminant joué par le secteur primaire dans le renversement de tendance observé dans l'évolution des économies des Etats membres. Cette évolution contraste avec la relative atonie des activités industrielles, malgré la nette reprise des activités dans le secteur des hydrocarbures et dans la branche textile dans l'ensemble de la zone et particulièrement en Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Niger.

Les gains de compétitivité expliquent donc le rôle moteur joué par le secteur primaire dans le dynamisme de l'activité et la reprise de la croissance, la dévaluation amplifiant, ainsi que nous l'avons déjà noté plus haut, l'évolution favorable des cours. Les cultures d'exportation telles que le coton dont la production connaît un véritable boom et, dans une moindre mesure, le cacao et le café jouent ainsi un rôle déterminant, d'autant que des réformes sont entreprises pour rationaliser les circuits de commercialisation et assurer une rentabilité soutenue de diverses filières. Ceci est particulièrement remarquable en UEMOA, mais la CEMAC n'est pas en reste car bénéficiant par ailleurs de l'essor des exportations pétrolières qu'affecte positivement la tendance à l'appréciation du dollar. Celle-ci compense ainsi depuis 1997 la baisse des cours. Durant cette période, toutes les filières agricoles sont redevenues rentables.

Cependant, si le secteur primaire constitue le principal moteur de la croissance, il n'en va pas de même de l'industrie qui, malgré la reprise,

n'exerce pas un attrait suffisant pour les investissements dont nous avons déjà souligné la faiblesse, exception faite des divers investissements réalisés dans le secteur des hydrocarbures. Certains pays de la zone, à l'instar de la Côte d'Ivoire, connaissent, certes, une reprise relativement forte de l'activité industrielle, mais l'impact global de cette activité sur la croissance reste limité alors qu'on aurait pu s'attendre à un effet de substitution stimulant la production manufacturière locale, du fait du renchérissement des produits concurrents extérieurs. On aurait pu aussi s'attendre à une capitalisation des gains de compétitivité à l'égard de certains pays voisins tels que le Nigeria. Mais on observe que ni ces gains de compétitivité, ni la pression de la demande intérieure n'ont suffi à susciter une réelle diversification de la production manufacturière, ni une extension notable des activités existantes de transformation.

De ce fait, malgré la relative progression de la formation brute du capital fixe et du taux d'investissement (*cf. Tableau 12*), celle-ci reste insuffisante pour pouvoir impulser un véritable décollage de la zone.

Tableau 12 : Comptes nationaux (en milliards de francs courants) ; 1994-1997.

	UEMOA				CEMAC			
	1994	1995	1996	1997 ¹	1994	1995	1996	1997 ²
RESSOURCES	14302.3	16771.2	18232.7	19853.6	10810.5	11965.0	13823.4	14900.2
EMPLOIS	14302.3	16771.3	18232.7	19853.6	10810.5	11965.0	13823.4	14900.2
Consommation Finale	9220.9	10739.1	11592.3	12418.4	5940.6	6689.9	7459.4	7923.8
Publique	1477.6	1511.0	1580.6	1626.8	810.8	826.4	882.2	1058.6
Privée	7743.3	9228.1	10011.7	10791.6	5129.8	5863.5	6577.2	6865.2
Formation brute Du capital fixe ³	1613.1	2099.5	2281.5	2666.5	1823.7	1790.3	2384.1	2241.0
Épargne intérieure Brute	1276.7	1524.9	1993.3	2395.0	2027.1	2395.6	2773.6	3230.7
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-336.4	-574.6	-288.2	-271.5	203.4	605.4	389.4	989.7

1. Estimations.

2. Estimations.

3. Y compris variation de stocks.

Source: BCEAO, BEAC, FMI, Rapport annuel Zone Franc 1997.

Au demeurant, la prise en compte de tous ces indicateurs conduit, d'une part, à la conclusion que l'amélioration observée ne peut être imputable uniquement à la dévaluation qui a eu, il faut le reconnaître, une part d'impact

positif, et d'autre part, à mettre en évidence des indicateurs moins performants qui sont synonyme de fragilité accompagnant cette évolution. La question est alors de savoir quelle a été la capacité des Etats à relever les défis du développement économique et social.

I-2.4- La dévaluation et la capacité des économies africaines de la Zone Franc à relever les défis du développement.

La dévaluation du franc CFA de 1994 avait pour objectif de redonner aux économies de la Zone Franc une certaine compétitivité et leur permettre de retrouver la croissance économique. Elle est, on l'a déjà dit, un complément du processus d'ajustement interne des économies et devait leur permettre d'acquérir une capacité forte à soutenir une croissance durable et amorcer un véritable processus de développement. De ce fait, le rétablissement de l'équilibre extérieur devait s'accompagner d'effets restructurants tant dans la répartition du surplus économique que dans l'allocation des facteurs et le rôle respectif des acteurs de l'économie notamment l'Etat et les agents privés en général, les entreprises en particulier.

Qu'en est-il de tout cela ? En d'autres termes, la dévaluation a-t-elle opéré un ajustement sur l'absorption interne par une modification de la répartition et donc de la structure des revenus, d'une part, et quelle a été la nature des mutations structurelles imprimées aux économies, d'autre part?

I-2.4-1. Les changements dans les conditions de vie et l'absorption interne.

Ces changements concernent essentiellement la distribution des revenus et l'accès à l'éducation et aux soins de santé des populations.

En effet, la dévaluation devrait permettre d'induire une substitution entre la production intérieure et la production extérieure, au détriment de cette dernière, d'une part, mais aussi d'opérer ensuite une modification de la structure de répartition des revenus au bénéfice des producteurs, et au détriment des couches de populations les plus favorisées, en l'occurrence la population urbaine, d'autre part. Cette modification de la répartition devrait

d'ailleurs accélérer l'ajustement de l'absorption intérieure et amplifier l'effet de substitution souhaitée.

I-2.4-1.1. L'évolution de la distribution des revenus.

Les tableaux 13 et 14 montrent qu'une modification s'est effectivement opérée dans la distribution des revenus, dans le sens surtout d'une forte réduction de ceux des populations urbaines. Spécifiquement, les fortes réductions des salaires nominaux et/ou la perte nette de pouvoir d'achat des revenus salariaux des agents de l'Etat caractérisent cette modification. Les illustrations qui portent sur les économies camerounaise et ivoirienne tiennent au fait que les pays considérés constituent les principaux poids économiques des sous régions CEMAC et UEMOA, respectivement.

La masse salariale a fortement diminué dans la dépense publique totale et cela dans tous les pays. Dans l'UEMOA, elle passe ainsi de 43% en 1993 à 32% des dépenses primaires totales en 1997. Dans la CEMAC, elle est passée de 50% en 1993 à 37% en 1997 des dépenses primaires totales (cf. tableau 9).

Tableau 13 : Poids et recomposition de la dépense publique primaire (1993-1997).

	UEMOA					CEMAC				
En pourcentage (%) du PIB	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Dépenses primaires totales/PIB	19.8	19.9	19.4	19.0	19.0	19.7	15.6	13.6	13.7	13.9
Côte d'Ivoire Ou Cameroun	21.3	20.6	20.6	20.7	20.1	15.2	9.4	8.1	9.2	9.6
En pourcentage (%) des dépenses primaires totales										
Dépenses primaires Totales	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Côte d'Ivoire Ou Cameroun	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Masse Salariale	43	36	33	33	32	50	42	43	38	37
Côte d'Ivoire Ou Cameroun	50	40	35	37	36	55	48	49	40	43
Autres dépenses Courantes primaires	33	34	32	32	36	32	33	32	34	37
Côte d'Ivoire Ou Cameroun	36	36	36	35	36	37	41	43	45	41
Investissement Total	24	31	35	35	36	17	24	25	28	26
Côte d'Ivoire Ou Cameroun	15	24	29	29	29	9	11	7	15	17

Source: Ministère Français de la coopération, 1998.

Tableau 14 : Evolution des dépenses publiques (en pourcentage) : 1993-1997.

	UEMOA					CEMAC				
	1993	1994	1995	1996	1997	1993	1994	1995	1996	1997
Masse salariale/recettes budgétaires (hors dons)	57.6	44.4	36.7	34.0	34.3	61.9	43.8	32.1	29.3	27.3
Côte d'Ivoire Ou Cameroun	60.7	38.7	31.4	31.0	31.3	69.8	46.4	31.2	28.7	30.2
Croissance de la masse salariale en pouvoir d'achat		-14.4	-4.5	0.4	3.5		-32.7	-11.4	-3.5	-2.6
Côte d'Ivoire Ou Cameroun		-16.7	-7.4	7.9	0.8		-45.7	-10.8	-2.7	18.0
Dépenses primaires de base/PIB*	6.2	15.1	14.7	14.3	14.4	17.8	13.3	11.6	11.7	12.0
Côte d'Ivoire Ou Cameroun	19.7	18.1	18.0	17.9	17.9	14.2	8.7	7.7	8.6	9.0

Source: Etude du Ministère Français de la coopération relative aux perspectives de la zone franc eu égard à la crise Asiatique, Nov. 1998.

* Il s'agit des dépenses totales hors dépenses d'investissement financé sur apports extérieurs et règlement des intérêts.

Cependant, cette réduction de la part des salaires s'accompagne d'une forte réduction du pouvoir d'achat sous l'effet conjugué des réductions nominales, de l'inflation et de la dévaluation. La perte de pouvoir d'achat est quand même considérable allant en moyenne de 35% à 60% surtout au Cameroun.

Toute chose égale par ailleurs, cette recombinaison de la masse salariale publique a contribué à réduire le coût de la main-d'œuvre en devises et de ce fait a pesé lourd dans la politique salariale des autres secteurs.

Les producteurs ont quant à eux vu leurs revenus évoluer positivement. Mais cette évolution s'est traduite dans la plupart des cas par des hausses mécaniques des prix en valeur nominale, à concurrence de la valeur de la dévaluation. Cet effet mécanique n'a pas été suffisant pour compenser la baisse de pouvoir d'achat subie par les populations rurales du fait de l'inflation.

D'une manière générale, la dévaluation a provoqué ou amplifié la détérioration des conditions de vie de l'ensemble de la population, qu'elle soit urbaine ou rurale.

La réduction des revenus de la population urbaine a souvent donné satisfaction, surtout du côté des bailleurs de fonds comme si elle impliquait nécessairement un transfert vers les populations rurales. Cela laisse planer des doutes dans la mesure où la réduction des revenus urbains et la perte de pouvoir d'achat se traduisent en fait par un appauvrissement plus étendu, avec des conditions de vie plus difficiles, qui ne peut être aisément traduit au niveau des comptes nationaux et des agrégats économiques.

I-2.4-1.2. L'accès à l'éducation et aux soins de santé.

Les prix des deux composantes essentielles de l'éducation et de la santé, que sont le livre et le médicament, ont connu de fortes hausses que n'ont pu compenser les mesures de soutien prises par la France dans le cas du livre et la politique d'utilisation du générique dont les résultats sont jusqu'à présent insignifiants.

La hausse des prix des médicaments a été évaluée par l'OMS à 70-80%. Ceci contredit, à cet effet, les propos de GOREUX (1995) dans son bilan de la dévaluation affirmant que la dévaluation avait réduit les coûts de l'enseignement primaire et les soins de santé²⁰.

Les difficultés de plus en plus fortes pour la majeure partie de la population à accéder à l'éducation et aux services de santé expliquent ainsi la détérioration des conditions de vie. L'accélération de cette détérioration est d'ailleurs traduite par le développement du secteur informel.

En effet, hormis les capacités d'accueil limitées, les budgets des Etats ne permettent ni le financement des investissements liés à l'éducation et aux soins de santé, ni la maintenance des infrastructures et équipements existants. D'ailleurs, la qualité des services s'est considérablement détériorée du fait de la faible incitation des enseignants frappés de plein fouet par la perte de pouvoir d'achat et la dégradation de leur condition de travail

²⁰ GOREUX L. M. : "La dévaluation du franc CFA, un premier bilan en décembre 1995". Banque Mondiale, Décembre 1995, p. 94 et suivants.

symbolisé en particulier par les effectifs pléthoriques et la pénurie de maîtres observés dans la plupart des pays.

Malgré les nombreuses campagnes d'alphabétisation engagées dans pratiquement tous les pays, on observe dans certains cas des phénomènes de déscolarisation qui traduisent les difficultés des conditions de vie auxquelles les populations sont confrontées.

I-2.4-1.3. L'absorption interne.

La reprise observée ne semble pas jusqu'à présent avoir des répercussions significatives sur les conditions de vie. Les bénéfices de la croissance sont dans la plupart des cas absorbés par le service de la dette qui constitue la préoccupation majeure des bailleurs de fonds et des gouvernements. On observe ainsi des substitutions dans la structure de consommation, avec une tendance forte à la consommation des produits intérieurs, en particulier dans l'alimentation, mais la production vivrière qui a augmenté un peu partout se heurte à de difficiles problèmes de transfert et d'organisation des circuits de distribution, en même temps qu'elle reste soumise aux aléas climatiques.

La réduction du pouvoir d'achat a d'ailleurs été telle, dans certains pays, que l'insuffisance de la demande intérieure constitue aujourd'hui un des problèmes majeurs auxquels sont confrontés les entreprises et qui freine la reprise de l'investissement.

Chez les producteurs, les hausses mécaniques des prix en valeur nominale précédemment évoquées ont certes compensé la perte de pouvoir d'achat par de l'autoconsommation, mais cette substitution traduit souvent une tendance à l'appauvrissement de la même nature que «l'effet Veblen» où le pauvre consacre une part plus importante de son revenu aux biens inférieurs.

Toutefois, les changements dans les conditions de vie et l'absorption interne ainsi enregistrés amènent à s'interroger sur les capacités des

économies de la zone à amorcer un véritable processus de développement et à relever les défis d'une mondialisation où la hiérarchie des économies est déterminée par l'aptitude à maîtriser l'invention et la technologie. L'analyse des mutations structurelles permettra d'y voir plus clair.

I- 2.4- 2. Les mutations structurelles.

Elles se sont manifestées par la prédominance du secteur primaire, la faiblesse du secteur industriel, le faible niveau d'investissement, «l'informatisation» croissante et la tendance vers l'intégration économique.

I-2.4-2.1. La prédominance du secteur primaire

Les développements précédents ont montré que le principal moteur de la croissance dans les pays africains de la Zone Franc à la suite de la dévaluation du franc CFA de 1994 demeure le secteur primaire, composé de cultures de rentes (cacao, coton, café) ou de produits miniers non transformés (pétrole, or, phosphate). C'est l'évolution favorable des cours, amplifiée par la dévaluation et les bonnes conditions climatiques, qui a tiré la croissance. En effet, grâce à la dévaluation, les pays membres de la Zone Franc renforcent leur ancrage dans les produits dont la part relative dans le commerce international devient chaque jour plus faible, et dont la dépendance a été précisément un facteur essentiel qui avait déclenché la crise²¹.

Autrement dit, c'est sur ces filières qu'ont portées les réformes et leur rentabilité a exercé un effet d'entraînement positif sur l'ensemble de l'économie. Il est alors clair que la dévaluation n'a pas induit une diversification significative de l'économie, ni en faveur de la transformation de ces produits pour en accroître la valeur ajoutée, ni en faveur de la production manufacturée dont la part ne s'est accrue ni dans les exportations, ni dans la consommation intérieure.

²¹ BEKOLO-EBE B. "Bilan de la dévaluation du franc CFA". Symposium international sur "l'avenir de la zone franc avec l'avènement de l'euro", CODESRIA, Dakar 6-8 Novembre 1998, p. 14;

Cette situation n'est cependant pas réjouissante, du moins à moyen terme, dans la mesure où il suffirait qu'un nouveau retournement de tendance se produise dans l'évolution des cours, pour que les pays soient à nouveau confrontés à des problèmes graves et que la contrainte extérieure se renforce, comme cela semble se produire depuis 1997.

Cependant, il faut noter que même si le secteur primaire a constitué le principal moteur de la croissance dans la zone à la suite de la dévaluation de 1994, certaines branches industrielles ont quand même bénéficié de la dévaluation.

I-2.4-2.2. La faiblesse du secteur industriel

Les branches industrielles qui ont bénéficié de la dévaluation concernent particulièrement les industries de transformation des produits agricoles exportés (huileries, usines d'égrenages de coton ou de décorticage d'arachide, etc.). Néanmoins, la dévaluation n'a pas eu d'incidence significative se traduisant par exemple par une augmentation des investissements de capacité.

Pour certaines entreprises, telles que celles orientées généralement vers l'approvisionnement du marché intérieur, la dévaluation a constitué une protection par rapport à la concurrence extérieure. Leur potentiel de développement ne s'est pas pour autant modifié et a été même souvent contraint par la réduction et la perte de pouvoir d'achat des consommateurs intérieurs. Cette situation n'est cependant pas identique dans tous les pays. Par exemple, la reprise d'activités dans les branches de l'électricité, du textile et de l'agroalimentaire a permis à la Côte d'Ivoire de connaître une période euphorique alors qu'au Cameroun on observait exceptionnellement une stagnation de cette activité.

Grosso modo, il apparaît clair que le secteur industriel contribue peu à la modification qualitative de la structure des exportations et de ce fait, la compétitivité des économies dans le processus actuel de mondialisation est

alors compromise. De plus, il contribue négativement à la rigidité de la structure des importations du fait de l'importance des importations de consommations intermédiaires et des équipements.

La faiblesse du secteur industriel mérite ainsi d'autant être relevé que la contribution au desserrement de la contrainte extérieure est faible. Par ailleurs, la solution du problème de l'emploi qui constitue ici une caractéristique majeure des économies est rendue difficile par le faible développement du secteur manufacturé.

I-2.4-2.3. Le faible niveau d'investissement.

La faiblesse tant de l'investissement d'infrastructure et d'équipement que de l'investissement productif qui reflète la fragilité caractéristique des économies de la zone soulève des inquiétudes quel que soit le secteur ou la branche d'activité étudié.

Les performances apparemment plus importantes en CEMAC sont essentiellement liées à des investissements pétroliers exceptionnels au Congo²², par exemple. Cependant, le faible niveau de l'investissement en général rend compte du fait que non seulement l'Etat a vu ses moyens se restreindre drastiquement en conséquence des politiques d'assainissement des finances publiques, mais encore que cette évolution à la baisse n'a pu être compensée ni par une reprise des investissements privés intérieurs ni surtout par un afflux des capitaux extérieurs dont on attendait pourtant l'arrivée massive, à la suite du changement de parité.

Les économies africaines de la Zone Franc voient alors leurs contraintes se renforcer du fait notamment de la faiblesse de l'investissement, d'une diversification non significativement amorcée et de la stagnation ou du plafonnement de la production industrielle.

²² Zone franc, Rapport annuel 1998. P. 54 et 56.

Par ailleurs, la dévaluation s'est accompagnée, dans la plupart de ces pays, d'une perte d'efficacité de l'Etat, d'une augmentation de l'inefficacité de bon nombre d'entreprises liée à une démobilisation de son personnel chez qui les réductions de salaires et les pertes de pouvoir d'achat ont développé des comportements opportunistes de type "passager clandestin". Cela traduit ainsi l'amplification des phénomènes de corruption et le développement des prélèvements de type privé, mais aussi l'essor du secteur informel.

I-2.4-2.4. Le développement du secteur informel.

La dévaluation a accru "l'informalisation" de l'économie et le phénomène soulève évidemment des inquiétudes. A cet égard, elle révèle la fragilisation d'un Etat dont le rôle et les activités doivent certainement être redéfinis et redéployés au moment où il est précisément le plus faible et où l'on attend que son pouvoir de coordination rende possible et crédible l'anticipation de l'avenir. Cette "informalisation" pose ainsi le problème de la place que devraient occuper les acteurs privés en général, les entreprises privées en particulier, dont le développement a besoin de règles claires, alors que "l'informalisation" rampante en constitue la négation, et que la faiblesse de l'Etat ne permet pas d'y mettre fin ou de lui marquer des limites.

I-2.4-2.5. La tendance vers l'intégration économique

La dévaluation avait enfin pour finalité de stimuler l'intégration économique. A ce titre, il est intéressant de relever l'effort significatif fait dans la sous-région UEMOA et les avancées que l'intégration a permis d'y réaliser. L'essentiel des institutions ont été ici mises en marche, pour donner corps au processus d'intégration. Il en est ainsi de l'union monétaire avec la réforme de la politique monétaire, la mise en place effective des mécanismes de surveillance des politiques macro-économiques, le fonctionnement effectif de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) de l'UEMOA. La libre circulation des biens et des personnes a connu aussi des avancées significatives.

Dans la sous-région BEAC, la situation est plus mitigée dans la mesure où les institutions sont encore pour l'essentiel à leur phase de démarrage ou même ont du mal à imposer leur autorité. De même la libre circulation des biens et surtout de personnes n'a pas connu pour autant une avancée significative dans la réalité.

Cependant, ce qu'on peut dire à propos de l'intégration économique est que la solidarité des économies africaines de la Zone Franc, dont la dévaluation à taux unique de 50% a été l'une des plus fortes expressions, ne semble pas se manifester dans le cadre de l'intégration économique. En effet, si les structures sont mises en place en terme d'institution dans chaque sous-région, la réalité de l'intégration reste cependant encore bien en deçà des attentes.

En résumé, la situation de la Zone Franc après la dévaluation illustre les ambiguïtés des objectifs de l'ajustement de la parité. On se demande ainsi si ces objectifs étaient de développer le commerce ou simplement d'assurer une transition vers une économie d'auto ajustement.

Toutefois il faut se féliciter de la reprise de la croissance dans la zone après la dévaluation qui en est, au moins partiellement, la cause principale. Mais lorsqu'on analyse les moteurs de la croissance, celle-ci révèle toute la fragilité des économies de la Zone Franc étroitement tributaire des cultures de rente dont nous avons vu qu'elles expliquent, grâce à la remontée des cours, plus de la moitié de la croissance retrouvée. Cela ne met pas les économies africaines de la Zone Franc à l'abri d'une nouvelle crise à l'image de celle connue récemment. La mutation structurelle attendue, en faveur notamment de la production industrielle locale ne s'est pas produite.

En d'autres termes, les gains de compétitivité n'ont pas atteint le secteur industriel, ni modifié conséquemment la structure du commerce extérieur afin de permettre une compensation de la détérioration des conditions de vie des populations. Cette détérioration soulève de inquiétudes

relatives aux possibilités d'une nouvelle dévaluation, aussi bien chez les ménages que les entreprises, du fait des conséquences subies et des perturbations enregistrées ici et là par la conjoncture économique internationale. Ces inquiétudes affectent toujours les autorités de la zone qui, malgré les performances enregistrées, sont conscientes de la fragilité des économies.

En réalité, les finances de la zone ne vont pas très bien, la croissance se ralentit et l'avenir n'est guère franchement rose. La situation dans la seule sous-région UEMOA le confirme : ici, la Côte d'Ivoire qui est censée être la locomotive de l'Union du fait de ses immenses ressources naturelles et de son niveau de développement est paradoxalement en difficulté. N'ayant pas réussi à signer un accord avec le Fonds Monétaire International (FMI), et étant en mal avec l'Union Européenne depuis l'affaire de l'argent détourné de cet organisme, sans compter la crise socio-politique qui persiste, ce pays ne reçoit guère plus de financement des bailleurs de fonds. Il s'y ajoute l'effondrement des cours mondiaux du cacao et du café (les deux principales recettes d'exportation). Le Togo quant à lui fait toujours l'objet de sanctions de la part de l'Union Européenne depuis l'élection présidentielle controversée de 1998 et la plupart des fonctionnaires de ce pays connaissent des retards de paiement de salaire. Les économies de la Guinée Bissau comme du Niger, quant à elles, connaissent beaucoup de difficultés et malgré les avancées de la démocratie dans ces pays, elles vont sans doute prendre du temps pour redémarrer. Le Mali aussi principal producteur de coton risque de payer le plus lourd tribut à la chute des cours du coton. Enfin, au Sénégal, les perturbations et le succès enregistrés dans l'avancée démocratique à la suite des élections présidentielles de 2000, risque de causer des déblocages de l'activité économique.

Au total, presque tous les pays de la zone connaissent, à des degrés divers, des difficultés économiques et financières tandis que la pauvreté, que la croissance qui a suivi la dévaluation n'est jamais parvenue à résorber, avance à grand pas. En d'autres termes, l'amélioration de la situation

économique ne semble pas se répercuter dans le panier de la ménagère ou dans la situation des ménages.

D'après les experts de l'UEMOA, il faudrait un taux de croissance de 7% au moins, pour espérer réduire la pauvreté et améliorer le sort des populations et, pour atteindre ce taux, un taux d'investissement de 25% est nécessaire (pendant que le taux d'investissement moyen est de 17%).

Ainsi, la problématique actuelle de la Zone Franc africaine, que la dévaluation n'est pas parvenue à résoudre de manière convaincante est alors, de quelle manière les unions monétaires africaines de la Zone Franc génèrent les efficiences nécessaires au développement économique ? En d'autres termes, les unions économiques et monétaires africaines de la Zone Franc (UEMOA et CEMAC) présentent-elles des aspects de zone monétaire optimale ? Enfin, comment apprécier la stabilité économique de ces unions en terme de convergence réelle, c'est-à-dire d'intégration ?

La réponse à ces questions sera apportée dans les chapitres suivants de cette étude.

CHAPITRE II - ANALYSE DES CRITERES DE RECONNAISSANCE D'UNE ZONE MONETAIRE OPTIMALE ET LEUR ADAPTABILITE AU CONTEXTE DE LA ZONE FRANC AFRICAINE.

Les études précédentes ont montré que l'expérience vécue des pays africains de la Zone Franc, au regard des exigences du développement et de l'intégration économique en Afrique, laisse des acquis pour fonder l'approfondissement et l'élargissement de la coopération monétaire intra africaine. La théorie des zones monétaires optimales permettra, pour autant, de mieux éclairer le rôle du franc CFA dans la réalisation des options stratégiques d'intégration et de développement du continent africain.

Par ailleurs, il apparaît aussi de l'analyse avantages/coûts de la Zone Franc, ou bien même des comparaisons avec les pays hors Zone Franc, que les unions monétaires africaines de la Zone Franc se présentent comme des catalyseurs de l'intégration car, comme le disent les auteurs à l'image de COBHAM et ROBSON (1996), « la première impulsion vers l'intégration monétaire est de mieux intégrer les économies réelles »²³.

Ainsi, l'argument traditionnellement développé est que l'appartenance à la Zone Franc a été un facteur de meilleures performances appréciées notamment en terme de stabilité macro-économique se manifestant surtout à travers des taux d'inflation faibles, par exemple. A ce titre, l'espace monétaire des pays africains de la Zone Franc pourrait laisser penser à un zone optimale. Qu'en est-il alors dans la réalité, conformément aux critères de reconnaissance d'une zone monétaire optimale ainsi définis ?

La première section de ce chapitre donnera une définition de la zone monétaire optimale.

La deuxième section permettra d'étudier les différents critères de reconnaissance d'une zone monétaire optimale et tester leur validité

²³ COBHAMM D. et ROBSON P. : «Intégration monétaire à la lumière du débat européen». In Lavergne, R. Ed. Intégration et coopération régionale en Afrique de l'Ouest. CRI-Karthala, p. 288, 1996.

(opérabilité) dans la Zone Franc africaine. Cela nous permettra, dans une troisième section, de donner une position claire à propos de l'optimalité des unions monétaires africaines de la Zone Franc (UEMOA et CEMAC).

II-1. Définition de la zone monétaire optimale.

Il n'y a pas de définition universellement acceptée de la notion d'intégration monétaire.

Supposer qu'il existe des degrés d'intégration monétaire, laisse possible une interprétation de l'intégration monétaire en termes de processus selon une conception gradualiste (BALASSA, 1975) avec une priorité de l'intégration réelle.

Ce premier enseignement n'écarte pas les prises de décisions politiques au-delà des faits techniques de vouloir constituer une Union monétaire lorsque le secteur réel a atteint une certaine cohérence entre pays membres d'un espace économique donné. Une entorse à cette règle est observée dans les pays africains de la zone Franc (PAZF) qui, néanmoins, par une volonté politique, ont pu garder entre eux une Union monétaire.

A partir de ces considérations, on peut définir les niveaux d'intégration monétaire (ROBSON, 1987) tout en dégagant des points saillants pour la suite. Tout d'abord, en acceptant de lier leur monnaie respective, deux pays A et B forment un regroupement monétaire. Cet arrangement monétaire de fixité de taux de change n'exclut pas des marges de fluctuations monétaires, et la coordination des politiques monétaires ; toutes choses égales, des contrôles sur les mouvements de capitaux peuvent être instaurés par l'un des deux pays faisant face à des problèmes de compétitivité.

En réalité, il existe des conditions économiques indispensables et préalables à une coopération monétaire renforcée sous la forme d'une union monétaire intégrale avec des caractéristiques telles que l'existence d'une monnaie commune et l'adoption d'une politique monétaire commune.

C'est SNIDER qui, par cette occasion nous semble-t-il, a donné une meilleure définition de la zone monétaire optimale, en tant que : "zone à l'intérieur de laquelle l'ajustement optimal a lieu avec des taux fixes, tandis que du point de vue des relations de cette zone avec les autres zones, l'ajustement optimal implique de préférer des taux variables"²⁴.

D'une façon générale, on peut donc maintenant définir une zone monétaire. Une zone monétaire est une zone qui comprend au moins deux pays :

- à l'intérieur de laquelle les taux de change sont fixes, les monnaies sont convertibles entre elles voire l'unicité de la monnaie, les réserves extérieures sont mises en commun, et où une banque centrale et /ou d'autres organismes communs de politique économique existent ;
- et, vis-à-vis de l'extérieur, des taux de change flottants sont adoptés.

II-2. Les critères de reconnaissance d'une zone monétaire optimale et leur validité dans la Zone Franc.

La question de l'opportunité et de l'efficacité de l'unification monétaire régionale a été développée dans le cadre de la théorie des zones monétaires optimales. C'est à MUNDELL (1961) qu'est habituellement attribuée la paternité de cette théorie, mais les travaux pionniers remontent à MEADE (1957) et SCITOVSKY (1958).

La théorie des zones monétaires optimales a connu sa plus grande popularité dans les années 1960 et 1970 et ISHIYAMA en a fait, au milieu des années 1970 une synthèse considérée comme une référence dans la littérature. Elle redevient d'actualité, au courant des années 1980 et 1990, à la faveur des accélérations de l'unification monétaire européenne (WYPLOSZ 1990, et DE GRAUWE 1992, etc.).

²⁴ Collette Nême: «Economie Internationale; fondements et politiques». Ed. Litec, Paris 1996, P. 368-371.

Ainsi, les approches traditionnelles comme les développements récents proposent des éclairages normatifs pour une unification monétaire efficace. En effet, depuis MUNDELL (1961), beaucoup d'auteurs ont tenté de développer la méthode de détermination des coûts et des avantages de la participation à une union monétaire. Cependant, l'une des grandes questions de la théorie des unions monétaires concerne les conditions d'entrée dans une union monétaire efficiente. Une autre question plus rarement posée concerne l'efficacité de l'union monétaire, permettant d'assurer sa stabilité voire sa pérennité. Il serait par exemple intéressant de se demander quelle politique ou quel type de relation entre le CFA et les autres monnaies africaines peut être favorable à la stabilité monétaire et à la convergence économique, à la fois nominale et réelle, des pays membres de la Zone Franc africaine.

Alors, vu les nombreuses réformes survenues dans la zone après l'ajustement de la parité de 1994, il est possible en particulier d'étudier la manière dont la Zone Franc africaine et ses unions monétaires génèrent les efficiences nécessaires au développement économique. En d'autres termes, nous allons essayer de voir quel est le degré d'optimalité des unions monétaires africaines de la Zone Franc, conformément aux critères de reconnaissance d'une zone monétaire optimale ; ce qui fera l'objet de cette section.

Poser le problème de l'efficience d'une union monétaire revient à poser le problème d'une zone monétaire optimale, et donc des critères de reconnaissance d'une telle zone. Ce problème préoccupe les économistes depuis les années 60 et a trait surtout aux conditions dans lesquelles un pays a intérêt à adhérer à une union monétaire, c'est-à-dire à un régime de change fixe entre différentes monnaies ou à s'accrocher à une monnaie unique circulant dans plusieurs pays.

A partir de l'article précurseur de MUNDELL (1961), toute une série d'approches "monocritères" va faire jour dont les contributions de FLEMMING (1961), Mc KINNON (1963), T. SCITOVSKY (1967), Mc KINNON et OATES

(1967), KENEN (1969), J.C INGRAM (1969), H.G JOHNSON (1970) et de MAGNIFICO (1972), ...

Avec l'apport mundellien, ces diverses approches pour caractériser la ZMO insistent particulièrement sur :

- L'ouverture des économies;
- Le degré de diversification des économies;
- La convergence des taux d'inflation;
- L'intégration financière des économies.

Les deux premières ont trait au commerce international et les dernières aux systèmes financiers et monétaires.

Nous allons donc analyser les différents critères (traditionnels et modernes) d'optimalité d'une zone monétaire, qui sont aussi des critères économiques, financiers et de politique économique. Trois approches s'offrent ainsi à notre étude : il s'agit d'abord de l'analyse de MUNDELL (1961), ensuite de la définition de conditions macro-économiques et enfin de l'analyse en terme d'avantages/coûts.

II-2.1- Les critères anciens : l'analyse de MUNDELL et prolongements

La théorie des zones monétaires optimales a été proposée par MUNDELL en 1961. Dans son prolongement, il y a quatre critères.

II-2.1-1. La présentation de MUNDELL : le critère de mobilité des facteurs

Pour MUNDELL, la mobilité des facteurs de production, notamment le facteur travail, à l'intérieur d'un espace est la condition d'une zone monétaire optimale. Pour pouvoir l'illustrer, il va considérer deux espaces économiques : les pays A et B qui connaissent au départ la stabilité des prix et le plein emploi. Les balances des paiements des deux pays sont nécessairement équilibrées. Il suppose que pour une raison quelconque, une perte de la demande de A en faveur des produits de B va provoquer du chômage en A

(effet de report du marché des biens et services sur le marché du travail) et de l'inflation en B (excès de la demande de travail).

Nous avons ici une situation qui est défavorable pour les deux pays car on a déséquilibre du marché du travail pour un pays et déséquilibre de la monnaie pour l'autre. Il y a ainsi pour MUNDELL, différentes solutions selon qu'il y ait mobilité ou non des facteurs. S'il y a fixité des changes et immobilité des facteurs, toute politique monétaire expansive pour lutter contre le chômage en A engendre un déséquilibre de sa balance des paiements car il y aura inflation et accroissement des importations. Aussi, toute politique de lutte contre l'inflation se réduit par la dépression ou la répression dans le pays B car il y a un recul de la croissance.

A partir de ce moment, il y a un conflit d'objectif. MUNDELL dit que la seule manière possible de lever ce conflit d'objectif est de passer en changes flexibles. Autrement dit, la flexibilité des changes va palier l'absence de mobilité des facteurs. Si par contre les facteurs sont parfaitement mobiles entre les pays A et B, l'équilibre revient dans les deux pays par un simple déplacement de la main-d'œuvre de A vers B car, les facteurs de production qui partent de A vont entraîner une augmentation de l'offre de biens et services en B qui va absorber la hausse des prix.

En fait, MUNDELL a adopté pour le besoin de la théorie le postulat de Ricardo sur le commerce international : la mobilité des biens équivaut à la mobilité des facteurs. Pour lui, la mobilité du travail entre les pays réduit la nécessité d'une variation du taux de change en tant qu'instrument pour restaurer la compétitivité externe et pour éliminer les déséquilibres externes. Cette mobilité du travail des régions tendrait vers la convergence des salaires et coûts (égalité du facteur-prix).

Par ailleurs, le degré de mobilité des facteurs peut être lié à la distance géographique, ce qui explique que ce critère est souvent utilisé comme support des unions monétaires entre Etats voisins.

Ainsi, pour résumer, une zone monétaire optimale selon MUNDELL peut se définir lorsque la mobilité des facteurs à l'intérieur de la zone est plus forte que celle qui apparaît vis-à-vis de l'extérieur. On ne peut maintenir le change fixe que lorsqu'il y a mobilité interne des facteurs. La formule des changes flexibles sera plus avantageuse dans le cas où la mobilité des facteurs (travail) est plus faible à l'intérieur de la zone. Cette analyse de MUNDELL se heurte à certaines critiques notamment celle de FLEMING d'abord. Ce dernier considère que la mobilité internationale du capital devrait être la condition optimale d'une zone monétaire.

J. FLEMING (1971) a indiqué que MUNDELL donnait moins de poids à la mobilité du capital physique ; si celle-ci est réduite, le déséquilibre du pays en situation de chômage peut s'aggraver lorsqu'il entend maintenir son taux de change fixe puisqu'il ne lui resterait plus que la déflation comme solution d'ajustement. En effet, dans ces conditions, il est attendu qu'il se produise une diminution de l'investissement dans ces pays plus rapide que la diminution de l'épargne, ce qui aggrave son chômage à moins de mettre en place des compensations financières ; elles sont opératoires tant que le pays transféreur ne connaît pas de difficultés particulières. DUDLEY (1973) a alors remarqué qu'il convenait de comparer l'effet revenu engendré par les mécanismes d'ajustement par la demande, et les mécanismes par variation du taux de change pour décider de rester dans une union monétaire. Dans ce calcul, il faut intégrer les coûts d'émigration de la main d'œuvre (coût de déplacement, culturel social etc.). En dépit de ces coûts, si le pays opte pour l'union, il s'agit plus d'un problème de crédibilité que l'on retrouvera dans les critères récents de ZMO (GIAVAZZI, GIOVANNINI (1988), AGENOR (1991), MELITZ (1987)...). Le constat d'une mobilité réduite, tant à l'échelle d'un pays que d'un groupe de pays, amène d'ailleurs au dilemme de MUNDELL : soit l'on conserve des monnaies nationales sans tenir compte de ce critère d'optimalité, soit on constitue une multitude de zones monétaires avec une multitude de monnaies "optimales" ce qui correspond à une situation proche du troc.

La question est aussi de savoir, pourquoi MUNDELL n'envisage que des chocs de demande au risque de négliger les variations de productivité, de salaires, et de prix de biens intermédiaires ? Compte tenu de ces critiques, le modèle reste indéterminé.

Pour KENEN, par ailleurs, le critère de MUNDELL est irréaliste car trop rare et surtout conduit essentiellement à des zones monétaires optimales trop petites et trop nombreuses.

En réalité, pour les zones monétaires actuelles, considérées comme expérience pilotes, des tentatives de vérification par ce critère insatisfaisant existent. BORDES et DRISCOL (1990), EMERSON et HUNE (1991) considèrent selon ce critère que la Communauté européenne n'est pas une ZMO puisque la mobilité des européens est relativement basse, même à l'intérieur des nations. Elle l'est d'avantage lorsqu'elle se heurte à des barrières linguistiques. Mais on peut remarquer que la mobilité du travail n'est ni plus parfaite, ni supérieure dans l'UEMOA que dans le reste du monde.

Aussi, la Zone franc ne répond pas au critère d'optimalité de MUNDELL (SEMEDO-VILLIEU, 1997) du fait de l'étendue géopolitique des pays concernés en contraste avec le faible niveau de développement des transports se soldant par une densité inférieure à 7 habitants par km² avec une répartition hétérogène de la population. La mobilité du facteur travail, faible, s'explique plus par des phénomènes de transhumance, que par les conditions salariales, excepté entre grandes villes; d'où un déséquilibre dans l'allocation des ressources en travail se traduisant de plus en plus par un développement urbain extraverti dans les PAZF.

Le critère de MUNDELL, reste utilisé dans les nouveaux travaux sur la ZMO malgré ses limites, comme nous le verrons.

Les critiques de ce critère vont finalement conduire à la définition d'autres critères qui constituent des prolongements du critère de mobilité des facteurs de MUNDELL.

II-2.1-2. Les critères dérivés du commerce international.

Ces arguments insistent d'une part sur le degré d'ouverture des économies (Mc KINNON, 1963), et d'autre part sur le degré de diversification des économies.

II-2.1-2.1. Le critère de degré d'ouverture des économies : Mc KINNON.

Pour Mc KINNON (1963), une zone monétaire optimale est une zone dans laquelle les politiques monétaires et fiscales sont utilisées pour trois objectifs (qui peuvent être contradictoires) : le plein emploi, la stabilité des prix et l'équilibre de la balance des paiements. Il va faire reposer ses critères sur la distinction entre biens échangeables et biens non échangeables.

Du point de vue de Mc KINNON plus l'économie est ouverte, plus la part des biens échangeables pour un pays -mesurée par des indices comme la part des biens manufacturés dans le total des exportations, ou la part des exportations par rapport au PIB, ou encore par la somme des importations et des exportations sur le PIB- est importante par rapport aux biens non échangeables, plus cette économie a intérêt à rejoindre une union monétaire pour éviter l'instabilité des prix relatifs en changes flexibles.

A partir de ce moment, les modifications du taux de change provoquent des effets négligeables sur la production qui est largement exportée.

Ainsi, Mc KINNON (p.717) considère que les "fluctuations vis à vis de l'extérieur qui répondent à des changements dans la demande pour les importations ne sont pas compatibles, dans une économie largement ouverte, avec la stabilité interne des prix".

En revanche, si l'économie est peu ouverte, la modification du taux de change peut améliorer de manière notable la balance des paiements. L'élasticité-revenu des exportations est plus élevée que l'élasticité des

importations et le recours au flottement permet de rétablir l'équilibre. Un fort degré d'ouverture est donc le critère de réalisation d'une zone monétaire optimale.

Ce critère de Mc KINNON fait aussi défaut: d'abord, son ratio est particulièrement difficile à appréhender, et même ambiguë, comme il le souligne lui-même.

CORDEN (1972) a indiqué qu'il fallait relativiser la thèse de Mc KINNON "lorsque l'économie mondiale est instable, cette instabilité n'est pas neutre sur les performances macroéconomiques d'un pays qui maintient un rattachement uni monétaire à une devise clef du Système Monétaire International", et le critère de Mc KINNON ne devient plus un critère général, puisque l'isolation aux chocs externes pour un tel pays risque d'être meilleure en taux flottants, ou en taux de changes fixes ajustables. L'approche de Mc KINNON est valable, si on observe des perturbations essentiellement d'origine interne.

De plus, ce critère de Mc KINNON étendu à la Zone Franc est controversé, car l'appartenance à la Zone Franc n'a pas permis aux pays membres de se prémunir contre l'instabilité des marchés mondiaux de base ni de se protéger de l'évolution conjoncturelle de la demande des pays développés (SEMEDO-VILLIEU, 1997). Les performances post dévaluation de la Zone Franc ont montré la possibilité de gains dynamiques en termes de solde commercial, de reprise de la croissance et d'avoirs extérieurs nets (SEMEDO, 1997; T. HADJIMICHAEL M. GALY, 1997).

Ainsi, le critère de Mc KINNON, qui soumet l'arbitrage changes fixes-changes flexibles à l'intensité des relations commerciales, semble ne pas s'appliquer aux pays africains de la Zone Franc. L'analyse des degrés d'ouverture dans ces unions (ratio commerce extérieur/PIB) fournit des taux moyens de 48.26% en zone CEMAC et 43.11% en zone UEMOA pour la période 1994-2000. A côté de ces taux (degré) d'ouverture assez élevé, il

apparaît néanmoins que les ratios exportations intra zone/PIB sont en moyenne de l'ordre de 0.72% en zone CEMAC et de 2.23% en zone UEMOA sur la même période²⁵. Il apparaît donc que les pays de la Zone Franc, en général, commercent très peu entre eux, les ratios exportations intra zone/PIB étant très faibles, ils ne peuvent donc de ce fait constituer une zone monétaire optimale au sens de Mc KINNON.

II-2.1-2.2. Le degré de diversification des économies : KENEN.

Pour KENEN, une nation peut d'autant plus avoir un taux de change fixe à l'intérieur d'une zone monétaire que son économie est très diversifiée. Il pense qu'une économie diversifiée a les moyens de compenser les effets néfastes de l'instabilité de certains produits (inflation, chômage). Par contre, une économie peu diversifiée doit, elle, recourir aux changes flexibles. En effet, une économie diversifiée pourrait réduire l'impact d'un choc négatif affectant un produit et prévenir le besoin de variation dans les prix relatifs à travers le taux de change. Cette analyse conduit à considérer qu'un pays doit entrer dans une union monétaire si son commerce extérieur est suffisamment diversifié géographiquement et sectoriellement. Par contre, une région à production restreinte, devrait adopter des taux flottants.

Il découle de ces propositions, des grains attribués à l'économie diversifiée: la stabilité de ses termes de l'échange et le coût réel faible de l'ajustement aux déséquilibres externes par restriction de sa demande. KENEN donne un seul choix au pays à spécialisation étroite, alors que les taux de change fixes ajustables atténuent les pertes réelles en cas de déficit externe. Ce critère s'oppose aussi à la réalité, puisqu'il amène à la conclusion que les grandes économies devraient adopter des taux fixes, et les petites des taux flexibles.

²⁵ World Bank, World Development Indicators, 1998.

Ce critère apparaît aussi peu plausible dans les unions économiques et monétaires africaines de la Zone Franc dont les pays membres sont pour la plupart des monocultures d'exportation (A. O. OSSA, 1999).

En effet, on constate une faible diversification du commerce extérieur, et l'on ne peut justifier par ce critère l'union monétaire montrant respectivement la faiblesse des échanges intra-zone, et la part prépondérante de la France dans les activités de ces pays. Ces constats ne peuvent cependant discréditer le rattachement fixe depuis que les autorités n'excluent plus des révisions de parité. Il faut aussi considérer que le rattachement au franc français est un enjeu d'accès à l'Europe sur le plan commercial et l'attraction des capitaux privés et publics, mais encore un moyen d'obtenir des remises de dettes.

En résumé, les critères économiques ou traditionnels de mobilité des facteurs (MUNDELL), d'ouverture des économies (Mc KINNON) et de diversification des économies nationales (KENEN) sont peu adaptés dans de nombreuses unions monétaires et plus particulièrement dans le contexte actuel des unions monétaires africaines de la Zone Franc. C'est ce qui a conduit à la définition d'autres critères (modernes) qui intègrent en plus des relations commerciales, les relations financières des pays qui nous paraissent importantes, dans la mesure où la détermination du change est aujourd'hui liée, pour une grande part, aux mouvements internationaux des capitaux.

II-2.2- Le degré d'intégration financière.

Les travaux autour de ce critère font référence, d'une part, au degré d'intégration financière publique (ou d'intégration fiscale) et, d'autre part au degré d'intégration financière privée.

II-2.2-1. Le degré d'intégration publique (ou intégration fiscale) : JOHNSON (1970).

Le degré d'intégration financière publique s'apprécie par rapport au rôle du secteur public dans la mobilisation de ressources.

La mobilisation des ressources publiques a trait à la fiscalité, et l'analyse de JOHNSON (1970) se donne l'objectif de compléter celle de MUNDELL. Ainsi, en partant d'un choc de demande de produit entre deux régions, il va chercher dans quelle mesure le recours aux variations des taux de change peut être évité. Il arrive à la conclusion qu'une forte intégration fiscale entre ces deux régions garantit une réduction des écarts, consécutifs au choc de demande sera partiellement compensé par la réduction de la contribution de cette région au budget commun et par un soutien de son revenu provenant des dépenses fédérales. Le budget fédéral joue donc le rôle de stabilisateur: du revenu réel d'une part, et d'autre part des taux de change. Deux régions fortement intégrées sur le plan fiscal pourront donc former une ZMO tout en mettant en place un gouvernement fédéral. Pour l'Europe, cela signifie que l'introduction de la monnaie unique, depuis 1999, devrait s'accompagner d'une plus grande intégration fiscale avec un budget européen soucieux de transferts nets de redistribution entre les régions. La théorie récente a exploré ces mécanismes explicites de coordinations des politiques monétaires et budgétaires. On verra aussi, que les PAZF n'ont pas encore franchi le cap de l'intégration monétaire.

II-2.2-2. Le degré d'intégration financière privée : INGRAM et SCITOVSKY.

SCITOVSKY (1967) et INGRAM (1969) soutiennent que l'équilibre de la balance des paiements ne doit pas être conçu uniquement du point de vue commercial, mais aussi du point de vue financier; voilà pourquoi il faut s'intéresser au critère financier d'une économie pour déterminer la taille d'une zone monétaire optimale. Un fort degré d'intégration des marchés financiers élimine la nécessité de recourir au change flexible pour corriger les déséquilibres de paiement. Donc, plus l'intégration financière est forte, plus les différentiels d'intérêt et par là, de change, sont réduits et les pays en question ont intérêt à participer à une union monétaire et rester en change fixe car les flux financiers viendront compenser les déficits de la balance des

paiements : on retrouve ainsi la mobilité du capital déjà retenue par MUNDELL.

Ces deux auteurs font référence à l'intégration financière privée basée sur les mouvements de capitaux, d'actifs et de titres libellés en long terme et en devises. De ce fait, la substituabilité parfaite est un gage de ZMO. Si l'intégration financière est suffisante, les couvertures à terme font que, dans une perspective conjoncturelle, les différentiels de taux d'intérêt entre pays sont peu notables, et cela indépendamment du régime de change. Mais à long terme, en taux flottants et en l'absence de libre échange, la spéculation finira par déboucher sur les déficits structurels pour les pays relativement moins diversifiés selon le critère de KENEN. Par contre, si ces derniers acceptent de capituler par rapport à leur souveraineté monétaire, la mobilité du capital est le ciment d'une ZMO puisque les pays en surplus financent théoriquement les pays en déficit²⁶.

Par ailleurs, la libre circulation des capitaux laisse penser d'abord que l'intégration financière est d'une échelle plus large que communautaire. Aussi, le rééquilibrage par les actifs financiers suppose que les déséquilibres sont réversibles²⁷.

En réalité, aucun des pays africains de la Zone Franc ne dispose d'une surface économique suffisante pour développer des marchés monétaire et financier dans le cadre national. Cependant, en Afrique de l'Ouest, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) a été mis en œuvre depuis le 16 septembre 1998. En Afrique centrale, par contre, le marché de valeurs mobilières accuse du retard dans sa mise en œuvre.

Les thèses développées jusque là ne sont pas des ruptures par rapport à la «théorie mundellienne» des ZMO : elles ne font que la compléter. L'introduction du critère d'intégration par la convergence des taux d'inflation

²⁶ Une telle analyse à l'évidence ne s'applique pas aux PAZF (les agrégats M1/ PIB et M2/PIB) sont suffisants pour en témoigner, (voir SEMEDO et VILLIEU, 1997, p 165).

²⁷ Colette NEME: Economie Internationale; fondements et politiques. Ed. Litec, Paris 1996, p. 371.

marque la césure; elle débouche alors sur une critique «hayekienne» de la monnaie unique, plaidant plutôt pour des monnaies concurrentielles avec le Manifeste de la TOUSSAINT (1975) et synthétisé dans P. SALIN (1991).

II-2.3- La rupture avec MUNDELL : de la convergence des taux d'inflation à la théorie «néohayekienne» des monnaies concurrentielles²⁸.

II-2.3-1. La similitude des taux d'inflation: HARBERLER, FLEMING, DE GAUWE

MAGNIFICO (1972) pense que « pour une zone embrassant plusieurs pays, il ne suffit pas que les gouvernements harmonisent leur action sur la demande, la mobilité des facteurs de production n'est pas davantage une condition suffisante». C'est pourquoi nous dit-il, nous trouvons un motif de faire intervenir les différentes propensions à l'inflation comme facteur pertinent pour la définition des zones monétaires optimales. Si les taux d'inflation convergent, les balances intra régionales bilatérales et ou multilatérales sont équilibrées. Il est donc avantageux d'harmoniser les taux d'inflation.

Pourtant, les théories d'inspiration keynésienne et mundellienne ne sont pas hostiles à ce point de vue (FLEMMING, 1971). Elles considèrent qu'un pays qui décide d'adhérer à une Union monétaire est assujetti à des contraintes qui apparaissent ultérieurement lorsqu'il choisit d'arbitrer entre le taux de chômage et l'inflation imposée par l'union, et ceux qui prévaudraient en dehors de l'union. La discussion est menée avec un outil traditionnel : la courbe de Philips avec anticipations adaptatives naïves traduisant le fait qu'une diminution du chômage ne peut être obtenue qu'avec une augmentation de l'inflation, s'il n'y a pas d'union monétaire. Si, dans ces conditions, une région a une productivité plus basse qu'une autre, les prix de ce pays ne supporteraient pas la concurrence ; et dans cette situation de souveraineté monétaire, il n'y a aucune raison dans un contexte de rigidité à la baisse des prix, à ce que les taux d'inflation se rejoignent. La conséquence

²⁸ Gervasio SEMEDO et Patrick VILLIEU : «Mondialisation, intégration économique et croissance : nouvelles approches», Eds. L'Harmattan, 1998.

serait la persistance des déficits, à moins que le pays déficitaire laisse sa monnaie se déprécier. Le succès est garanti, s'il n'y a pas de dévaluations compétitives (c'est-à-dire des mesures de rétorsion).

Que se passerait-il maintenant, si les deux régions décidaient de former une union au travers d'une fixité du taux de change ? Le corollaire est la convergence des taux d'inflation. Dans ce type d'analyse, sont présentes les notions d'asymétrie et de coordination des politiques budgétaires : *"Dans la mesure où les préférences nationales subsistent, chaque pays aura à discuter et à négocier dans quelle mesure, il accepte de sacrifier une partie de ses objectifs d'inflation et de chômage, et moyennant que le poids de l'ajustement soit bien réparti"*.

De même, De GRAUWE (1992), restitue les idées d'étapes et de cycle de vie des zones monétaires. Selon lui, l'unification monétaire prématurée risque de conduire à une série de coups, les autorités d'un pays essayant successivement de maintenir le taux d'inflation "harmonisé" ou taux de chômage, puis étant obligées d'abandonner cet objectif pour "ré harmoniser" les balances extérieures soit par divers types de contrôles des changes, soit en dernier recours par des changements de parités. Ce qui peut entraîner des crises monétaires et l'éclatement de l'union."

Ces conflits inhérents à l'adhésion à une union peuvent se comprendre car ils mettent en relief deux conceptions sous-jacentes à la recherche d'une ZMO : le premier qualifié "d'international" visant à déterminer la combinaison d'arrangements qui maximisent le bien être communautaire; le second beaucoup plus "national" étudiant les avantages et les coûts pour un pays de souscrire à des traités d'union monétaire. La convergence de ces deux approches se révèle intimement liée au processus politique et en particulier aux politiques de redistribution des gains provenant de l'union monétaire avec la thèse de la Zone monétaire praticable (MINTZ, 1970; CORDEN, 1972).

FRIEDMAN (1968) est cependant resté sceptique par rapport à l'utilisation de la courbe de Philips : l'illusion monétaire des agents est valable en courte période. En longue période, l'économie revient à son taux de chômage naturel avec accélération de l'inflation dans un monde non-coopératif. En union monétaire, les autorités conjointes doivent donc cibler un taux d'inflation bas par un contrôle strict des agrégats monétaires. W. POOLE (1970) pense qu'une telle analyse est valable que si les perturbations proviennent du secteur réel, et dans l'hypothèse de stabilité de la demande de monnaie.

C'est dans cet ordre d'idées que HARBERLER (1970), FLEMING (1971) et DE GRAUWE (1975) ont pensé que les déséquilibres des paiements tiennent aux divergences des taux d'inflation nationaux. Ces différentiels proviennent des différences de développement structurel, différence dans l'agressivité commerciale, différence des politiques monétaires. L'accent est principalement mis sur les perturbations d'ordre macro-économique d'offre et de demande.

Ce critère est pertinent dans la définition d'une zone monétaire optimale et cette pertinence dépend :

- d'une part, de l'importance des différences d'inflation et de croissance dans le déséquilibre de la balance des paiements ;
- d'autre part, de l'impossibilité à traiter les problèmes de divergence de coût et d'inflation entre les pays.

Donc, ce qui fera une zone monétaire optimale, c'est une zone dans laquelle il y a une similitude des taux d'inflation. L'idée de base est que si les pays ont des courbes de PHILIPS différentes ou des objectifs en terme d'inflation et de chômage différents, une union monétaire est nécessairement coûteuse, parce qu'elle impose un niveau d'inflation unique (CANZONERI et ROGERS, 1990).

II-2.3-2. La théorie «Néohayekienne» des monnaies concurrentielles.

Dans les années soixante dix le Manifeste de la TOUSSAINT (1975) critique radicalement les partisans d'une monnaie unique, et les auteurs signataires ont pensé que la stabilité des prix est garantie par un système de monnaies concurrentielles, se basant sur les propositions hayekiennes en matière monétaire, qui trouvent leur force dans une école née au début des années 80 : la «New Monetary Economics». La philosophie hayekienne repose sur la concurrence comme modalité optimale d'affectation des ressources, ce principe étant étendu à la monnaie. HAYEK préconise de retirer le monopole étatique de l'émission monétaire et de substituer à cette monnaie étatique des monnaies papier concurrentes dont la valeur sera rendue relativement stable par l'obligation qu'auront les émetteurs de ne pas en augmenter la quantité, sauf à compromettre leur entreprise.

L'idée de la concurrence entre les monnaies (bancaires et publiques) voire entre devises éviterait aux Etats d'entretenir l'inflation pour promouvoir la confiance et l'essor économique. Cette proposition a été affinée en France par P. SALIN (1991).

L'idée est que la différenciation des monnaies n'est pas un obstacle au libre mouvement des biens, des monnaies ou des actifs financiers. Donc, il n'est pas nécessaire d'avoir une monnaie unique mais une ou des "bonnes monnaies" à pouvoir d'achat stable et/ou indifférencié.

Ainsi, à l'approche volontariste est opposée une approche concurrentielle. Elle implique d'abord un marché commun des monnaies, soit entre des monnaies à créer par le marché, soit entre les monnaies existantes, soit encore avec une monnaie parallèle adoptée par l'ensemble des Etats. Au-delà de la concurrence entre les monnaies, il faut envisager une concurrence entre les divers systèmes financiers

Paradoxalement une telle thèse existe chez MUNDELL avec le dilemme implicite à sa théorie : comme la mobilité du travail est assez réduite à

l'intérieur même de chaque économie nationale, soit l'on conserve des monnaies nationales sans tenir compte de l'optimalité, soit l'on constitue une multitude de zones avec une multitude de monnaies "optimales" qui nous ramènent à une situation proche du troc.

Les Pays africains de la Zone Franc ont, en général sur longue période, maîtrisé leur inflation: les parenthèses de hausses de prix par rapport aux concurrents sont la période 1974-82 et l'année de la dévaluation. Ce résultat de politique économique est néanmoins discutable (SEMEDO, 1997) avec l'austérité à deux étages découlant :

- des programmes d'ajustement structurels depuis 1985 ;
- du mécanisme implicite de régulation monétaire imposé par le compte d'opérations. Par rapport à cette étape de discussion sur les ZMO, on peut conclure que la démarche "monocritère" n'a pas été vaine; elle représente une "pierre à l'édifice" d'une théorie enterrée prématurément. ISHIYAMA, TOWER et WILLET (1976) vont alors favoriser régénération de la théorie des ZMO.

II-2.3-3. Le degré d'intégration des politiques économiques

Il ne s'agit pas ici de critères qui sont portés vers l'arbitrage changes fixes -changes flexibles, autrement dit vers l'arbitrage union monétaire-autonomie ou vers les conditions de réalisation d'une véritable union monétaire comme le pensent MUNDELL, Mc KINNON, INGRAM et SCITOVSKY, mais plutôt vers d'autres propositions qui sont avancées par BOURGUINAT et KINDLEBERGER.

INGRAM (1969), HARBERLER (1970), TOWER et WILLET (1970) stipulent que ce ne sont pas les critères économiques qui sont importants dans la définition d'une zone monétaire optimale, mais plutôt la compatibilité des politiques économiques entre les pays membres et leur aptitude à faire face à l'inflation et à la croissance. Cependant, l'incompatibilité des politiques

économiques a été à l'origine de l'échec de la plupart des tentatives d'intégration économique, surtout en Afrique.

Donc, ce critère se présente comme une condition nécessaire à la réalisation d'une zone monétaire optimale.

BOURGUINAT (1973) pense qu'il faut soumettre tout projet d'union monétaire à une sorte d'indicateur d'opportunité qui repose sur deux conditions :

- la circulation d'un actif acceptable à l'intérieur de la zone ;
- la communauté ou au moins la proximité des préférences nationales en matière d'évolutions significatives : taux d'inflation, salaire réel, productivité, etc.

Le critère de BOURGUINAT repose sur l'idée selon laquelle, en dehors d'un consensus sur les déterminants essentiels de leur économie, tout processus de monnaie unique est quasiment impossible.

KINDLEBERGER (1986) va retenir les critères suivants :

- l'intensité des échanges ;
- l'existence de préférences identiques aussi bien pour les biens et services qu'ils échangent que pour les biens collectifs eux-mêmes.

Donc, aux conditions nécessaires d'une union monétaire qui seraient les critères de mobilité des facteurs et d'ouverture des économies, il ajoute une condition suffisante : l'existence d'un accord institutionnalisé entre les pays membres sur une ou plusieurs grandes préférences, relatives aux objectifs clés qui commandent l'avenir, c'est-à-dire de convergence en matière d'objectif de stabilité interne.

Ces analyses de BOURGUINAT et de KINDLEBERGER fixent ainsi les conditions d'optimalité d'une zone monétaire.

Au delà de ces critères, il faut noter que la réalisation d'une zone monétaire optimale a évolué aujourd'hui vers une analyse en terme d'avantages – coûts. En effet, les travaux ultérieurs à l'analyse de MUNDELL sur les zones monétaires optimales se sont presque tous focalisés sur les coûts de renonciation aux variations de parités du taux de change et ont négligé l'évaluation des bénéfices.

Ainsi, malgré un grand nombre de contributions sur le sujet (ISHIYAMA, 1975; TOWER et WILLET, 1976; DE GRAUWE, 1992 ; KRUGMANN, 1992 ; MASSON et TAYLOR, 1992 ; TAVLAS, 1993a, 1993b, 1994 ; BOFINGER, 1994), peu de modèles ont abouti à une analyse large et intégrée des divers coûts et avantages.

II-2.4- Les arguments modernes en faveur des zones monétaires optimales

La littérature pionnière du milieu des années 70 plaide pour l'adoption d'une monnaie unique sous l'éclairage des gains et des coûts de participation à une union monétaire. Les auteurs montrent que les gains d'appartenance à une zone monétaire sont essentiellement microéconomiques et collectivement partagés par tous les pays membres²⁹. Microéconomiques, parce que sont éliminés les risques de change, les coûts de transaction et d'information et que le champ transactionnel des monnaies s'élargit considérablement.

Collectivement, les pays membres bénéficient d'une stabilité de la monnaie, et de leurs prix, et entretiennent une crédibilité de leur politique économique vis-à-vis du reste du monde, au prix d'une coordination des politiques budgétaire, fiscale et monétaire. Ils tiennent à l'abandon de la souveraineté monétaire qui empêche chaque pays de stabiliser son économie

²⁹ Gervasio SEMEDO et Patrick VILLIEU : «Mondialisation, intégration économique et croissance : nouvelles approches», Eds. L'Harmattan, 1998.

face aux chocs spécifiques, du fait de la diversité des économies, de leur degré d'intégration monétaire et réelle.

II-2.4-1. L'analyse en terme d'avantages-coûts.

Cette approche des unions monétaires a été proposée par BEAN à la suite de travaux de ISHIYAMA (1975) et TOWER et WILLET (1976). Elle consiste à analyser les coûts et les avantages qui résultent de l'entrée d'un pays dans une union monétaire.

Les analyses précédentes n'ont pas spécifié les avantages d'une monnaie commune. C'est précisément ce que va faire l'analyse en terme d'avantages-coûts.

Cette approche reconnaît ainsi à l'union monétaire trois avantages :

- l'amélioration de la valeur liquide de la monnaie ;
- l'élimination de la spéculation de change ;
- l'élimination des coûts de gestion des ressources extérieures.

Néanmoins, les coûts attachés à l'union monétaire sont :

- il y a une perte des implications sur la politique fiscale nationale et aggravation de la relation inflation-chômage ;
- on a une Banque Centrale supranationale;
- on se sépare de la manipulation du taux de change, un instrument important de politique monétaire;
- les régions à forte croissance vont attirer les capitaux de l'Union au détriment des régions à faible croissance.

L'analyse avantages-coûts pose le problème des zones monétaires optimales en terme de sacrifices que consent un pays lorsqu'il renonce à une

devise spécifique. Ainsi, les coûts d'une union monétaire tiennent, la plupart du temps, à l'impossibilité pour le pays qui y adhère de recourir à une politique monétaire autonome au moment même où il perd l'instrument de taux de change comme variable d'ajustement face à un choc extérieur.

En conséquence, la littérature pionnière en termes de coûts et avantages de participation à une union monétaire, insiste sur deux coûts majeurs lorsqu'un pays décide de rejoindre une union.

1. *La perte de l'instrument monétaire ou de la souveraineté ne permettant plus d'arbitrer entre l'inflation et le chômage. L'argument est ancien (FRIEDMAN, 1969).*

Selon cette analyse, le taux d'inflation d'équilibre dans une petite économie ouverte provient, à court terme, de la parité des pouvoirs d'achat ; le régime des changes fixes ne permet pas d'atteindre ce taux, sauf si celui-ci coïncide avec le taux d'inflation étranger. Cet argument affirme la supériorité du régime de changes flexibles permettant d'atteindre la politique monétaire optimale à court terme (HELPMAN, RAZIN, 1979). Aussi, sur la base d'un optimum de second rang il n'y a aucune raison pour que le taux d'inflation optimale soit le même dans tous les pays d'une zone monétaire. En effet, le taux d'inflation représente une «taxe inflationniste», collectée par les autorités, et peut s'apprécier comme n'importe quel impôt dans l'économie.

Par référence à cette théorie, dite de «taxation optimale», on peut apprécier l'optimalité d'une union monétaire (CANZONERI et ROGERS, 1996) en s'appuyant sur l'analyse de RAMSEY (1927) des finances publiques. Selon cette théorie, les taxes doivent être étalées de manière à disperser les distorsions qu'elles créent : il vaut mieux, du point de vue de la communauté, taxer faiblement la plupart des biens plutôt que de taxer lourdement certains biens et pas d'autres, ce qui risque de déformer la structure des prix relatifs. Puisque la structure des impôts et les capacités de collecte peuvent différer d'un pays à l'autre d'une zone monétaire, il n'y a aucune raison de supposer qu'un taux d'inflation unique soit primordial. Au contraire, la dispersion optimale des taxes requiert que dans le pays où l'impôt perçu sur les

marchandises est faible, l'inflation soit faible, et inversement dans les pays où la collecte d'impôt sur les marchandises est élevée.

Chaque nation aura donc besoin de sa propre monnaie pour réaliser l'objectif de taxation optimale, et l'union monétaire est sous-optimale ; le débat soulevé par HAYEK (1976) et VAUBEL (1978) de concurrence entre les monnaies trouve alors une résonance.

2. Le taux de change n'est plus utilisable comme instrument de politique monétaire.

Néanmoins, cette littérature donne beaucoup de poids aux avantages d'une union monétaire, ne serait ce que l'évacuation des coûts de transactions qui freinent le commerce international et l'investissement direct. Il semble évident, par exemple, que si les biens domestiques et les importations sont faiblement substituables, les coûts de transaction ont tendance à faire subir aux agents une perte d'utilité puisqu'ils freinent le commerce international, et que les individus éprouvent des difficultés à substituer des biens produits localement aux importations. L'avantage de la monnaie unique en découle, même si en cas de forte substituabilité, les gains d'utilité sont plus ambigus.

Au total, les coûts d'adhésion à une union monétaire pour un pays sont multiples et dépendent principalement de l'abandon du contrôle de la quantité de monnaie en circulation et de l'utilisation du taux de change comme élément de correction des déséquilibres de paiement. Un pays doit donc apprécier l'efficacité des mécanismes d'ajustement disponibles dans une union monétaire, les conflits éventuels générés par la politique monétaire commune, la nature et l'ampleur des chocs pour lesquels la politique économique sera requise. Les perturbations peuvent être externes ou internes, réelles (chocs d'offre ou chocs de demande) ou monétaires, et peuvent avoir des externalités : la réaction des autorités monétaires à les corriger sans coûts élevés sera un point essentiel.

La nouvelle théorie des zones monétaires optimales reprend à son compte l'ensemble des contributions des années 60 et 70, sous l'éclairage des avancées macroéconomiques contemporaines. Ainsi, à long terme, la monnaie

unique s'impose. La réalisation de cet objectif est subordonnée à des coûts transitoires liés aux chocs d'offre et de demande qui affectent un pays membre d'une union et qui ne sont pas neutres sur l'évolution conjoncturelle des autres pays, comme le montrent certains travaux empiriques. Ces coûts sont redondants sur l'efficacité de la politique économique dans un monde où la courbe de Philips est plus en plus verticale. Néanmoins, ces coûts sont amortis s'il existe une volonté de cohérence temporelle des politiques économiques pour lutter surtout contre le chômage en situation d'incertitude : c'est à ce prix que le thème du "banquier central conservateur" peut se retourner en celui du banquier progressiste.

II-2.4-2. L'explication du choix de la monnaie unique à partir du processus d'ajustement face à des chocs d'offre de demande : l'approfondissement de la théorie électorique.

Il s'agit ici d'un approfondissement de la théorie électorique à partir des travaux empiriques centrés sur les chocs d'offre et de demande.

Une abondante littérature a été consacrée à l'étude des chocs affectant les économies européenne et nord-américaine (BAYOUMI, EICHENGREEN, 1993, 1994, P. Alain MUET, 1995...). Très récemment, HOVARTH et GRABOWSKI (1997) ont étendu cette question aux pays africains pour répondre à la question "dans quelle mesure ces pays, selon le critère traditionnel de MUNDELL, ne peuvent-ils constituer entre eux une zone monétaire optimale?".

La méthodologie retenue dans ce type de travaux consiste à examiner les questions corrélatives suivantes³⁰ :

- Les pays désireux de former une union monétaire sont-ils en situation de convergence des taux d'inflation et de croissance ?
- Quel est le temps de réponse de ces pays face à des chocs d'offre et de demande ?

³⁰ Gervasio SEMEDO et Patrick VILLIEU : «Mondialisation, intégration économique et croissance : nouvelles approches», Eds. L'Harmattan, 1998.

- Face à de fortes contraintes en matière de politiques monétaires, les réponses des pays membres d'une union sont-elles semblables ?

Ces études visent à estimer les chocs affectant à la fois les prix et le volume du PIB à l'aide d'un modèle VAR, en distinguant les chocs symétriques et asymétriques en se référant à BLANCHARD et QUAH (1989) ; la nature des chocs est identifiée par le fait que les chocs de demande ont un effet transitoire sur le volume de PIB et permanent sur les prix, tandis que les chocs d'offre (productivité par exemple) affectent de façon permanente à la fois les prix et la production.

HOWARTH et GRABOWSKI ont appliqué la méthodologie précédente aux pays africains et ont pris comme référence les deux groupes de pays de la Zone Franc, ce qui leur a permis d'examiner les perspectives de l'intégration monétaire en Afrique dans une conception élargie. Selon cette conception (SEMEDO, 1997), l'avènement de l'euro ne sera pas neutre sur l'unification monétaire en Afrique: des pays jusque là non membre de la Zone Franc, et de "culture" autre que francophone, demanderont le rattachement de leur monnaie à l'euro. De facto, des bouleversements doivent être attendus au sein des banques centrales des AZF, surtout avec l'arrivée des pays anglophones. Et, au-delà de l'euro, des régimes de change pourraient impliquer des paniers intégrant le dollar, le rand... Des co-hégémonies incluant le Nigeria, l'Afrique du Sud, les pays européens, et dans une certaine les Etats-Unis, pourraient se substituer aux liens traditionnels entre la France et les pays africains, ouvrant ainsi de nouvelles voies à l'intégration monétaire en Afrique.

Les calculs effectués permettent de mettre en évidence tout d'abord que les pays africains de la Zone Franc sont loin d'être une zone monétaire optimale. Enfin, HOWARTH et GRABOWSKI en arrivent aux conclusions suivantes :

- que les chocs de demande et d'offre sont moins corrélés entre pays membres de la Zone Franc comparativement à d'autres blocs ;

- que certains pays de la Zone Franc dépendent plus de la conjoncture d'autres pays non membres de la zone ;
- qu'il n'y a pas d'obstacle insurmontable à une unification monétaire élargie en Afrique supérieure aux états de la nature identifiés.

Les chocs stochastiques agissent sur l'emploi en situation d'incertitude et commandent à accorder plus d'intérêt à la thèse mundellienne moyennant de l'approfondir.

Selon BOUGHTON, la raison tient à la faiblesse du commerce intra régional, la relative rigidité des prix et des salaires, et la diversité de l'incidence des fluctuations des termes de l'échange d'un pays à l'autre. L'indisponibilité du taux de change en tant que variable d'ajustement a eu des conséquences sur l'accumulation des dettes publiques, la mobilité des facteurs, et la dépendance vis-à-vis de l'étranger. La Zone Franc est d'une efficacité limitée (SEMEDO, VILLIEU, 1997). Il en résulte que les chocs d'offre sont asymétriques entre pays membres de la Zone Franc.

Selon L. A. RICCI (1997), le taux de change entre deux régions est un instrument efficace d'ajustement de court terme si les trois conditions suivantes sont vérifiées :

- les deux régions sont soumises à des chocs asymétriques de telle sorte qu'un ajustement des prix relatifs entre les biens produits dans les deux zones est nécessaire;
- les prix domestiques ne sont pas parfaitement flexibles: ils ne s'ajustent pas immédiatement aux chocs;
- les prix domestiques ne sont pas instantanément indexés sur les taux de change (illusion des taux de change); ce qui implique qu'une variation des prix relatifs due à une modification du taux de change n'est pas immédiatement neutralisée par les mouvements des prix domestiques.

L'avantage du modèle de RICCI est, comme il le dit lui-même, de présenter une analyse intégrée des aspects réels et monétaires de la littérature sur les zones monétaires optimales. Adoptant le cadre d'analyse développé par DORNBUSCH, FISHER et SAMUELSON (1997), il introduit dans un modèle ricardien simple de commerce à deux pays et à deux biens des fonctions de préférence, des stocks de monnaie aléatoires, des taux de change, des coûts d'échange, une fonction de perte des autorités et des rigidités nominales à la baisse.

Cependant, ainsi que l'ont montré MUNDELL et Mc KINNON, l'efficacité du taux de change pourrait décroître avec le degré d'ouverture, car les mouvements de prix et de salaire neutralisent plus rapidement les variations de taux de change. Il n'est donc pas évident qu'une économie ouverte supporte, au sein d'une union monétaire des coûts d'ajustement plus importants que sous régime de change flexibles. Ainsi, MUNDELL considère qu'en présence d'un fort degré de mobilité des facteurs entre deux régions, la fixité des changes paraît préférable dans la mesure où un mécanisme d'ajustement serait ainsi disponible pour remplacer les ajustements par les variations de taux de change. Ce n'est qu'en l'absence d'une telle mobilité que la flexibilité des changes devrait être préférée.

H. ERKEL Rousse et J. MELITZ (1997) évaluent les coûts d'une union monétaire en se focalisant sur l'analyse de chocs subis par les Etats membres. Ils tentent de dépasser la partition usuelle des perturbations structurelles en deux chocs (de demande et d'offre) en proposant une méthode originale permettant d'évaluer les coûts de l'Union Monétaire Européenne. Leur modèle théorique comprend ainsi cinq chocs dont trois affectent directement le taux de change réel et les exportations nettes. Il s'agit : des prix d'importation des matières premières, de la vélocité relative des monnaies domestique et étrangère et de la demande étrangère nette, qui est la différence entre la demande étrangère des produits domestiques et de la demande domestique des produits étrangers.

Toutefois, ces auteurs n'ont pas déterminé le coût national de renonciation à une politique monétaire indépendante et en arrivent à la conclusion qu'il faut sauvegarder une indépendance suffisante des politiques budgétaires nationales, afin de limiter efficacement les coûts d'ajustement au sein d'une union monétaire. Les bénéfices nets qu'un pays membre peut attendre de la participation à une union monétaire procèdent de la différence entre les gains issus de l'adoption d'une monnaie unique et les coûts d'ajustement en terme d'inflation et de chômage. Ces bénéfices dépendent de plusieurs variables comme la corrélation des chocs entre les pays, le degré d'ajustement offert par un instrument fiscal et par la mobilité internationale du travail, etc.

II.-2.4-3. Le degré de flexibilité des facteurs dans un environnement incertain.

GIRARDIN (1997, p 200) souligne ce n'est pas seulement la mobilité du facteur travail qui retenait l'attention de MUNDELL. Selon lui, "son déplacement entre les nations deviendrait un substitut à la hausse des prix pour résorber le chômage. Pourtant, son analyse met également en jeu le degré de flexibilité des salaires dans la mesure où il suppose que la réduction des prix et des salaires est conditionnée, à court terme, par une hausse du chômage". Pour se passer d'un ajustement par le change, le pays subissant un choc de demande est confiné dans deux solutions envisageables.

En premier lieu, si les salaires dans ce pays sont flexibles à la baisse, la résorption du chômage sera aisée parce que les producteurs y sont incités. Néanmoins, il faudra tenir compte de la structure du marché du travail : ici intervient en particulier le degré de centralisation des négociations salariales. S'il existe plusieurs syndicats, on doit s'attendre à une solution spécifique "d'équilibre avec souscription comme dans la fourniture de biens collectifs" marquée par le comportement dit du "free-rider" : les membres de syndicats très décentralisés induisent des "small menu cost" puisqu'ils sont incités à négliger les conséquences macro-économiques considérables que leur comportement de refus de réduction des salaires peut comporter.

Au contraire, une très forte centralisation amènerait les syndicats à prendre en compte de tels effets macroéconomiques (BRUNO, SACHS, 1990). Cependant, l'opposition entre ces deux cas doit être nuancée car dans une situation de décentralisation, les syndiqués peuvent modérer la position initiale de leurs syndicats (CALMFORS et DRIFILL, 1988). Une centralisation comme une décentralisation extrême seraient ainsi également favorables au choix de la fixité des changes.

Ainsi, la fixation du taux de change peut conduire à un accroissement de la flexibilité des salaires (FLOOD et MARION, 1982), d'où un mécanisme d'ajustement parfaitement substituable. Les travailleurs réalisant l'exclusion des dévaluations compétitives en union monétaire sont condamnés à accepter des contrats de travail avec une flexibilité salariale plus grande (EICHENGREEN, 1994). En outre, la fixation irrévocable des parités peut inciter les travailleurs à être plus mobile dans un univers d'incertitude, comme l'a montré BRANSON (1989, p. 92) reprenant la "parabole des îles" de E. PHELPS. Ce dernier se situe dans un prolongement contesté des travaux de BERTOLA (1989, p.95). En effet BERTOLA reconsidère la thèse macroéconomique mundellienne à partir des fondements microéconomiques de "l'agent représentatif" qu'est le travailleur. Plus précisément, dans le modèle de BERTOLA, le travailleur a le choix entre laisser son travail vacant (perte de salaire) et s'adonner à du "job search" dans d'autres espaces pour lesquels il n'a pas toute l'information disponible (par exemple quant au niveau de la demande et de sa variation), sauf la nature des coûts de transaction induits par la mobilité effective. Dans ce cas, la migration dépend du différentiel de revenu, y compris les coûts de déplacement pondérés par la probabilité d'obtenir des perspectives intéressantes de carrière. Tel est le "prix de l'option" à être mobile.

BERTOLA n'exclut pas alors des "phénomènes d'hystérèse" pour toutes les possibilités d'installation dans les différentes régions d'une union monétaire. Pour un "continuum" de différentiels désirés de revenus, on peut

arriver à une situation où il n'y aura pas de déplacements de notre agent représentatif, et ce d'autant plus que les aléas pour trouver du travail ailleurs sont importants. BERTOLA (1989, p. 107) expose ainsi cette proposition : *"Plus grande est l'incertitude sur les revenus futurs des différentes régions, moins l'agent représentatif sera incité à être mobile. Il est conscient de possibilités de retournements de situation dans certaines régions où les salaires initiaux sont élevés (chocs de demande ou d'offre), et il est conscient que la concurrence entre travailleurs dans de telles régions finira par réduire l'intérêt de s'y installer"*. BERTOLA suggère alors que la version mundellienne en faveur de taux de changes fixes accroît la variance de l'output de l'union monétaire et, en conséquence, réduit la mobilité des facteurs. Parallèlement, en taux de changes flexibles, la politique monétaire stabilise le revenu réel et accroît la mobilité du travail. BRANSON (1989) pense que ce résultat de BERTOLA est biaisé puisqu'il ne tient pas compte du problème d'affectation et de spécialisation des instruments de politique économique, comme dans le modèle original de MUNDELL et FLEMING.

Fidèle à ce modèle d'affectation, BRANSON poursuit que la stabilité des taux de change rend les politiques budgétaires plus efficaces, accroît la mobilité des facteurs et permet de stabiliser la variance de l'output. Il convient alors dans cette optique d'utiliser la politique monétaire pour stabiliser le taux de change, et la politique budgétaire pour stabiliser l'activité réelle. La dimension de la coordination des politiques économiques est ainsi clairement posée.

II-2.4-4. La question de la courbe de Philips et la politique monétaire.

La réalisation d'une zone monétaire optimale a évolué aujourd'hui vers la comparaison des courbes de PHILIPS des Etats membres. En effet, l'expérience de la fin des années 70 et du début des années 80 a contredit l'idée initiale d'une relation permanente entre inflation et chômage, laquelle voyait la coexistence d'un chômage croissant et d'une inflation plus élevée dans de nombreux pays. Les théoriciens des anticipations rationnelles

déduisent que le taux de chômage ne peut être diminué en augmentant le taux d'inflation. De ce fait, ils préconisent le régime des taux de changes flottants et des politiques monétaires indépendantes dont l'avantage est l'aptitude de choisir un taux d'inflation différent des autres pays sans effet sur le chômage. Si à long terme les variations de l'offre de monnaie n'ont pas d'effets réels sur l'économie, il y a alors une « neutralité » de la politique monétaire.

ARTIS (1991, p.316) a signalé que "le déplacement conceptuel de la courbe de Philips au taux de chômage naturel n'a-t-il pas comme corollaire de signaler simplement que des taux de change flottants ont pour simple vertu de donner à un pays une certaine indépendance vis-à-vis du choix de son taux d'inflation ?". Pourquoi alors choisir un taux d'inflation élevé ? En réalité, les pays en union monétaire ont une aversion pour l'inflation.

Les années 75 à 90 ont vu triompher les idées d'indépendance de la Banque Centrale et de contacts optimaux entre banquiers centraux et autorités gouvernementales. Et ces idées se retrouvent dans le thème des zones monétaires optimales (TAVLAS, 1992) manifestant un intérêt pour le banquier central conservateur ciblant des taux d'inflation bas. Cet objectif doit être atteint pour chaque pays avant même le passage à l'union monétaire. La justification d'une telle idée (BALL, 1991) part du constat que l'inflation crée des distorsions au niveau de la variation des prix relatifs; les signaux de prix étant des informations risquent d'être erronés et créent, sans nul doute, de l'incertitude dans les choix économiques et l'allocation optimale des ressources. La crédibilité d'une politique monétaire passe donc par la stabilité des prix. Un pays qui a la réputation de se laisser aller au dérapage des prix ne pourra inverser cette croyance que s'il applique durablement (et certainement de façon coûteuse) une politique de désinflation (GAVIAZZI et PAGANO, 1988).

Ainsi, une politique monétaire discrétionnaire peut générer un biais inflationniste durable dans un contexte d'anticipations rationnelles par voie

constitutionnelle (règle), permettant de renverser cette distorsion selon les travaux de KYDLAND et PRESCOTT (1977), de ENGLANDER (1991). Un moyen donc de gagner de la crédibilité (confiance irréversible) est de "se lier les mains" en déléguant la politique monétaire à une banque centrale qui impose une discipline à tous les pays membres d'une union, discipline analysée comme transfert de sa propre crédibilité (MELITZ, 1987) à une autorité (exemple: la Bundesbank a joué ce rôle en Europe). De GRAUWE (1992) a dit en ce sens: *"la césure la plus significative pour un pays, c'est de joindre en union monétaire un pays à taux d'inflation négligeable. Mais en procédant ainsi, ce pays à taux d'inflation élevé bénéficiera immédiatement d'une crédibilité sans pertes réelles en termes d'activité et d'emploi"*. Projetés dans le long terme, les gains dynamiques d'une union l'emportent sur les coûts (FRATIANNI, Von HAGEN, 1992) qui par nature, sont transitoires.

La littérature, en ce sens, a signalé par exemple la tendance à l'égalisation des taux d'intérêts nominaux, abstraction faite des primes de risque dans un contexte de parfaite mobilité des capitaux (GANDOLFO, 1992) à partir du moment où les agrégats monétaires sont déterminés en termes de niveaux par le pays le plus "vertueux". Par ce biais, les pays peuvent conduire des politiques déflationnistes lorsqu'ils subissent des chocs de demande reflétés par les termes de l'échange. Toutes choses égales, les taux de change effectifs réels ne sont pas des taux d'équilibre, comme le voudrait la fixité des taux de change nominaux (PORTES, 1993). Dans ces conditions d'asymétrie de l'union économique et monétaire, on doit s'attendre à des attaques spéculatives sur certaines monnaies, à des turbulences similaires à celles qui ont affecté l'Europe entre 1992 et 1993 (dont le franc, WYPLOZ, EICHENGREEN, ROSE 1994). De GRAUWE (1992) a alors insisté sur les conséquences de telles divergences sur le cycle des affaires dans une union en transition, surtout pour les pays les moins avancés ou "pays périphériques" selon la terminologie.

ARTIS (1991, p 397) pense que ces "biais" transitoires peuvent provenir du fait des effets de la croissance endogène générée par les économies

d'échelle propres à l'intégration économique et monétaire: En effet, pour lui, "*elle produit une plus grande concentration géographique de la production et une plus grande spécialisation des pays*", rendant plus vulnérables certaines régions. Tant que les risques de change n'ont pas totalement disparu parce que les pays, malgré leur volonté d'avoir une politique monétaire commune, utilisent des signes monétaires différents, il faut s'attendre à la manifestation de ces coûts : il faut donc logiquement passer très vite à la monnaie unique. (BAILEY, TAVLAS, 1988) en dépit de l'existence d'une certaine hégémonie (KRUGMAN, 1991).

Quelles sont alors les conditions optimistes intrinsèques à l'adoption d'une monnaie unique ?

En suivant ROGOFF (1985), "*le degré optimal de conservatisme monétaire dépend, au total, d'un compromis social entre le besoin de stabiliser l'activité et le besoin de lutter de façon crédible contre l'inflation*". Et si nous acceptons, comme précédemment, que le choix de la stabilité des prix occasionne un coût dans la phase transitoire, l'accélération de la récession et du chômage en cas de baisse de la demande, nous devons, comme LOHMAN (1992), penser à des clauses de sauvegarde pour licencier le banquier central "*si le produit d'équilibre est trop éloigné du produit moyen*". Avec l'adoption d'une monnaie unique, le pays leader pourra au travers de la Banque centrale unique, initier des politiques de relance coordonnées, transmises à l'ensemble du système (Von HAGEN, FRATIANNI, 1992).

Dans la phase transitoire, la substitution entre monnaies est forte et amplifie les coûts transitoires. Il convient très vite de définir des règles institutionnelles monétaires et financières communes ; en d'autres termes, des restrictions légales spécifiques à l'union et applicables sans discrimination à l'ensemble des pays. Deux arguments justifient cette position : elles découragent les attitudes spéculatives (les anticipations sur les taux de change) et elles réduisent la substitution entre monnaies, contribuant ainsi à

stabiliser les variances de l'output réel des différents pays candidats à une union économique et monétaire (ARTIS, 1991).

Pour en arriver à la monnaie unique, il faut cependant coordonner les politiques budgétaire et monétaire; cette conduction doit être maintenue pour rendre davantage crédible le choix de la monnaie unique.

II-2.4-5. Le degré de coordination des politiques budgétaires et monétaires

Les politiques macro-économiques dans une union monétaire sont contraintes par des instances supranationales, ne serait ce que la convergence des prix. De ce fait, elles deviennent plus crédibles. GIAVAZZI, et GIOVANNINI (1988) développent un modèle théorique sur le SME, illustrant l'idée de crédibilité conférée par de telles structures institutionnelles à même d'informer le public des contraintes sous-jacentes au bon fonctionnement de l'UEM et nécessaire aux performances macroéconomiques. Dans une application aux PVD, AGENOR (1991) développe un modèle dans lequel, se joindre à une union monétaire est un moyen d'établir une politique monétaire qui accroît la réputation des autorités.

Dans le cas européen (ancrage sur le mark), comme dans le cas des PAZF (ancrage sur le franc français), les rattachements peuvent être analysés comme un moyen d'emprunter la crédibilité du pays "vertueux", voire le plus développé (MELITZ, 1987). L'asymétrie dans une zone doit donc être relativisée car, à long terme, la neutralité de la monnaie compense les coûts encourus. Ces zones monétaires ont, dans un certain sens, réussi à coordonner les politiques monétaires donc à éviter les dévaluations compétitives observées dans des situations d'isolationnisme ou de "cavalier seul". La zone monétaire par le régime de change privilégié augmente la crédibilité au prix d'une certaine contrainte; le choix de la politique monétaire n'est pas de manipuler les taux d'intérêt mais plutôt de contrôler les agrégats monétaires. Néanmoins, l'argument de crédibilité ne doit pas être surestimé dans le cas des PAZF selon la thèse concurrente, dite de la discipline : la Zone

Franc a certes accru la discipline anti-inflationniste mais a généré d'autres coûts, notamment récessionnistes. Les analyses, empiriques disponibles (voir SEMEDO-VILLIEU, 1997, p.137) tendent à privilégier l'aspect crédibilité jusqu'aux années 1980, et l'aspect discipline au début des années 1990.

Deux autres raisons limitent la portée de telles analyses dans les PAZF :

- Premièrement, la discipline monétaire a été toute relative notamment entre 1974-1982, période correspondant à une situation d'inflation par les crédits, et les pays ont eu en général des politiques conjoncturelles divergentes ou, même, des cycles spécifiques. Aussi et surtout, la discipline monétaire ne peut être qu'une illusion due à la répression financière ou au rationnement du crédit (phénomène de "crédit crunch").
- Deuxièmement, l'analyse en termes de crédibilité pose un problème pour des PVD qui connaissent des déficits insoutenables de la balance des paiements, et dont la trajectoire d'endettement frôle l'insolvabilité.

La Zone Franc offre des politiques d'ajustement non négligeables liées à la flexibilité dont a fait preuve la zone par le passé : les politiques économiques dans les pays pivots (Cameroun, Sénégal, Côte d'Ivoire) ont pu être divergentes sans que cela soit dommageable pour la stabilité monétaire (DEVARAJAN, De MELO, 1987). Néanmoins, on peut s'interroger sur la signification des règles d'une zone monétaire privilégiant essentiellement le contrôle des agrégats monétaires. Cette limitation constitue-t-elle un bon moyen de gérer le *policy-mix* dans une union et ne réclame-t-elle pas davantage de coordination des politiques budgétaires des pays membres ?

Dans les PAZF, la règle de la limitation des concours monétaires aux trésors publics a été perçue, par les uns, comme trop rigide (POUEMI, 1980) et, par les autres comme trop souple (BATHIA, 1985). Rigide, parce que cette disposition priverait les Etats d'un moyen indispensable de financement des investissements de développement. Souple, parce que la clause serait

insuffisante à maîtriser l'inflation, puisqu'il existe d'autres moyens de financer les déficits, notamment par appel à l'endettement extérieur.

En réalité, ces deux thèses se complètent car, dans la pratique, chaque pays africain membre de la zone a eu un certain degré de liberté dans la détermination de sa politique budgétaire malgré la sévérité de la règle monétaire. De fait, l'union monétaire entre 1985 et 1994, comparativement aux autres pays limitrophes non membres de la Zone Franc.

Un tel mécanisme se trouve à l'origine de la dévaluation de janvier 1994 (SEMEDO-VILLIEU, 1997, p.140), à la manière de "l'arithmétique monétariste déplaisante" décrite par SARGENT et WALLACE (1981). Le point de départ est que l'indépendance de la banque centrale peut occasionner un défaut de coordination entre politique monétaire et politique budgétaire. Si l'autorité monétaire supranationale décide de lutter contre l'inflation en restreignant des avances aux trésors publics, et sans poser de limite à l'endettement des Etats, il en résulte que le régime de changes fixes peut devenir insoutenable à long terme, du fait de l'évolution divergente de la dette, des réserves de change et du solde de la balance des paiements. Les intervenants sur les marchés de change anticipant parfaitement cette insoutenabilité et une attaque spéculative se produit (par exemple le phénomène des "billets déplacés" dans les PAZF), contraignant les autorités à modifier la parité.

On peut donc conclure, en matière de coordination des politiques budgétaires, que l'impact de la Zone Franc a été négatif³¹ ou nul. La théorie récente des zones monétaires insiste pourtant sur la nécessité de coordonner les politiques budgétaires en s'appuyant sur la théorie éclectique des finances publiques selon laquelle ces politiques ont des effets allocatifs, stabilisateurs et redistributifs sur le plan macroéconomique. Il faut cependant reconnaître que la coordination de telles politiques paraît difficilement praticable et constitue une solution bien plus ardue que la délégation du pouvoir monétaire à un banquier central. Comment, par exemple, imaginer que des partis

³¹ Gervasio SEMEDO et Patrick VILLIEU : «Mondialisation, intégration économique et croissance : nouvelles approches», Eds. L'Harmattan, 1998.

idéologiquement opposés coordonnent leurs politiques budgétaires ? Les difficultés éprouvées par les pays développés pour coordonner leurs politiques économiques ne permettent pas d'être optimiste en ce qui concerne les PVD. Néanmoins, on peut s'interroger sur le bilan actuel des finances publiques des unions monétaires à la lumière des travaux empiriques existants.

Tous ces travaux plaident pour la mise en place en Europe d'un système fédéral de finances publiques (J. SACHS et SALA I. MARTIN, 1989 ; Von HAGEN, 1991 ; Van Der PLOEG, 1991, MASSON et TAYLOR, 1992 ; MUET, 1995). Ils s'appuient sur les fédérations existantes pour explorer d'abord les questions de redistribution et de stabilisation. Pour pallier l'absence de budget fédéral, ces études ont proposé la création d'un mécanisme de stabilisation automatique grâce à un système de transfert d'un montant comparable aux fonds structurels affecté aux pays subissant un choc. La principale difficulté reste l'absence de mobilité se soldant par une grande stabilité de la distribution du chômage entre pays européens et qui, de fait, conduirait à des biais redistributifs.

Il en ressort que la concurrence entre les politiques budgétaires, même en présence de mécanismes de transferts, risque de piéger les économies dans un équilibre récessionniste pour lutter contre l'endettement s'il n'y a pas de limites à cet endettement, comme dans le cas des PAZF. Pourquoi ? Muet (1995) donne une réponse à cette question: "*Lorsqu'on prend en compte le coût de la politique budgétaire, en terme de remboursement de la dette, le fait que le pays qui relance maintient le déficit budgétaire et soit seul à en supporter le coût alors que tous ses partenaires en bénéficient, peut conduire les Etats à ne pas recourir à des politiques budgétaires suffisamment expansionnistes face à des chocs dépressifs. Dans le même ordre d'idée, la spécialisation et l'interpénétration croissante des économies réduisant l'effet multiplicateur d'une relance budgétaire, l'arbitrage coût-avantage devient moins favorable à des relances budgétaires -isolées-*".

*II-2.4-6. Le degré de solidarité entre les pays candidats à une ZMO :
A. O. OSSA, 2000.*

Albert ONDO ÔSSA (2000) a défini un nouveau critère d'optimalité reposant sur la solidarité entre les pays candidats à la zone monétaire optimale³². Il définit la solidarité comme une communauté de responsabilités et d'intérêts qui traduit un sentiment qui pousse deux économies à se porter assistance. Elle se mesure à l'aptitude d'un pays à accepter le coût de la gestion d'un autre ; le meilleur exemple de solidarité étant celui qui existe entre deux régions d'un même pays. En effet, tout pays membre d'une zone solidaire est redevable des actes posés par les autres membres, autrement dit de leurs excédents et déficits. Ainsi, pour qu'il y ait monnaie unique entre les deux pays (ou pour que le taux de change de leurs monnaies ne se modifie pas), il faut que le déficit de l'un puisse être compensé par l'excédent de l'autre. Et pour ce faire, les deux pays doivent convenir des politiques et d'un mode de gestion de leurs avoirs extérieurs capables de restaurer l'équilibre de leurs balances des paiements.

L'analyse de tous ces critères de reconnaissance d'une zone monétaire optimale nous inspire à tester leur validité dans les unions monétaires africaines de la Zone Franc. En réalité, la spécificité de la situation des pays africains de la Zone Franc est d'avoir hérité de leur passé colonial une monnaie qui a précédé tous les efforts endogènes d'intégration économique. Une telle situation a abondamment alimenté la littérature sur la portée du franc CFA dans le développement des pays africains (Samir AMIN, 1993 et TCHUNDJANG P., 1980), notamment.

Ainsi, en considérant les critères ainsi définis et la situation actuelle de la zone, une question fondamentale se pose, à savoir : les unions monétaires africaines de la Zone Franc peuvent-elles être considérées comme optimales ? En d'autres termes, la Zone Franc est-elle une zone monétaire optimale ? La

³² A. O. OSSA: "Théorie des zones monétaires optimales à la lumière de l'expérience et des perspectives de la Zone Franc africaine". AERC, 2000.

section suivante nous permettra de donner une réponse claire à cette question.

II-3. Les unions monétaires de la Zone Franc en Afrique présentent-elles des aspects de zone monétaire optimale?

La situation économique et financière actuelle de la Zone Franc nous amène à affirmer automatiquement que l'espace monétaire des pays africains de la Zone Franc n'est pas une zone optimale, qu'il soit considéré comme un bloc unique ou qu'il soit étudié au travers de chaque union monétaire. Autrement dit, la majeure partie des critères de reconnaissance d'une zone monétaire optimale sont inopérants, voire inadaptés au contexte la zone.

D'une manière générale, les critères traditionnels de MUNDELL et de Mc KINNON apparaissent peu vérifiés dans de nombreuses unions monétaires et particulièrement dans l'UEMOA et la CEMAC. Ils ignorent par ailleurs la composante financière de la zone monétaire optimale qui nous semble essentielle à cette période où la détermination du change est liée, pour une grande part, aux mouvements internationaux de capitaux. C'est du reste, ce qui a conduit à d'autres critères prenant en compte, en plus des relations commerciales, les relations financières des pays³³.

Nous allons alors montrer pourquoi les unions monétaires africaines de la Zone Franc sont non optimales et que, malgré cela, il existe des raisons pour la pérennisation des acquis du franc CFA et de la Zone Franc.

II-3.1- Des insuffisances certaines : les unions monétaires de la Zone Franc en Afrique sont non optimales

Rappelons que les critères traditionnels de la zone monétaire optimale, qui sont de nature économique, sont principalement ceux de mobilité des facteurs de production (MUNDELL, 1961), d'ouverture des économies (Mc KINNON, 1963) et de diversification de l'activité économique (KENEN, 1969).

³³ BOURGUINAT H. «Maastricht et la théorie des zones optimales». Revue française d'Economie. Vol. 7, 1992, p. 8.

En effet, le critère de MUNDELL n'est nullement approprié au contexte de nombreuses unions monétaires.

La Zone Franc ne répond pas au critère d'optimalité de MUNDELL (SEMEDO-VILLIEU, 1997) du fait de l'étendue géopolitique des pays concernés en contraste avec le faible niveau de développement des transports se soldant par une densité inférieure à 7 habitants par km² avec une répartition hétérogène de la population. La mobilité du facteur travail, faible, s'explique plus par des phénomènes de transhumance, que par les conditions salariales, excepté entre grandes villes; d'où un déséquilibre dans l'allocation des ressources en travail se traduisant de plus en plus par un développement urbain extraverti dans les PAFZ. Cependant, le critère de MUNDELL, reste utilisé dans les nouveaux travaux sur la ZMO malgré ses limites.

En ce qui concerne la main-d'œuvre, les flux financiers et l'investissement direct, la mobilité est beaucoup plus forte vis-à-vis de l'extérieur qu'à l'intérieur de la zone³⁴. Par exemple, on peut penser que la mobilité des facteurs est plus forte entre le Sénégal et la France ou les Etats Unis d'Amérique qu'entre le Sénégal et la Côte d'Ivoire ou un autre pays partenaire de la zone ; les échanges intra communautaires le prouvent. Par ailleurs, bien qu'il y ait une différence de degré d'intégration entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale, il convient de reconnaître à la suite de POUGOU (1989), que « les problèmes de l'emploi aggravés par la crise économique actuelle compliquent davantage le problème de la mobilité de la main-d'œuvre et les législations nationales apportent des limitations importantes à la liberté de contracter en matière de travail ». Il faut cependant remarquer que les législations ont connu des évolutions harmonisées favorables et ce problème est moins important à l'heure actuelle.

Pour ce qui concerne les mouvements de capitaux, la liberté des transferts a connu des limites statutaires³⁵ qui étaient mises en œuvre à des

³⁴ A. BECART, A. O. OSSA : «Zone monétaire optimale et convergence dans les unions monétaires en Afrique». Congrès de Porto et Evora, 28-31 Mai 1997.

³⁵ GERARDIN H. : «La zone franc : Histoire et Institutions». Ed. L'Harmattan, 1989, p. 127-128.

degrés divers, les principales restrictions s'observant dans la zone BEAC³⁶. De plus, la Bourse des valeurs d'Abidjan créée dans les années 1970 n'est devenue Bourse Régionale des Valeurs qu'en 1996 alors que la sous région BEAC n'en est encore qu'à l'étape des réflexions pour la mise en place d'une bourse régionale des valeurs. En réalité, les documents existent, mais la mise en œuvre n'est pas encore effective. Cela remet en cause non seulement l'intégration financière dans les unions monétaires africaines de la Zone Franc mais aussi les propos de INGRAM et SCITOVSKY. De plus, la politique monétaire est directe et les marchés financiers sont réglementés, c'est-à-dire que les taux d'intérêt sont administrés³⁷ et les pays membres de la zone ne disposent pas souvent de la surface économique suffisante pour développer des marchés monétaires et financiers dans le cadre national. Cependant, des efforts sont entrepris actuellement pour asseoir un marché financier au niveau régional.

Le critère de Mc KINNON, d'ouverture des économies, n'est pas non plus vérifié dans les unions monétaires africaines de la Zone Franc. Les ratios biens échangeables/biens non échangeables étant difficiles à appréhender en général, à plus forte raison dans des pays en développement à l'image de ceux de la Zone Franc africaine. De même, les ratios qui sont souvent utilisés comme : commerce extérieur sur PIB, commerce intra zone/commerce total, part de marché de ces pays dans le commerce intra zone, sont souvent peu significatifs. De ce point de vue, les échanges commerciaux intra africains sont faibles et dans certains cas décroissants³⁸.

Dans l'optique de KENEN comme dans les contributions précédentes, le critère de la zone monétaire optimale est en même temps un élément d'arbitrage entre changes fixes et changes flexibles. De toute évidence, ce critère apparaît peu plausible car peu pertinent dans les pays en développement et ceux des unions monétaires africaines de la Zone Franc, en

³⁶ VIZY M. «La Zone Franc». Ed. CAEAM, Paris 1989, p. 30.

³⁷ A. BECART, A. O. OSSA : «Zone monétaire optimale et convergence dans les unions monétaires en Afrique». Congrès de Porto et Evora, 28-31 Mai 1997.

³⁸ Banque Mondiale (1989) : «L'Afrique Subsaharienne : de la crise à une croissance durable». Washington D.C., p. 346.

particulier, qui sont pour la plupart du temps des mono-producteurs voire des monocultures d'exportation avec faible développement industriel et sont souvent handicapés par l'instabilité des cours des matières premières. Dans cette optique, si nous considérons l'industrie manufacturière qui est "la branche la plus dynamique du secteur industriel"³⁹, les pourcentages de contribution au PIB sont faibles, généralement moins de 20%⁴⁰; la production restant concentrée dans des secteurs plus traditionnels tels que l'agriculture, le secteur industriel non manufacturier, les services.

Ainsi, l'analyse des critères traditionnels et de leur validité dans les pays africains de la Zone Franc montre que les unions monétaires africaines ne sont pas des zones monétaires optimales. Cela est une implication de la situation économique contrastée de ces pays, confirmée dans nos développements antérieurs.

L'analyse en terme d'avantages/coûts retrace, pour la plupart du temps, les avantages et les inconvénients qui se présentent aux pays africains membres de la Zone Franc. Il ne s'agit donc pas d'un arbitrage entre changes fixes et changes flexibles, ni d'un critère définissant les conditions d'existence d'une zone monétaire optimale, mais plutôt des implications d'une participation à une union monétaire. Seulement, pour les unions monétaires africaines de la Zone Franc, il s'agit là de cas assez spéciaux car étant liées à une parité fixe au franc français dans des conditions que nous connaissons déjà. Néanmoins, la similitude des taux d'inflation apparaît comme le critère qui s'adapte mieux au contexte actuel de la Zone Franc, contrairement aux autres critères. Avec une politique monétaire commune, les pays africains de la Zone Franc présentent des évolutions assez synchronisées des taux d'inflation. Celle-ci a souvent été maîtrisée, même si elle a connu des perturbations en 1994 dues à la dévaluation du franc CFA.

Enfin, l'intégration des politiques économiques et les analyses de BOURGUINAT et KINDLEBERGER fixant les conditions d'optimalité d'une

³⁹ Banque Mondiale, 1996, p. 243.

⁴⁰ Banque Mondiale, op. cit.

zone monétaire apparaissent, au regard du fonctionnement des unions monétaires africaines de la Zone Franc, comme des conditions nécessaires à la réalisation d'une zone monétaire optimale. Ces conditions sont similaires à celles définies par les traités instituant les unions économiques et monétaires. En tout cas, les échecs des expériences passées, de réaliser l'harmonisation des politiques économiques, et surtout budgétaires, montrent bien le caractère inadapté de ces critères, du moins pour le moment, au contexte des unions monétaires africaines de la Zone Franc.

Cependant, cette conclusion pourrait être nuancée si on revient un tant soit peu sur les hypothèses qui sous-tendent ces critères⁴¹. En prenant en premier lieu celles de l'analyse de MUNDELL, force est de reconnaître que la faible mobilité du travail ne constitue pas nécessairement une source de difficultés pour une zone monétaire. En effet, l'émigration d'une région à fort taux de chômage peut ne pas résoudre le problème du chômage de manière automatique, le coût social du chômage étant des fois inférieur à celui de la migration inter régionale. De plus, les membres d'une union monétaire ne souhaitent pas forcément que celle-ci se traduise par d'importants mouvements de population d'un Etat à un autre. Il manque donc à l'analyse de MUNDELL une dimension fondamentale: la crédibilité des ajustements de change et des anticipations qu'ils engendrent (ERKEL Rousse et MELITZ, 1997).

Par ailleurs, l'influence du degré d'ouverture sur le bénéfice net d'une union monétaire reste bien souvent ambiguë. Ce qui contredit l'argument selon lequel les économies ouvertes sont les meilleures candidates à une union monétaire (Mc KINNON, 1963 ; TOWER et WILLET, 1976 ; DE GRAUWE, 1992).

Pour ce qui est des critères modernes, ils constituent tout au plus des conditions nécessaires d'optimalité car toute zone monétaire qui remplit ces conditions n'est pas forcément optimale. Il en est ainsi des critères de

⁴¹ A. O. OSSA: "Théorie des zones monétaires optimales à la lumière de l'expérience et des perspectives de la Zone Franc africaine". AERC, 2000.

BOURGUINAT et de KINDLEBERGER. En effet, ni la proximité des préférences donnant lieu à un consensus entre les pays membres de la zone sur les déterminants essentiels de leurs économies (BOURGUINAT), ni l'intensité des échanges et l'existence des préférences identiques (KINDLEBERGER) ne suffisent à préserver la zone monétaire des chocs exogènes. L'effondrement du serpent monétaire européen et la crise du SME en 1993 en sont la parfaite illustration.

Il en est de même pour les travaux les plus récents, centrés sur l'analyse coûts-avantages, car l'infériorité des coûts d'ajustement au niveau exogène des gains (BAYOUMI, 1994; GHOSH et WOLF, 1994, ...) ne suffit à déterminer une zone monétaire optimale. Et c'est pourquoi Ricci finit par admettre que, à cause de la nature du problème, il est impossible de fixer une règle d'identification d'une zone monétaire optimale qu'il définit comme "une zone dont tous les membres espèrent retirer un bénéfice net positif de leur participation". Néanmoins, le modèle de Ricci a deux limites essentielles à savoir, d'une part, les économistes n'ont pas une compréhension claire des bénéfices de l'adoption d'une monnaie unique et, d'autre part, la délimitation d'une zone monétaire optimale peut se modifier dans le temps, puisque la plupart des paramètres de l'analyse coûts-avantages ne sont pas fixes mais évoluent.

Les conditions macro-économiques qui sont ainsi définis sont plus des conditions nécessaires mais loin d'être suffisantes dans le cadre de la réalisation d'une zone monétaire optimale. Par exemple, la Zone Franc CFA a toujours été une "référence" en terme de similitude de taux d'inflation faibles et aussi de solidarité (c'est le sentiment qui a animé la dévaluation du franc CFA de 1994), mais n'empêche qu'elle est loin d'être une zone monétaire optimale ce qui défie le critère de ONDO OSSA (2000).

Toutefois, au regard de l'évolution de la Zone Franc et de ses unions monétaires, à travers surtout les réformes survenues après l'ajustement de la parité du franc CFA de 1994, il est clair que les tentatives d'intégration n'ont

pas encore obtenu les résultats attendus. Le changement de parité, qui a engendré les institutions de la CEMAC et de l'UEMOA, confirme les incapacités de l'ex-UMOA et de l'ex-UMAC qui ne sont pas parvenues à dépasser la coopération monétaire.

Les projets d'intégration économique dans les deux unions se présentent comme des projets ambitieux présentant les aspects essentiels pour la mise en place d'une zone monétaire optimale. Ceux-ci visent principalement l'harmonisation des politiques économiques et budgétaires, l'instauration d'une union douanière et d'un marché financier régional. De ce fait, ils concordent bien avec les propositions plus modernes comme celles de KENEN, INGRAM et SCITOVSKY, mais aussi de BOURGUINAT et KINDLEBERGER, relatives aux unions monétaires optimales. Par conséquent, on peut se permettre de rester optimiste, pour le moyen et long terme, quant à l'apparition de signes de zone monétaire optimale dans les unions monétaires africaines de la Zone Franc. Pour cela, il faudra de gros efforts et surtout de la patience de la part des pays africains et, de leur population, une adhésion forte et confiante, d'une part, mais aussi pérenniser les acquis de la Zone Franc, d'autre part. Ainsi, un certain nombre de raisons relatives à la pérennisation des acquis de la Zone Franc sont avancées.

II-3. 2- Les raisons de la pérennisation des acquis de la Zone Franc.

Il est déjà ressorti de nos premiers développements que l'existence préalable d'une monnaie commune au sein de la Zone Franc est un élément moteur (mais pas suffisant) dans le processus d'intégration économique de la sous-région. De plus, l'intégration différentielle des pays de la zone est plus forte que celle de l'ensemble des pays de la zone Afrique au Sud du Sahara⁴². Ainsi, le franc CFA se présente incontestablement comme un instrument utile pour l'intégration de la sous-région dans la mesure où le sens des flux commerciaux possède, toute chose égale par ailleurs, des justifications monétaires.

⁴² GUILLAUMONT, P. et S. : «Zone Franc et Développement Africain». Ed. Economica, Paris, 1984.

Cependant, cet argument ne prend pas en compte l'intense commerce transfrontalier non enregistré entre pays ayant des monnaies différentes, de même que les théories traditionnelles des unions monétaires ne sont pratiquement pas vérifiables dans le contexte actuel de la zone. De ce fait, les raisons pour la pérennisation des acquis du franc CFA doivent être, plus fondamentalement, recherchées en direction des prolongements de la nouvelle théorie des zones monétaires optimales, en relation avec les nouvelles options prises par les unions monétaires africaines de la Zone Franc. L'analyse en terme d'avantages/coûts est au centre des approches traditionnelles de la zone monétaire optimale⁴³. Elle a été aussi au centre des travaux qui ont accompagné le Rapport DELORS (CEE : 1989, 1990)⁴⁴ et des synthèses plus récentes de la théorie de l'intégration monétaire⁴⁵.

En effet, les coûts de l'unification monétaire (perte de stabilité macro-économique) comme ses avantages (gains d'efficacité monétaire) dépendent du degré d'intégration des économies. Par conséquent, les coûts sont d'autant plus faibles que les économies sont intégrées, subissent des chocs similaires et peuvent de ce fait avoir des objectifs compatibles. De même, les avantages sont d'autant plus élevés que l'intégration réelle est forte. Seulement, pour une unification monétaire optimale, il faut nécessairement un certain degré d'intégration «réelle». Il s'agit ainsi notamment pour les pays africains des incertitudes d'une analyse coûts-avantages de l'unification monétaire⁴⁶. Outre ces incertitudes, les arguments les plus récents en faveur de l'intégration monétaire relativisent la portée de la renonciation par chaque pays de l'union monétaire à utiliser la politique monétaire et le taux de change comme instruments de stabilisation macro-économique.

Par contre, l'impératif de cohérence intertemporelle et de crédibilité des politiques économiques tel qu'argumenté notamment par KIDLAND et

⁴³ KRUGMAN, P. R. ET OBSFELD, M. : «Economie Internationale». Bruxelles, D Boeck Université, Paris, 1995.

⁴⁴ - Commission des Communauté Européennes : Rapport Delors sur l'Union Economique et Monétaire dans la Communauté Européenne, Bruxelles, 1989, p. 44.

- CEE : «Monnaie Unique, Marché Unique, Economie Européenne», 1990, N° 44.

⁴⁵ DE GRAUWE P. : "The economics of montary integration" . Oxford University Press, 1992.

⁴⁶ GUILLAUMONT, P. et S. : «Zone Franc et Développement Africain». Ed. Economica, Paris, 1984.

PRESCOTT (1977), BARRO et GORDON (1983), ainsi que l'argument de «discipline collective» d'où résulterait une limitation des pressions inflationnistes⁴⁷, animent ainsi la logique de l'intégration monétaire. Ceci explique le fait que les arguments fondant l'opportunité de l'intégration sont de plus en plus tournés vers la convergence macro-économique et la similitude des «préférences en matière d'évolution des déterminants essentiels d'une économie»⁴⁸.

Pour ce qui concerne les deux sous-régions CEMAC et UEMOA, les réflexions récentes les concernant trouvent leur explication dans cette évolution théorique. Cependant, malgré la faiblesse de l'intégration réelle entre les partenaires, le renforcement des unions monétaires est considéré comme une condition nécessaire (bien que non suffisante) de l'intégration économique et du développement des pays concernés. C'est ainsi qu'au centre des nouveaux dispositifs de la coopération monétaire régionale, on trouve bien évidemment les concepts fondamentaux à savoir la convergence macro-économique et la surveillance multilatérale. Donc, malgré la pertinence de ces nouvelles options dans une perspective de coopération monétaire intra-africaine, des mutations profondes restent indispensables.

Ainsi, que ce soit la Zone Franc dans sa globalité ou les deux unions monétaires prises séparément, l'espace monétaire des pays africains de la Zone Franc est une zone non optimale. Dans ce chapitre, nous avons analysé les critères de reconnaissance d'une zone monétaire optimale et testé leur validité dans les unions monétaires africaine de la Zone Franc. La majeure partie de ces critères est peu vérifiable, voire inadaptée au contexte de la zone. Toutefois, au regard de l'évolution de la Zone Franc africaine, il apparaît que les tentatives d'intégration économique n'ont pas abouti aux résultats attendus. Le changement de parité en 1994 a engendré la création d'unions économiques en Afrique de l'Ouest en du Centre qui se présentent comme des projets ambitieux dans les défis du développement.

⁴⁷ TALVAS G. S. : «Nouvelles réflexions sur les théories des zones monétaires optimales». Finance et Développement, Juin 1993, p. 32-35.

⁴⁸ BOURGUINAT T. : «Finance Internationale». Paris, PUF, 1992, p. 538 et ss.

Enfin, à la suite de l'analyse de tous ces critères de reconnaissance d'une zone monétaire optimale, conformément au contexte actuel de la Zone Franc, deux enseignements majeurs peuvent être retenus :

- d'abord, on ne peut vraiment pas dire pour le moment que les unions monétaires africaines de la Zone Franc, à savoir la BEAC et l'UEMOA, sont des zones monétaires optimales ;
- ensuite, le deuxième enseignement est, que l'on ne peut regrouper en union monétaire que des économies qui présentent des réalités économiques semblables. En d'autres termes, il faut pour la mise en place d'une zone monétaire optimale, une similitude des comportements voire des réactions des différentes économies face à un choc (externe). Cette similitude permettra ainsi d'atteindre les objectifs majeurs d'intégration économique, c'est-à-dire de stabilité interne et donc de convergence des économies.

Partant de ces enseignements, on peut se permettre d'apprécier la réalité de la stabilité économique de la Zone Franc africaine et de ses unions monétaires en terme de convergence des économies, c'est-à-dire d'intégration.

DEUXIEME PARTIE :
CONVERGENCE ECONOMIQUE, METHODOLOGIE
ET TESTS DES INDICATEURS DE CONVERGENCE

Cette partie présentera dans le troisième chapitre de notre thèse les enjeux et les fondements théoriques de la convergence des économies. Quelques résultats empiriques des travaux sur la convergence économique seront aussi présentés dans ce chapitre de même que les indicateurs de convergence économique dans les unions économiques et monétaires africaines de la Zone Franc (UEMOA et CEMAC).

La méthodologie et les résultats des tests de ces indicateurs seront présentés dans le chapitre quatre.

CHAPITRE III - LA CONVERGENCE DES ECONOMIES DANS LA ZONE FRANC (UEMOA et CEMAC)

L'évolution de la Zone Franc et les thèses sur les unions monétaires optimales montrent que les pays membres des unions monétaires africaines de la Zone Franc ne connaissent pas encore les efficacités attendues de l'intégration économique et monétaire. On va alors tenter de vérifier si le niveau de développement économique atteint est suffisant pour réaliser néanmoins la convergence réelle et/ou nominale des différentes économies, condition nécessaire pour une zone monétaire optimale.

III-1. Les enjeux de la convergence des économies

L'analyse du processus de convergence des économies est d'autant plus importante que, depuis maintenant deux décennies, elle a retenu l'attention de nombreux économistes. A cet effet, les pays africains de la Zone Franc se sont engagés, au lendemain de la dévaluation des francs CFA le 12 Janvier 1994, dans des processus d'intégration économique, au delà de l'intégration monétaire déjà établie. C'est ainsi qu'en Afrique de l'Ouest, l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) est devenue Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). De même, les pays de l'Union Douanière et Economique en Afrique Centrale (UDEAC), ont depuis lors mis en chantier la construction d'une Communauté Economique et Monétaire en Afrique Centrale (CEMAC). Ces deux unions économiques et monétaires se réalisent à l'image de l'Union Européenne (U.E.) du Traité de Maastricht⁴⁹.

⁴⁹ Le traité de l'Union Européenne signé à Maastricht le 7 Février 1992 conditionne la création d'une Union Economique et Monétaire (UEM) à la réalisation par chaque Etat, de quatre critères de convergence définis par l'article 109 J ainsi que par protocole annexé au Traité. Cette batterie de critères destinés à mesurer l'intensité de l'intégration entre des pays est une innovation car, pour la première fois dans l'histoire, une expérience d'UEM se fera ou ne se fera pas selon que ces critères auront ou n'auront pas été atteints. Pour être précis, il faut signaler que les quatre critères (la réalisation d'un degré de stabilité des prix, le caractère soutenable de la situation des finances publiques, le respect des marges de fluctuation prévues par le mécanisme de change du système monétaire européen pendant deux ans au moins et enfin le caractère durable de la convergence) sont analysés par la Commission et par l'Institut monétaire européen, puis font l'objet d'un rapport dans lequel d'autres éléments de convergence sont également pris en compte à savoir : le marché de l'ecu, la réalisation du marché unique, les balances des paiements courants, les coûts salariaux unitaires et «d'autres indices de prix» (Traité, article 109 J §1). Onze pays européens ont pu respecter ces critères et constituent à ce jour l'UEM.

Ce Traité assimile la participation à l'UEM au respect d'un certain nombre de critères de convergence qui sont d'ordre monétaire, budgétaire et financier, et de ce fait a inspiré les pays membres de la CEMAC et de l'UEMOA⁵⁰. L'objectif principal était le rapprochement des comportements des différents pays en matière de déficit budgétaire, de taux d'intérêt, d'inflation et de taux de change. En d'autres termes, l'essentiel était de réaliser la convergence nominale des économies des Etats membres voire la convergence des variables nominales et non des variables réelles ou des structures économiques. L'idée (l'hypothèse) principale était que la convergence nominale conduit nécessairement à la convergence réelle ou convergence des structures économiques.

Les pays africains de la Zone Franc peuvent-ils adopter cette stratégie (ou adopter l'hypothèse inverse ; c'est-à-dire promouvoir la convergence réelle pour aboutir à la convergence nominale) ?

Cette question est d'autant plus importante que pour ces pays, la question de l'intégration monétaire est préalable à l'intégration économique car, si pour l'Union Européenne, il faut l'intégration économique d'abord et l'intégration monétaire ensuite, pour les pays africains de la Zone Franc l'intégration monétaire est déjà acquise dans le cadre de la zone CFA et c'est l'intégration économique qui est à l'ordre du jour. De ce fait, la question de la convergence des variables nominales semble moins se poser dans le cas des unions économiques et monétaires africaines de la Zone Franc, que celle de la convergence des variables réelles ou des structures économiques.

A partir de ce moment, il serait intéressant de vérifier si après 40 années d'appartenance commune à une zone monétaire, les pays africains de la Zone Franc ont entamé un processus de convergence ou non. Cela nous permettra de mesurer les implications d'un alignement, par exemple, des

⁵⁰ Les pays membres de l'UEMOA ont adopté des critères similaires au traité de Maastricht. Outre la monnaie commune qu'est le franc CFA, le traité de l'UEMOA repose sur cinq piliers fondamentaux à savoir : la réalisation d'une union douanière, la création d'un marché commun, l'harmonisation des politiques sectorielles, la création d'un système institutionnel supranational et la mise en place d'un dispositif de surveillance multilatérale pour assurer la convergence des politiques macro-économiques.

niveaux de déficits publics, des taux d'inflation, des niveaux de développement, etc.

III-2. Fondements théoriques et les résultats empiriques sur la convergence des économies.

Les nouvelles formulations dans la théorie des unions monétaires optimales favorisent les procédures d'harmonisation conduisant à des critères de convergence des économies. Ce fût le cas pour la mise en place du Traité de Maastricht conditionnant la création de l'Union Européenne (UE) qui, inspira pour beaucoup l'UEMOA et la CEMAC dans l'adoption de leurs critères de convergence. Deux cas d'union économique et monétaire s'offrent alors à notre étude : d'un côté, nous avons l'Union Européenne (UE) et de l'autre, les unions économiques et monétaires africaines de la Zone Franc (UEMOA et CEMAC).

La littérature relative aux zones monétaires optimales date des années 60. Mais les controverses qu'elle a suscitées sont loin d'être éteintes et celles-ci retrouvent aujourd'hui toute leur actualité avec l'avènement de l'Union Economique et Monétaire européenne, voire l'euro, et des unions économiques et monétaires de la Zone Franc, en Afrique de l'Ouest et du Centre (UEMOA et CEMAC). A cet effet, nous allons exposer les fondements théoriques et les résultats empiriques avant de déceler les difficultés pratiques du processus de convergence des économies dans l'Union Européenne (UE).

III-2.1- Les fondements théoriques

Depuis maintenant deux décennies, l'analyse du processus de convergence des économies fait l'objet de travaux de beaucoup d'économistes. En effet, la convergence des économies est devenue un important critère d'optimalité des zones monétaires dans les débats sur l'intégration. Mais de quoi s'agit-il ?

Pour y voir plus clair, nous allons partir, par exemple, de la question suivante : peut-on espérer une égalisation des niveaux de PIB par tête sur le long terme ? Au niveau théorique, la réponse à cette question est ambiguë. A ce sujet, la théorie traditionnelle de la croissance prédit que les économies semblables en terme de technologie et de préférence convergeront vers un même niveau de PIB par tête. En revanche la théorie de la croissance endogène initiée par ROMER (1986), énonce que les différences entre les niveaux de PIB par tête persisteront.

Face à ce débat théorique, plusieurs tentatives sont apparues pour éprouver les implications des deux types de modèle. Plusieurs hypothèses ont été élaborées pour tester la convergence économique, parmi lesquelles nous étudierons celles relatives à la convergence absolue, la convergence conditionnelle et la convergence de clubs.

III-2.1-1. Les hypothèses de convergence économique

La notion "d'hypothèse de convergence"⁵¹ a suscité une intense controverse (empirique) qui traite de la pertinence de trois hypothèses testables concurrentes.

- L'hypothèse de convergence absolue ; les revenus par tête nationaux convergent vers un niveau de long terme identique quelles que soient les conditions initiales⁵² ;
- l'hypothèse de convergence conditionnelle : les revenus par tête des régions dont les caractéristiques sont identiques (par exemple en terme de préférences, de technologies, de taux de croissance démographique ou de politiques publiques) convergent vers un niveau identique à long terme indépendamment de leur situation initiale⁵³ ;

⁵¹ Entendue ici comme l'hypothèse testable découlant de la théorie économique.

⁵² ROMER (1986), Lucas (1988) et BARRO (1991) montrent que les faits vont à l'encontre de cette hypothèse.

⁵³ Les faits empiriques relatés dans les travaux de BARRO (1991), MANKIW *et al.* (1992) et BARRO et SALA-I-MARTIN (1995) confortent cette hypothèse. Notons toutefois que ces faits sont aussi, dans une large mesure, compatibles avec l'hypothèse de convergence des clubs.

- l'hypothèse de convergence des clubs (à la base des notions de polarisation, trappe de pauvreté et "clustering")⁵⁴ : les revenus par tête des régions dont les caractéristiques structurelles sont identiques convergent vers un niveau de long terme identique pour autant que les conditions initiales de ces régions soient suffisamment proches⁵⁵.

L'origine du débat actuel réside dans la notion de convergence absolue, idée selon laquelle les revenus par tête nationaux convergeraient les uns vers les autres à long terme, indépendamment des conditions initiales. Etant donné que l'équilibre économique de long terme dépend des caractéristiques structurelles des pays (par exemple, la technologie, les préférences, la croissance démographique, les politiques publiques, les structures de marché, etc.) la convergence absolue requiert, au préalable, la convergence des caractéristiques structurelles entre les pays. Il n'est pas étonnant, dès lors, que l'hypothèse de la convergence absolue ait été rejetée par les régressions économétriques fondées sur les données transversales (voir BARRO, 1991) et sur l'évolution de la distribution des revenus entre-pays (voir QUAH, 1996⁵⁶).

Ainsi, comme le fait remarquer BARRO (1991), MANKIW et al. (1992) ou BARRO et SALA-I-MARTIN (1995), le modèle de croissance néoclassique implique plutôt la convergence conditionnelle que la convergence absolue, de sorte que le rejet de l'hypothèse de convergence absolue n'implique pas forcément le rejet du modèle de croissance néoclassique en soi.

L'hypothèse de convergence conditionnelle suggère que, parmi tous les pays similaires en terme de préférence, de technologies, de croissance démographique, de politiques publiques, etc., le taux de croissance est une fonction décroissante du niveau de production par tête. En conséquence, les

⁵⁴ DURLAUF et JOHNSON (1995) et QUAH (1996) justifient empiriquement cette hypothèse.

⁵⁵ Les régions convergent les unes vers les autres pour autant que leurs conditions initiales appartiennent au bassin d'attraction d'un même équilibre de long terme.

⁵⁶ La convergence au sein d'un sous-ensemble de pays sélectionnés sur base de proximité de leurs conditions initiales ou terminales (BAUMOL, 1986) n'est pas une preuve empirique de l'hypothèse de convergence absolue, mais plutôt une preuve de l'hypothèse de convergence des clubs ou de la convergence conditionnelle (DE LONG, 1988).

pays qui sont identiques à tous égards, sauf en ce qui concerne leur niveau initial de revenu par tête, sont supposés converger vers le même état stationnaire ou, ce qui est équivalent, converger les uns vers les autres. Dans ce scénario, un choc temporaire ne peut altérer les classements internationaux qu'à court terme, mais n'aura aucun effet persistant. Cette hypothèse de convergence conditionnelle est étroitement liée à l'idée que chaque économie se caractérise par un équilibre stationnaire unique, globalement stable.⁵⁷ Il s'en suit que les pays identiques dans leurs "fondamentaux" (et donc en terme de système dynamique) convergent les uns vers les autres indépendamment de leurs conditions initiales. En d'autres termes, il est clair que si le système dynamique était caractérisé par l'existence d'équilibres multiples et localement stables, l'hypothèse des clubs serait préférable à celle de convergence conditionnelle. Les pays similaires dans leurs caractéristiques structurelles convergent vers un équilibre de long terme identique si, et seulement si, leurs niveaux initiaux de production par tête ne sont trop éloignés. Dans ce scénario, un choc temporaire peut alors affecter l'économie de façon durable.

L'évaluation des deux hypothèses revient donc à examiner la plausibilité de l'existence d'un équilibre de long terme unique et globalement stable plutôt que de l'existence d'équilibres multiples localement stables.

III-2.1-2. La robustesse de la convergence conditionnelle

Oded GALOR (1996)⁵⁷ démontre, en effet, que sous les spécifications néoclassiques traditionnelles, l'hypothèse de convergence conditionnelle apparaît comme la seule implication testable découlant tant du modèle de croissance (SOLOW, 1956) que du modèle de croissance optimale (RAMSEY, 1928). L'économie se caractérise par un équilibre stationnaire unique (et non trivial) et le taux de croissance diminue au fur et à mesure que l'économie se rapproche de sa solution de long terme. Dans le modèle de générations imbriquées, au contraire, l'hypothèse de convergence des clubs devient aussi

⁵⁷ Oded GALOR : «Convergence ? Les enseignements des modèles théoriques», 1996, Le Journal Economique, 106, pp. 1056-1069.

pertinente que celle de convergence conditionnelle, pour autant qu'on n'impose pas d'autres restrictions sur les préférences et sur la technologie que dans le modèle néoclassique.

L'argument principal de GALOR repose sur le fait qu'il est généralement admis que la convergence conditionnelle est liée à l'hypothèse de rendements marginaux décroissant, dans la fonction de production.

Le modèle de base considère une économie avec un comportement de consommation de type "keynésien" (la propension marginale à consommer est constante) et un secteur des entreprises qui produit un bien unique pouvant alternativement servir à l'investissement ou à la consommation. Il y a concurrence pure et parfaite sur le marché du bien comme sur celui des facteurs de production (capital et travail). La production se fait à rendements constants sur l'ensemble des facteurs et donc à rendements marginaux décroissants sur chacun des deux facteurs. La fonction de production est :

$$Y = F(K, L) \quad (1)$$

où Y est la production nette bien, K : le stock de capital et L le travail. F est une fonction homogène de degré 1.

Compte tenu de l'homogénéité de degré 1 de la fonction de production, le produit par tête peut s'écrire comme suit:

$$y = \frac{Y}{L} = F\left(\frac{K}{L}, 1\right) = f(k) \quad (2)$$

avec $k = \frac{K}{L}$

La fonction f , qui ne dépend que du seul stock de capital par travailleur, est à rendement décroissant.

L'accumulation du capital par tête peut alors s'écrire comme suit:

$$\dot{k} = s \cdot f(k) - (\delta + n) \cdot k \quad (3)$$

où $s \in [0,1]$ est le taux d'épargne, $\delta \in [0,1]$ est le taux de dépréciation du capital et n le taux de croissance de la population. Cette relation constitue l'équation fondamentale bien connue de Solow, qui a pour seule variable k , (car s , δ et n sont des constantes), et explique le mécanisme de la croissance économique qui à long terme crée un phénomène de développement équilibré, caractérisé par une régularité des taux de croissance. En d'autres termes, l'économie converge vers un état stationnaire k^* tel que :

$$k^* = \frac{s \cdot f(k^*)}{\delta + n} \quad (4)$$

En ce point, le taux de croissance de l'économie est nul.

Cet état régulier vers lequel tend l'équation différentielle fondamentale, est atteint lorsque k^* , y^* et c^* sont constants, ce qui signifie que K , Y et C (niveau de consommation) continuent éventuellement à croître, mais au même taux que L , c'est-à-dire au taux de croissance démographique exogène, n .

Toutefois, étant données les conditions du modèle, où à long terme les différentes variables et leur taux de croissance sont indépendants de la préférence temporelle et de la technologie, on constate qu'à partir d'une situation de départ, une économie dont le stock de capital par tête est inférieur à sa valeur d'équilibre stationnaire ($k_0 < k^*$, ou $y_0 < y^*$), converge vers

cette valeur d'équilibre, alors $\frac{\dot{k}}{k} = \frac{\partial k / \partial t}{k} > 0$ (idem pour y) et inversement. Une fois parvenue à l'équilibre stationnaire, l'économie cesse de croître.

Dans la situation d'une convergence conditionnelle en présence d'un modèle de croissance néo-classique à un secteur, où la quantité de travail à la période $t+1$ est donnée par $L_{t+1} = L_t(1+n)$. La quantité de capital en $t+1$ est donnée par :

$$K_{t+1} = (1-\delta) \cdot K_t + S_t \quad (5)$$

où S_t est l'épargne agrégée au temps t .

$$S_t = s.Y_t = s.L_t.f(k_t) \quad (6)$$

Au départ d'un niveau initial donné, k_0 , l'évolution du stock de capital par travailleur est régie par le système dynamique non linéaire suivant :

$$k_{t+1} = \frac{(1-\delta)k_t + s.f(k_t)}{1+n} = \varphi(k_t) \quad (7)$$

Cette équation signifie que l'économie se caractérise par un équilibre stationnaire (non trivial) unique et globalement stable. Les pays identiques en termes de technologies, de croissance démographique, de taux de dépréciation et de taux d'épargne, convergent vers la solution de long terme \bar{k} ou, en d'autres termes, convergent les uns vers les autres indépendamment de leur niveau initial de produit par tête.

L'évolution de la distribution internationale du capital par travailleur, $f_0(k_0)$, traduit une convergence conditionnelle.

En effet, lorsque l'économie croît et que le capital par travailleur augmente, la productivité marginale du capital baisse, de sorte que le rythme de croissance de l'épargne et du stock de capital tend à diminuer progressivement dans le temps. Dans le modèle de croissance à un seul facteur, la fonction de produit par tête néoclassique est une fonction strictement concave de capital par travailleur. L'épargne, supposée proportionnelle au niveau d'output agrégé (étant donné l'hypothèse implicite d'homogénéité des individus), peut donc également être exprimée comme une fonction strictement concave du ratio capital/travail. En conséquence, la dynamique du stock de capital par travailleur est caractérisée par un équilibre stationnaire unique et globalement stable: la convergence conditionnelle est donc la seule implication testable qui découle de ce modèle.

Toutefois, si on introduit l'hétérogénéité entre les individus, le système dynamique du modèle de croissance de SOLOW peut donner lieu à des équilibres multiples, de sorte que la convergence (conditionnelle) des clubs devient un résultat potentiellement testable, et ce malgré la décroissance des

rendements marginaux. L'hétérogénéité dans les dotations factorielles peut générer une différence entre le taux d'épargne sur les revenus du capital et le taux d'épargne sur les revenus du travail.

La production par tête $f(k_t)$ est décomposée ici, dans ce modèle de croissance à un seul secteur en deux éléments, la part de salaires et la part des revenus du capital, au prorata des productivités marginales du travail et du capital. s^w et $s^r \in [0,1]$ sont différents et représentent respectivement le taux d'épargne sur les revenus salariaux et sur les revenus de capital. Dans le cas de convergence des clubs, le système dynamique de capital par travailleur est régi par l'équation suivante:

$$K_{t+1} = \frac{(1-\delta)k_t + s^w f(k) + (s^r - s^w)k_t f(k)}{1+n} = \psi(k) \quad (8)$$

de sorte que la solution stationnaire (non triviale) est donnée par \bar{k} telle que:

$$(n + \delta) = s^w \left[\frac{f(\bar{k})}{\bar{k}} \right] + (s^r - s^w) f(\bar{k}) \quad (9)$$

où $f(k_t) = w(k_t) + r(k_t) \cdot k_t$, $w(k_t) = f(k_t) - k_t \cdot f'(k_t)$ et $r(k_t) = f'(k_t)$

Comme il est démontré par GALOR (1996), le système dynamique (8) peut être ainsi donner lieu à des équilibres multiples et localement stables ; la convergence des clubs est alors l'unique implication testable pertinente.

III-2.2- Les résultats empiriques de travaux sur la convergence économique

Depuis l'article de BAUMOL (1986), de nombreuses études empiriques se sont penchées sur le test de l'hypothèse de convergence appliqué à des échantillons mondiaux ou à des sous-groupes de pays ou de régions. Outre le critère géographique, ces travaux se sont distingués par la méthodologie employée, puisque certains ont emprunté la voie des coupes transversales (permettant de tester la présence d'une β -convergence), tandis que d'autres, se

référant à une définition stochastique du processus de convergence, ont utilisé les propriétés des séries temporelles.

L'un des résultats les plus robustes dans la majorité de ces études a été de rejeter l'hypothèse d'une convergence globale au profit de l'existence d'un processus de rattrapage se déroulant au sein de sous-échantillons plus homogènes tels que les pays de l'OCDE, les Etats américains, les régions européennes ou japonaises (cf. BARRO et SALA-I-MARTIN [1991]).

D'autres travaux (cf. DURLAUF et JOHNSON [1992], BERTHELEMY et VAROUDAKIS [1996]) ont pu, par ailleurs, confirmer la multiplicité des régimes de croissance. Ces derniers seraient ainsi séparés par des seuils quantitatifs ou qualitatifs dans l'accumulation de certaines variables comme le capital humain, le degré d'ouverture des économies ou leur niveau de développement financier. Autrement dit, il semble que le processus de convergence serait vérifié non pas au niveau mondial mais plutôt pour des clubs de pays qui, en revanche, ne convergeraient pas entre eux.

Ces contributions, dont la principale est celle de DURLAUF et JOHNSON [1992], demeurent parfois difficiles à manipuler et restent trop peu nombreuses par rapport à l'ensemble des travaux cherchant à tester l'hypothèse de convergence.

Les auteurs comme TSAY (1989), TONG (1983) mais aussi les travaux de SHEN et HAKES (1995) et de PERRAUDIN (1996) s'inscrivent dans un objectif de détection de "clubs de convergence".

Une application suivant une forme de convergence conditionnelle a été adoptée par BARRO (1991), BARRO et SALA-I-MARTIN (1992), MANKIW, ROMER et WEIL [1992].

GALOR et RYDER (1989) et AZARIADIS (1996), à travers un modèle conventionnel à générations imbriquées, ont montré que le système dynamique peut être caractérisé par des équilibres multiples et les hypothèses

de convergence conditionnelle et de convergence des clubs apparaissent toutes deux comme des implications testables⁵⁸.

Des auteurs comme LUCAS (1988), AZARIADIS et DRAZEN (1990), GALOR et ZEIRA (1993), BENABOU (1996), DURLAUF (1996), TSIDDON (1997) et BECKER et al. (1990), ont montré dans leur travaux que l'incorporation de la formation de capital humain dans le modèle de base définit un environnement dans lequel la convergence des clubs apparaît comme l'hypothèse testable la plus pertinente sous un ensemble d'hypothèses réalistes.

LUCAS (1988) ou AZARIADIS et DRAZEN (1990) ont montré que sous l'hypothèse de la croissance des rendements d'échelles sociaux liés à l'accumulation de capital humain, les conditions initiales en matière de distribution de ce capital humain déterminent le destin ultime d'économies identiques à tous les autres égards, ce qui génère la convergence des clubs.

GALOR et ZEIRA (1993) ont également observé la convergence des clubs, en présence d'imperfections du marché du capital conjuguées aux non convexités dans la production de capital humain. Ainsi des pays dont les caractéristiques structurelles, les niveaux d'output par tête et de capital humain sont similaires, peuvent évoluer vers des niveaux de long terme différents lorsque leurs distributions initiales de ce capital humain diffèrent.

BENABOU (1996), DURLAUF (1996) ou GALOR et TSIDDON (1997) ont montré que des externalités locales ou parentales dans la formation de capital humain des enfants renforcent le rôle déterminant de la distribution de capital humain initial sur la solution de long terme d'économies identiques à tous autres égards.

Enfin, dans la série des travaux incorporant le capital humain dans le modèle de base, BECKER et al. (1990) ont montré que l'existence de non

⁵⁸ Contrairement aux idées reçues, les modèles de croissance et de générations imbriquées à un seul secteur peuvent déboucher sur des équations dynamiques similaires et offrent donc, tous deux, la possibilité de multiplicité d'équilibres et de la convergence des clubs.

convexité dans la fonction de production du capital humain génère une convergence des clubs fondés sur le niveau moyen de capital humain initial. Des études empiriques récentes ont montré que la distribution des revenus constitue une variable explicative significative de la croissance économique (ALESINA et RODRICK [1994]), PERSSON et TABELLINI [1994] et PERROTTI [1996]).

Dans la même logique de ces auteurs, un grand nombre d'études théoriques ont mis l'accent sur l'importance de la distribution des revenus pour la dynamique des économies et leurs comportements à long terme. Ainsi, GALOR et ZEIRA (1993), BENABOU (1996), DURLAUF (1996) ont montré que la présence d'imperfections sur le marché du capital, conjuguée à l'existence des coûts fixes dans la production de capital humain ou de biens finaux, génère la convergence des clubs au sens où des pays identiques en termes de caractéristiques structurelles ou de niveau de production par tête initiale sont susceptibles de converger vers des équilibres de long terme différents en termes de distribution initiale des revenus.

Toutefois, GALOR et TSIDDON (1997) démontrent qu'en absence d'imperfections sur le marché des capitaux, la distribution des revenus peut affecter le niveau de production à long terme lorsque le niveau de capital humain parental est un input de la fonction de production de capital humain des enfants.

Dans une contribution du même ordre, BENHABIB et RUSTICHINI (1996) démontrent qu'en présence de conflits en matière de distribution des revenus, des niveaux de richesse faibles peuvent persister étant donné l'impact des conflits en matière d'incitation à l'accumulation.

De nombreux travaux récents ont montré que l'endogénéisation de la fécondité offre également un cadre de travail pertinent qui débouche sur l'hypothèse de convergence des clubs. Comme l'indiquent BARRO et BECKER

(1990), la multiplicité des états stationnaires est possible dans le modèle avec fécondité endogène.

BECKER *et al.* (1990) soulignent que, lorsque la fonction de production de capital humain est non convexe et lorsque le taux d'actualisation de l'utilité des dynasties futures décroît avec leur taille, l'économie se caractérise par des équilibres multiples: les conditions initiales en terme de nombre d'enfants ou de niveau de capital humain déterminent l'équilibre de long terme.

GALOR et WEIL (1996) montrent, dans une économie convexe, que des différences d'avantages comparatifs entre les hommes et les femmes constituent une source pertinente de la multiplicité d'équilibres. Ainsi lorsque le capital est d'avantage complémentaire à l'offre de travail des femmes qu'à l'offre des hommes et si, ce qui est vérifié empiriquement, une augmentation du salaire relatif des femmes diminue leur fécondité, alors un niveau faible de stock de capital par travailleur conduit à des niveaux de salaire faibles pour les femmes et des taux de fécondité élevés. Cet équilibre peut donc être persistant. En contre partie, un ratio capital/travail élevé génère des salaires élevés pour les femmes et des taux de fécondité faibles. Cet équilibre peut aussi s'avérer persistant. Dès lors, des pays similaires en termes de "fondamentaux", mais dont les niveaux initiaux de capital par travailleur différent, convergeront vers des équilibres stationnaires différents en matière de produit par tête et de fécondité.

GALOR et ZEIRA (1993), GALOR et TSIDDON (1997) ont démontré la robustesse de l'hypothèse de convergence des clubs en présence de mouvements internationaux des capitaux. En effet, l'existence d'une mobilité internationale parfaite du capital élimine l'importance des conditions initiales dans le modèle de croissance néoclassique, dans lequel la dynamique de l'économie dépend uniquement de l'évolution de ratio capital/travail. Ainsi comme le soulignent GALOR et ZEIRA (1993), en présence d'imperfections du marché du capital dans les pays domestiques, la multiplicité d'équilibres de long terme prévaut malgré la mobilité parfaite des capitaux; et comme le

montrent GALOR et TSIDDON (1997), la mobilité parfaite du capital n'exclut pas la multiplicité d'équilibres stationnaires dans un environnement où le niveau de capital humain parental est un input de la fonction de production de capital humain des enfants.

Des travaux de GALOR et TSIDDON (1997) ont montré aussi qu'un progrès technique "labour-augmenting" n'altère pas la nature qualitative du système dynamique dans le modèle de croissance néoclassique, de sorte que les conditions menant à la convergence des clubs demeurent intactes. En effet, pour autant que certains niveaux de connaissance technologique génèrent des équilibres multiples, la transition vers la solution unique de long terme est associée à une évolution non monotone de la distribution des revenus entre les pays. En conséquence, la convergence peut être précédée d'un phénomène de polarisation des nations: la convergence des clubs est une hypothèse pertinente à moyen terme.

Enfin, la théorie des pôles de croissance de PERROUX (1950), les modèles de causalité circulaire cumulative (KALDOR, 1970 ; DIXON et TIRWALE, 1975) et de développement endogène (FRIEDMANN et WEAVER, 1979 ; STÖHR, 1984) ont mis en évidence les multiples freins qui pourraient neutraliser le processus de convergence et que des situations de divergence soutenues pourraient exister. L'analyse des systèmes d'innovation régionaux (BRACZYCK *et al.*, 1998) démontre que les facteurs institutionnels jouent un rôle important dans le développement régional. Plus précisément, la nouvelle théorie de la croissance (ROMER, 1986 ; GROSSMAN et HELPMAN, 1991) a conduit à s'interroger sur la dynamique de croissance décrite par l'approche classique en remettant en cause l'hypothèse selon laquelle la technologie serait un bien public et en insistant sur le fait que le niveau technologique d'un pays serait déterminé de manière endogène par le taux d'investissement ou capital humain.

Les bases théoriques actuelles des modèles de convergence ont été développées par BARRO et SALA-I-MARTIN (1991, 1992) et MANKIW, ROMER

et WEIL (1992). Des raffinements méthodologiques de nature plus empirique ont été apportés notamment par BAUMOL et WOLFF (1988) et CHATTERJI (1992) qui se sont interrogés sur l'existence de clubs de convergence. Ces différentes approches ont été appliquées par AMSTRONG (1994), TONDL (1997) et CAPRON (1994, 1996, 1998), BUTTON et PENTECOST (1999) au cas régional européen. L'approche développée par BARRO a été critiquée par QUAH (1993, 1996) qui considère que son modèle fournit peu d'information sur la manière dont la distribution des revenus évolue au cours du temps.

Les auteurs comme BAMBA N. L. et DIOMANDE K. (1998) ont tenté de déceler, dans le passé, une éventuelle convergence des économies de l'UEMOA en utilisant la méthode des coefficients variables basés sur le filtre de KALMAN. Il est apparu de leurs travaux que les structures économiques des pays de l'UEMOA ne tendent paradoxalement pas à se rapprocher. Par ailleurs, la convergence des variables nominales ne s'accompagne pas de la convergence des variables réelles (c'est-à-dire des structures économiques). En d'autres termes, les politiques économiques n'affectent pas fondamentalement les structures économiques.

ONDO OSSA A. (1998), à la suite des travaux de BARRO et SALA-I-MARTIN (1991), a détecté une tendance, bien que faible, à la convergence des niveaux de PIB par tête à long terme en utilisant la méthode des moindres carrés ordinaires en cross-section sur des pays de la Zone Franc.

Tous ces travaux et bien d'autres ont animé le processus d'intégration économique et monétaire essentiellement en Europe à partir du Traité de Maastricht exigeant un certain nombre de critères (4)⁵⁹ définis comme suit :

- Le taux de croissance moyen annuel des prix à la consommation observé dans un pays candidat à l'UEM un an avant sa demande d'admission doit être au plus supérieur à 1.5% au taux calculé en faisant la moyenne des trois pays les moins inflationnistes ;

⁵⁹ Problèmes économiques N° 2. 329, 9 juin 1993, p. 5.

- le ratio (besoin de financement des administrations publiques)/(produit intérieur brut) ne doit pas dépasser une valeur de référence fixée à 3%. Le ratio (dette publique)/(PIB) ne doit pas dépasser 60% ;
- le respect des marges normales de fluctuation prévues par le mécanisme de change du système monétaire européen pendant deux ans au moins : le pays candidat à l'Union ne doit pas dévaluer sa monnaie pendant les deux années qui précèdent sa demande, ni bénéficier de marges élargies de fluctuation (6% au lieu de 2.5%) ;
- Le taux d'intérêt à long terme des obligations d'Etats ne doit pas dépasser, un an avant la demande d'adhésion, de plus de 2% la moyenne des taux d'intérêt des trois pays les moins inflationnistes.

Vraisemblablement, ces critères ont été conçus de manière à permettre aux membres potentiels d'aborder l'union monétaire avec des structures suffisamment comparables et, par la suite, une discipline commune en matière de politique économique.

La pleine réalisation de ces critères a été un prélude à l'UEM. De ce fait, il existe un débat récurrent entre deux doctrines de l'intégration en Europe : la doctrine du gradualisme et de la convergence, opposée à la doctrine du big bang et de la marche forcée⁶⁰. Désormais, le gradualisme et la convergence sont reconnus comme la seule voie praticable vers l'UEM. Il n'en a pas toujours été ainsi dans le passé et le débat entre les "économistes", d'une part, et les "monétaristes", d'autre part, a longtemps occupé le premier rang des discussions entre spécialistes en économie européenne.

Il ne s'agit pas d'un débat académique de type poule-œuf (l'union monétaire doit-elle précéder l'intégration économique ou l'inverse ?), mais d'une mise en forme théorique d'un problème pratique né avec les

⁶⁰ Idem.

discussions sur le rapport Werner⁶¹ de 1970. Le problème peut être résumé par la question suivante : pour créer une UEM faut-il commencer par coordonner les politiques économiques et par intégrer progressivement les économies, thèse défendue par les "économistes" au sein de la Commission WERNER chargée de préparer le rapport sur l'UEM décidée par la conférence de la Haye du 1^{er} au 02 Décembre 1969 ; ou faut-il, au contraire, commencer immédiatement par l'union monétaire, thèse défendue par les "monétaristes" ? Dans le premier cas, la marche vers l'UEM sera graduelle et longue ; dans le second cas, l'union monétaire sera créée rapidement avec l'idée qu'elle imposera une contrainte telle sur les pays membres, qu'ils devront nécessairement coordonner et intégrer leurs économies.

Au regard du fonctionnement de l'UE, d'une part, et des unions économiques et monétaires africaines de la Zone Franc (UEMOA et CEMAC), d'autre part, on peut assimiler les thèses "économiste" et "monétariste" à la création, respectivement, de l'UE et des unions africaines.

Le traité de Maastricht part du principe que la stabilité des taux de change et des prix favorisera la croissance et l'intégration économique. De ce fait, la poursuite d'objectifs de grandeurs nominales conduit à la convergence des structures économiques et des niveaux de développement, ce qui favorisera, à terme, la mise en place de l'UEM.

Généralement, il est admis qu'une union monétaire implique la convergence nominale entre les pays. A cet effet, si un pays membre est atteint par un choc (négatif), de demande, il ne pourra dans une union monétaire y répondre en abaissant ses taux d'intérêt ou en ajustant son taux de change nominal. Si les prix et les salaires sont peu flexibles, l'ajustement se fera principalement par la baisse de la production et de l'emploi. De même, un choc (négatif) réel spécifique nécessiterait un ajustement du salaire réel

⁶¹ Le rapport Werner présenté à la Commission le 8 octobre 1970 est le premier plan de réalisation d'une UEM en trois étapes sur une durée de 10 ans : 1). Coordination des politiques économiques; libération des mouvements de capitaux; réduction des écarts maximum instantanés entre les monnaies de 1.5% à 1.2% ; 2). Création d'un fonds européen de coopération monétaire; 3). Parités fixes et irrévocables entre les monnaies. La première étape devrait durer 4 ans et une clause allemande subordonnait la poursuite du plan à la pleine réalisation de la première étape. La crise monétaire internationale de 1971 mit fin à l'expérience.

qui, en présence de rigidité des salaires nominaux, pourrait être résorbé par un taux d'inflation plus élevé. Mais dans une union monétaire, de tels différentiels d'inflation entre pays membres ne sont possibles qu'à court terme. De plus, avec une seule monnaie, il y aura un seul taux d'intérêt, et par conséquent, ce dernier ne peut pas être utilisé de manière différenciée selon les pays, ce qui, en cas de choc réel spécifique, engendre des divergences réelles (BAMBA. N. L., DIOMANDE K. [1998]).

Le traité de Maastricht imposant aux pays membres de la Communauté des critères de convergence exclusivement fixés en termes nominaux, laisse supposer que la convergence nominale favorisera la convergence des structures économiques. L'idée est que la stabilité des prix et des changes va favoriser les échanges commerciaux entre les pays membres, et que ces échanges, à leur tour, vont favoriser le rapprochement de leurs structures et de leurs niveaux de développement. De plus, la croissance est davantage favorisée par la stabilité des politiques économiques que par leur caractère plus ou moins expansionniste.

Mais, ces critères de convergence ne masquent-ils pas une réalité économique chargée de lourds nuages de difficultés, comme le chômage par exemple ?

III-2.3- Les difficultés pratiques de la convergence des économies

Les difficultés de la mise en œuvre des critères de convergence économique trouvent leur explication dans la théorie des zones monétaires optimales. Nous avons déjà vu que la conjugaison des deux critères que sont la fixité des taux de change et la mobilité de la main-d'œuvre, décrit un lieu où la zone monétaire est optimale. En réalité, l'optimum se trouve entre deux extrêmes : soit autant de zones qu'il y a de bassins d'emploi, et dans ce cas le plein emploi de la main-d'œuvre est assuré au détriment de l'efficacité économique en raison de la multiplicité des taux de change et des dévaluations compétitives qui empêchent l'obtention d'une division internationale du travail

satisfaisante ; soit un minimum de zones constituant des expériences régionales d'intégration avec une efficacité économique renforcée, mais au détriment du plein emploi de la main d'œuvre dans certains pays (ou régions ou bassins d'emploi).

Dans ce premier cas, il faut un pouvoir politique supra-national suffisamment fort pour imposer des transferts de ressources des pays (ou régions) riches vers les pays (régions) pauvres. C'est la justification essentielle des fonds structurels au sein de la Communauté, fonds dont l'importance devrait croître fortement au fur et à mesure que l'expérience de l'UEM se durcira. Mais, le problème est, par exemple, de savoir si les contribuables parisiens sont prêts à payer pour le développement économique du Land de Saxe dans l'ex-RDA ?

Par ailleurs, le concept de zone monétaire optimale est aussi suffisamment riche pour mettre en évidence une autre difficulté pratique de l'expérience de l'UEM, certainement, la plus importante. La fixité des taux de change n'est garantie à long terme que si le différentiel d'inflation entre les pays est nul. Or, chaque pays possède non seulement son propre arbitrage entre l'inflation et le chômage mais aussi sa propre frontière d'arbitrage. Vouloir créer une UEM entre des pays ayant des frontières différentes est toujours possible, mais les conséquences en matière de chômage supplémentaire sont importantes pour les pays à inflation élevée, si le différentiel d'inflation avec le pays à taux d'inflation le plus bas doit être annulé pour assurer la viabilité à long terme de la zone monétaire optimale⁶². L'exemple des trois pays, Allemagne, France et Italie, permet d'illustrer cette séquence. L'estimation statistique des relations inflation-chômage avec une hypothèse d'un taux d'inflation commun de 3% conduirait mécaniquement au taux de chômage suivant : 5% pour l'Allemagne, 12% pour la France et ...

⁶² Problèmes économiques N° 2. 329, 9 juin 1993, p. 7.

29% pour l'Italie ! Les résultats sont édifiants, surtout pour ce dernier pays. Certes il faut relativiser ce calcul⁶³.

Cependant, l'option de convergence nominale d'abord peut se révéler très coûteuse pour certains pays plus pauvres car étant souvent éloignés des objectifs nominaux adoptés, ce qui compromettrait la convergence réelle. En effet, le régime de change a peu d'influence sur les variables réelles telles que la croissance du commerce extérieur et de la production ; celles-ci sont davantage influencées par les politiques commerciales, fiscales ou budgétaires, comme l'environnement de l'offre (DE GRAUWE P. et VERFAILLE G. [1986]). Or, "le traité de Maastricht repose implicitement sur l'idée que la stabilité des prix et des changes va favoriser les échanges commerciaux entre les pays membres, et que ces échanges, à leur tour, vont rendre ces pays plus proches dans leurs structures et leurs niveaux de développement.

Ainsi, la théorie économique et les évolutions observées tendent à invalider la première partie de ce raisonnement, en suggérant que, dans la plupart des cas, les échanges commerciaux favorisent la spécialisation et rendent ainsi les pays plus dissemblables dans leurs structures et dans leur réaction à des chocs communs (FELDSTEIN, 1992). Quant à la seconde, on peut lui objecter que, même si les échanges commerciaux sont propices à la croissance et au développement à long terme, les pays qui partent de conditions initiales moins favorables, n'étant plus en mesure d'utiliser la politique monétaire pour contrer d'éventuels chocs défavorables spécifiques, risquent d'être contraints à emprunter des sentiers de faibles taux croissance et de chômage élevé ; l'union monétaire aurait alors pour résultat d'amplifier, au lieu de réduire, les écarts qui séparent les pays les plus développés du groupe des moins développés⁶⁴. A cet effet, le problème se pose par exemple de savoir si la convergence des variables nominales (les taux de change

⁶³ Dominique PELLISSIER : "Union monétaire en Europe et zone monétaire optimale". In : Vers l'Union monétaire européenne : rôle de l'ecu et d'une banque centrale européenne, recherche collective sous la direction de Michel LELART, Commissariat général du plan, 1992.

⁶⁴ B. N. LAMBERT, D. KANVALY : «Convergence nominale vs convergence réelle et/ou convergence des politiques économiques vs convergence des structures économiques dans les pays de l'UEMOA». Symposium International sur «l'avenir de la zone franc avec l'avènement de l'euro», CODESRIA, Dakar 4-6 Nov., 1998.

nominaux par exemple) est nécessairement favorable à la convergence des variables réelles (voire à la croissance du PIB par tête et à l'amélioration du niveau de vie pour les pays membres).

Il serait alors étonnant qu'une divergence à priori des variables nominales aboutisse à une convergence au niveau des variables réelles, comme ce fût le cas pour les pays de l'Alliance Européenne de Libre Echange (AELE) et du Royaume Uni. Ainsi, la question est : faut-il considérer la convergence nominale comme principale étape vers l'UEM ou bien faut-il accorder la priorité à la convergence réelle ? Quelle est alors la meilleure voie pour atteindre cette union économique et monétaire ?

Ces questions préoccupent les pays africains de la Zone Franc et donc les deux unions monétaires concernées, dans la mesure où celles-ci utilisent depuis près de 40 ans une monnaie commune et veulent maintenant réaliser l'intégration économique, en plus de l'intégration monétaire déjà établie. Par conséquent, la voie tracée par le traité de Maastricht est-elle l'idéale pour l'UEMOA et/ou la CEMAC ?

En réalité, les unions économiques et monétaires africaines de la Zone Franc sont caractérisées par des taux d'intérêt identiques, un taux de change fixe par rapport au franc français, une politique monétaire commune et des taux d'inflation faibles. De ce fait, elles semblent plus préoccupées, à la suite de réformes de 1994, par l'objectif de convergence des variables réelles, donc de leurs structures, qu'à celui de la convergence des variables nominales, lesquelles font l'objet d'un suivi assez harmonisé dans le cadre de la Zone Franc.

Toutefois, cette situation (de "convergence nominale") n'a pas pour autant favorisé, après 40 années d'intégration monétaire, la convergence des structures (des variables réelles) dans les unions économiques et monétaires africaines de la Zone Franc. Pire encore, les divergences structurelles semblent persister. Ces propos sont ainsi justifiés par les travaux de BAMBA

N. L. et DIOMANDE K. (1998), relatifs à l'interaction entre "convergence réelle" et "convergence nominale" dans les pays de l'UEMOA.

Ainsi, pour mieux nous situer par rapport à ces propos, nous allons analyser les enjeux de la convergence des économies dans les unions monétaires africaines de la Zone Franc qui, ont connu aujourd'hui des avancées plus ou moins significatives dans leur processus d'intégration économique.

III-3. Les critères de convergence économique dans les unions économiques et monétaires de la Zone Franc en Afrique (UEMOA et CEMAC) : définition et concepts

Avec la mise en place de l'UEMOA et de la CEMAC, depuis 1994, une procédure de surveillance multilatérale a été instituée pour la plus grande mise en cohérence des politiques économiques entre les Etats membres, dans chaque sous-région. Le but est de promouvoir le processus vers une intégration économique sur la base des acquis importants de l'Union monétaire. L'hypothèse sous-jacente de cette surveillance multilatérale est que la viabilité d'un schéma d'intégration économique réside dans son aptitude à mettre en œuvre un mécanisme visant à s'assurer que l'ensemble des orientations de politique économique et sociale définies par chaque pays, ainsi que les programmes nationaux qui leur sont associés, sont compatibles entre eux et garantissent une convergence durable des différentes économies nationales. Le mécanisme de surveillance multilatérale concourt ainsi à la réalisation d'un certain nombre d'objectifs :

- de croissance soutenue du revenu moyen ;
- de répartition des revenus ;
- de solde soutenable de la balance des paiements courants ;
- de compatibilité des politiques budgétaires avec les objectifs de la politique monétaire en vue d'assurer particulièrement la stabilité des prix.

La surveillance multilatérale est donc le mécanisme communautaire de définition et de contrôle des politiques économiques entre les Etats membres de l'Union. Elle vise à assurer la viabilité du cadre macro-économique des Etats membres en leur établissant un cadre simple d'orientations économiques assorties de règles strictes de convergence nominale. C'est ainsi que les cinq (5) indicateurs de convergence budgétaire, assortis de valeurs critiques et adoptés depuis 1993 par le Conseil de convergence, ont été élargis, au niveau de la Surveillance multilatérale⁶⁵, aux indicateurs que sont le taux d'inflation et le taux d'endettement pour tenir compte des contraintes majeures qui pèsent sur une union économique et monétaire.

En résumé, l'entrée en vigueur des unions économiques a suscité l'adoption puis l'approfondissement d'un certain nombre de critères de convergence. Ces critères ainsi retenus et les valeurs critiques qui leur sont associées visent à assurer :

- La maîtrise de l'évolution des charges sociales ;
- la constitution d'une épargne propre par les administrations publiques ;
- la réduction du ratio service de la dette extérieure sur recettes budgétaires totales à un niveau soutenable ;
- l'élimination à un horizon donné des arriérés de paiement et de la non accumulation de nouveaux arriérés ;
- le maintien du déficit public à un niveau compatible avec les objectifs de compte courant de la balance des paiements et de taux de couverture de l'émission monétaire ;
- la maîtrise de l'inflation et de la dette.

⁶⁵ Les attributions du conseil de convergence diffèrent des missions de la surveillance multilatérale à deux points:

- les conseils de convergence n'étaient pas de organes décisionnels et n'avaient pas de pouvoir de sanctions contrairement aux organes de la surveillance multilatérale. Les conseils de convergence étaient purement des lieux d'information mutuelle et de concertation.
- Il est prévu dans le traité de l'UEMOA, une publicité des conclusions émanant de l'exercice de la surveillance multilatérale alors que les débats au sein du conseil de convergence étaient soumis à la plus stricte confidentialité.

Le système de critères de convergence mis en place depuis 1994 a beaucoup contribué à l'assainissement des finances publiques. Il a contraint les Etats membres à conduire des politiques économiques plus appropriées et moins divergentes qui ont, dans l'ensemble, permis une amélioration de la structure des dépenses publiques et l'apparition d'excédents primaires visant à assurer la soutenabilité de la dette.

Toutefois, l'application du système actuel de critères de convergence a montré des insuffisances à savoir principalement :

- Le système accorde une importance aux critères portant sur la structure de la dépense publique alors que les normes relatives aux dépenses publiques ne devraient pas faire partie des critères de convergence dans la mesure où, selon le principe de subsidiarité, les Etats devraient pouvoir bénéficier d'une certaine flexibilité pour gérer leur politique budgétaire ;
- l'adoption du critère de solde primaire de base décharge les autorités de la responsabilité du poids historique de la dette contractée lors des gestions antérieures. Or, l'Etat étant une continuité, il a l'obligation d'assurer, sur la base de ces ressources budgétaires propres, la charge de la dette ;
- la valeur de référence associée au solde primaire de base est arbitraire parce que ne reflétant pas la diversité des situations d'endettement des Etats membres. Elle est ainsi élevée pour les Etats ayant un niveau d'endettement faible ou soutenable et peut être très bas pour ceux ayant un endettement excessif ;
- l'application du système de convergence a mis en évidence la possibilité de contradiction entre le ratio relatif aux investissements sur ressources internes et celui ayant trait au solde primaire de base. En effet, dès lors que l'épargne budgétaire n'est pas suffisante pour assurer le respect de ces critères, l'amélioration de l'un peut entraîner la dégradation de l'autre. Ainsi, il peut apparaître une situation de tiraillement de la part des autorités quant au respect simultanément de ces critères ;

- les variables de surveillance, notamment la masse salariale et les dépenses d'investissement ne recouvrent pas les mêmes éléments d'un Etat à l'autre. De ce fait, la fiabilité, la comparabilité et l'homogénéité des données requises pour assurer une surveillance budgétaire efficace et crédible n'ont pas été réalisées ;
- le champ couvert par les opérations financières de l'Etat n'est pas uniforme pour tous les Etats membres. Cela aggrave ainsi les problèmes de comparabilité et d'homogénéité des données déjà soulevés plus haut ;
- en lieu et place du PIB qui a toujours été utilisé dans l'analyse économique, c'est une variable de politique économique, en l'occurrence les recettes fiscales qui sont utilisées comme dénominateur des ratios de convergence. Or, celles-ci sont parfois sujettes à de très fortes fluctuations ou bien sont, en grande partie, sous le contrôle des autorités budgétaires et peuvent faire l'objet de manipulation en vue de respecter les normes retenues sans qu'il y ait pour autant des efforts importants pour modifier qualitativement la structure de la dépense publique ;
- le système de convergence en vigueur ne comporte pas un indicateur de suivi de la dette publique. L'absence d'une identification rigoureuse du stock d'arriérés ne permet donc pas d'établir un calendrier d'apurement. Dans le domaine de l'endettement public, le système en vigueur ne comporte pas non plus de normes sur les conditions de nouveaux emprunts.

Ces insuffisances ainsi recensées et les mutations intervenues dans le système monétaire international avec l'avènement de l'euro et l'arrimage du franc CFA à cette nouvelle devise, imposent un renforcement du dispositif de surveillance multilatéral. Il s'agira, en partie, d'une reformulation des critères de convergence privilégiant les contraintes de soutenabilité du déficit public, du déficit extérieur et de la dette publique auxquelles sont confrontées les économies de l'UEMOA, et de la Zone Franc en général.

L'approfondissement des critères de convergence s'est ainsi effectué suivant les indications⁶⁶ suivantes :

- Les indicateurs de convergence doivent être pertinents ;
- le réalisme impose de retenir un nombre limité d'indicateurs de convergence et de privilégier ceux qui permettent d'apprécier la soutenabilité du déficit public et de l'endettement public et la stabilité des prix ;
- l'exercice de la surveillance multilatérale doit à l'avenir prendre en compte le solde budgétaire moins restrictif que le solde primaire de base. On devrait évoluer vers la prise en compte d'un solde budgétaire global ;
- les critères de finance publique doivent être renforcés pour tenir compte de l'arrimage du franc CFA à l'euro ;
- la coordination des politiques économiques nationales doit se faire par les règles, c'est-à-dire à partir des normes quantitatives rigoureusement fixées et applicables à tous les Etats membres ;
- le calcul des indicateurs de convergence doit être opéré à partir des données transparentes, comparables et homogènes rapidement disponibles.

Ainsi, l'approfondissement des critères de convergence s'effectue, d'une part, sous la double contrainte de l'accélération de la croissance économique et de soutenabilité des déficits publics et de la dette publique et, d'autre part, dans le cadre du respect des objectifs de stabilité des prix, de variabilité de la position extérieure et de renforcement de la compétitivité internationale des Etats membres. Ces contraintes sont encore intensifiées par l'arrimage automatique du franc CFA à l'euro, depuis le 1^{er} janvier 1999, qui exige un renforcement de la discipline budgétaire.

En définitive, les propositions ainsi retenues permettent de distinguer, d'une part, des critères (variables) de premier rang et des critères (variable)

⁶⁶ UEMOA, Commission 1999.

secondaires et, d'autre part, les critères de convergence nominale et les critères de convergence réelles. Ceux-ci vont faire l'objet d'un examen plus approfondi de leurs évolutions dans nos développements futurs.

III-3.1- Les critères de convergence de premier rang.

Il s'agit essentiellement des critères relatifs aux contraintes de soutenabilité des déficits et de la dette, à savoir :

- Le taux d'inflation annuel moyen⁶⁷ ne devrait pas excéder 2%.
- Le solde budgétaire de base devrait être équilibré pour les Etats membres présentant un endettement soutenable et présenter un excédent en pourcentage des recettes fiscales (supérieur ou égal à 15%) pour les Etats ayant des taux d'endettement très élevés avec une accumulation d'arriérés.
- Le taux d'endettement est défini par le ratio dette publique totale (brute, nominale et consolidée) sur PIB. Ce taux devrait être inférieur ou égal à 60%. Par ailleurs, les Etats s'engagent à ne plus contracter un emprunt qui n'aurait pas un élément concessionnel d'au moins un tiers.
- La variation nette des arriérés de paiement intérieurs doit être nulle ou négative.
- La variation nette des arriérés de paiement extérieurs doit être nulle ou négative.

III-3.2- Les critères secondaires de convergence

Il s'agit des critères relatifs à la structure des dépenses budgétaires (voire l'allocation des ressources), à savoir :

- Le rapport masse salariale sur recettes fiscales doit être inférieur ou égal à 40%.

⁶⁷ Le taux d'inflation annuel moyen est mesuré par la variation de la moyenne arithmétique des douze indices mensuels de la période courante par rapport à la moyenne arithmétique des douze indices mensuels de la période précédente.

- Le rapport investissements publics financés sur ressources internes sur recettes fiscales doit être supérieur à 20%.

Nous allons considérer dans le cadre de cette thèse, le taux d'inflation et le taux d'endettement comme variables nominales et comme variables réelles nous retiendront le ratio solde budgétaire sur PIB, le taux d'investissement et la croissance du PIB réelle. Ces variables nominales et réelles peuvent aussi être distinguées en variables de politique économique ou variables conjoncturelles (le taux d'inflation et le taux de croissance du PIB réel) et variables structurelles (le taux d'endettement, le ratio solde budgétaire sur PIB et le taux d'investissement).

L'intérêt de cette dernière distinction réside au fait qu'elle nous donne un aperçu sur la convergence des structures par rapport à la convergence des politiques économiques.

Toutefois, après l'adoption de nouveaux critères de convergence, des dispositions appropriées doivent être prises pour assurer une mise en œuvre efficace du nouveau système de convergence.

III-3.3- Les conditions nécessaires pour une mise en œuvre efficace du nouveau système de convergence dans les unions économiques et monétaires de la Zone Franc en Afrique

Pour une meilleure application du nouveau système de convergence, les dispositions qui ont été prises doivent viser à assurer la transparence, la comparabilité et l'homogénéité des données qui sont les principaux fondements d'une surveillance multilatérale crédible.

Ainsi, l'adoption de nouveaux critères de convergence exigera une accélération des travaux d'harmonisation de la méthodologie d'élaboration des comptes nationaux. L'action sera portée, à court terme, sur l'élaboration de grilles de passage et le rapprochement des méthodologies d'estimation des comptes qui permettront d'assurer une plus grande comparabilité et fiabilité des PIB des Etats membres.

Cependant, il faut reconnaître que malgré les importants efforts accomplis pour l'assainissement du cadre macro-économique, la convergence des performances n'est pas encore assurée pour justifier l'appartenance à une union monétaire. On peut alors se poser la question de savoir, la priorité doit-elle être accordée au processus de convergence et à quelle fin ?

En tout cas, des programmes de convergence définissant le sentier de convergence vers les normes communautaires devraient être élaborés et actualisés chaque année.

Ainsi, vu les réformes conduites depuis 1994 et les objectifs de convergence économique fixés, il serait intéressant d'essayer d'apprécier, durant les années de mise en œuvre des unions économiques, l'état de la convergence de ces différents indicateurs au sein de l'UEMOA et de la CEMAC simultanément, d'une part, mais aussi au sein de la Zone Franc toute entière, d'autre part, pour ensuite analyser empiriquement le processus.

Cette étude soulève aussi la question de la vitesse de convergence durant la période 1980-2000, ainsi étudiée, durant laquelle les unions économiques ont été opérationnelles.

Poser la question de la vitesse de convergence revient à s'interroger sur le phénomène de savoir si les pays de l'UEMOA, d'une part, et de la CEMAC, d'autre part, ont entamé ou se sont engagés dans un processus de convergence ou non, après plus de six années d'intégration économique. En d'autres termes, quelle serait alors la nature de cette convergence réelle et/ou nominale, et à quelle vitesse ?

L'analyse du processus de convergence à travers ces questions pourra nous apporter des éclaircissements sur les implications éventuelles d'alignement d'un indicateur quelconque sur un autre spécifiquement choisi comme référence.

En d'autres termes, l'évolution de tous ces indicateurs macro-économiques, sur la période 1980-2000, nous permettra d'avoir un aperçu sur l'état de réalisation de chaque critère de convergence au sein de chaque sous-région (UEMOA et CEMAC), d'une part, mais aussi de comparer leur performances relatives par rapport aux objectifs de convergence en général, d'autre part. Cette analyse nous permettra aussi de voir quel est le critère de convergence le plus performant dans chaque sous-région et essayer de trouver une explication à cela. Cependant, une distinction sera aussi faite entre convergence réelle et convergence nominale, d'une part, mais aussi entre convergence de politique économique et convergence des structures économiques, d'autre part.

Le choix de cette période d'étude (1980-2000) s'explique par la nécessité de vérifier si le processus d'intégration économique amorcé depuis 1994, en accompagnement de la mesure d'ajustement de parité, a connu des avancées significatives en terme de convergence économique, comparativement à la situation avant cette date.

CHAPITRE IV - METHODOLOGIE ET TESTS DES INDICATEURS DE CONVERGENCE ECONOMIQUE

Il s'agira d'abord, dans ce chapitre, de donner une définition mathématique simple de la convergence avant d'analyser les résultats empiriques, d'une part, à travers l'étude de la convergence réelle et nominale (avec une distinction entre la convergence des politiques et la convergence des structures économiques) des économies des pays africains de la Zone Franc et, d'autre part, à travers l'examen de l'évolution des coefficients des tests économétriques effectués sur tous les critères de convergence ainsi définis, à partir de la méthode des MCR, à travers le logiciel "Econometric Views".

IV-1. Définition de la convergence économique

La convergence économique peut être définie comme la diminution des écarts entre des ensembles d'indicateurs relatifs à plusieurs pays⁶⁸. En réalité, ce concept recouvre deux notions distinctes :

- la convergence nominale qui étudie l'évolution des variables (nominales) coûts et prix, ainsi que leurs déterminants sous-jacents (taux d'intérêt, taux de change et ratios de finances publiques) ;
- la convergence réelle qui étudie l'évolution des variables (réelles) comme le revenu par tête, le degré d'ouverture, le poids des secteurs dans l'économie, l'emploi, etc. Son champ d'étude est le rapprochement des niveaux de vie et/ou l'atténuation des différences structurelles entre pays. Elle s'analyse généralement sous l'angle du rattrapage économique.

A côté de ces deux notions de convergence, on peut distinguer la convergence des politiques économiques de la convergence des structures économiques. En revanche, la divergence exprime les écarts de taux (de croissance, par exemple) entre les différentes économies. Elle trouve son origine notamment dans les dotations internationales en capital humain (LUCAS, 1998 ; ROMER, 1990).

⁶⁸ NGUYEN K. (1996), "La convergence réelle en Europe", problèmes Economiques, n° 2.475, 5 juin, p. 7.

Mathématiquement, on dit que deux pays **I** et **J** convergent aléatoirement dans le temps par rapport à une variable macro-économique **Z** quelconque, si, pour toute constante arbitrairement très petite ε , il existe une date t^* à partir de laquelle l'espérance mathématique de l'écart entre les variables Z_{It} et Z_{Jt} devient inférieure ou égale à cette constante.

Autrement dit, $\forall \varepsilon \approx 0, \exists t^* \forall t \geq t^*, \text{ alors } E(Z_{It} - Z_{Jt}) \leq \varepsilon$ où, E désigne l'espérance mathématique.

IV-2. La convergence économique réelle régionale des unions monétaires de la Zone Franc en Afrique

L'objectif de cohésion économique et sociale poursuivi par les Unions monétaires africaine de la Zone Franc (UEMOA et CEMAC), surtout depuis 1994, fait de la nécessité d'assurer la convergence économique réelle entre les pays membres une priorité des politiques communautaires.

La convergence réelle au niveau de la Zone Franc, à travers ses unions économiques et monétaire, permet d'une part, de décider les pays qui sont fortement engagés dans un processus de divergence ou qui ne parviennent pas à décoller à côté d'autres pays qui connaîtraient de meilleures performances en termes de convergence et, d'autre part, d'examiner pourquoi certains pays se démarqueraient par un plus grand dynamisme alors que d'autres éprouvent d'énormes difficultés à épouser la trajectoire moyenne.

L'analyse qui suit suggère certains raffinements méthodologiques dans l'analyse du processus de convergence au niveau de la Zone Franc africaine. De manière à mieux cerner la problématique de l'espace Zone Franc Africaine, la convergence réelle régionale sera testée, d'une part, dans chacune des deux sous-régions (UEMOA, CEMAC) isolément et d'autre part, dans l'ensemble de la Zone Franc. Cette analyse nous permettra de juger de la performance de chacune d'elle comparativement, mais aussi de donner une explication sur du rythme (vitesse) de convergence réelle spécifique à chaque sous-région.

Dans cette étude, la convergence réelle régionale des économies de la Zone Franc africaine sera testée en nous inspirant des travaux de Henri CAPRON⁶⁹. Il s'agira, d'une part, de tester la σ -convergence et la β -convergence et, d'autre part, de tester l'existence de clubs de convergence dans la Zone Franc africaine. Lors de nos tests, nos régressions seront conduites avec le produit national brut (PNB) par tête, en dollars (\$) de 1995, mesuré pour les différents pays de la Zone Franc africaine à partir des données annuelles de la Banque Africaine de Développement (BAD)⁷⁰, durant la période 1980-2000. En raison de l'adhésion tardive de la Guinée Bissau à la Zone Franc (2 mai 1997), relativement à la période étudiée, l'analyse sera limitée aux sept autres pays de l'UEMOA auxquels nous associerons les cinq de la CEMAC (avec la non prise en compte de la Guinée Equatoriale, pour des raisons d'insuffisance d'informations statistiques concernant ce pays).

IV-2.1- Présentation du modèle de convergence économique réelle régionale

IV-2.1-1. La σ -convergence

Nous allons d'abord analyser la convergence réelle en calculant le coefficient de variation C_t qui est l'indicateur de disparité régionale le plus largement utilisé.

$$C_t = \sigma_t / u_t$$

Où σ_t = écart-type moyen pondéré des niveaux de richesses sous-régionaux (UEMOA-CEMAC) à la période t ; u_t = niveau de richesse moyen de la Zone Franc africaine à la période t .

L'examen de l'évolution de cette mesure synthétique de dispersion permet d'apprécier, si elle existe, une tendance à la réduction dans la dispersion des niveaux de richesse (PNB) par habitant. Le diagnostic sur la base de cet indicateur peut fournir un aperçu global de l'évolution des écarts

⁶⁹ Henri Capron: "Disparités de croissance entre régions européennes: résorption ou amplification? Une évaluation basée sur un modèle de croissance néoclassique", in, Croissance et convergence économique des régions, théories et faits, Ed. De Boeck Université, Michèle Beine, F. Docquier, 2000, 1^{ère} édition.

⁷⁰ Statistiques choisies sur les pays africains, 2002.

inter-régionaux sans s'interroger sur les forces qui sous-tendent le processus de convergence. Par contre, l'analyse économétrique nous permettra de contrôler les facteurs qui influent sur le processus de convergence. Ainsi la σ -convergence constitue une condition nécessaire mais non suffisante de la convergence.

IV-2.1-2. La β -convergence

A partir du modèle de croissance néoclassique développé par SOLOW (1956), nous allons analyser la β -convergence à travers la formulation classique des modèles qui ont permis de tester les phénomènes de convergence ou de divergence entre région, conformément aux travaux de BARRO et SALA-I-MARTIN (1991, 1992). Cette formulation est de la sorte

$$[\log(X_{it}/X_{it-n})]/n = \alpha + \beta \log X_{it-n} + \gamma \log Z_{it} \quad (10)$$

où X_{it} est le niveau de richesse par habitant atteint par le pays (région) i en période t et Z_{it} un ensemble de variables structurelles explicatives des niveaux de convergence atteint. Le processus de convergence portera sur une période $n=20$ ans séparant l'année initiale $t-n$ de l'année terminale t . Selon que le modèle intègre ou non les variables structurelles, on parlera de convergence conditionnelle ou absolue (inconditionnelle).

La vitesse de convergence sera calculée, à partir de l'estimation de l'équation, conformément au modèle de convergence néoclassique. Le coefficient $\beta = -(1-\exp(-\lambda n))/n$ où λ se définit comme le taux de convergence vers l'état d'équilibre.

La transformation donne: $\lambda = -[\log(1 + \beta n)]/n$.

Toutefois, l'une des raisons fondamentales de tester l'hypothèse de convergence conditionnelle de la Zone Franc repose, d'une part, sur la robustesse, en général, de cette hypothèse comme démontrée par H. Capron, mais aussi, et d'autre part, l'existence de pays différents dans la ZFA (des PRI et PMA) conduit au dépassement de l'hypothèse de constance des caractéristiques des fonctions d'utilité et de production inter-temporelles

(convergence absolue)⁷¹, qui laisse supposer que les structures économiques et sociales n'évoluent pas et que les économies, qui jusqu'à présent se distinguent uniquement par le niveau de produit par tête initial, sont séparés par les chocs conjoncturels internes et externes⁷².

Cependant, il serait intéressant pour une meilleure qualité des tests, d'introduire dans le modèle de base des variables explicatives, caractéristiques des différents pays (convergence conditionnelle). Ainsi, compte tenu de la difficulté de quantifier les variables structurelles explicatives du niveau de convergence Z_{it} , deux situations (hypothèses) seront considérées.

Dans la première situation, nous ne retiendrons qu'une seule variable structurelle à savoir le rapport :

$$Z_{it} = (\text{Valeur ajoutée industrielle}) / (\text{Valeur ajoutée agricole}),$$

spécifique à chaque pays de la Zone Franc africaine.

Le choix de cette variable réside dans le fait que les économies de la Zone Franc, d'un côté celles de l'UEMOA et de l'autre celles de la CEMAC, sont différentes du point de vue de la structure des productions et des exportations. Les économies de la zone sont essentiellement productrices et exportatrices de produits agricoles et de produits pétroliers, respectivement en UEMOA et en CEMAC.

Dans la seconde situation, nous considéreront que les pays appartenant à une même sous région engagés dans un même processus d'intégration économique, présentent des caractéristiques identiques. A cette occasion, on aura d'un coté les pays de l'UEMOA et de l'autre coté, ceux de la CEMAC. Par conséquent, une manière alternative d'analyser le processus de convergence, compte tenu des différences structurelles inévitables entre l'UEMOA et la CEMAC, serait d'introduire des variables binaires pour neutraliser les

⁷¹ A. O. OSSA et A. BECART (1997) ont expliqué ce que serait la convergence absolue dans le modèle théorique, mais dans la réalité elle n'est vérifiée que dans des circonstances précises et très limitées, car l'homogénéité des pays ou des régions n'est pas courante, ce qui est confirmé par leurs résultats.

⁷² A. O. OSSA : «Zone monétaire optimale et convergence dans les unions monétaires de la Zone Franc et Afrique», Congrès de

Porto et Evora, 28-31 mai 1997, Version provisoire.

influences exogènes aux sous-régions étudiées. Par exemple, des variables binaires sous régionales sont introduites pour cerner l'effet intra-régional par opposition à l'effet combiné intra-régional et inter-régional obtenu implicitement par l'équation (10). Dans ce cas, la convergence étudiée sera de caractère conditionnel dans la mesure où, si un phénomène de convergence est observé, ce dernier ne se réalisera effectivement que si les niveaux de convergence mesurés par les variables binaires sont identiques. Dans le cas inverse, les sous-régions suivront des processus divergents plus ou moins significatifs.

Bien évidemment, pour cette deuxième situation (hypothèse), c'est la thèse de convergence absolue qui devra guider les tests au sein de chaque sous-région.

IV-2.1-3. La détection de clubs de convergence dans la Zone Franc

Le test de détection de clubs de convergence sera suggéré dans cette étude dans la situation où les pays ou les deux sous-régions de la ZFA ne convergeraient pas à un rythme identique, mais se distingueraient par une dynamique de croissance différente⁷³. Il s'agira ici d'étudier dans quelle mesure les pays de la ZFA se répartissent en plusieurs groupes tels que la convergence se réaliserait, non plus de manière globale mais à l'intérieur de chacun des groupes. Ce test nous permettra également de détecter si certains groupes de pays manifesterait une résistance à la convergence.

L'approche utilisée dans cette étude est celle conforme aux travaux de BAUMOL et WOLFF (1988) et CHATTERJI (1992) qui suggèrent l'introduction de fonctions quadratiques ou cubiques pour statuer sur l'existence ou non de clubs de convergence. Ainsi, faisant abstraction des composantes structurelles, l'équation (10) sera étendue pour tester l'existence de clubs de convergence. Elle devient alors :

$$\log(X_{i,t}/X_{i,t-n}) = \alpha + \beta \log X_{i,t-n} + \gamma (\log X_{i,t-n})^2 + \delta (\log X_{i,t-n})^3 \quad (11)$$

⁷³ Voir les travaux de Durlauf et Johnson, 1992 ou Fagerberg et Verspagen, (1999).

Cette équation (11) suggère que les pays (sous-régions) peuvent converger vers différents niveaux d'équilibres dans la mesure où les coefficients sont négatifs et significativement différents de zéro, alors que l'équation (10) permet de diagnostiquer un phénomène de convergence lorsque la valeur estimée du coefficient est significativement inférieure à zéro. L'équation (11) envisage trois niveaux d'équilibre possibles en fonction des coefficients obtenus (c'est-à-dire dans la mesure où les trois coefficients sont statistiquement différents de zéro et respectent certaines contraintes quant à leurs valeurs) à savoir un niveau plus ou moins proche de la moyenne régionale et des niveaux sensiblement différents de cette moyenne pour les pays/sous-région situés aux extrêmes de la distribution des niveaux de richesse⁷⁴. En d'autres termes, trois clubs de régions pourraient ainsi être identifiés à savoir les régions "riches", les régions "intermédiaires" et les régions "pauvres". Chacun de ces groupes convergeant vers un niveau local spécifique, cela signifierait l'absence de phénomène de rattrapage des pays (sous-régions) moins prospères ou alternativement que les pays (sous-régions) dominants parviennent à préserver leur position.

Nous précisons que le choix de cette approche [équation (11)] qui permettrait de détecter trois clubs de convergence est guidé par le souci de tester si, au-delà d'une convergence globale unique de l'ensemble des pays de la ZF ou d'une convergence au sein de deux clubs à savoir l'UEMOA et la CEMAC⁷⁵, il existerait un troisième club (sous région) qui répartirait la zone Franc africaine non pas en deux entités, mais en trois groupes «plus cohérents».

Cependant, sous l'hypothèse $\delta=0$, les résultats pourraient mettre en évidence l'existence de deux clubs de convergence situés de part et d'autre de la moyenne régionale séparant l'ensemble de pays en deux groupes : régions

⁷⁴ Henri CAPRON : "Disparités de croissance entre régions européennes: résorption ou amplification? Une évaluation basée sur un modèle de croissance néoclassique", in, Croissance et convergence économique des régions, théories et faits, Ed. De Boeck Université, Michèle Beine, F. Docquier, 2000, 1^{ère} édition.

⁷⁵ Ce résultat serait acceptable dans la mesure où ces deux unions économiques et monétaires se sont engagées résolument dans des processus d'intégration économique en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, dans le but de réaliser l'harmonisation (la convergence) des politiques économiques nationales au sein de chaque sous-région.

"riches" dont le niveau de convergence est supérieur à la moyenne et régions "défavorisées" dont le niveau de convergence est inférieur à la moyenne.

IV-2.2. Application du modèle de convergence économique réelle régionale aux unions monétaires de la Zone Franc en Afrique

Les estimations réalisées sont basées sur les données du Rapport de la Banque Africaine de Développement (BAD) de 2002 : "Selected Statistics on African countries", disponibles pour les pays africains de la Zone Franc. En réalité, les contingences statistiques sont telles que les données sur le Guinée Equatoriale ne sont que partiellement disponibles, la Guinée Bissau qui a intégré la Zone Franc (zone UEMOA) qu'en 1997 ne sera pas prise en compte dans cette étude pour la période considérée. Ainsi, tous les autres pays de la ZF (sept en zone UEMOA et cinq en zone CEMAC) seront pris en compte dans cette analyse sur la période 1980-2000.

Pour l'analyse économétrique de la convergence réelle régionale, trois situations seront observées :

- D'abord une estimation globale du processus sera faite en effectuant des tests pour l'ensemble de la période disponible, soit les années 1980-2000, et pour l'ensemble des économies de la ZFA.

- Ensuite, une estimation pour chacune des deux unions économiques et monétaires de la Zone franc en Afrique à savoir l'UEMOA et la CEMAC afin de tenir compte des spécificités sous-régionales liées aux différentes tentatives d'intégration économique en Afrique de l'Ouest et du Centre.

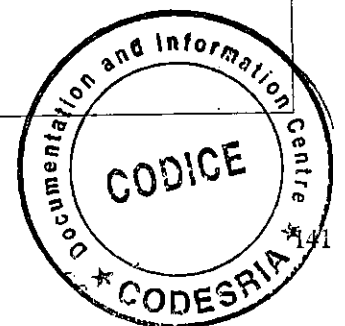
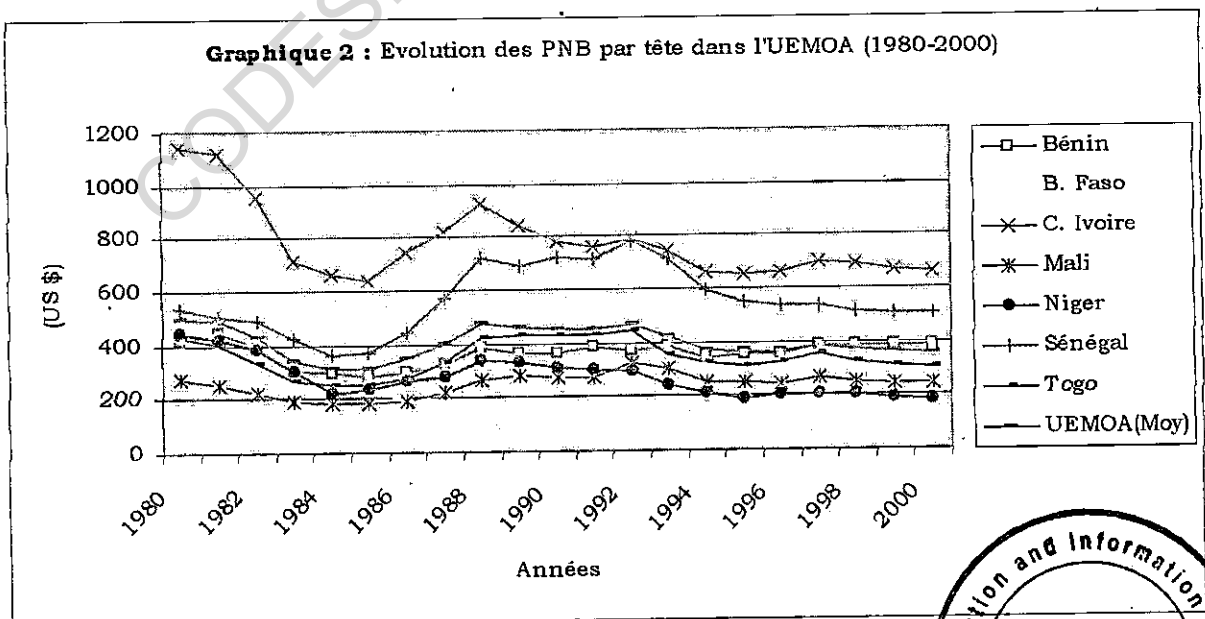
- Enfin, une estimation sera faite en distinguant les sous-périodes 1980-1993 et 1994-2000. Cette spécification est faite car nous pensons que le renforcement des politiques d'harmonisation à partir de 1994, avec la mise en œuvre des traités (des réformes) de l'UEMOA et de la CEMAC, peut-être un facteur influençant le processus de convergence. Le choix de l'année de base 1994 s'explique par le fait que la dévaluation du franc CFA qu'a accompagné les réformes à cette année a eu des effets immédiats sur certaines variables macro-économiques comme le taux d'inflation, l'endettement, par exemple.

IV-2.2-1. La σ -convergence

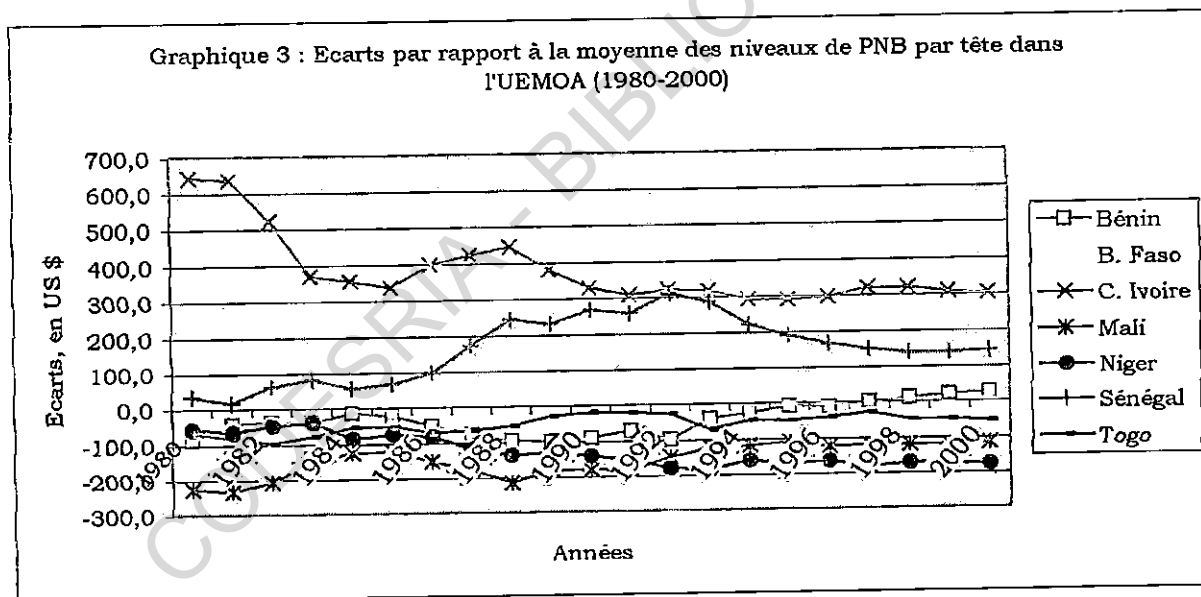
IV-2.2-1.1. Analyse de l'évolution des niveaux de PNB/tête

L'évolution des niveaux de PNB/tête analysée sur la période 1980-2000 montre les différences de revenus par habitant, synonyme de disparités aussi bien pour l'ensemble des pays de la ZFA qu'au sein de chaque sous-région, UEMOA d'une part et CEMAC d'autre part.

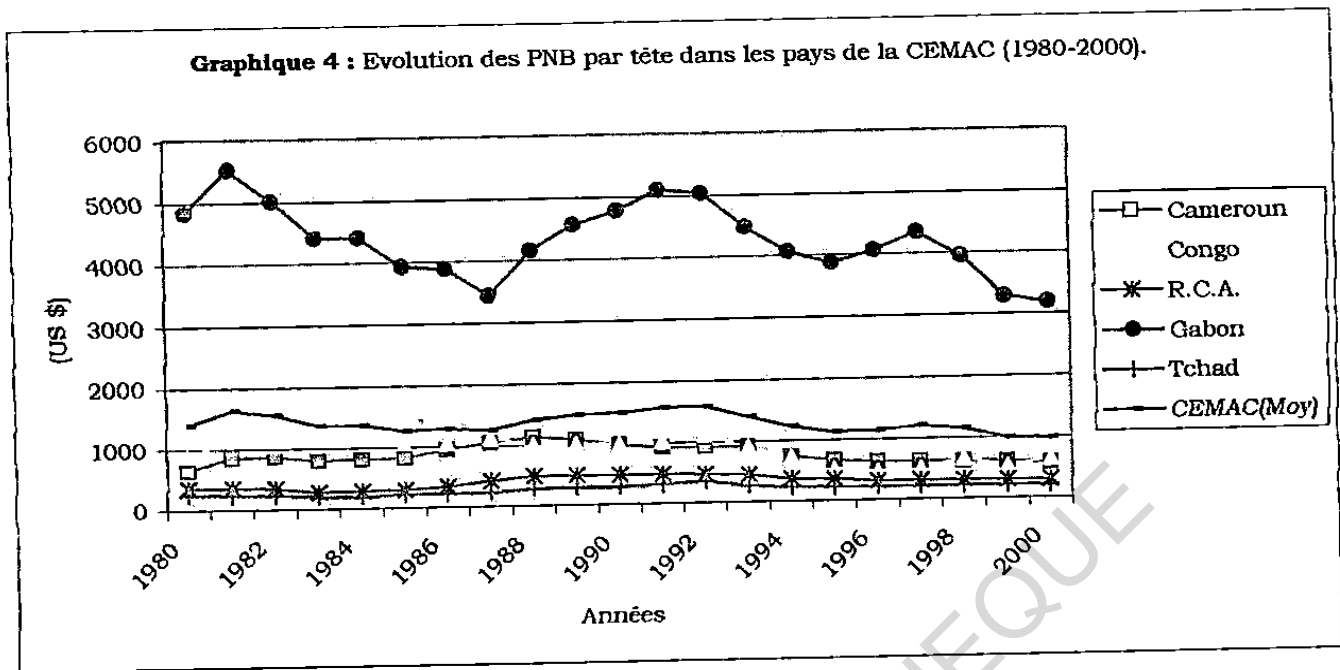
Dans l'UEMOA, le graphique (2) montre des évolutions assez synchronisées des niveaux de PNB/tête mais à des niveaux très différents. Seule la Côte d'Ivoire, sur toute la période 1980-2000, et le Sénégal, entre 1989 et 1995, ont évolué au-dessus de 600\$ par habitant. Tous les autres partenaires de la sous-région à savoir le Burkina Faso, le Bénin, le Mali, le Niger et le Togo n'ont jamais enregistré des niveaux de PNB/habitant supérieur à 650\$. Le niveau moyen de PNB/tête dans l'UEMOA sur la période 1980-2000 est de 400\$ par habitant. Le niveau moyen le plus élevé dans cette sous-région a été atteint par la Côte d'Ivoire avec 776\$ par habitant par an et le niveau le plus faible a été atteint par le Burkina Faso avec 243\$ en moyenne par an sur la période.



Le graphique (3) suivant montre l'ampleur des écarts des niveaux de PNB par tête par rapport à la moyenne de l'UEMOA. Il apparaît ici, que les niveaux de PNB par tête des pays à limage du Bénin (entre 1980 et 1996), du Burkina Faso, de Niger, du Mali et du Togo évoluent faiblement vers (en dessous de) la moyenne de l'Union. Le PNB par tête du Sénégal, après avoir évolué vers celui de la Côte d'Ivoire entre 1980 et 1992, évolue sensiblement avec ce dernier vers (au dessus de) la moyenne de l'UEMOA surtout après 1994. Globalement, la réduction des écarts par rapport à la moyenne de l'Union est plus manifeste pour ces deux derniers pays que pour les premiers. Il semble ainsi se manifester un phénomène de convergence par le haut vers la moyenne de l'UEMOA des niveaux de PNB par tête pour le Sénégal et la Côte d'Ivoire, alors que pour les autres, la convergence par le bas est relativement timide.



Dans la sous-région CEMAC, le graphique (4) montre aussi des évolutions à des niveaux différents de PNB par tête avec le Gabon qui s'éloigne considérablement de ses autres partenaires en atteignant 4294\$ en moyenne sur la période de 1980-2000. La RCA a réalisé les niveaux les plus faibles avec seulement 359\$ par habitant en moyenne sur la période. Ainsi, à part le Gabon, tous autres pays de la CEMAC ont enregistré des niveaux de PNB/tête inférieurs à 1000\$ par habitant.



Une comparaison des niveaux de PNB/tête entre les deux sous-régions donne déjà une idée de l'ampleur des disparités entre la zone UEMOA et la zone CEMAC : 400\$ et 1319\$ par habitant en moyenne, respectivement, la période 1980-2000.

Le graphique 5 montre les écarts par rapport à la moyenne des niveaux de PNB par tête des pays de la CEMAC. Il apparaît que seul le Gabon évolue au dessus de la moyenne de cette sous-région. A partir de 1997, ce pays tend sensiblement vers la moyenne de la CEMAC. A l'opposé, tous les autres pays évoluent timidement, par le bas, vers la moyenne de la CEMAC.

IV-2.2-1.2. Analyse des disparités sous-régionales et inter-régionales de revenu par tête

L'analyse des disparités a été faite d'abord à partir d'évolution des indices de disparités calculés sur toute la période 1980-2000 dans chacune des deux sous-régions UEMOA et CEMAC. Ensuite, les disparités inter-régionales seront analysées à partir des écarts de niveau de PNB/tête observé pour chaque pays avec une distinction des sous-périodes 1980-1993 et 1994-2000.

Le graphique (7) montre des différences importantes des indices de disparité sur la période de 1980-2000. Cette période est caractérisée par des hausses et des baisses de cet indice, synonymes de divergence ou de convergence, respectivement.

Dans la zone UEMOA, l'évolution des disparités sous-régionales semble suivre celle des niveaux de PNB/tête. Paradoxalement, les périodes de hausse du niveau de PNB/tête s'accompagnent ainsi d'augmentation des disparités, alors que l'augmentation des niveaux de revenu aurait dû aider à réduire les disparités entre les pays. C'est le cas entre 1985 et 1988, période durant laquelle le PNB/tête est passé en moyenne de 304 à 476\$ alors que l'indice de disparité est passé de 0,22 à 0,30 ; ce qui est synonyme de divergence accrue entre les différentes économies de la sous-région durant cette sous-période. De plus l'évolution du niveau de PNB/tête dans la sous-région et donc des disparités est étroitement liée à celle du niveau de PNB/tête de la Côte d'Ivoire sur cette période. Toutefois, l'évolution de l'indice de disparités est caractérisée par une relative stabilité durant la période 1980-2000, car évoluant entre 0,2 et 0,3, ce qui pourrait traduire des situations relativement stables de processus de convergence (ou de divergence).

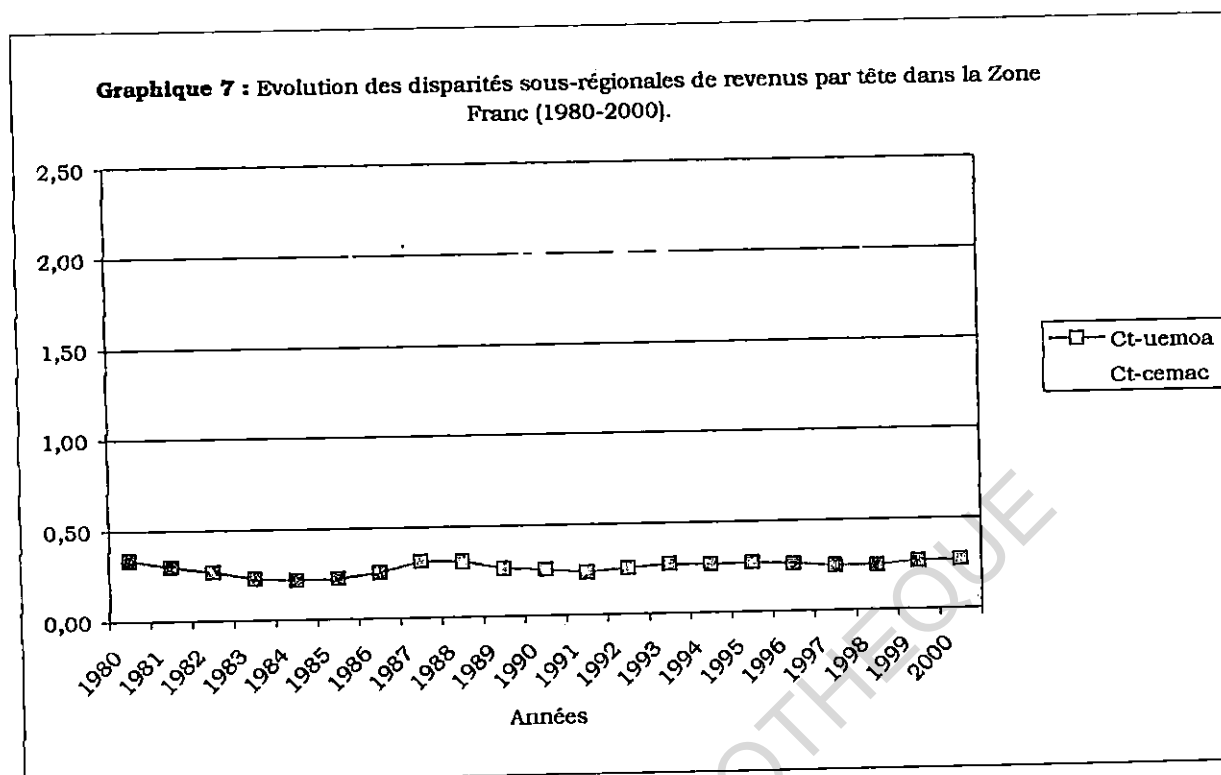
De même, les hausses et les baisses de disparités dans la zone CEMAC s'accompagnent respectivement de hausses ou de baisse des niveaux de PNB/tête étroitement liées à l'évolution du niveau de revenu par habitant au Gabon. Ainsi, l'indice de disparités dans cette sous-région durant la période

étudiée varie entre 1,69 (en 1987) et 2,26 (en 1996). Ainsi, durant les sous-périodes 1984-1987 et 1996-1999, où le niveau de PNB/tête a baissé en moyenne dans la zone CEMAC, on a enregistré des baisses de l'indice de disparités synonymes de processus de convergence entre les économies de la sous-région. Par contre, la sous-période 1988-1996 correspond à une hausse des disparités et donc une augmentation des divergences.

La comparaison des niveaux de disparités entre l'UEMOA et la CEMAC montre que celles-ci sont plus importantes en Afrique centrale qu'en Afrique de l'ouest de la Zone Franc. Ainsi, les politiques d'ajustement au début des années 1980 ainsi que celles de 1994 semblent ainsi avoir un effet de rabais sur les disparités dans l'ensemble de la Zone Franc en Afrique. Toutefois, cet effet tend à s'estomper car les disparités semblent connaître une évolution à la hausse à partir de 1999 enclenchant ainsi un processus de divergence aussi bien en zone UEMOA qu'en zone CEMAC.

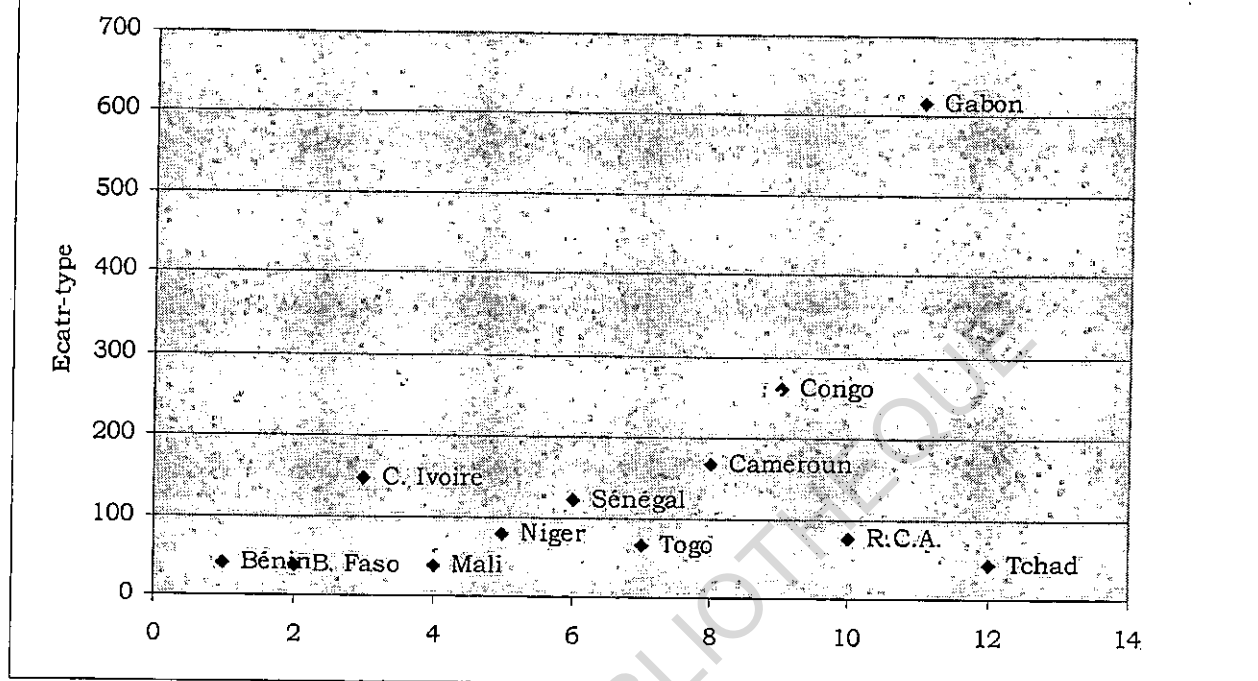
Au total, l'évolution des disparités (et éventuellement des processus de convergence ou de divergence) de la Zone Franc est fortement affectée par celle en zone CEMAC.

L'analyse des disparités inter-régionales à partir des écarts-types dans différents pays donne une meilleure idée de ces différences de niveau de revenu.



Le graphique 8 donne une image des disparités au sein de chaque Etat dans l'ensemble de la Zone Franc en Afrique sur la période 1980-2000. Ainsi, les plus grands écarts de revenu ont été enregistrés par le Gabon avec des écarts moyens de plus de 600\$ sur la période. Dans la sous-région UEMOA, les écarts n'ont pas atteint 150\$ dans tous les pays membres sur toute la période. Ce qui traduit l'ampleur des divergences moindres dans cette sous-région par rapport à la CEMAC.

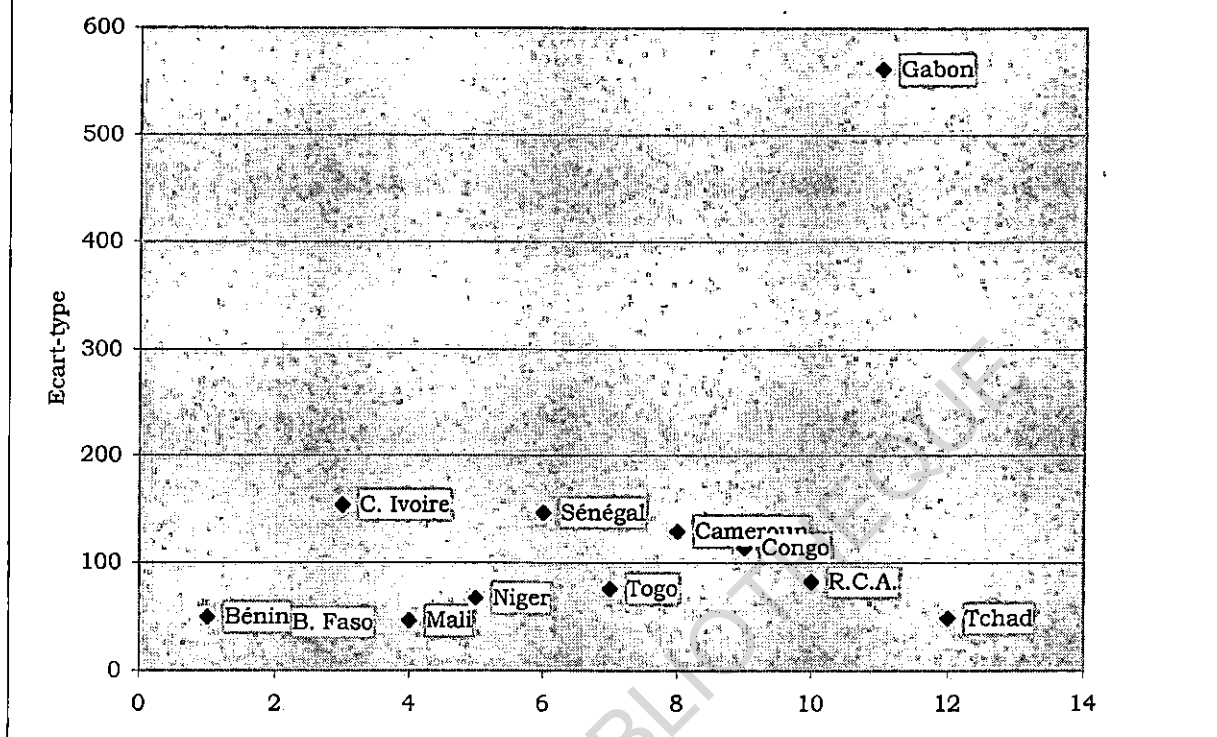
Graphique 8 : Disparités interrégionales des niveaux de PNB par tête au sein de chaque Etat membre de la ZFA (1980-2000)



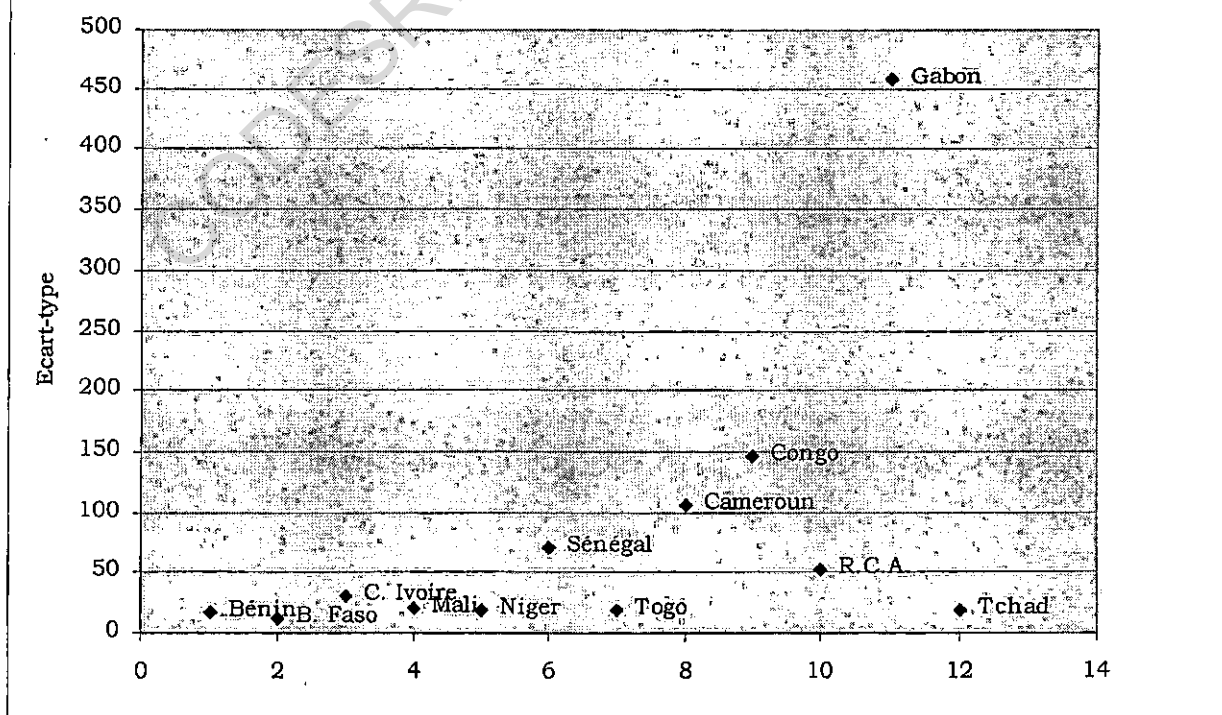
Les graphiques 9 et 10 permettent de distinguer l'évolution des disparités inter-régionales dans la ZFA durant les sous-périodes 1980-1993 et 1994-2000. Ainsi, l'ampleur des disparités inter-régionales a baissé entre les deux sous-périodes pour l'ensemble des pays de la ZFA à l'exception du Congo. Ce phénomène traduit que la sous-période 1994-2000 caractérisée par la dévaluation du FCFA (avec un effet retardé: deux après 1994, c'est-à-dire 1996) a été favorable à la réduction des disparités en général et donc au processus de convergence ou de réduction des disparités économiques dans la Zone Franc en Afrique.

Enfin, durant chaque sous-période, la zone UEMOA semble réaliser de meilleures performances en terme de réduction des disparités par rapport à la zone CEMAC.

Graphique 9 : Disparités interrégionales au sein de chaque Etat membre de la ZFA (1980-1993)



Graphique 10 : Disparités interrégionales au sein de chaque Etat membre de la ZFA (1994-2000)



IV- 2.2-2. La β -convergence

IV-2.2-2.1. Tests de convergence absolue

L'application du modèle de convergence absolue classique à partir de l'équation (10) conduit aux résultats présentés dans le tableau 15⁷⁶ suivant. Ces résultats, à l'image de ceux obtenus par Henri Capron (2000)⁷⁶, à partir de ses travaux sur les "disparités entre régions européennes : résorption ou amplification", ne sont pas de qualité meilleure.

Tableau 15 : Estimation de la convergence globale absolue.

	1980-1993	1994-2000	1980-2000
Constantes (α)	-0.0024 (-0.285)	0.0111 (1.665)	0.0021 (0.313)
Coefficients β	-0.0005 (-0.042)	-0.004 (-2.217)	-0.001 (-1.158)
Vitesse de convergence λ (en %)	0.05	0.38	0.13
R ²	0.001	0.057	0.005
σ	0.01	0.012	0.014

Ce tableau montre que le processus de convergence économique a été très lent dans la Zone Franc en Afrique sur l'ensemble de la période étudiée (1980-2000).

Les résultats concernant le coefficient β sur la sous-période 1980-1993 ne sont pas significatifs. Ainsi, de légers progrès en matière de convergence des niveaux de richesses par habitant semble être accomplis uniquement durant la période 1994-2000 avec une vitesse de seulement 0,38%. Ce phénomène spécifique à cette sous-période semble être influencé par les programmes de réformes mises en œuvre à partir de 1994 dans l'ensemble où la zone et qui ont eu un effet favorable, mais relativement faible, sur le processus de convergence.

La qualité des estimations montre cependant qu'une part essentielle de la croissance dans la ZFA reste inexplicée en dépit de la significativité des

⁷⁶ Michèle BEINE, F. DOCQUIER : «Croissance et convergence économique des régions, théories et faits», Ed. De Boeck Université, 2000, 1^{ère} édition.

coefficients de convergence. Toutefois, ce phénomène est relativement courant pour des échantillons en coupes instantanées de cette dimension. Par ailleurs, l'estimation des vitesses de convergence distincte, à l'UEMOA et à la CEMAC permet cependant d'affiner les résultats comme le montre le tableau 16 suivant, bien que la qualité de l'ajustement reste toujours faible.

Tableau 16 : Estimation de la convergence différenciée absolue

	1980-1993	1994-2000	1980-2000
Constante			
UEMOA	0.032 (2.06)	0.065 (2.68)	0.04 (3.2)
CEMAC	0.02 (2.414)	0.012 (1.28)	0.017 (2.245)
Coefficient β			
UEMOA	-0.007 (-2.62)	-0.013 (-3.27)	-0.009 (-3.98)
CEMAC	-0.002 (-1.756)	-0.003 (-2.23)	-0.002 (-2.17)
Vitesse de convergence λ (en %)			
UEMOA	0.73	1.5	0.97
CEMAC	0.22	0.33	0.25
R²			
UEMOA	0.07	0.19	0.10
CEMAC	0.04	0.13	0.04
σ			
UEMOA	0.012	0.014	0.01
CEMAC	0.01	0.01	0.01

Cette distinction permet de constater que les deux unions économiques et monétaires sont, d'une part, plus homogènes que la globalité de la Zone Franc africaine et que, d'autre part, elles évoluent à des vitesses de convergence distinctes, même si le processus est relativement lent dans chacune d'elles. Ainsi, dans l'UEMOA comme dans le CEMAC, le processus de convergence a été très lent sur l'ensemble de la période 1980-2000 avec une performance meilleure entre 1994-2000 par rapport à la sous-période 1980-1993. La vitesse de convergence est passée de 0,73% à 1,5% pour l'UEMOA et 0,22% et 0,33% pour le CEMAC entre les deux sous-périodes. Pour cette dernière, le processus de convergence ne s'est enclenché qu'à partir de 1994, ce qui se justifie par des résultats significatifs du coefficient β à partir de cette date.

Ces résultats semblent traduire que les meilleures performances en terme de convergence des niveaux de revenu par habitant dans la ZFA ont été réalisées dans la sous-région UEMOA par rapport à la CEMAC. Plus spécifiquement, le rythme de convergence est presque de quatre fois plus élevé dans l'UEMOA que dans le CEMAC. Ainsi, les différences dans le processus de convergence entre les deux sous-régions, mais aussi de la faiblesse des taux de convergence au sein de chacune d'elle, traduisent non seulement des lenteurs dans le processus, mais aussi des «résistances» à la convergence (voire une tendance à la divergence) dans la ZFA. Ceci nous pousse à imaginer l'existence de clubs de convergence qui pourraient être observés dans la zone avec les conséquences que cela implique en terme de convergence.

Par ailleurs l'accélération substantielle de la convergence durant la sous-période 1994-2000 dans les sous-régions UEMOA et CEMAC, avec des vitesses de 1,5% et de 0,33% respectivement, par rapport à la ZFA dans sa globalité, montre la nécessité de prendre en considération les différences structurelles qui caractérisent le zone à travers, d'une part, les spécificités de chacune de ses deux unions économiques et monétaires africaines de la Zone Franc et, d'autre part, voire même en leur sein. Par exemple l'une (UEMOA) est généralement productrice (exportatrice) de produits agricoles et l'autre (la CEMAC) productrice et exportatrice de produits pétroliers, particulièrement. Cette prise en compte des différences structurelles conduit à tester la β -convergence conditionnelle.

IV-2.2-2.2. Tests de convergence conditionnelle.

Comme préalablement annoncé, la convergence régionale a été abordée en établissant des typologies sous-régionales notamment autour de l'UEMOA et de la CEMAC qui se distinguent par leurs caractéristiques intrinsèques, spécifiques à chacune d'elle. Il serait intéressant, ici, de prendre en considération, d'une part, l'impact des taux de croissance du revenu par habitant observés dans la Zone Franc en Afrique (et dans chaque sous-région) sur la convergence et, d'autre part, l'impact de variables structurelles

incarnées ici par le rapport : (valeur ajoutée du secteur industriel)/(valeur ajoutée du secteur agricole), spécifique à chaque pays de la zone.

Ainsi, la convergence dans la Zone Franc en Afrique pourrait-elle résulter de dynamisme sous-régionaux ou de dynamismes nationaux entraînant dans un même élan, l'ensemble de la zone sans pour autant qu'il y ait une réduction des disparités régionales, sous-régionales. Des mesures pouvant dans ces cas, avoir un impact global régional, sous-régional ou national (ou sur quelques pays appartenant ou non à une même sous-région). En effet, certains pays (ou sous-régions) ont non seulement une dynamique d'évolution propre, mais également sont influencés par les politiques mises en œuvres et les chocs enregistrés par leurs différents ensembles sous-régionaux d'appartenance.

Le tableau 17 montre ainsi les résultats des tests de la convergence conditionnelle dans la Zone Franc en Afrique prise dans sa globalité.

Tableau 17 : Estimation de la convergence conditionnelle globale

	1980-1993	1994-2000	1980-2000
Constante (α)	0.065 (4.77)	0.028 (147)	0.052 (4.38)
Coefficient β	-0.01 (-4.92)	-0.006 (-2.12)	-0.009 (-4.85)
Vitesse de convergence λ (en %)	1.15	0.67	0.98
R²	0.18	0.07	0.098
σ	0.013	0.012	0.014

Il apparaît ici une amélioration des résultats de tests, traduisant ainsi l'impact significatif des spécificités structurelles dans le processus de convergence. Il semble donc que le contexte actuel de la Zone Franc africaine se prête mieux à l'hypothèse de convergence conditionnelle qu'à celle de la convergence absolue. Par conséquent, sur l'ensemble de la période étudiée un processus de convergence, même si elle est relativement faible, se manifeste. Cependant, le processus s'est décéléré entre les sous-périodes 1980-1993 et 1994-2000 avec des vitesses de convergence respectives de 1,15% et 0,67%. Ce résultat traduit que la période 1994-2000, marquée par la mise en œuvre

des politiques d'intégration économique en accompagnement de la dévaluation du FCFA, n'a pas été favorable au processus de convergence globale de la Zone Franc en Afrique. Les différences structurelles semblent jouer plus en faveur d'une sous-région (ou de certains pays) que d'une autre, ce qui peut provoquer un phénomène ralentissement voire de «résistance» (ou de divergence) à la convergence et donc une perte de vitesse d'ensemble de la zone dans son processus.

Le tableau 18 confirme les développements précédents à savoir que l'hypothèse de convergence conditionnelle semble plus appropriée au contexte de la ZFA en général (des unions économiques et monétaires en particulier) et que la distinction sous-région UEMOA et sous-région CEMAC est nécessaire.

Tableau 18 : Estimation de la convergence différenciée conditionnelle.

	1980-1993	1994-2000	1980-2000
Coefficient β			
UEMOA	-0.0102 (-3.4)	-0.023 (-5.93)	-0.015 (-5.84)
CEMAC	-0.006 (-2.41)	0.008 (3.99)	-0.0015 (-0.68)
Vitesse de convergence λ (en %)			
UEMOA	1.14	3.05	1.71
CEMAC	0.63	-0.71	0.16
R²			
UEMOA	0.11	0.46	0.2
CEMAC	0.09	0.63	0.05
σ			
UEMOA	0.012	0.014	0.013
CEMAC	0.011	0.01	0.012

Ce tableau montre des résultats nettement améliorés par rapport à ceux des tests relatifs à l'hypothèse de convergence absolue.

Dans la sous-région UEMOA, la période 1980-2000 a été relativement favorable au processus de convergence avec une accélération notoire de la vitesse de convergence qui est passée de 1,14% entre 1980-1993 à 3,05% entre 1994-2000. Cette performance est due aux mesures d'ajustement et de politiques d'harmonisation (intégration) mises en œuvre dans le cadre de l'UEMOA. Paradoxalement à la situation dans l'UEMOA, la sous-région

CEMAC a enregistré des résistances à la convergence durant la sous-période 1994-2000. Ainsi, les mesures d'ajustement adoptées depuis 1994 dans l'ensemble de la ZFA ainsi que les politiques d'harmonisation mises en œuvre dans le cadre la CEMAC n'auraient pas favorisé le processus de convergence, pire encore, il se serait manifesté un processus de divergence significative durant cette sous-période. La sous-période 1980-1993 aurait été plus favorable au processus de convergence dans le CEMAC que la sous-période 1994-2000.

Les disparités se sont accrues durant cette dernière sous-période entre les différents pays de la CEMAC. Certains pays, à l'image du Gabon ont bénéficié plus que leurs autres partenaires de la sous-région, des effets de la dévaluation du franc CFA de 1994 et surtout de l'évolution favorable des cours des matières premières en général (cours du pétrole, par exemple) durant la même sous-période. Ainsi, le processus de divergence enregistré durant la sous-période 1994-2000 semble plus être influencé par un phénomène conjoncturel que par une cause structurelle préalablement présumée. La preuve, la convergence σ avait déjà montré que le Gabon s'éloignait d'avantage de ses partenaires durant la période étudiée, en termes de niveau de richesse par habitant. Est-ce à dire qu'au sein de la zone CEMAC, comme au niveau de la ZFA (et probablement dans la zone UEMOA) il existerait des clubs de convergence, donc une polarisation de la croissance à chaque niveau de regroupement considéré, même si un processus de rattrapage ne peut être contesté. La suite de l'analyse nous permettra d'y voir plus clair.

IV-2.2-2.3. Tests de clubs de convergence.

Les développements précédents, relatifs au constat d'une tendance à la polarisation de la croissance tant au niveau sous-régional qu'intra sous-régional, nous conduisent à approfondir l'analyse en testant l'hypothèse d'existence de clubs de convergence. Les estimations sont effectuées ici de

manière à apprécier l'existence de clubs soit au niveau régionale de la ZFA toute entière soit au sein de chaque sous-région.

Dans le premier cas, si les tentatives d'intégration économique enclenchées simultanément depuis 1994 en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale de la Zone Franc ont connu des performances avérées dans leur processus de convergence, il devrait « normalement » se dessiner l'existence de deux clubs de convergence au sein de la zone à savoir le club UEMOA et le club CEMAC. L'équation (11) permet de détecter l'existence (ou non, c'est possible) d'un ou de plusieurs ensembles "cohérents" de convergence soit au niveau régional, soit au niveau sous-régional. L'estimation de fonctions cubiques au niveau des deux sous-régions permet de compléter leur diagnostic et d'apprécier s'il existe des clubs de convergence emboîtés. Par exemple, l'observation des clubs de convergence aux niveaux intrinsèques de l'UEMOA et de la CEMAC impliquerait ainsi une multiplicité des clubs de convergence: les clubs UEMOA et CEMAC se décomposant eux-mêmes en clubs.

Le tableau 19 montre des résultats médiocres du test de club de convergence dans la ZFA prise globalement. Non seulement, tous les coefficients estimés ne sont pas significatifs mais aussi/ou ne respectent pas la contrainte de négativité quant à leur valeur.

Tableau 19 : Tests de clubs de convergence dans la Zone Franc africaine.

	1980-1993	1994-2000	1980-2000
Coefficient β	0.071 (0.22)	0.384 (0.982)	0.16 (0.65)
Coefficient γ	-0.01 (-0.199)	-0.062 (-1.08)	-0.027 (-0.68)
Coefficient δ	0.0004 (0.18)	0.003 (1.16)	0.0013 (0.702)
R²	0.004	0.16	0.0099
σ	0.013	0.012	0.014

En conséquence, compte tenu des performances de convergence (absolue comme conditionnelle) enregistrée par l'UEMOA par rapport à la CEMAC, on s'attendait au moins à travers les résultats à l'apparition d'un

club (ou d'un ensemble "cohérent") de convergence. Le seul coefficient (γ) qui respecte la première condition de négativité n'est pas (ou est très peu) lui-même significatif quelle que soit la période ou sous-période considérée. Est-ce que cela signifierait que même au sein de cet ensemble UEMOA qui semble présenter un bel espoir dans le processus de convergence (conditionnelle surtout entre 1994-2000) serait lui-même tributaire d'autres sous-ensembles de convergence, qui pourraient à leur tour converger au sein de l'UEMOA.

Le tableau 20 donne les résultats des tests différenciés de clubs de convergence en zone UEMOA et en zone CEMAC. On observe ainsi l'existence de deux clubs de convergence dans l'UEMOA quelle que soit la période ou les sous-périodes étudiées séparant l'ensemble des pays de l'UEMOA en deux groupes. Ainsi, les coefficients β et δ sont négatifs et significatifs sur l'ensemble de la période 1980-2000. On distingue alors dans l'UEMOA les pays "riches" dont le niveau de convergence est supérieur à la moyenne (Côte d'Ivoire et Sénégal) qui ont plus de 500\$/habitant et les pays "défavorisés" dont le niveau de convergence est inférieur à la moyenne (Bénin, Burkina Faso, Mali et Niger qui ont moins de 400\$/habitant).

Dans la sous-région CEMAC, un seul club de convergence est observé surtout durant la sous-période 1994-2000, ce qui sera déterminant sur l'ensemble de la période. En effet, le club qui serait observé durant la sous-période 1980-1993 dans cette sous-région est peu ou pas significatif. De ce fait, les mesures survenues durant la sous-période 1994-2000 ont été très déterminantes dans la formation de ce club de convergence dans la CEMAC. En effet, seul le coefficient γ étant significatif pour la zone CEMAC, le phénomène de convergence se produit de telle sorte qu'en dehors du Gabon (revenu par tête supérieur à 3000\$) qui se situe seul au dessus de la moyenne de la sous-région, l'ensemble des autres pays de la CEMAC (revenus par tête inférieurs à 1500\$) convergeraient en dessous de cette moyenne, et le groupe ne convergerait pas vers le Gabon.

Au total, il n'y aurait qu'une convergence relativement lente dans la zone CEMAC, voire parfois des résistances à la convergence des niveaux de richesse par habitant des pays de cette sous-région.

Ces derniers résultats, même s'ils sont faibles, sont plus robustes que les précédents relatifs aux tests de l'hypothèse de convergence absolue. Ils illustrent les analyses faites à propos des tests de convergence absolue et de convergence conditionnelle. Ils traduisent ainsi l'existence d'équilibres multiples dans la ZFA et essentiellement dans la sous-région UEMOA.

Tableau 20 : Tests différenciés de clubs de convergence en zone UEMOA et en zone CEMAC.

	1980-1993	1994-2000	1980-2000
Coefficient β			
UEMOA	-14.294 (-4.235)	-16.91 (-3.30)	-15.18 (-5.25)
CEMAC	0.63 (1.46)	2.01 (4.1)	1.10 (2.37)
Coefficient γ			
UEMOA	2.299 (4.24)	2.71 (3.3)	2.44 (5.25)
CEMAC	-0.086 (-1.36)	-0.30 (-4.14)	-0.16 (-2.32)
Coefficient δ			
UEMOA	-0.123 (-4.24)	-0.145 (-3.29)	-0.13 (-5.25)
CEMAC	0.004 (1.25)	0.015 4.17	0.008 (2.27)
R²			
UEMOA	0.22	0.35	0.25
CEMAC	0.39	0.48	0.16
σ			
UEMOA	0.012	0.014	0.013
CEMAC	0.01	0.01	0.012

En définitive, le processus de convergence réelle régionale, à partir des niveaux de PNB par tête des économies africaines de la Zone Franc est relativement lent, surtout au niveau régional de la CEMAC. Un meilleur espoir de convergence réelle sous-régional est incarné par la sous-région UEMOA qui présente, néanmoins deux sous-ensembles dont la cohérence (la convergence) en leur sein et entre eux est peu convaincante. Les mesures de politique d'harmonisation (d'intégration économique) des politiques économiques nationales ainsi que la dévaluation de 1994 ont très peu les situations de

divergence, préalablement existantes sous l'influence de facteurs plus conjoncturels que structurels.

Dans ces conditions, la volonté d'une caractérisation des clubs de convergence (stables), s'ils existaient, dans l'espace de la Zone Franc africaine ou l'espace sous-régional (UEMOA et CEMAC), nous paraît essentielle lorsque l'on aborde les phénomènes de convergence réelle, comme l'a suggéré Oded GALOR (1996). Cette idée est contenue dans les modèles d'AZARIADIS et DRAZEN (1990) et d'AUTUME et MICHEL (1996) qui montrent que la présence de seuils en terme d'externalités permet de générer des équilibres multiples et stables sur le long terme. En d'autres termes, il s'agit ici d'une détection endogène des seuils de rupture utilisés pour déterminer les clubs de convergence.

IV- 3. La convergence des variables (indicateurs) conjoncturelles (ou convergence des politiques économiques) et la convergence des variables (indicateurs) structurelles (ou convergence ses structures) dans les unions monétaires de la Zone Franc en Afrique

IV-3.1- Présentation du modèle

La stabilité économique de la zone en terme de convergence des variables conjoncturelles (des politiques économiques) et de convergence des variables structurelles (des structures économiques), réelles comme nominales, sera testée en nous inspirant des travaux de BAMBA N. L. et DIOMANDE K. (1998), conformément à la méthode des coefficients variables basés sur les Moindres Carrés Récursifs (MCR) qui permettent d'étudier les changements de la vitesse de convergence vers le pays leader de la zone, choisi comme référence.

En d'autres termes, l'exemple de modèle que nous allons étudier dans le cadre des MCR est celui du modèle linéaire à coefficients dépendant du temps.

La raison du choix de ce modèle à coefficients variables est double: d'abord, après avoir visité la littérature, il existe très peu d'applications, à

notre connaissance, de la méthode des moindres carrés récursifs pour l'estimation des processus de convergence économique. Ensuite, la méthode des MCR est moins exigeante en terme de données statistiques pour les séries temporelles relativement courtes (comme c'est le cas ici : 1980-2000), contrairement à la méthode basée sur le filtre de KALMAN, par exemple, qui est applicable pour les séries temporelles relativement longues (cf. BAMBA. N. L. et DIOMANDE K., 1998).

Ainsi, ce modèle nous permet de savoir si un pays X tend vers le pays (référence) I ou vers le pays (référence) J, et à quelle vitesse. Pour cela, nous considérons la variable macro-économique Z_t pour le pays X et pour les deux pays pris comme "référence", I et J, à travers la régression suivante:

$$Z_{It} - Z_{Xt} = \alpha_{Xt} + \beta_{Xt}(Z_{It} - Z_{Jt}) + \varepsilon_{Xt} \quad (12)$$

avec ε_{Xt} = bruit blanc.

Des informations sur la convergence peuvent être obtenues à partir de l'évolution temporelle des paramètres α_{Xt} et β_{Xt} . Ainsi, on considère que le pays X a entamé un processus de convergence ou tout simplement converge :

- vers le pays I, si $E[\lim(\beta_{Xt})] = 0$ et $E[\lim(\alpha_{Xt})] = 0$
- vers le pays J, si $E[\lim(\beta_{Xt})] = 1$ et $E[\lim(\alpha_{Xt})] = 0$

Cependant, il faut noter que dans cet exercice, nous ne chercherons pas à déterminer si les pays ont convergé, mais s'ils ont entamé un processus de convergence.

En effet, un test de convergence de X vers I est équivalent à un test basé sur la régression de l'équation (12) où les valeurs des paramètres ne sont pas statistiquement différents de :

$$\beta_{Xt} = 0 ; E(\alpha_{Xt}) = c \text{ et } \text{Var}(\alpha_{Xt}) = \sigma^2 \cdot \alpha_{Xt} < \infty$$

L'estimation de l'équation (12) grâce aux Moindres Carrés Récursifs (MCR), quand α_{Xt} tend vers zéro, offre les événements suivants:

$$(a) E[\lim(\beta_{Xt})] = 0 \Rightarrow Z_{Xt} = Z_{It}$$

$$(b) E[\lim(\beta_{Xt})] = 1 \Rightarrow Z_{Xt} = Z_{Jt}$$

Ainsi, plusieurs cas de figures peuvent se présenter selon que $Z_{It} > Z_{Jt}$ ou $Z_{It} < Z_{Jt}$:

- Si $Z_{It} < Z_{Jt}$, trois cas de figures peuvent se présenter :

$$(c) 0 < E[\lim(\beta_{Xt})] < 1 \Rightarrow Z_{It} < Z_{Xt} < Z_{Jt}$$

$$(d) E[\lim(\beta_{Xt})] > 1 \Rightarrow Z_{It} < Z_{Jt} < Z_{Xt}$$

$$(e) E[\lim(\beta_{Xt})] < 0 \Rightarrow Z_{Xt} < Z_{It} < Z_{Jt}$$

- Si $Z_{It} > Z_{Jt}$, trois cas de figures peuvent aussi se présenter :

$$(c') 0 < E[\lim(\beta_{Xt})] < 1 \Rightarrow Z_{Jt} < Z_{Xt} < Z_{It}$$

$$(d') E[\lim(\beta_{Xt})] > 1 \Rightarrow Z_{Xt} < Z_{Jt} < Z_{It}$$

$$(e') E[\lim(\beta_{Xt})] < 0 \Rightarrow Z_{Jt} < Z_{It} < Z_{Xt}$$

Ainsi, on pourra apprécier à partir de l'évolution graphique des β_{Xt} , la tendance à la convergence du pays X et à quelle vitesse. En effet, lorsque les coefficients β_{Xt} tendent vers zéro (ou respectivement 1), pour $\alpha_{Xt} \approx 0$, on dira que le processus de convergence vers la référence I (ou respectivement J) est entamé.

La vitesse de convergence, qui nous intéresse ici, est mesurée par le rythme auquel les coefficients β_{Xt} tendent vers 0 (ou 1).

La période considérée, dans cette étude, va de 1980 à 2000 au cours de laquelle l'UEMOA et la CEMAC ont été opérationnelles à partir de la dévaluation du franc CFA de 1994.

Nous allons alors essayer de voir si la mise en œuvre de ces unions économiques a permis de réaliser l'objectif de convergence des politiques et des structures économique concernant quelques indicateurs économiques retenus dans le cadre de la Surveillance multilatérale, d'une part, au sein de chaque union économique et monétaire africaine de la Zone Franc et, d'autre part, dans l'ensemble de la Zone Franc africaine, et d'en analyser empiriquement le processus.

Dans cette thèse, on analysera aussi les résultats de nos tests économétriques en termes de convergence autour des critères retenus par la surveillance multilatérale (Commission UEMOA, 2001).

Le choix de ces indicateurs (critères de convergence économique) est ainsi guidé, d'une part, par des objectifs de croissance économique et de soutenabilité des déficits publics et, d'autre part, par le respect des objectifs de stabilité des prix, de variabilité de la position extérieure et de renforcement de la compétitivité internationale des Etats membres. Ces objectifs sont encore motivés par l'arrimage automatique du franc CFA à l'euro, depuis le 1^{er} janvier 1999, qui exige un renforcement de la discipline budgétaire.

Cette thèse nous permettra aussi, outre de comparer les deux sous-régions en termes de performances relatives par rapport aux objectifs de convergence en général, de voir quel est le critère le plus performant dans chacune d'entre elles et essayer de trouver une explication à cela. Enfin, on comparera les performances réalisées en termes de convergence réelle par rapport à la convergence nominale, mais aussi la convergence réalisées en termes des politiques économiques (ou des convergence conjoncturelle) par rapport à la convergence des structures économiques.

Le choix du pays «référence» portera, selon la variable étudiée, soit sur le pays qui aura réalisé les meilleures performances de la zone sur la période, soit sur la moyenne des pays de la sous-région considérée, soit sur la valeur de référence fixée dans le cadre de la Surveillance Multilatérale.

IV-3.2- Source de données

Les données utilisées dans le cadre de cette étude proviennent essentiellement de : BCEAO, Banque Mondiale, IFS, Rapports Zone Franc, African Development Indicators, Direction de la Prévision et de la Statistique du Sénégal (DPS), Ministère de l'économie et des finances du Sénégal, de la Commission de l'UEMOA (2001), « Selected Statistics on African Countries » (African Development Bank) 2002, sur le site www.uemoa.net.

IV-3.3- Analyse des données et examen de l'évolution des indicateurs (variables) de convergence conjoncturelle (ou convergence des politiques économiques) et des indicateurs (variables) de convergence structurelle (ou convergence des structures économiques) dans l'UEMOA et la CEMAC.

L'analyse de l'évolution de ces indicateurs nous permettra d'avoir une idée, à priori, sur la convergence des politiques économiques nationales et sur la convergence des structures au sein de ces deux sous-régions. Elle permettra aussi d'avoir un aperçu sur le degré de respect des critères de convergence par les économies concernées voire sur le degré d'harmonisation des politiques économiques au sein de chaque sous-région.

Les données statistiques utilisées dans cette analyse proviennent essentiellement du Rapport de la Banque Africaine de Développement (BAD) «Selected Statistics on African Countries» de 2002. Cependant, les contingences relatives aux informations statistiques de la Guinée Equatoriale (en zone CEMAC) et l'adhésion relativement récente, par rapport à la période étudiée, de la Guinée Bissau (en zone UEMOA) nous ont conduit à mener cette étude sans prendre en considération ces pays. Dans la même logique, seuls seront pris en considération dans cette étude les indicateurs de convergence de premier rang que sont le taux d'inflation moyen, le solde budgétaire en pourcentage du PIB et le taux d'endettement, et celui de second rang relatif au taux d'investissement.

Dans notre analyse, nous distinguerons les variables (indicateurs) nominales et les variables réelles, relatives à la convergence des politiques économiques et à la convergence des structures. Ainsi, pour la convergence nominale, on considérera le taux d'inflation annuel moyen comme indicateur de convergence nominale conjoncturelle (ou de politique économique) et le taux d'endettement comme indicateur de convergence nominale structurelle. Pour la convergence réelle on va considérer le taux de croissance du PIB réel comme indicateur de convergence réelle conjoncturelle (ou de politique économique) alors que le solde budgétaire par rapport au PIB et le taux d'investissement seront considérés comme des indicateurs de convergence réelle structurelle.

Comme on peut le remarquer, pour les besoins de l'étude, le solde budgétaire et l'investissement ont été rapportés au PIB, en lieu et place des recettes fiscales, dans le souci de répondre aux critiques précédentes et être en conformité avec l'analyse économique.

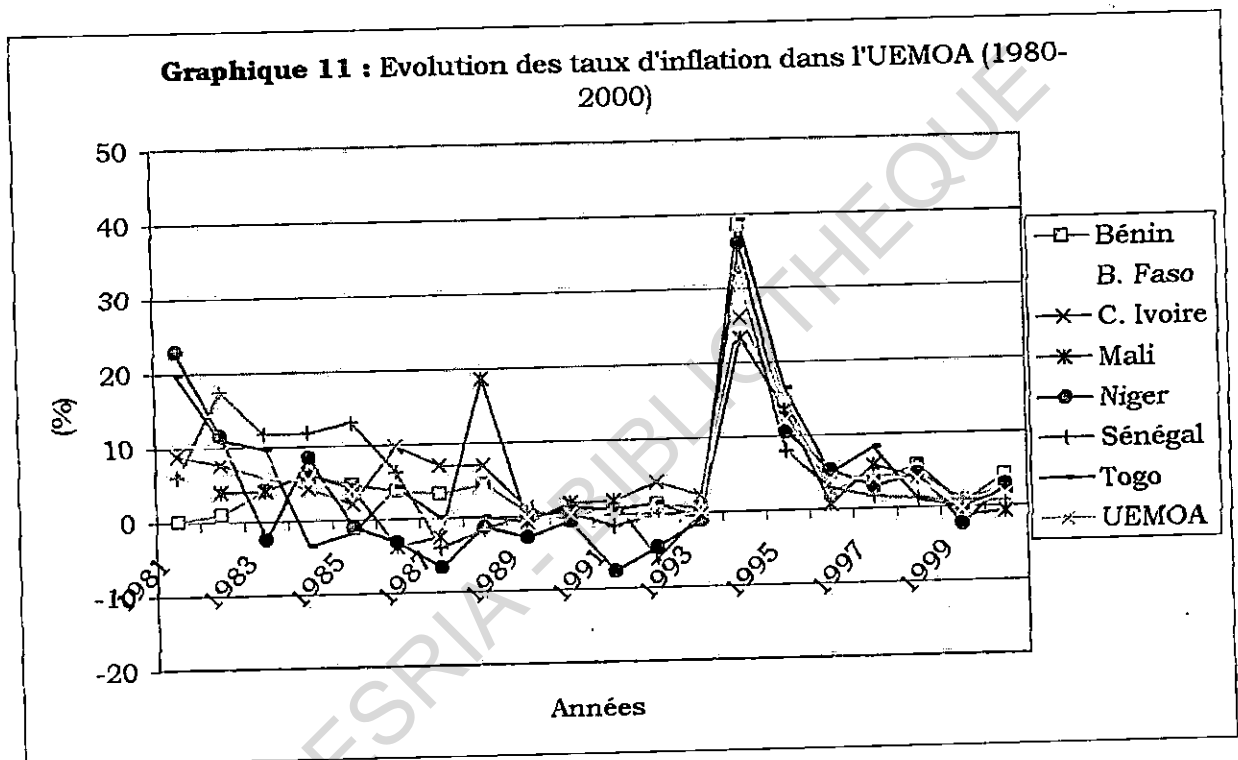
IV-3.3-1. Les indicateurs (ou variables) de conjoncturelle (ou convergence des politiques économiques).

IV-3.3-1.1. Evolution des taux d'inflation

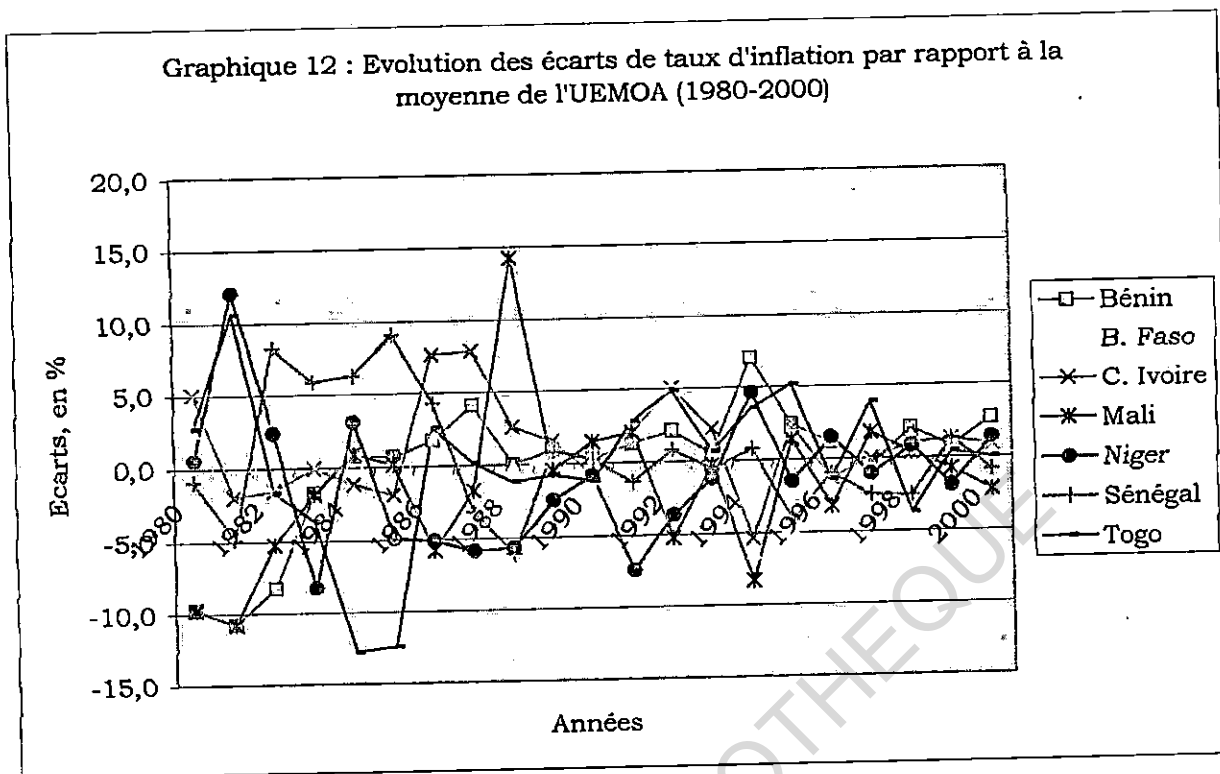
Les graphiques 11 à 16 indiquent des évolutions des taux d'inflation annuels moyens mais aussi des écarts par rapport à la moyenne dans les deux sous-régions de la ZFA à savoir l'UEMOA et la CEMAC sur la période 1980-2000.

Le graphique 11 montre des évolutions assez synchronisées et progressives vers des taux nuls voire négatifs de l'inflation annuelle en moyenne dans l'UEMOA. L'inflation y est passée d'un taux moyen de 11% au début des années 80 à 2% en 1986, pour ensuite se stabiliser autour d'un taux nul voire négatif durant toute la sous-période 1989-1993. La dévaluation du franc CFA de 1994 a causé une hausse considérable du taux d'inflation à

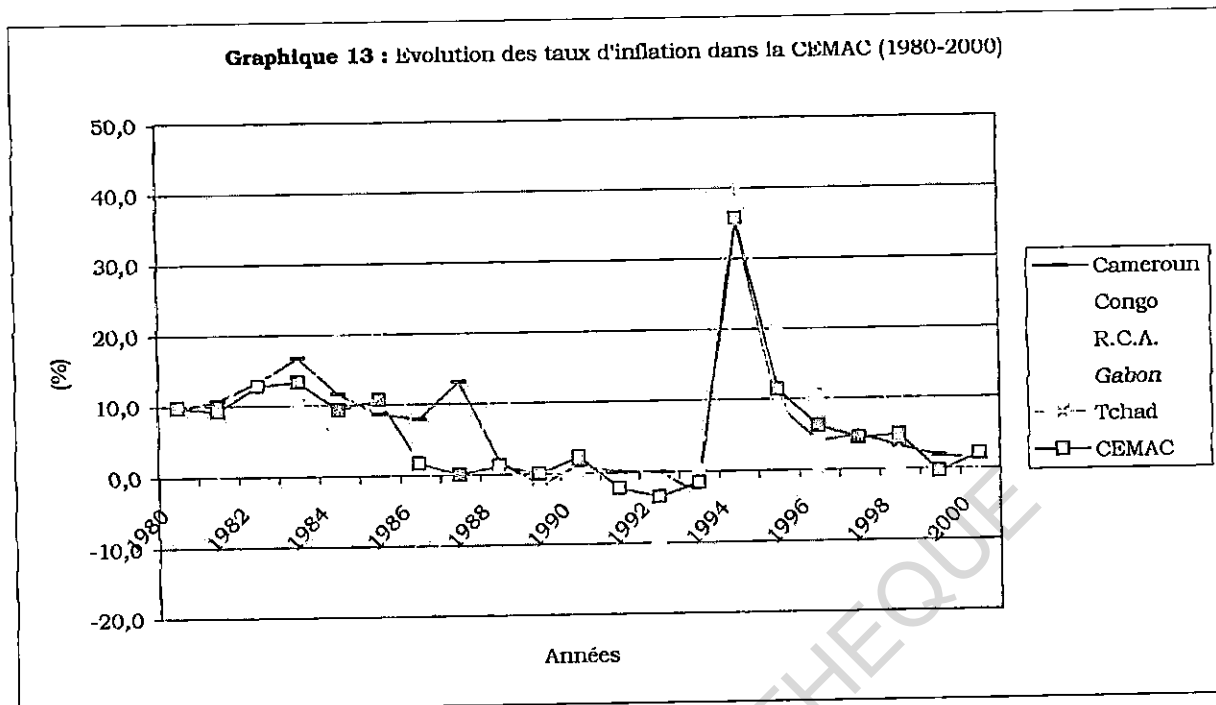
un niveau de 31,5% en 1994. Ce taux moyen évoluera progressivement à la baisse les années suivantes pour se situer à 1,6% en 2000. Cependant, les taux les plus élevés sur la période ont été enregistrés par la Côte d'Ivoire avec une moyenne de 6,2% suivie du Togo (5,9%), du Sénégal (5,4%), du Bénin (4,8%), du Burkina Faso (4,5%), tandis que le Mali et le Niger ont réalisé les meilleures performances en terme de maîtrise de l'inflation avec respectivement 3,7% et 3,9%.



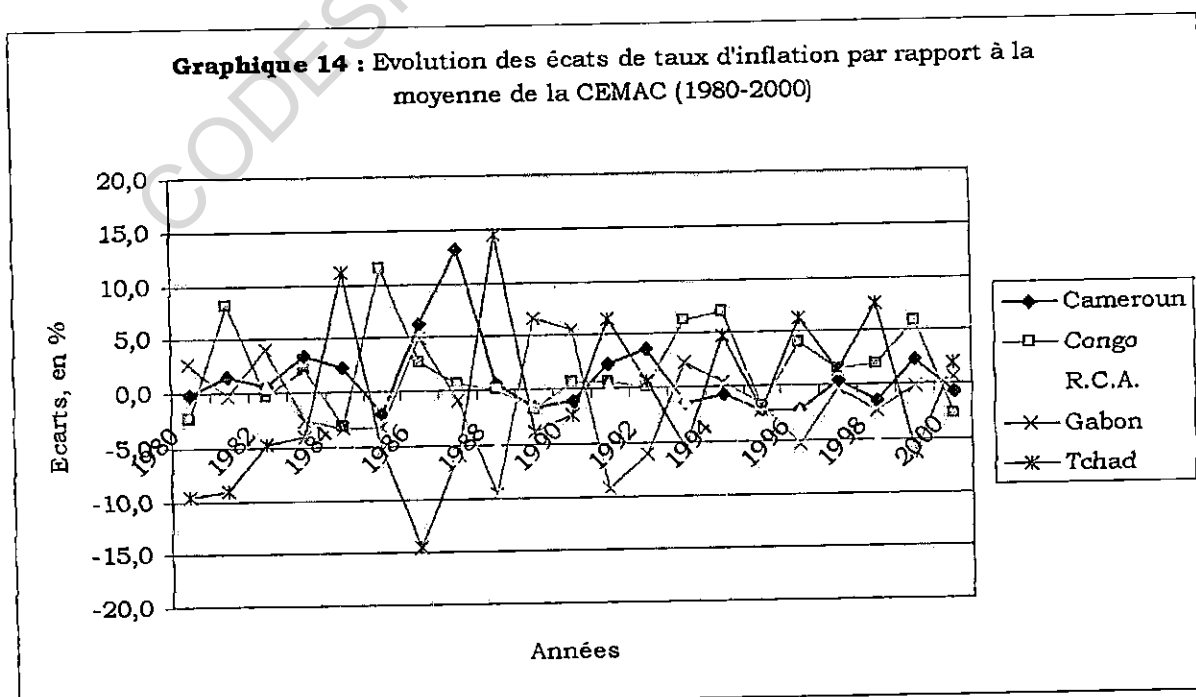
Le graphique 12 montre les évolutions des écarts par rapport à la moyenne des taux d'inflation annuels moyens dans l'UEMOA. On remarque que les écarts par rapport à la moyenne de l'Union ont considérablement augmenté entre 1982 et 1985 et au début des années 90 correspondant à des périodes d'ajustement structurel. Ainsi, après la perturbation causée par la dévaluation de franc CFA en 1994, on remarque un phénomène de convergence vers la moyenne de l'UEMOA vers la fin des années 90, surtout en 1999. En 2000, les taux moyens annuels de la sous-région semblent s'écarter légèrement de la moyenne de l'Union.



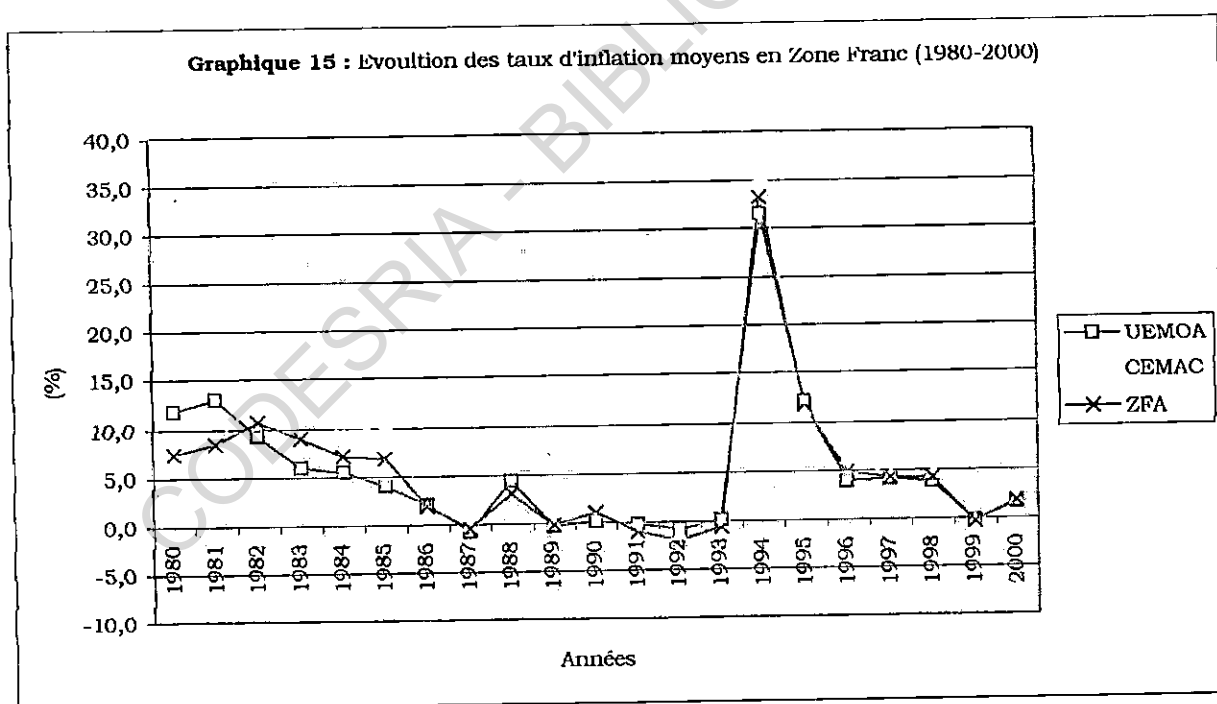
Dans la sous-région CEMAC, les évolutions sont moins synchronisées que dans l'UEMOA (cf. graphique 13). Après une évolution en dents de scie entre 9,1% et 13,2% sur la sous-période 1980 et 1984, le taux d'inflation annuel moyen s'est stabilisé à des taux nuls ou négatifs durant la sous-période 1986-1993. En 1994, la dévaluation a occasionné une hausse drastique à 35,7% pour ensuite évoluer progressivement à la baisse et se situer à un taux de 2% en moyenne en 2000. Cependant, les taux les plus élevés ont été enregistrés par le Congo avec 7,1% suivi du Cameroun (7%), du Tchad (5,3%), du Gabon (5,1%), tandis que la RCA a réalisé les meilleures performances en matière de maîtrise de l'inflation avec 4% en moyenne sur la période 1980-2000.



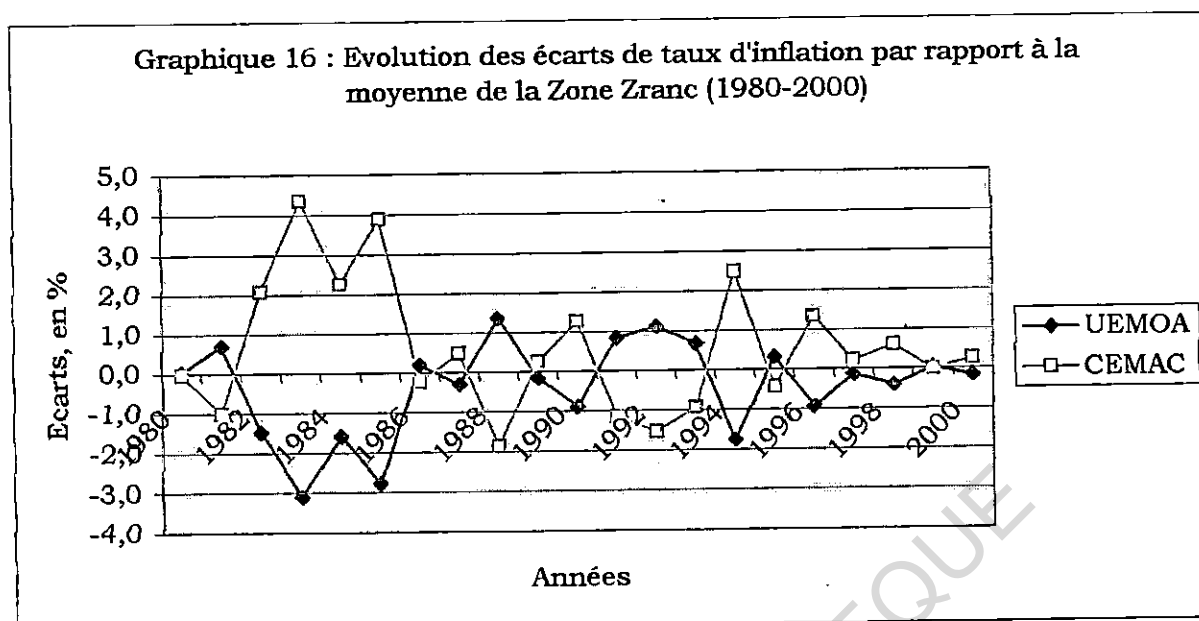
Le graphique 14 montre les écarts par rapport à la moyenne des taux d'inflation annuels moyens dans la CEMAC. A l'image des économies de l'UEMOA, celles de la CEMAC ont connu des évolutions similaires sur la période 1980-2000. Cependant, les écarts par rapport à la moyenne en zone UEMOA sont moins importants que ceux en zone CEMAC (cf. graphique 16).



L'analyse comparée des évolutions moyennes de taux d'inflation en CEMAC et en zone UEMOA sur le graphique 15 indique que sur toute la période étudiée, les deux sous-régions ont connu des performances notoires en matière de maîtrise de l'inflation. L'effet provoqué par la dévaluation du franc CFA de 1994 est complètement, ou presque, absorbé surtout en 1999 où les taux d'inflation annuels moyens sont négatifs avec un taux de -0,4% dans toutes les deux sous-régions, même s'ils connaîtront une légère hausse en 2000. Cependant, le différentiel d'inflation entre les pays d'une même sous-région sur la période 1980-2000 est plus élevé en CEMAC que dans l'UEMOA qui a souvent réalisé des taux d'inflation plus faibles (cf. graphique 16). Toutefois, aussi bien en CEMAC que dans l'UEMOA, le taux d'inflation annuel moyen semble être le critère de convergence le plus performant (respecté) et le plus stable dans l'ensemble des deux sous-régions.



Le graphique 16 montre ainsi des réductions nettes des écarts des taux d'inflation annuels moyens par rapport à la moyenne des deux sous-régions, UEMOA et CEMAC. Cela traduit la maîtrise de l'inflation dans la Zone Franc, surtout après la dévaluation, même si une légère perturbation semble se produire en 2000.

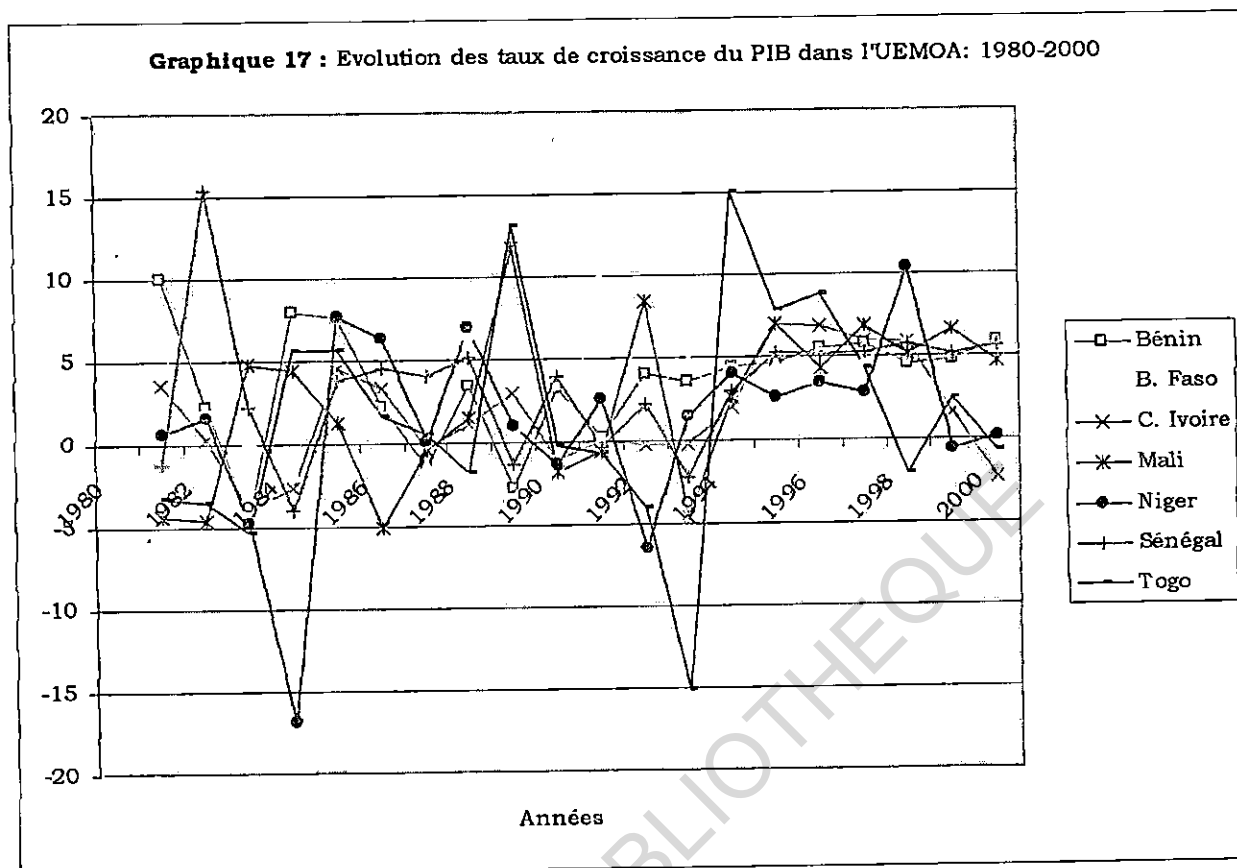


IV-3.3-1.2. Evolution des taux de croissance du PIB

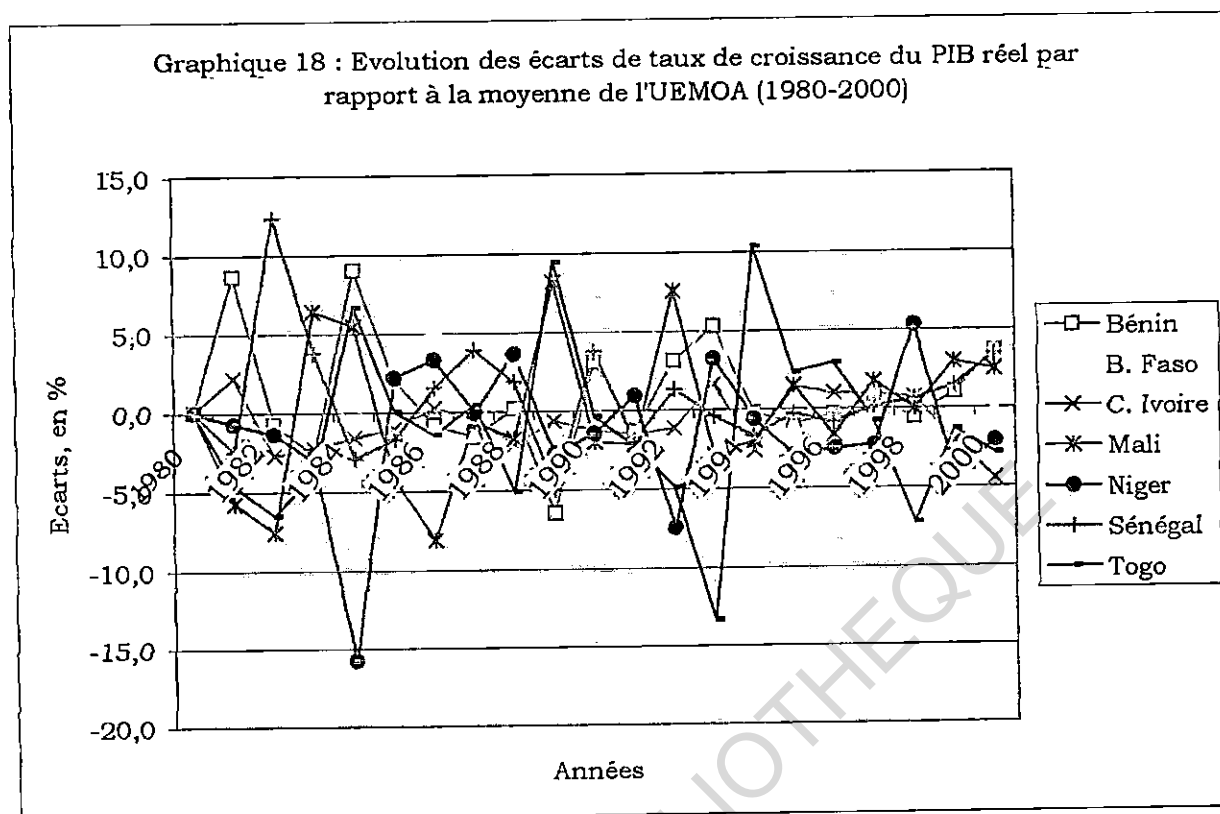
Les graphiques 17 à 22 présentent des évolutions des taux de croissance moyens du PIB dans les deux unions économiques et monétaires africaines de la Zone Franc sur la période 1980-2000.

Sur le graphique 17, on peut observer dans l'UEMOA des taux de croissance du PIB inférieurs à 1,6% et parfois même négatifs sur la période 1980-1993, à l'exception des années 1985-1986 et 1988-1989. A partir de 1995 on note des taux de croissance relativement élevés passant de 4,6% en 1994 à 5,9% en 1996. Le taux semble se stabiliser à 5,1% entre 1997 et 1998 avant de baisser à 3,7% en 1999 et 2,2% en 2000. La sous-période 1994-2000 semble connaître de meilleures performances par rapport à la sous-période 1980-1993 marquant ainsi l'impact favorable de la dévaluation de 1994 sur le niveau du PIB dans la sous-région UEMOA, même si cet impact s'affaiblit surtout à partir de 1999.

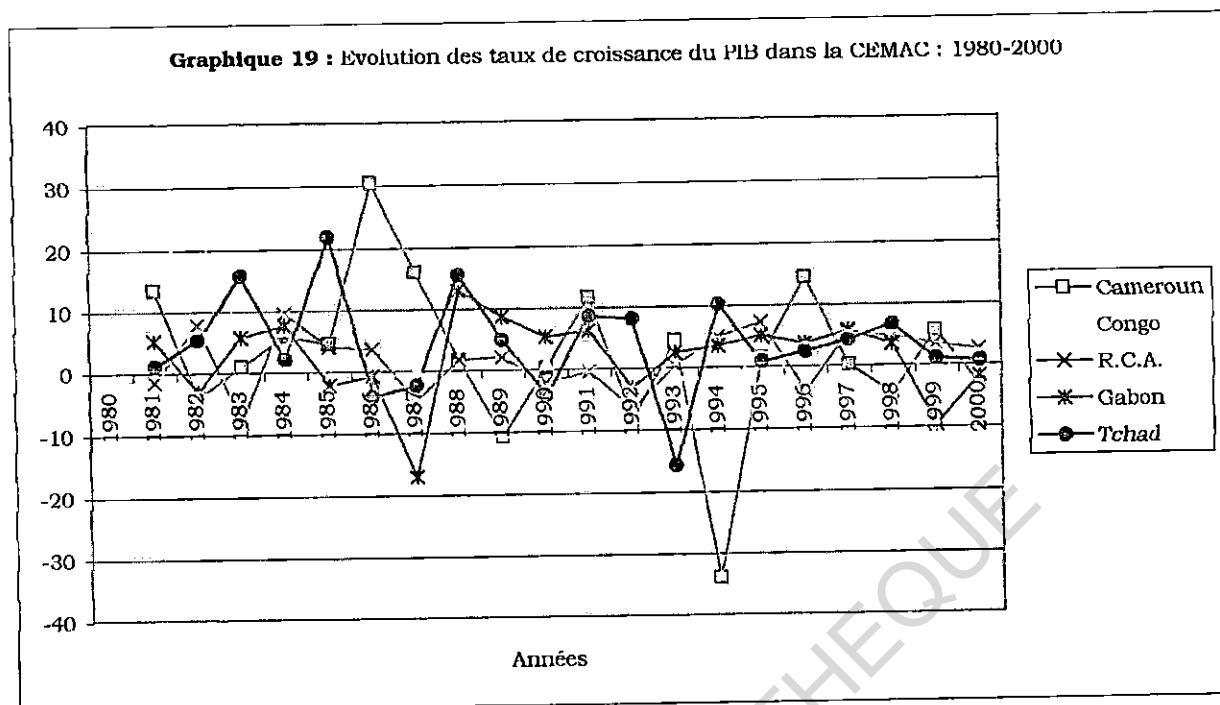
Les taux de croissance du PIB les plus élevés ont été enregistrés sur la période étudiée par le Burkina Faso avec 4,2% en moyenne, suivi du Bénin (3,5%), du Sénégal (3,3%), du Mali (2,4%), de la Côte d'Ivoire (1,7%) du Togo (1,4%) et du Niger (1,1%).



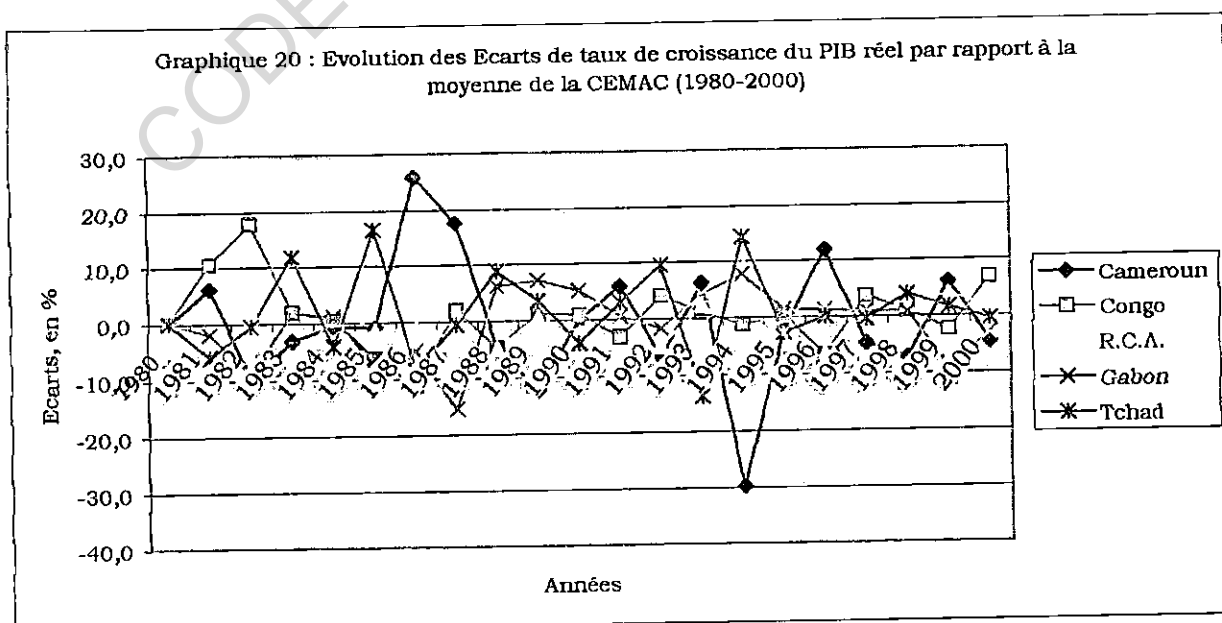
Le graphique 18 montre les écarts par rapport à la moyenne des taux de croissance du PIB réel dans l'UEMOA. Il apparaît sur ce graphique que ces écarts se sont accrus durant les périodes d'ajustement, au début des années 80, au début des années 90 et surtout en 1994. Ces ajustements devraient paradoxalement aider à réduire les écarts de performances économiques. Ce paradoxe traduit que les mesures d'ajustement mises en œuvre ne profitent qu'à certains pays (le ou les plus riches) au détriment d'autres (les plus faibles). Le taux de croissance du PIB réel de Sénégal a semblé suivre celui de la Côte d'Ivoire jusqu'en 1998, année à partir de laquelle cette dernière, affectée par la crise politique, aura un taux de croissance du PIB réel qui va évoluer en dessous de la moyenne de l'UEMOA.



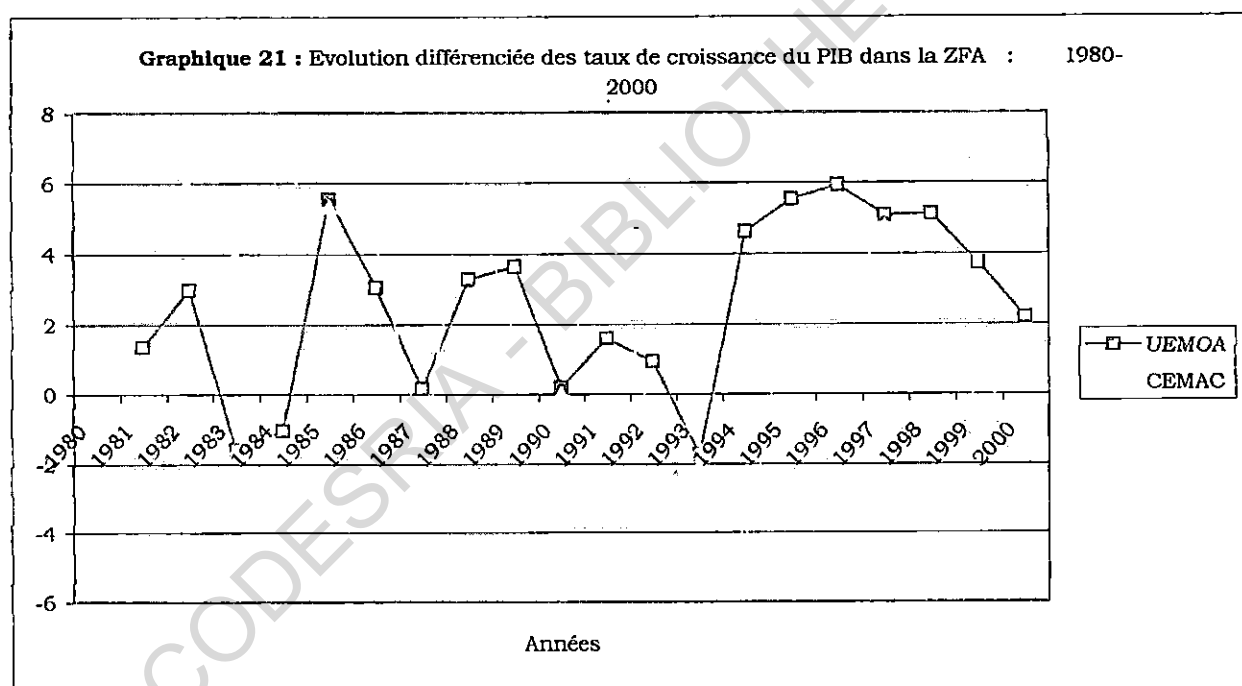
Le graphique 19 présente les évolutions des taux de croissance du PIB des pays de la CEMAC sur la période 1980-2000. Ainsi, à l'exception de la baisse enregistrée en 1987 avec un taux de -1,7%, le taux de croissance annuel moyen en zone CEMAC a toujours été positif entre 1980 et 1991 et souvent supérieur à 4% sur la période 1980-1988, variant ainsi entre 7,1% et 4% durant cette dernière sous-période. Entre 1992 et 1994, ce taux a été négatif passant de -1,5% en 1992 à -4,2% en 1994. A partir de 1995, il redevient positif et supérieur à 2 % jusqu'en 1998 avec un taux de 4,7% en 1997. En 1999 la CEMAC enregistre une croissance négative (-0,5%) et semble retrouver le sentier de la croissance en 2000 avec un taux de 1,2%. Les meilleures performances en matière de croissance du PIB ont été réalisées dans la sous-région CEMAC par le Tchad avec 4,1% suivi par le Congo avec 3,3%, le Cameroun (2,8%), le Gabon (1,8%) et la RCA avec un taux moyen de 1,4%. Les différences de taux de croissance du PIB sont ainsi moins importantes dans la sous-région CEMAC que dans l'UEMOA.



Le graphique 20 montre les évolutions des écarts de taux de croissance du PIB réel par rapport à la moyenne de la CEMAC. Ainsi, à part les perturbations enregistrées durant les années d'ajustement, les économies de la zone CEMAC ont connu des taux de croissance de leurs PIB réel qui se sont approchés davantage de la moyenne de la zone surtout après 1994, même si en 1999 on enregistre des écarts persistants de certains pays comme le Cameroun, le Gabon et dans une moindre mesure le Congo.

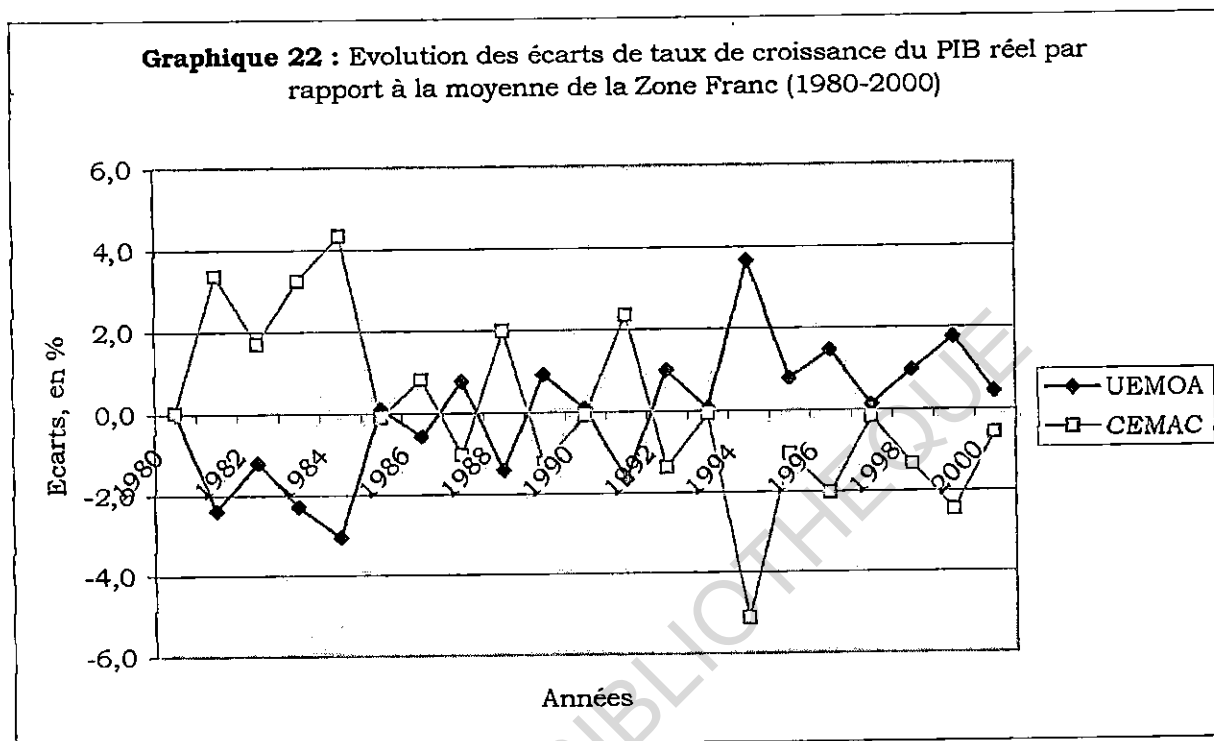


Le graphique 21 qui présente des évolutions comparées des taux de croissance moyens entre deux sous-régions de la ZFA montre qu'à l'exception des années 1985, 1987, 1989 et de toute la sous-période 1992-2000, la CEMAC a toujours réalisé des taux de croissance annuels moyens plus élevés par rapport à l'UEMOA. Mais les différences de performance sont faibles entre les deux sous-régions avec 2,6% en moyenne pour la CEMAC et 2,5% en moyenne pour l'UEMOA sur la période 1980-2000. La dévaluation du franc CFA de 1994 a semblé avoir un effet positif sur les taux de croissance du PIB aussi bien dans l'UEMOA que dans la CEMAC, mais cet impact semble s'estomper au fil des années suivantes.



Le graphique 22 montre de manière plus nette que les écarts de taux moyen de croissance du PIB réel de l'UEMOA et de la CEMAC par rapport à la moyenne de la Zone Franc ont été considérablement réduits durant les périodes sans ajustement. Cependant, entre 1980 et 1984, le taux de croissance moyen en zone CEMAC a évolué au dessus de celui des la moyenne de la Zone Franc, tandis que le taux de croissance moyen de la zone UEMOA a évolué en dessous. Entre 1992 et 2000, c'est le phénomène contraire qui se produit. Cela indique que durant la première sous-période, c'est la CEMAC

quia été plus performante que l'UEMOA en termes de croissance du PIB réel, tandis que durant la seconde sous-période, c'est l'inverse qui s'est produit.



IV-3.3-2. Les indicateurs de convergence des structures économiques (ou convergence des variables structurelles).

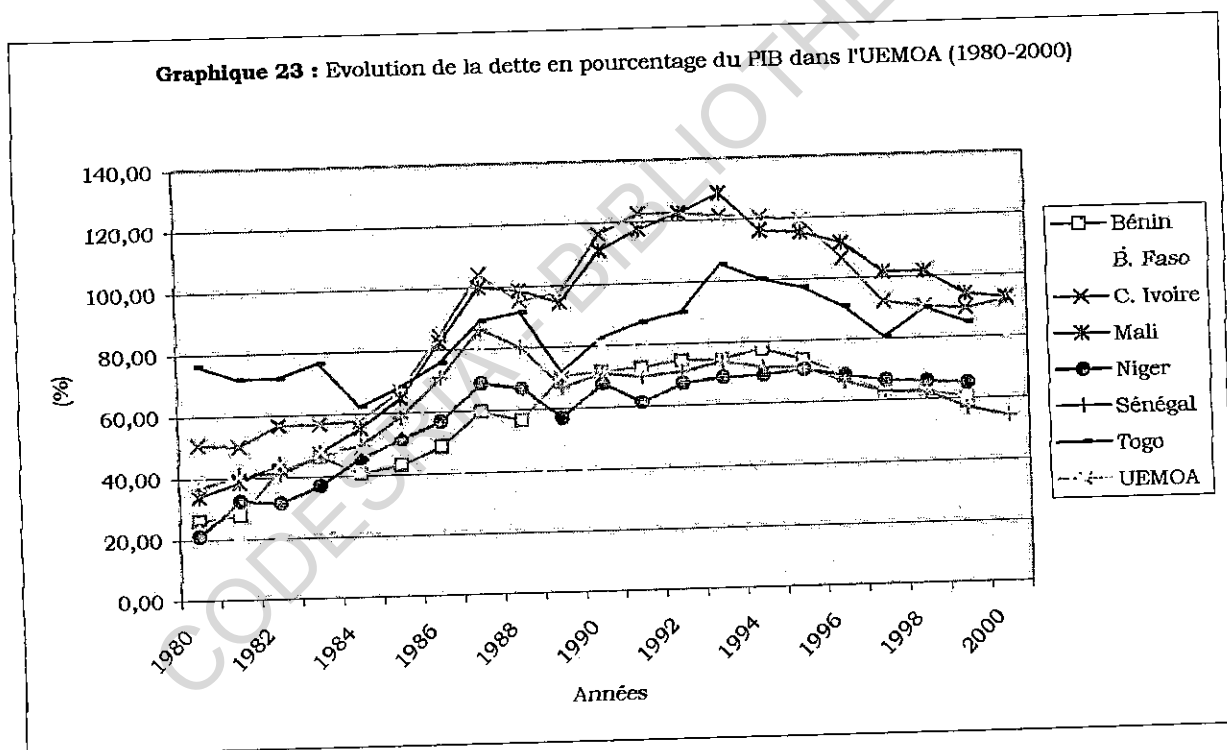
IV-3.3-2.1. Evolution des taux d'endettement

Les graphiques 23 à 28 présentent les évolutions de la dette en pourcentage du PIB dans les sous-régions UEMOA et CEMAC de la Zone Franc en Afrique.

Dans l'UEMOA, comme indiqué sur le graphique 23, la dette s'est considérablement accrue surtout entre 1980 et 1993 passant de 37,9% à 89,1%. A partir de 1994, le taux d'endettement évolue progressivement à la baisse pour atteindre 70,4% en 2000. A l'exception du Burkina Faso, tous autres pays de UEMOA ont accumulé un niveau d'endettement proche ou supérieur à 60% du PIB. Les taux d'endettement les plus faibles ont été enregistrés par le Burkina Faso avec 39% suivi du Niger (56,8%), du Bénin (57,8%), du Sénégal (62,2%), tandis que le Togo, le Mali et la Côte d'Ivoire ont

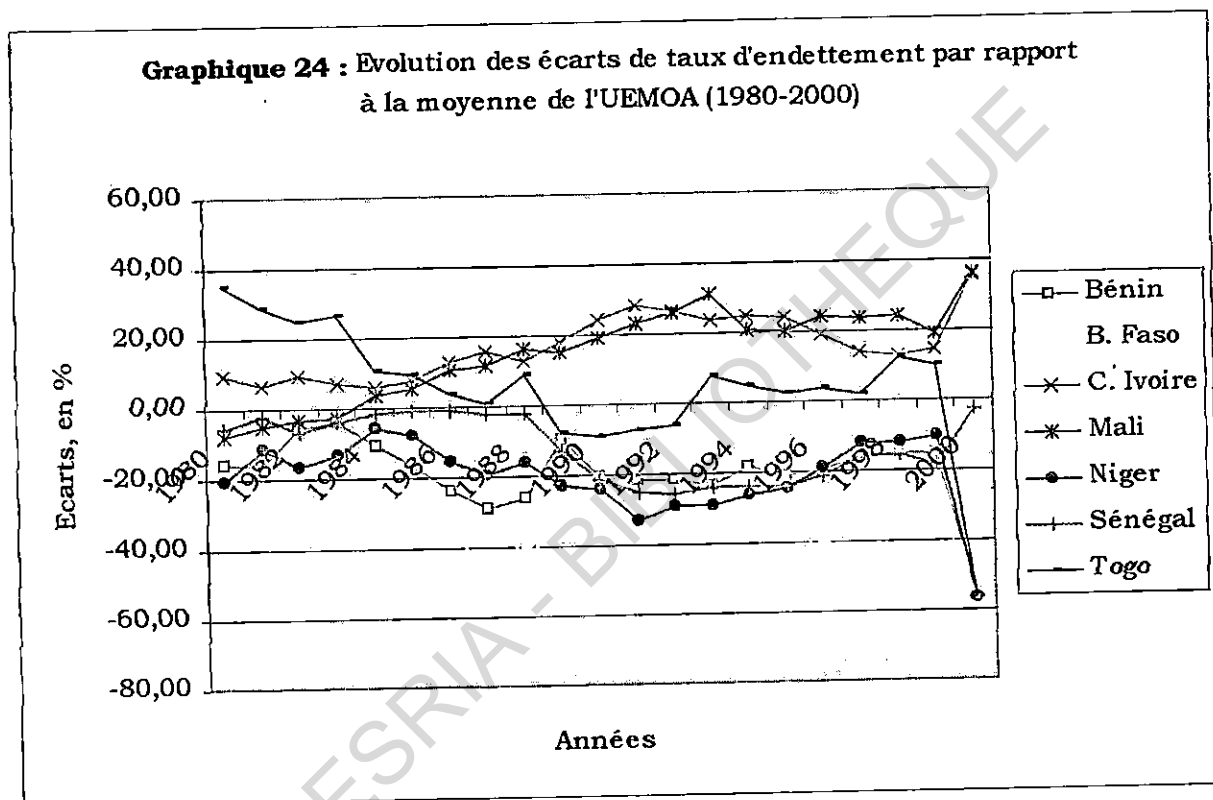
réalisé les plus mauvaises performances en matière de maîtrise de l'endettement avec respectivement 83,1%, 89% et 91% en moyenne sur la période 1980-2000.

Toutefois, les taux d'endettement les plus élevés ont été enregistrés durant la sous-période 1985-1995, correspondant à une période de hausse de la dette et une baisse voire une stagnation, du niveau de PIB. La sous-période 1994-1999 est marquée par des évolutions à la baisse de la dette encouragée certainement par les programmes d'harmonisation et de réduction de la dette mais aussi de réduction voire de suppression des arriérées de paiement sur la dette dans l'UEMOA comme dans la CEMAC.

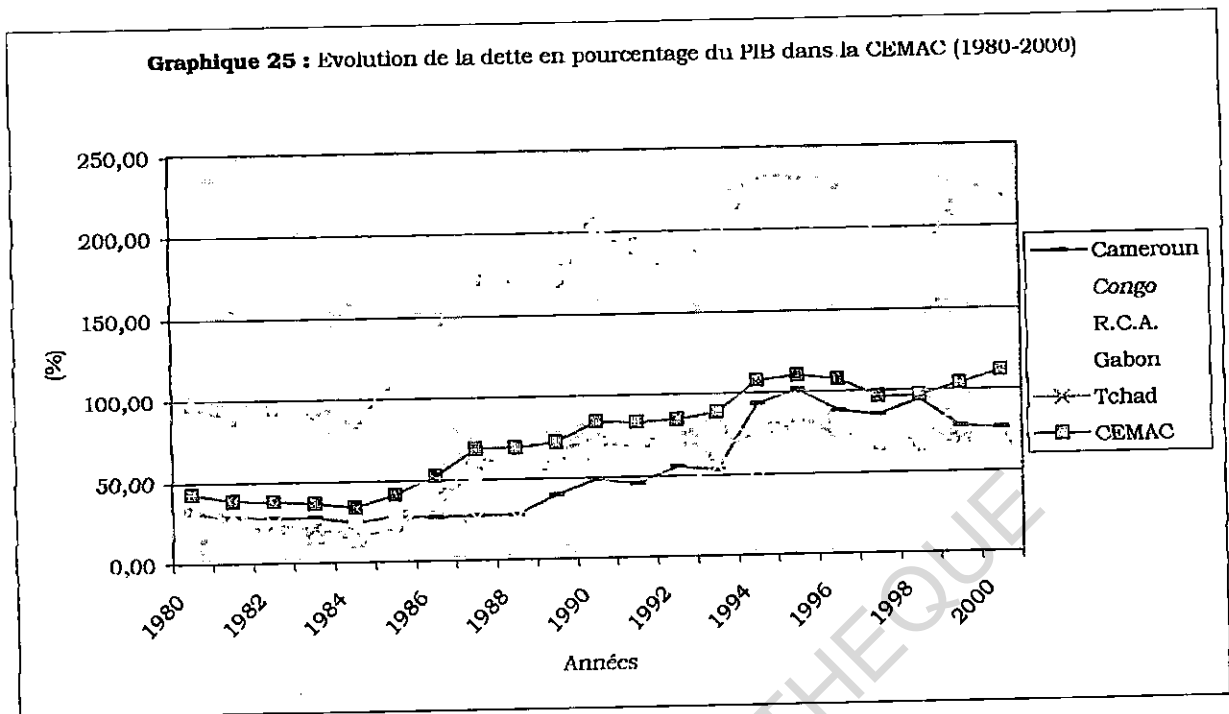


Le graphique 24 montre l'évolution des écarts de taux d'endettement par rapport à la moyenne de l'UEMOA. Entre 1980 et 1993, les écarts de taux d'endettement ont évolué sensiblement à la hausse. Cela s'explique par l'augmentation de l'endettement dans la quasi-totalité des pays de l'Union. A partir de 1994, les écarts de taux d'endettement par rapport à la moyenne de l'UEMOA ont sensiblement diminué pour tous les pays de la zone. Ainsi, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Togo ont évolué au dessus de la moyenne de

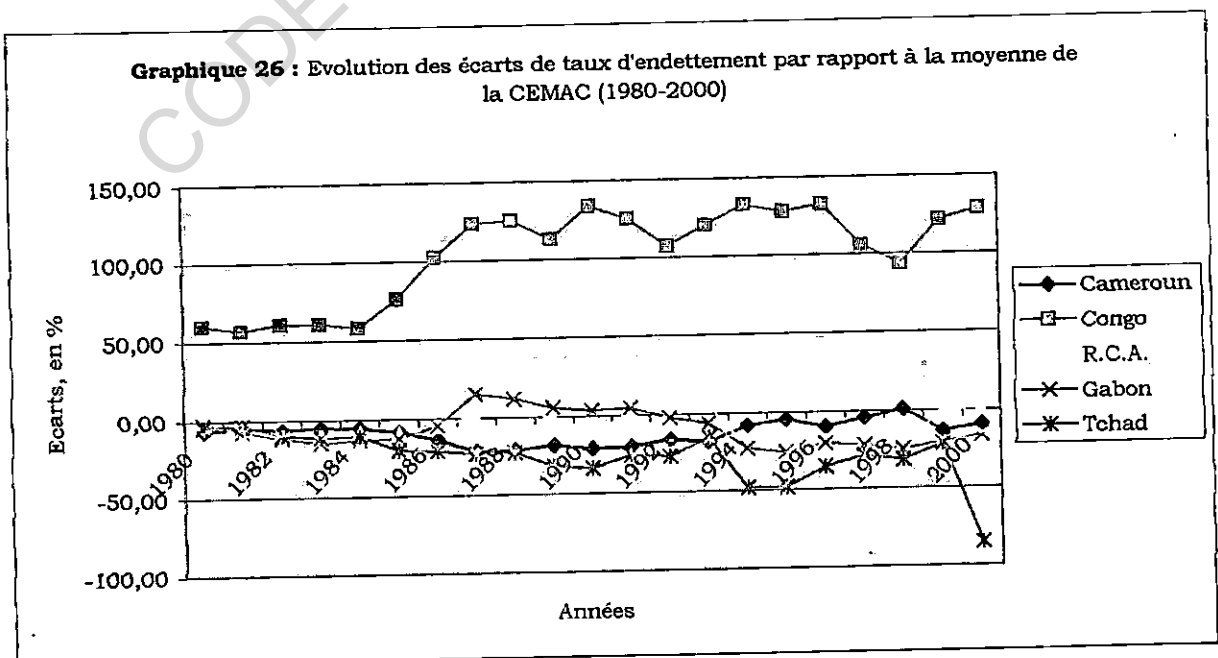
l'UEMOA, tandis que le Sénégal, le Bénin, le Niger et le Burkina Faso ont évolué en dessous de la moyenne de l'Union sur la période 1994-1999, même si les divergences semblent augmenter à nouveau en 2000. La Côte d'Ivoire se présente comme le pays le plus endetté de l'Union, sur toute la période 1980-2000. La dévaluation de 1994 semble favoriser la réduction des écarts de taux d'endettement des pays par rapport à la moyenne de l'UEMOA.



Sur le graphique 25, on observe qu'à l'exception du Congo dont la dette représente en moyenne 167% environ de son PIB, tous les autres pays membres de la CEMAC se situent à un niveau d'endettement inférieur à 60% de leur PIB sur la période 1980-2000, avec en moyenne 54,6% en RCA et au Gabon, 52,4% au Cameroun et 38,7% pour le Tchad qui a réalisé les meilleures performances en matière de maîtrise de niveau d'endettement. Toutefois, même si dans la zone CEMAC, le Congo est loin derrière ses autres partenaires de la sous-région en matière de niveau d'endettement en pourcentage du PIB, les évolutions des taux d'investissement y sont plus synchronisées.

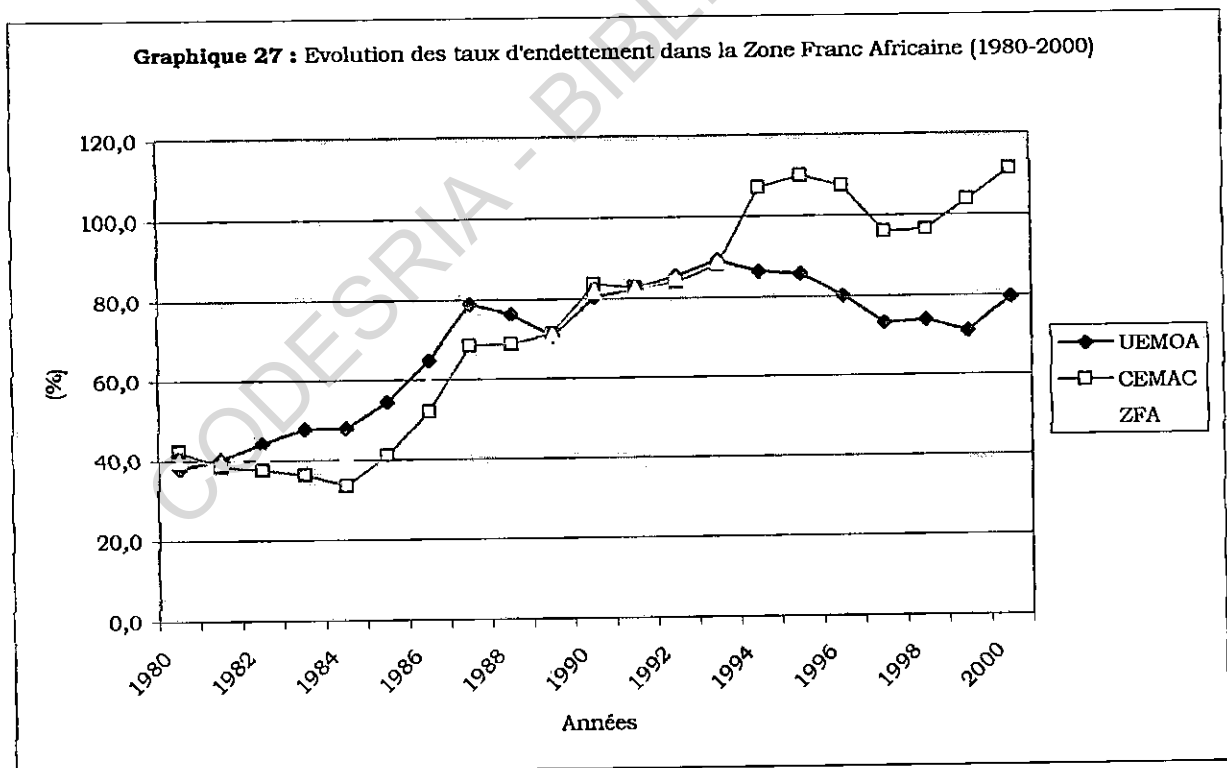


Le graphique 26 montre les évolutions des écarts de taux d'endettement par rapport à la moyenne de la CEMAC. Il apparaît ici qu'à l'exception du Congo, tous les autres pays de cette sous-région ont des taux d'endettement qui ont évolué en dessous de la moyenne de l'Union, sur la quasi-totalité de la période 1980-2000. Par ailleurs, ce pays s'est davantage écarté de la moyenne de la CEMAC. Toutefois, la période 1994-2000 a été relativement favorable à la réduction des écarts par rapport à la moyenne dans la sous-région.



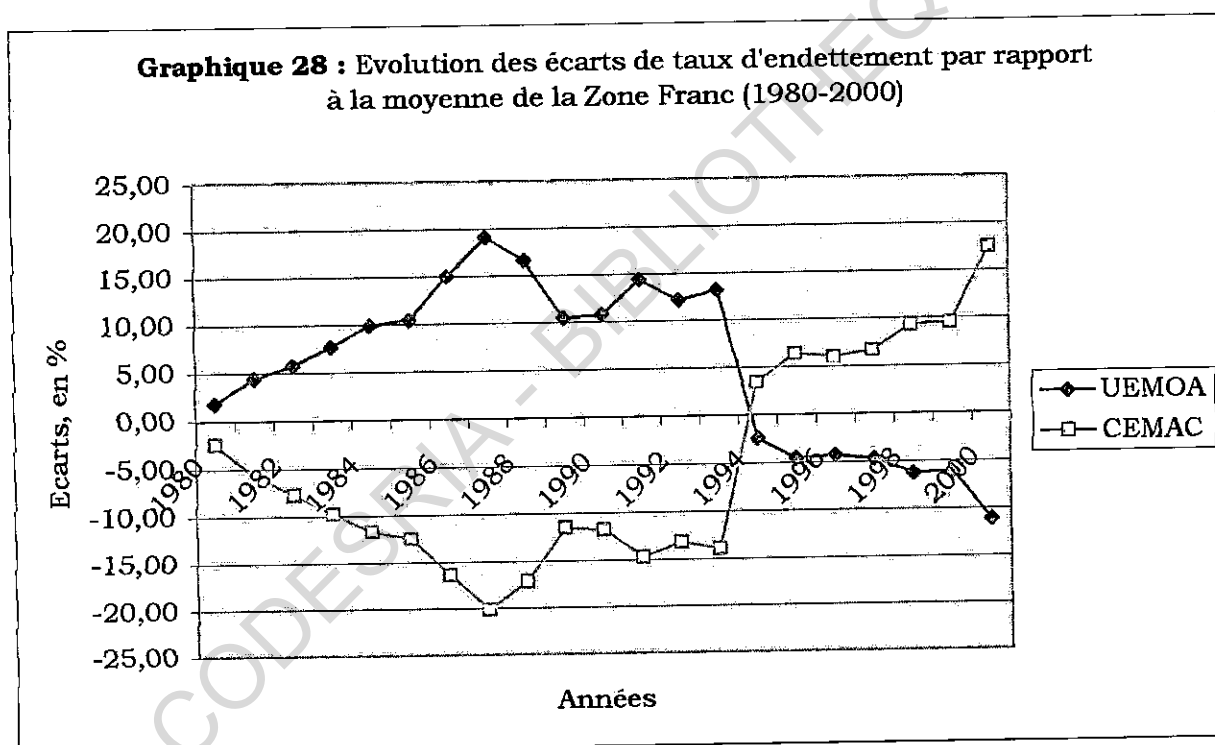
Le graphique 27 montre qu'à partir de 1986/87, les taux moyens d'endettement dans la zone UEMOA comme dans la zone CEMAC sont supérieurs à 60% du PIB. Ce phénomène a été amplifié en Afrique Centrale, par exemple surtout par les mauvaises performances enregistrées par le Congo avec des taux supérieures à 87% sur toute la période. En Afrique de l'Ouest de la ZFA, c'est la Côte d'Ivoire qui a le taux d'endettement le plus élevé sur cette période.

Toutefois, entre 1981 et 1990, le taux d'endettement moyen dans l'UEMOA est plus élevé que celui de la CEMAC. A partir de 1991, c'est le phénomène inverse qui se produit. Enfin, comme on l'a déjà souligné, la sous-période 1994-2000 est favorable à une évolution à la baisse du taux d'endettement aussi bien dans l'UEMOA que dans la CEMAC, même si une tendance à la hausse s'observe à nouveau en 2000.



Le graphique 28 montre des évolutions comparées des écarts par rapport à la moyenne de la Zone Franc des taux d'endettement moyens de l'UEMOA et de la CEMAC. Il apparaît des situations de divergence caractérisées par une augmentation des écarts moyens de taux d'endettement

par rapport à la moyenne de la Zone Franc pour chacune des deux sous-régions, surtout durant la sous-période 1980-1993. En 1994, ces deux zones ont semblé converger parfaitement toutes les deux vers la moyenne la Zone Franc, mais on remarque une augmentation à nouveau (à partir de 1995) des écarts par rapport à la moyenne, surtout en 2000. Enfin, le taux d'endettement de l'UEMOA a toujours été supérieur à celui de la CEMAC durant la sous-période 1980-1993 ; entre 1994-2000, c'est la situation inverse qui s produit. La dévaluation de 1994 a semblé contribuer à la réduction des divergences par rapport aux évolutions des taux d'endettement dans la Zone Franc.

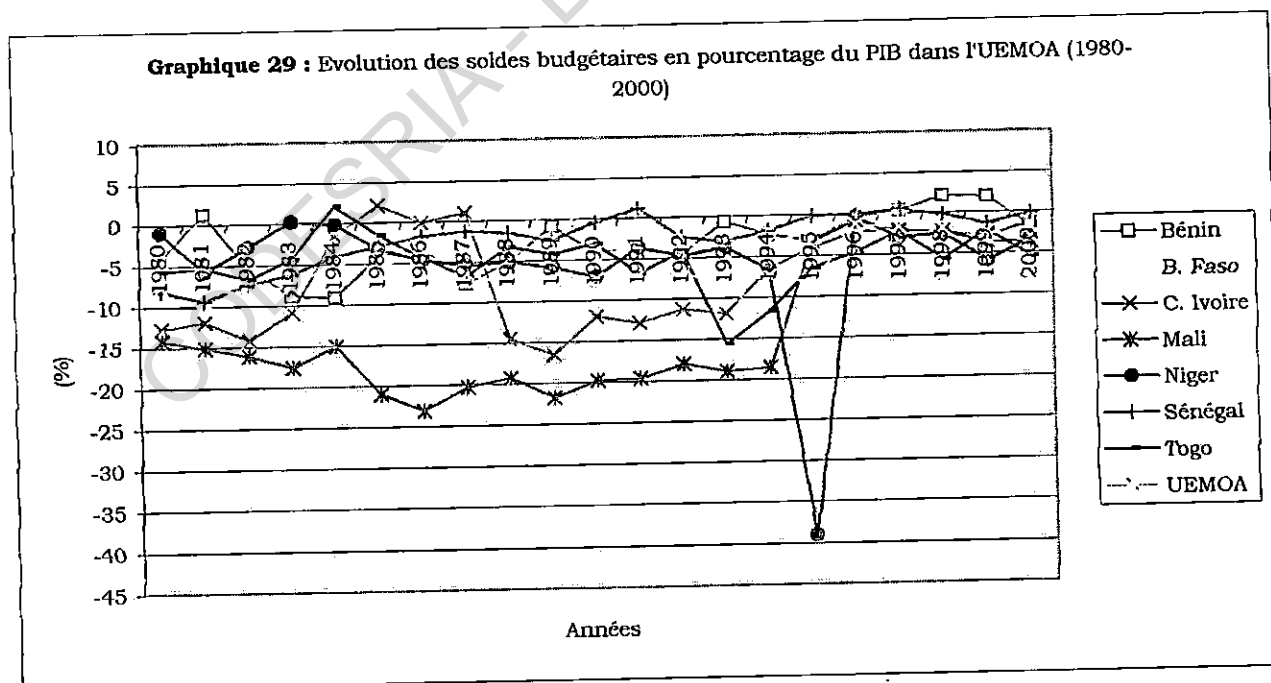


IV-3.3-2.2. Evolution des soldes budgétaires en pourcentage du PIB

Les évolutions des soldes budgétaires en pourcentage du PIB dans les sous-régions UEMOA et CEMAC sont décrites par les graphiques 29 à 34. Le graphique 29 montre que le solde budgétaire en pourcentage du PIB a souvent été déficitaire sur toute la période 1980-2000 dans l'UEMOA. Ainsi, le déficit enregistré a varié moyenne entre 4,67% et 8,46% du PIB entre 1980 et 1995. Deux années après la dévaluation du franc CFA de 1994, le déficit est

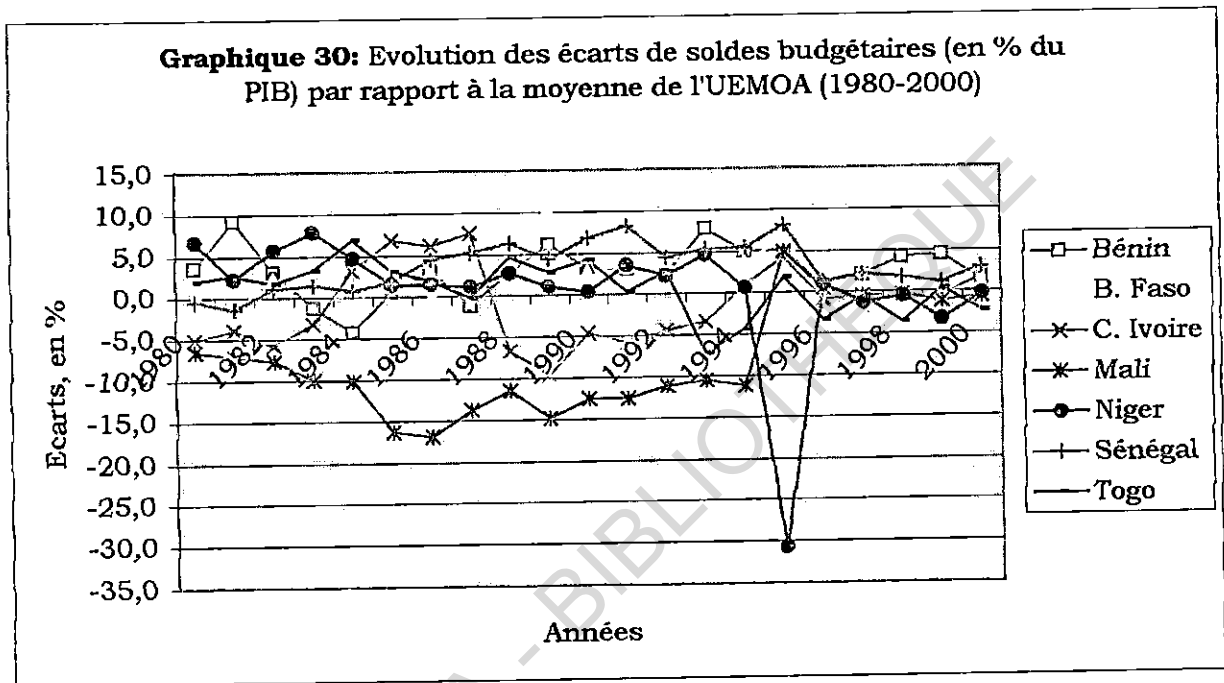
demeuré inférieur à 3% du PIB surtout entre 1996 (1,33%) et 1999 (2,53%) même si une légère hausse peut s'observer en 2000 avec un niveau de 2,53% du PIB. Les meilleures performances en termes d'équilibre budgétaire ont été réalisées par le Sénégal avec un déficit équivalent à 2,58 % du PIB, suivi du Bénin (3,1%), du Burkina Faso (4,14%), du Togo (5,2%), du Niger (5,4%), de la Côte d'Ivoire (7,5%), tandis que le Mali a réalisé les plus grands déficits en pourcentage du PIB avec un taux moyen de 14,1% sur la période. Les écarts de performance en terme d'équilibre budgétaire sont alors assez notoires dans l'UEMOA.

Toutefois, la période 1994-2000 a enregistré de meilleures performances en terme de déficits publics par rapport à la sous-période 1980-1993. Ainsi, l'harmonisation des politiques budgétaires nationales semble avoir un impact positif sur l'évaluation de déficit public dans la sous-région nationales semble avoir un impact positif sur l'évolution de déficit public dans la sous-région UEMOA.



Le graphique 30 donne une évolution des écarts, par rapport à la moyenne de l'UEMOA, de soldes budgétaires en pourcentage du PIB. On aperçoit qu'à partir de 1994, les divergences sont considérablement moins

importantes du fait de la réduction des écarts par rapport à la moyenne. Des efforts considérables ont été déployés dans tous les pays, surtout au Mali. Ici aussi, on remarque que la période de la dévaluation a contribué à la convergence, voire à la réduction des écarts par rapport à la moyenne de l'UEMOA.

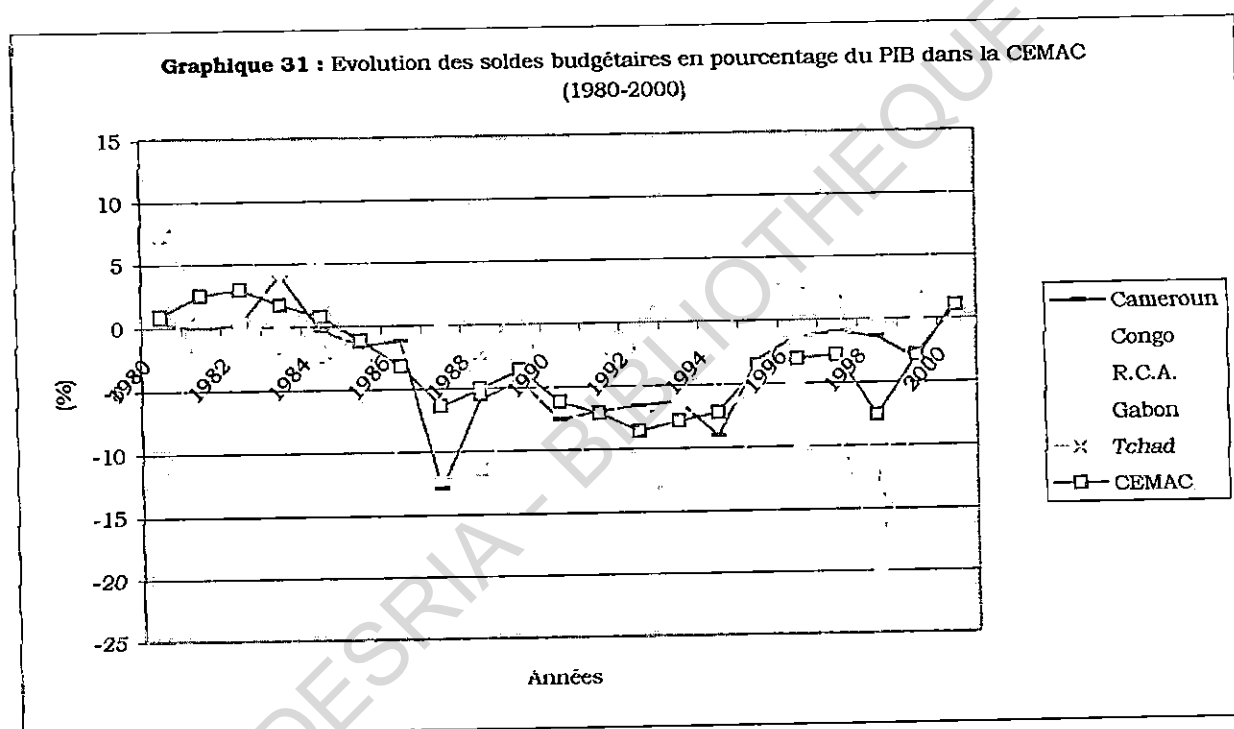


Dans la sous-région CEMAC, le graphique 31 présente les évolutions du solde budgétaire en pourcentage du PIB sur la période 1980-2000. Le solde a été excédentaire au début des années 80 variant entre 0,76% et 2,96% du PIB entre 1980 et 1984. A partir de 1985, les déficits s'accroissent et varient de 1,16% à 8,62% en 1985 et 1999, même si on peut enregistrer un excédent de 1% du PIB en 2000. En moyenne, tous les pays de la CEMAC ont enregistré des déficits sur la période étudiée et les déficits les plus élevés ont été notés au Congo avec en moyenne 4,35% du PIB suivi de la RCA (3,5%), du Cameroun (3,2%) du Tchad (2,96%), tandis que le Gabon a réalisé les meilleures performances en terme d'équilibre budgétaire avec seulement 1,83% du PIB en moyenne.

Toutefois, le déficit budgétaire en zone CEMAC a semblé baissé considérablement sur la période 1994-2000 même s'il a connu une hausse (7,6%) en 1998. En effet il est passé de 7,4% en 1994 à 2,8% en 1997. Après

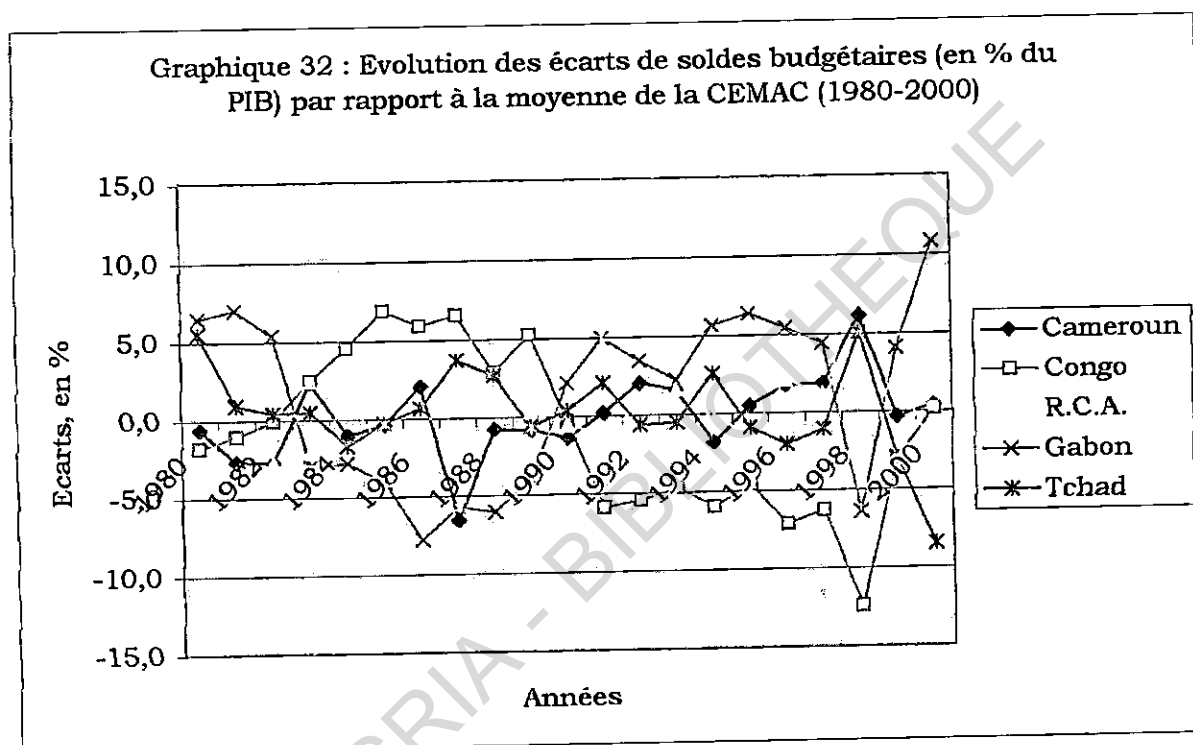
la hausse en 1988, le solde budgétaire est redevenu déficitaire avec un taux de 2,8% en 1999 pour ensuite devenir excédentaire en 2000 au taux de 1% du PIB.

Enfin, les évolutions des soldes budgétaires en pourcentage du PIB semblent mieux synchronisées en zone CEMAC qu'en zone UEMOA et aussi, les écarts de performance en terme d'équilibre budgétaire sont moins importants, dans la CEMAC dans l'UEMOA.



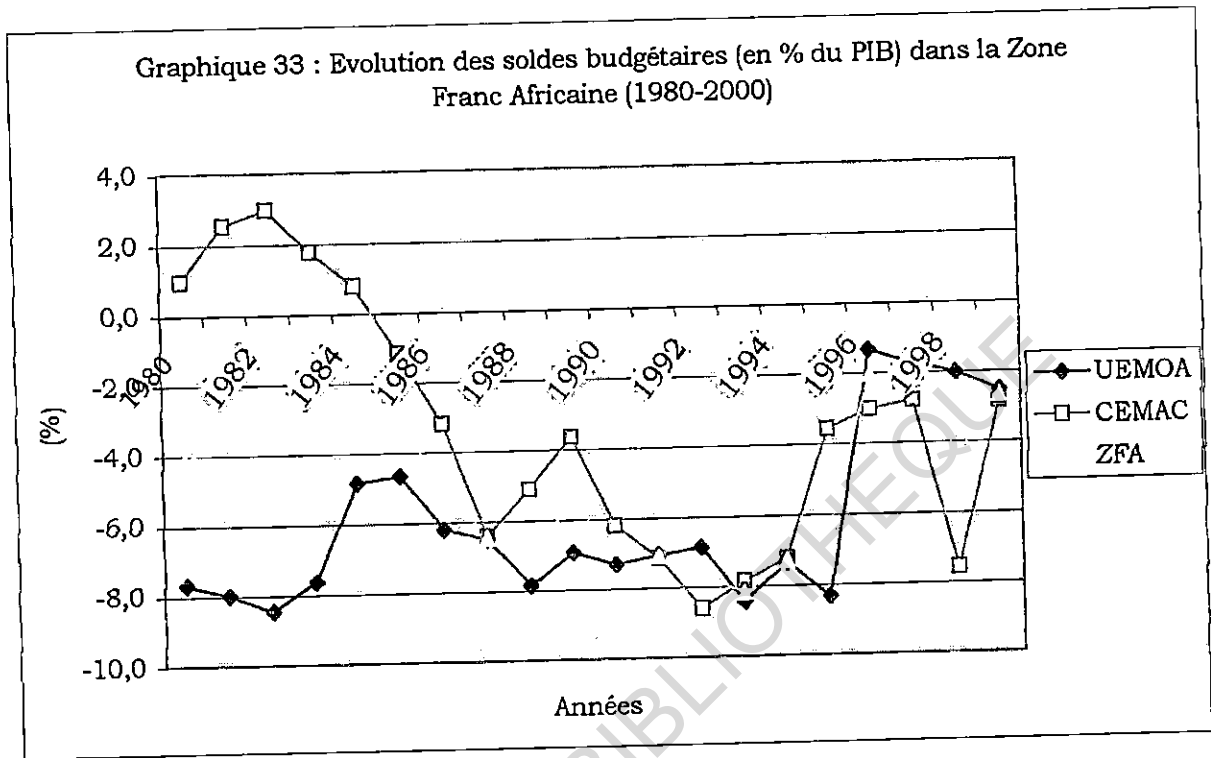
Le graphique 32 présente l'évolution des écarts de soldes budgétaires (en pourcentage du PIB) par rapport à la moyenne de la CEMAC. Il apparaît dans cette sous-région des divergences notoires dans les évolutions sur la quasi-totalité de la période 1980-2000. Ainsi, au début des années 80, les soldes budgétaires ont semblé converger vers la moyenne de la CEMAC, mais à partir du milieu des années 80 jusqu'en 1999 des déficits importants ont été enregistrés dans tous les pays. La dévaluation du franc CFA de 1994 a semblé amplifier les déficits pour le Cameroun, le Congo et la RCA pendant que le Gabon et le Tchad enregistraient des excédents. Après les perturbations enregistrées dans les soldes budgétaires en 1999 à la suite des fluctuations

positives ou négatives des cours de produits de base, seuls les soldes du Cameroun et du Congo tendent vers la moyenne de la CEMAC. En conséquence, des pays comme le Cameroun, la RCA et le Tchad ont enregistré des soldes budgétaires excédentaires supérieurs à la moyenne de la CEMAC. A l'opposé, le Gabon a enregistré un solde budgétaire déficitaire en 1999 et inférieur pour la première fois à la moyenne de la zone depuis 1990.

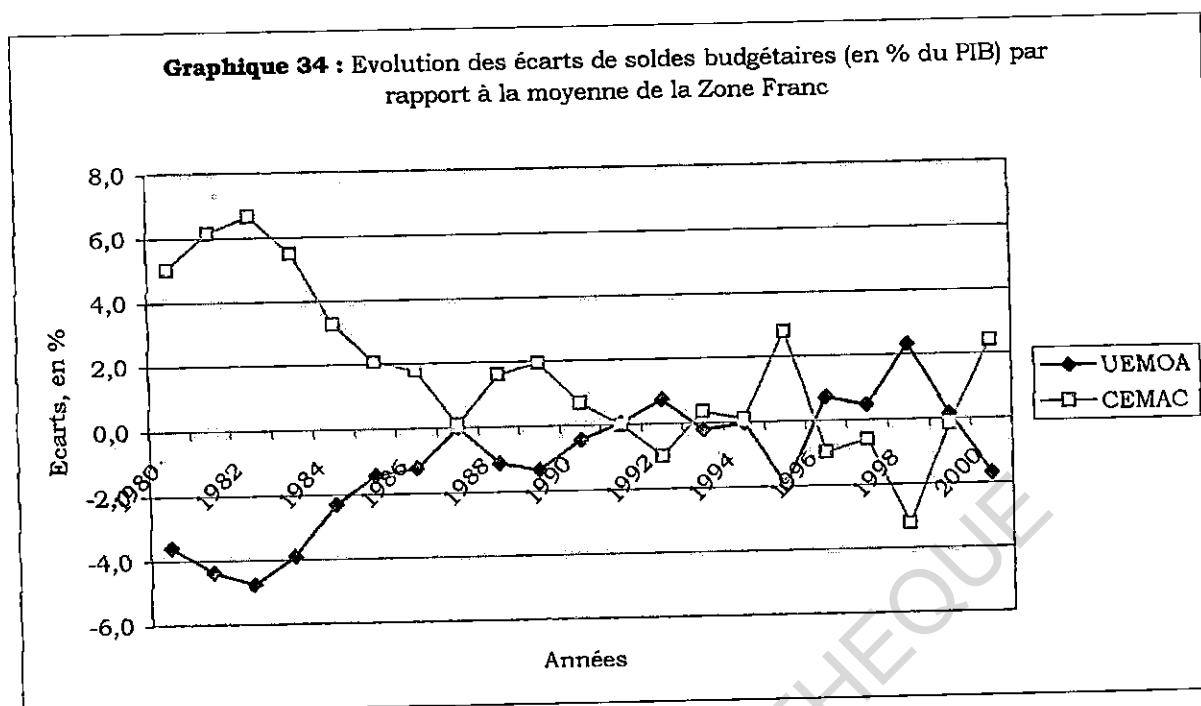


Les évolutions comparées sur le graphique 33 des soldes budgétaires en pourcentage du PIB dans la CEMAC et dans l'UEMOA sur la période 1980-2000 nous permettent de constater que de 1980 à 1984, seule la CEMAC a enregistré des excédents budgétaires. A partir de 1985, aussi bien le CEMAC que l'UEMOA (sur toute la période) n'ont enregistré en moyenne que des déficits budgétaires. Ainsi, de 1980 à 1995, (exception faite en 1992), c'est le CEMAC qui a enregistré les meilleures performances en moyenne avec des déficits budgétaires moindres par rapport à l'UEMOA. Cependant, à partir de 1996, c'est l'UEMOA qui va réaliser les meilleures performances, même si la tendance semble renversée, à nouveau, en 2000. De plus, l'évolution des soldes budgétaires semble mieux synchronisée dans la zone CEMAC que dans

la zone UEMOA surtout entre 1980 et 1995, mais à partir de 1996, c'est le contraire qui semble produire.



Le graphique 34 présente des évolutions des écarts de soldes budgétaires moyens de l'UEMOA et de la CEMAC par rapport à la moyenne de la Zone Franc. Il apparaît ici que la divergence qui a marqué le début des années 80 a été suivie à partir de 1982 d'une tendance progressive à la convergence vers la moyenne de la Zone Franc. Cette tendance vers la moyenne de la ZFA est plus nette entre 1990 et 1994. Les évolutions des écarts par rapport à la moyenne, dans ce cas ont généralement été fluctuantes sur toute la période qui a suivi la dévaluation. Ce phénomène s'explique par le fait que les soldes budgétaires (les recettes budgétaires, essentiellement) des pays de cette sous-région et ceux de la ZFA en général sont tributaires des fluctuations des cours des matières premières qui constituent l'essentiel de leurs exportations.

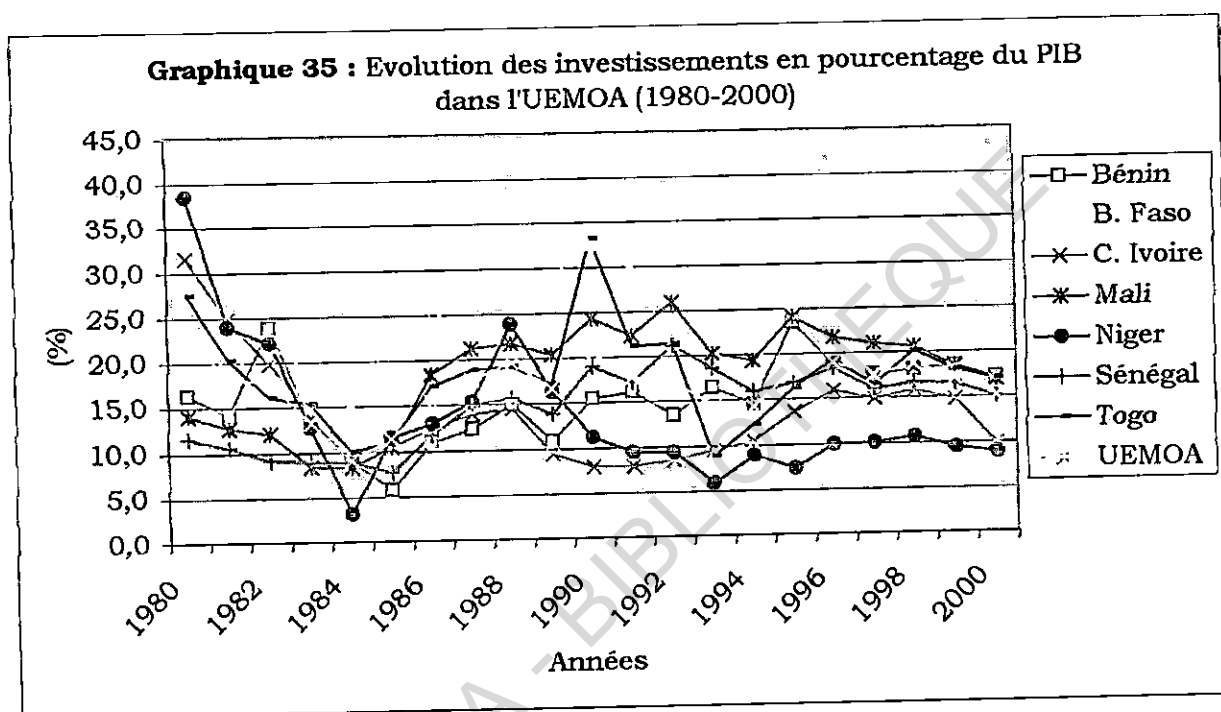


IV-3.3-2.3. Evolution des taux d'investissement

Les graphiques 35 à 40 montrent les évolutions des taux d'investissement dans les pays de l'UEMOA et de la CEMAC pris individuellement et en moyenne dans chacune de deux sous-régions dans leur ensemble sur la période 1980-2000.

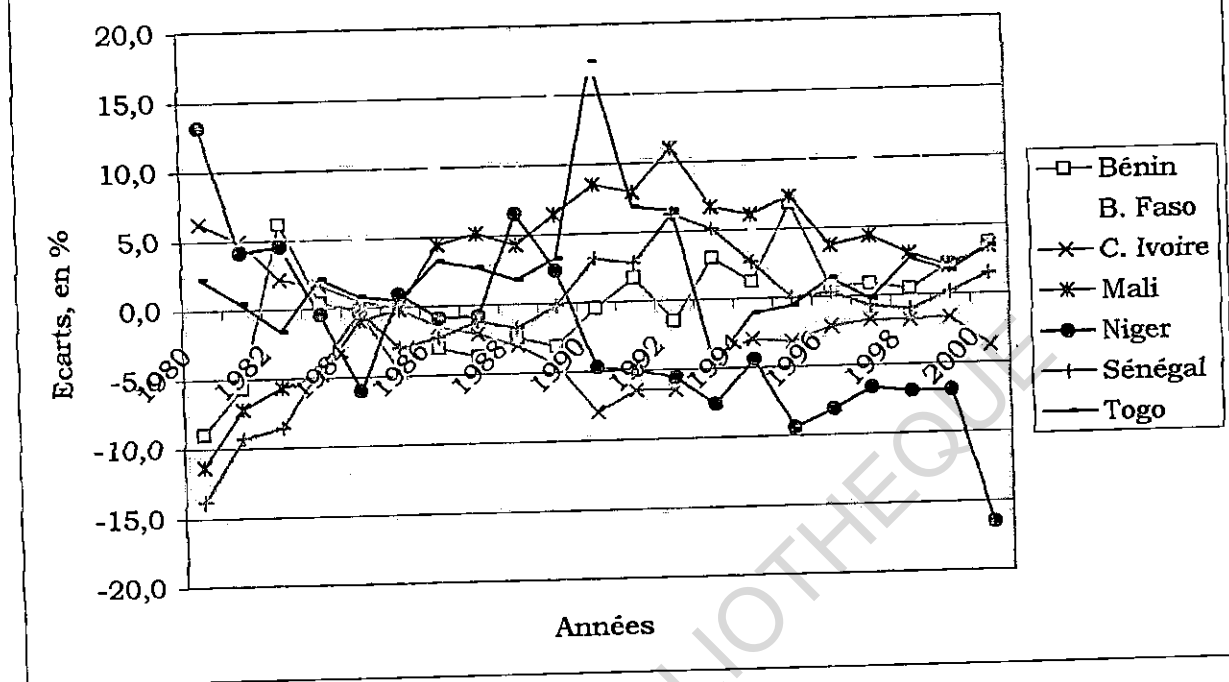
Le graphique (35) montre dans l'UEMOA une évolution contractée des taux d'investissement. Ainsi, durant les sous-périodes 1980-1984 et 1990-1994 les taux d'investissement ont baissé dans presque tous les pays de la sous-région passant en moyenne de 23,2% à 9% et 20,5% à 14% respectivement. Cependant, durant la période intermédiaire 1985-1989, les taux d'investissement se sont améliorés passant de 9% en 1984 à 20,5% en 1990 et coïncide avec une conjoncture favorable à l'évolution des cours des matières premières et une légère reprise de la croissance économique dans la sous-région. L'ajustement de la parité en 1994 semble avoir un effet de relance de l'investissement en pourcentage du PIB qui est passé en moyenne de 14,2% en 1994 à 18,7% en 1998, même si on note une rechute les années suivantes avec seulement 15% en moyenne en 2000. Les niveaux d'investis-

sement atteints ont rarement atteint 20% du PIB. Les meilleures performances sur la période ont été réalisées par le Burkina Faso avec une moyenne de 24,01% suivi par le Mali (18,14%), le Togo (18%), le Bénin (15,2%), le Sénégal (14,4%), la Côte d'Ivoire, tandis que le Niger réalisait les plus faibles taux d'investissement avec une moyenne de 13,4%.



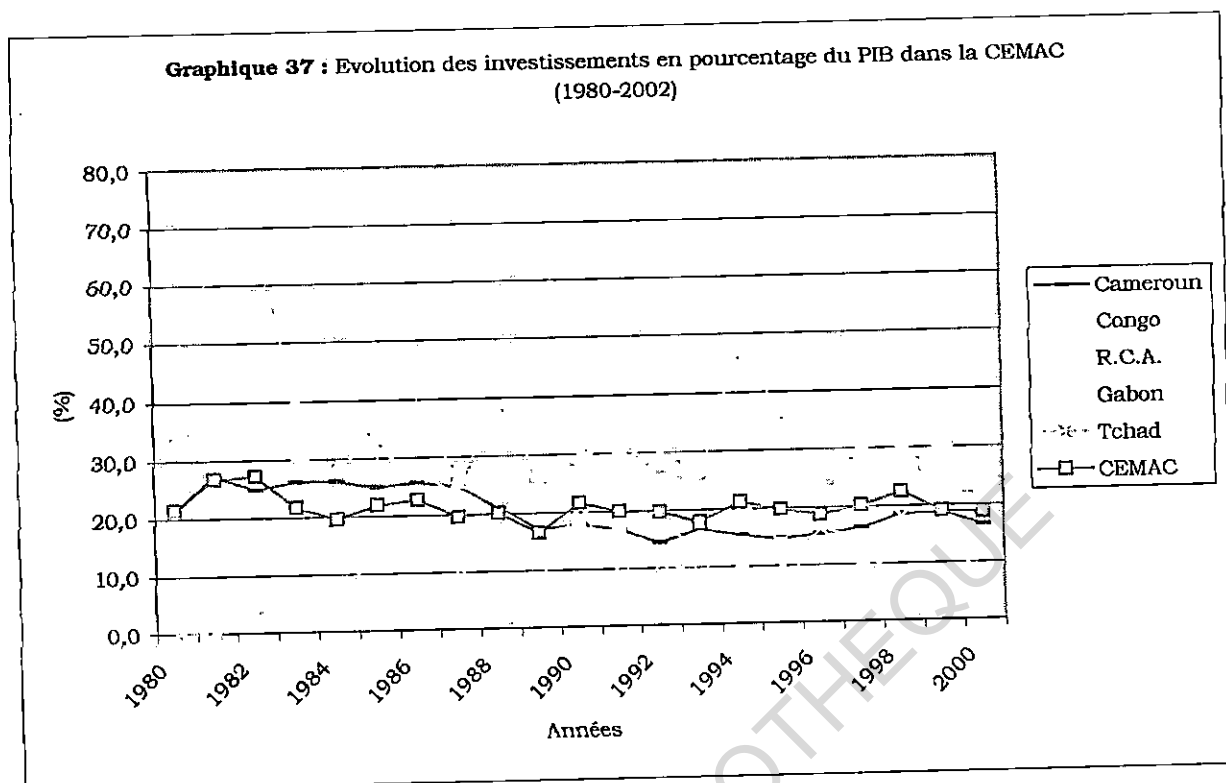
Le graphique 36 présente les évolutions des écarts par rapport à la moyenne des taux d'investissement dans l'UEMOA. A l'exception du Burkina Faso, tous les pays de cette sous-région ont connu une tendance convergente vers la moyenne de l'Union entre 1980 et 1989. Le début des années 80 est marqué par des tendances à la hausse des écarts par rapport à la moyenne de la zone pour la quasi-totalité des pays membres. Cependant, la dévaluation du franc CFA de 1994 semble contribuer à la réduction des disparités en termes de convergence des taux d'investissement, même si celles-ci auront tendance à augmenter à nouveau en 2000. Toutefois, le Burkina Faso, à cause de ses meilleures performances en termes d'investissement sur la période étudiée, présente les taux d'investissement les plus élevés et s'écarte davantage (au dessus) de la moyenne de l'UEMOA. A l'opposé, le Niger est le pays qui réalise les plus faibles taux d'investissement de la sous-région et s'écarte aussi davantage (en dessous) de la moyenne de l'Union.

Graphique 36 : Evolution des écarts de taux d'investissement par rapport à la moyenne de l'UEMOA (1980-2000)



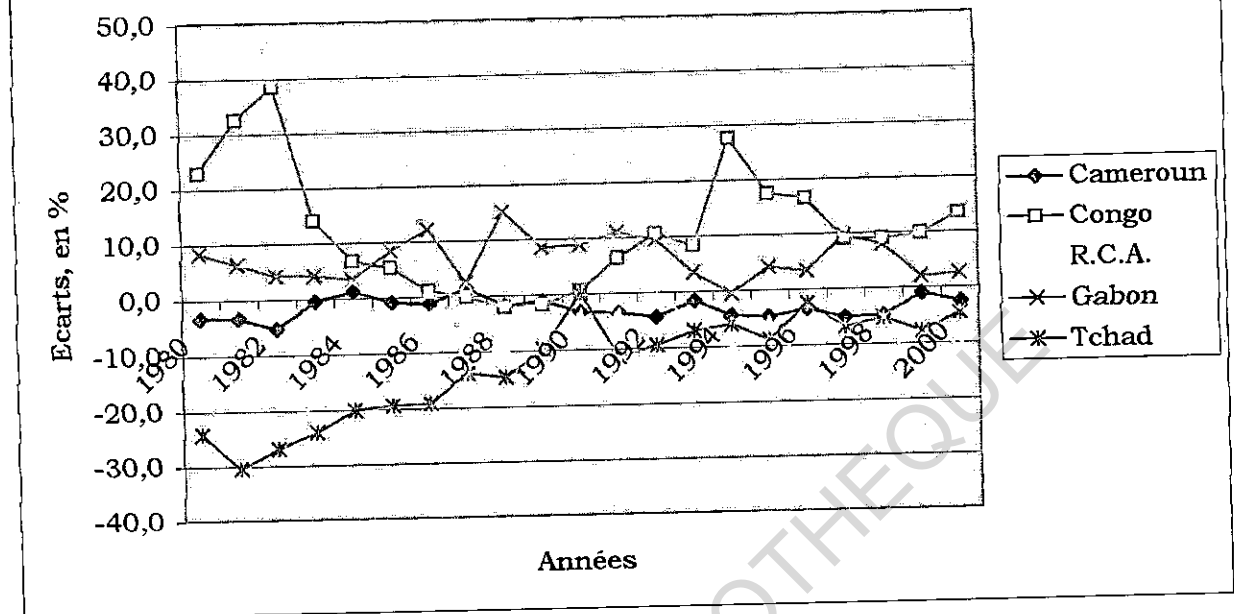
Dans la CEMAC, comme dans l'UEMOA, l'évolution de l'investissement en pourcentage du PIB connaît des hausses et des baisses suivant les sous-périodes considérées (cf. graphique 37). Entre 1980 et 1982 ce taux a connu ses plus fortes hausses en moyenne, passant de 21,27% à 27,13% pour ensuite évoluer autour de 20% durant tout le reste de la période. Ainsi, entre 1994 et 2000, l'investissement en CEMAC a connu une évolution qui ne semble pas seulement expliquée par la dévaluation mais aussi par une conjoncture internationale favorable surtout au cours du pétrole. Il est passé de 17,7% en 1993 à 21,03% en 1994 puis 18,64% en 1996, 22,33% en 1998 et 18,6% en 2000. Cette sous-région a aussi enregistré, durant cette sous-période une augmentation des investissements surtout dans le secteur des hydrocarbures.

Les niveaux d'investissement les plus élevés ont été réalisés par le Gabon et le Congo sur la période 1980-2000 avec respectivement des taux moyens de 28,8% et 34,1%. A l'opposé, les performances les plus faibles ont été réalisées par le Tchad (9,5%) et la RCA (11,02%).



Le graphique 38 présente les évolutions des écarts de taux d'investissement par rapport à la moyenne de la CEMAC. Il apparaît ainsi qu'à partir de 1982, à l'exception du Congo qui a réalisé d'importantes performances en termes d'investissement en 1994 et en 2000, tous les pays de cette sous-région ont connu des taux d'investissement qui évoluent tendanciellement vers la moyenne de la CEMAC, cela sur toute la période étudiée. La dévaluation du franc CFA de 1994 semble avoir un effet stimulant des investissements en zone CEMAC, mais beaucoup plus au Congo que dans les autres pays membres. Naturellement, ce dernier pays, vue sa position par rapport au autres, s'est davantage écarté de la moyenne de la CEMAC. Par ailleurs, il semble aussi avoir une plus grande harmonie dans l'évolution à la hausse des taux d'investissement entre 1994 et 2000 qu'au début des années 80.

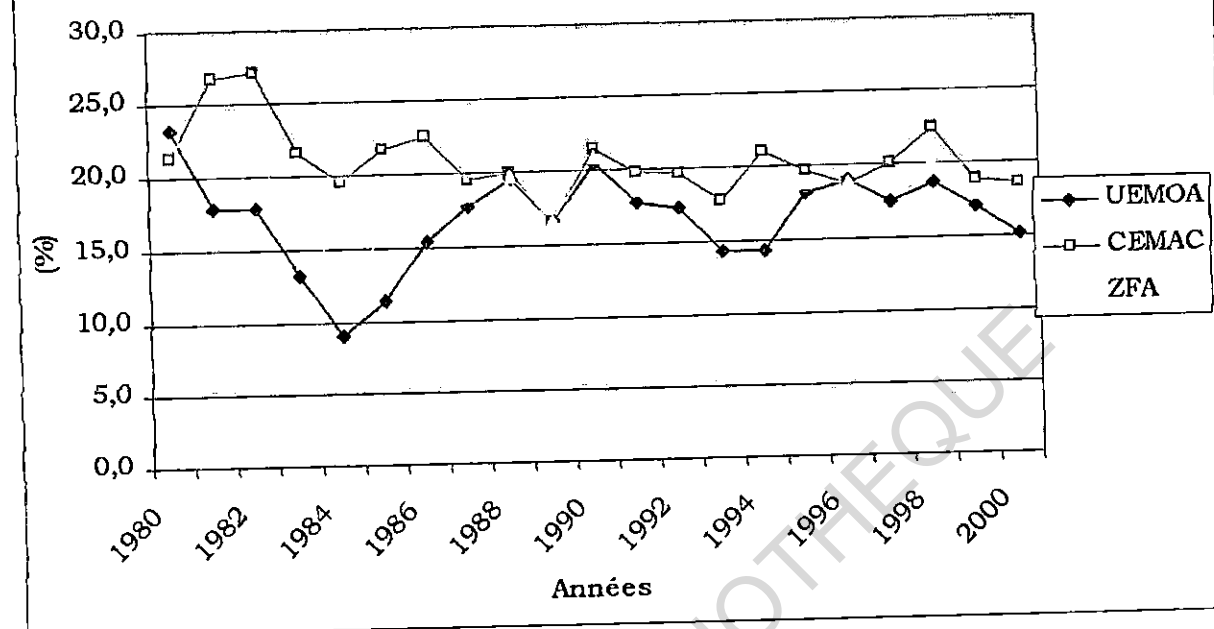
Graphique 38 : Evolution des écarts de taux d'investissement par rapport à la moyenne de la CEMAC (1980-2000)



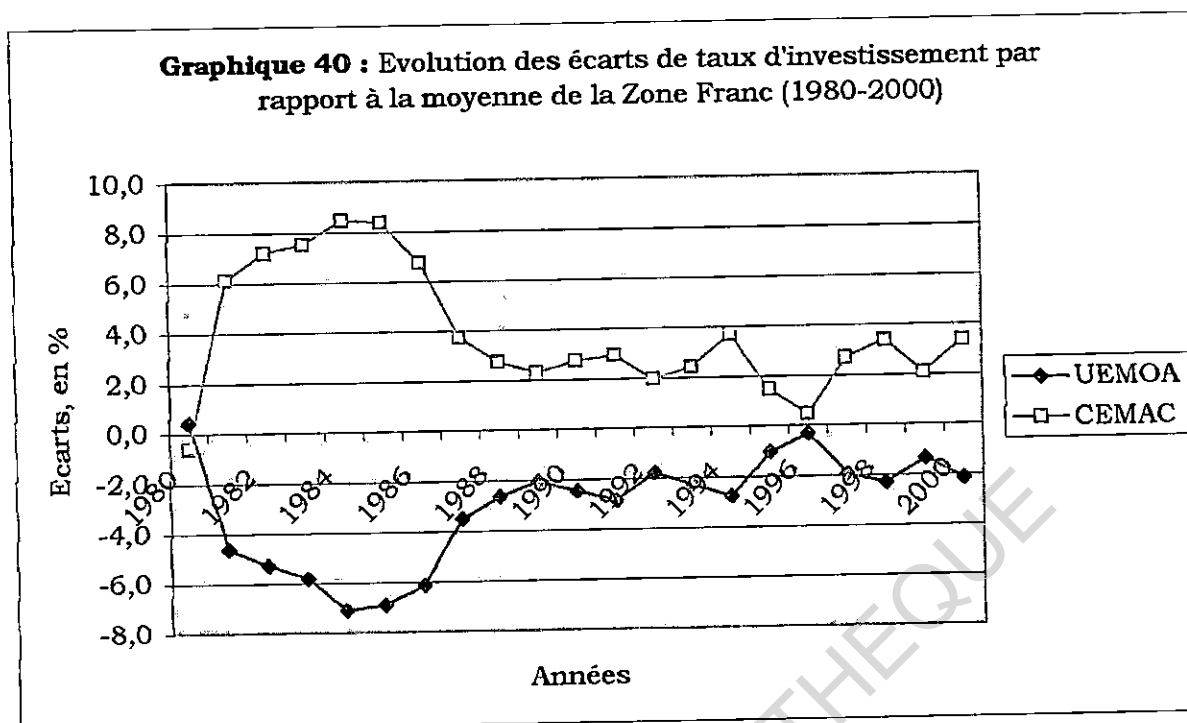
Le graphique (39) montre les évolutions comparées des taux moyens d'investissement dans la CEMAC et dans l'UEMOA. On observe ainsi sur toute la période 1980-2000, des évolutions assez synchronisée même si les performances en CEMAC sont meilleures que celles dans l'UEMOA avec respectivement 20,60% et 16,7% de taux d'investissement sur la période. En effet, la CEMAC a toujours évolué au dessus du niveau moyen d'investissement de la ZFA tandis que l'UEMOA évolue en dessous de la moyenne ZFA. Toutefois, même si les écarts de performance en terme de taux d'investissement sont plus élevés dans la CEMAC que dans l'UEMOA, les évolutions de ce taux semblent mieux synchronisées dans la première que dans la seconde.

Les disparités existant d'un Etat à l'autre et qui concernent l'évolution de ce critère, traduisent les difficultés rencontrées dans chaque sous-région, notamment dans l'UEMOA, pour atteindre un niveau minimal de 20%, mais aussi l'absence de mesures ou de politiques rigoureuses visant à imprimer un rythme régulier et satisfaisant à son amélioration.

Graphique 39 : Evolution des taux d'investissement dans la Zone Franc Africaine (1980-2000)



Le graphique 40 montre les évolutions des écarts des taux d'investissement moyens de l'UEMOA et de la CEMAC par rapport à la moyenne de la Zone Franc. Ce graphique confirme les analyses précédentes faites sur les écarts par rapport à la moyenne dans chaque sous-région. Ainsi, depuis le milieu des années 80 (1985), une tendance nette à la convergence vers la moyenne de la ZFA a été engagée par les toutes les deux sous-régions. La zone CEMAC ayant réalisé de meilleures performances sur toute la période 1980-2000 a présenté des taux supérieurs à ceux de la moyenne de la ZFA ; elle converge de ce fait par le haut vers la moyenne de la ZFA, tandis que l'UEMOA converge vers le bas. Enfin, la dévaluation du franc CFA de 1994 a semblé accélérer le phénomène de réduction des écarts de taux d'investissement, même si en 2000 il semble se produire une divergence relative par rapport à la moyenne de la Zone Franc.



L'analyse de tous ces graphiques permet d'affirmer à première vue que les pays pris individuellement aussi bien en CEMAC que dans l'UEMOA, ont enregistré des performances plus ou moins importantes, surtout durant la période après la dévaluation de franc CFA de 1994, pour tous les indicateurs de convergence économique retenus ici dans cette étude. En d'autres termes, des efforts considérables ont été faits de part et d'autre, dans le sens du respect des critères de convergence des économies retenus comme fondements majeurs de l'intégration économique en Afrique de l'Ouest comme en Afrique Centrale, au delà de l'intégration monétaire préalablement établie dans le cadre de la Zone Franc. Ces efforts se sont traduits généralement par une réduction des écarts par rapport à la moyenne de la sous-région, voire de la Zone Franc en général.

Des indicateurs (critères) comme le taux d'investissement, le taux d'inflation annuel moyen et, dans une moindre mesure le solde budgétaire, ont été les plus performants sur la période 1980-2000. Plus spécifiquement, les critères de second rang, relatifs à la structure des dépenses publiques, ont été plus "performants" que ceux de premier rang, relatifs aux contraintes de soutenabilité des déficits budgétaires et de la dette dans les deux unions

économiques et monétaires africaines de la Zone Franc. Par ailleurs, les variables (critères) nominales de politiques économiques (ou conjoncturelles) semblent plus performantes que celles réelles. De même les variables nominales structurelles ont réalisé de meilleures performances par rapport aux variables réelles structurelles. En conséquence, les variables nominales, en général, ont été plus performantes que les variables réelles durant la période 1980-2000.

Ce phénomène est la conséquence, toute chose égale par ailleurs, surtout à partir de 1994, de l'amélioration dans l'allocation des ressources publiques (ou dans la structure des dépenses publiques), d'une part, et à l'opposé, des difficultés rencontrées dans la gestion de la dette, d'autre part.

Ces critères nominaux comme réels (de premier rang et de second rang) ont ainsi connu des évolutions assez différenciées, aussi bien à l'intérieur d'une même sous-région qu'entre les deux unions économiques et monétaires africaines de la Zone Franc prises dans leur ensemble.

Des pays comme le Congo, la République Centrafricaine et le Mali qui, le plus souvent, étaient confrontés à des troubles socio-politiques ont enregistré les plus grands déficits budgétaires sur la période étudiée. La dette constitue à ce jour un véritable problème et le ratio Dette/PIB est le critère le moins performant sur la période étudiée, malgré les progrès notoires enregistrés dans ces deux unions économiques et monétaires à partir de 1994.

Au total, des efforts restent à fournir dans tous les domaines, d'une part, pour consolider les acquis et régler la question de la gestion de la dette et, d'autre part, pour réduire les écarts de performances économiques surtout entre les Etats d'une même sous-région, d'abord, et entre les deux sous-régions, ensuite. Par ailleurs, la sous-période 1980-1993 a été moins favorable que celle 1994-2000 aux performances des critères (indicateurs) macro-économiques ainsi étudiées, et donc à la convergence en général des économies.

L'analyse comparée de l'évolution des indicateurs (critères) de convergence entre les deux sous-régions prises dans leur ensemble, montre que pour la quasi totalité d'entre eux, la zone CEMAC réalise en moyenne les meilleures performances mais que les écarts de performance enregistrés au sein d'une même sous-région sont moins importants dans l'UEMOA, surtout entre 1994 et 2000.

Le tableau 21 suivant nous permet de mettre en exergue les meilleures performances réalisées en moyenne de part et d'autre des deux sous-régions de la Zone Franc africaine.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Tableau 21 : Critères de convergence économique dans l'UEMOA et dans la CEMAC (1995-2000) : étude comparative des niveaux de performance.

Indicateurs (critères) de convergence	Seuil exigé	1980 - 1993		1994 - 2000	
		UEMOA	CEMAC	UEMOA	CEMAC
Taux d'inflation annuel moyen					
Valeur moyenne	Inférieur ou égal à 2 %	3.5 %	4.4 %	8.8 %	9.1 %
Situation		NR	NR	NR	NR
Rang		1	2	1	2
Déficit budgétaire (en % du PIB)					
Valeur moyenne	Inférieur ou égal à 3 %	7.0 %	2.9 %	3.8 %	3.7 %
Situation		NR	R	NR	NR
Rang		2	1	2	1
Taux d'investissement					
Valeur moyenne	Supérieur ou égal à 20 %	16.5 %	21.1 %	17.1	20
Situation		NR	R	NR	R
Rang		2	1	2	1
Taux d'endettement					
Valeur moyenne	Inférieur ou égal à 60 %	64.2 %	58.9 %	78.5 %	104.5 %
Situation		NR	R	NR	NR
Rang		2	1	1	2
Taux de croissance du PIB					
Valeur moyenne		1.3 %	3 %	4.6 %	1.4 %
Situation		-	-	-	-
Rang		2	1	1	2

Source : BAD, Selected Statistics on African countries, 2002.

RF = Recettes Fiscales
R = Respecté
NR = Non Respecté
1 = plus performante
2 = moins performante

Ce tableau doit cependant être analysé avec prudence, car l'objectif n'est pas de vérifier les réalités internes propres à chaque pays, qui ne peuvent apparaître ici, mais de comparer des performances moyennes entre deux sous-ensembles (CEMAC et UEMOA) durant les sous-périodes 1980-1993 et 1994-2000, d'une part, et de mieux apprécier l'impact de la dévaluation du franc CFA de 1994 sur l'évolution des critères de convergence. Cela est d'autant plus vrai que les mauvaises (ou bonnes) performances d'un sous ensemble peuvent être fortement influencées par les mauvaises (ou bonnes) performances d'une seule économie lui appartenant. C'est le cas, par exemple, des mauvaises performances connues dans la CEMAC, sur la période 1980-2000, en termes d'endettement, dues à l'augmentation de la dette (en pourcentage du PIB) que connaissait le Congo à cette époque. A l'opposé, les bonnes performances enregistrées par le même pays en termes d'investissement ont fortement influencé l'évolution d'ensemble de cette sous-région concernant cet indicateur de convergence économique.

Au total, la CEMAC a réalisé les meilleures performances quant aux critères d'équilibre budgétaire et de taux d'investissement. Elle a été la seule à respecter le seuil minimal de taux d'investissement supérieur ou égal à 20% sur l'ensemble de la période et de déficit budgétaire inférieur à 3% du PIB, surtout durant la sous-période 1980-1993. Cependant, ni la CEMAC, ni l'UEMOA ne sont parvenues à réaliser des taux d'inflation inférieurs à 2% même si la seconde a été plus performante en termes de maîtrise de taux d'inflation.

Concernant le taux d'endettement et le taux de croissance du PIB, la CEMAC a réalisé de meilleures performances par rapport à l'UEMOA, surtout entre 1980 et 1993, tandis que durant la sous-période 1994-2000 c'est l'inverse qui se produit. Il apparaît aussi que pour le critère de taux d'endettement, la CEMAC a été plus performante sur la période 1980-1993 et respectant à la limite le taux de 60%. Mais sur la période 1994-2000, elle est moins performante que l'UEMOA.

Concernant la croissance du PIB, aucune des deux sous-régions n'est parvenue à un niveau de taux de croissance du PIB supérieur à 5%. Il apparaît aussi plus clairement à travers ce tableau que les variables nominales (taux d'inflation et taux d'endettement) sont les critères les plus respectés comparativement aux variables réelles (taux de croissance du PIB réel ou taux d'investissement, par exemple).

Enfin, des performances très modestes quant à l'évolution de ces critères de convergence ont différencié les sous-périodes 1980-1993 et 1994-2000. En conséquence, il semblerait que les mesures d'ajustement à partir de 1994 aient eu un impact peu significatif, du moins à court terme, sur ces critères.

L'analyse de l'évolution de ces ratios traduit aussi que les critères de convergence de politiques et des structures économiques connaissent globalement de meilleures performances dans la CEMAC, mais que les politiques économiques induites par le respect de ces critères connaissent une meilleure harmonisation au sein de l'UEMOA. Il apparaît ici alors un dilemme entre respect des critères de convergence économique et harmonisation des politiques économiques. Ces deux concepts sont à nuancer dans le contexte actuel des deux unions économiques et monétaires africaines de la Zone Franc dans la mesure où, même si les deux doivent aller ensemble pour une meilleure réalisation d'une intégration économique stable, il faut nécessairement réduire à leur strict minimum les différentiels de performances (d'inflation par exemple) qui pourraient exister entre les différentes économies à intégrer.

Par ailleurs, l'analyse faite sur les graphiques montre que la tendance, d'une part, au respect des critères de convergence économique et, d'autre part, à l'harmonisation des politiques économiques est relativement lent aussi bien dans l'UEMOA que dans la CEMAC sur la période 1980-2000. La tendance à la convergence semble plus affirmée pour les taux d'inflation annuels moyens et les déficits budgétaires dans l'une comme dans l'autre

union. La tendance divergente semble plus prononcée pour les taux d'endettement et les taux d'investissement. Les taux de croissance du PIB semblent occuper une position intermédiaire.

L'analyse des résultats empiriques de l'équation (1) du modèle basé sur les Moindres Carrés Récursifs (MCR) nous permettra de mieux vérifier ces propos.

IV-3.4- Tests de convergence des variables conjoncturelles (ou convergence politiques économiques) et des variables structurelles (ou convergence des structures économiques).

Cette étude empirique a été menée à partir des données précédentes sur la période 1980-2000. Nous avons distingué dans cette étude la période 1980-1993 (avant la dévaluation de 1994) et la période 1994-2000 (après la dévaluation) durant laquelle ont été mises en œuvre les unions économiques à savoir l'UEMOA et la CEMAC (au delà de l'intégration monétaire préalablement établie dans le cadre de la Zone Franc), en accompagnement de cette mesure d'ajustement monétaire et économique dans la Zone Franc.

Dans nos régressions (équation 12), le choix du «pays référence» ou de la «valeur référence» s'est faite soit sur la valeur de référence fixée dans le cadre de la Surveillance multilatérale, soit sur le pays qui a réalisé les meilleures performances de la sous-région sur la période étudiée, soit sur la moyenne de l'union considérée. Les raisons de ce choix seront données au fur et à mesure de l'analyse de l'évolution des coefficients β pour chaque critère de convergence précité.

Cette évolution temporelle des coefficients β_{it} estimés à partir de l'équation (12), pour les pays membres des deux unions économiques et monétaires africaines de la Zone Franc et concernant ces indicateurs de convergence retenus, est illustrée sur les graphiques 202 à 49. Elle nous permettra de voir quels événements sont réalisés quand α_{it} tend vers zéro.

Les résultats obtenus à partir de l'équation (12) donneront un aperçu du degré de réalisation des objectifs de convergence des politiques économiques, surtout dans la situation après la dévaluation.

Une étude comparative des différents résultats obtenus pour chaque sous-région nous permettra d'apprécier les performances des critères de convergence relatives à chaque sous-région afin de pouvoir les comparer en termes de réalisation ou de respect des exigences de la convergence économiques.

Nous allons ainsi analyser dans cette section les résultats des régressions de l'équation (12) appliquée à chaque critère de convergence cités ci-dessus. La même distinction sera faite, comme dans la section précédente, d'une part, entre la convergence nominale et la convergence réelle et d'autre part, entre la convergence de politiques économiques et la convergence des structures économiques dans chaque sous-région, UEMOA et CEMAC.

IV-3.4-1. La convergence des variables conjoncturelles (ou convergence des politiques économiques).

IV-3.4-1.1. Tests de convergence des taux d'inflation annuels moyens.

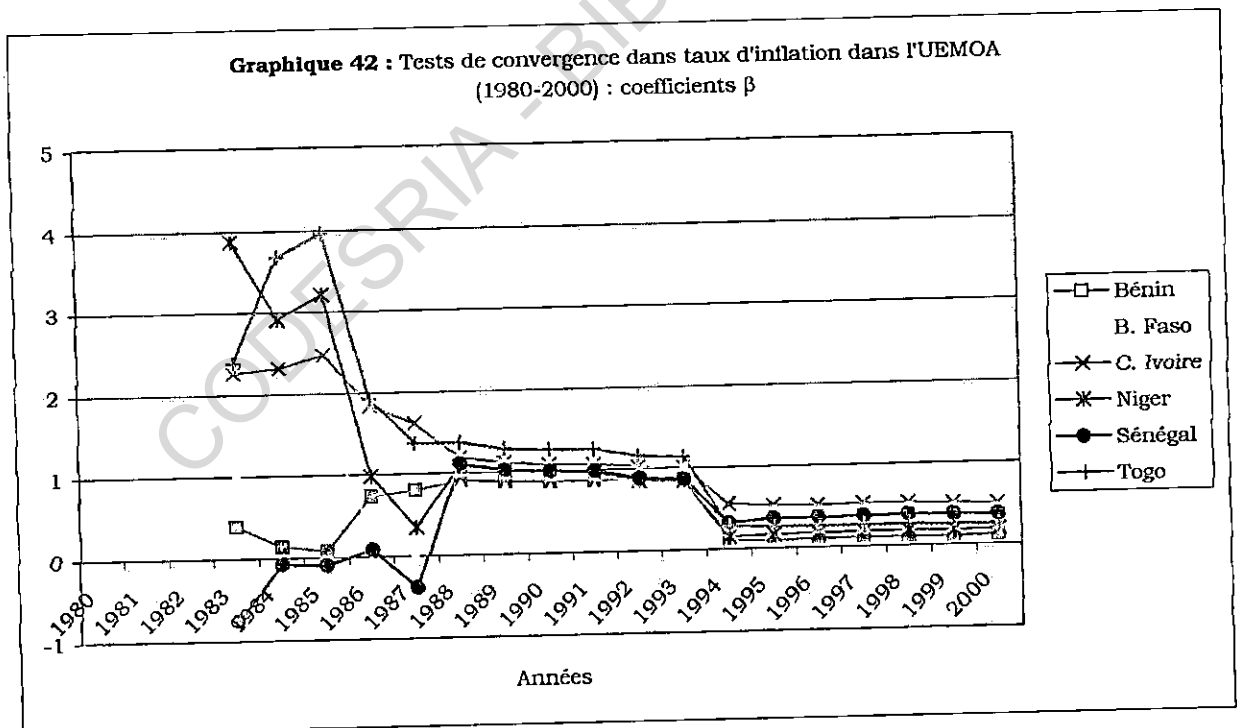
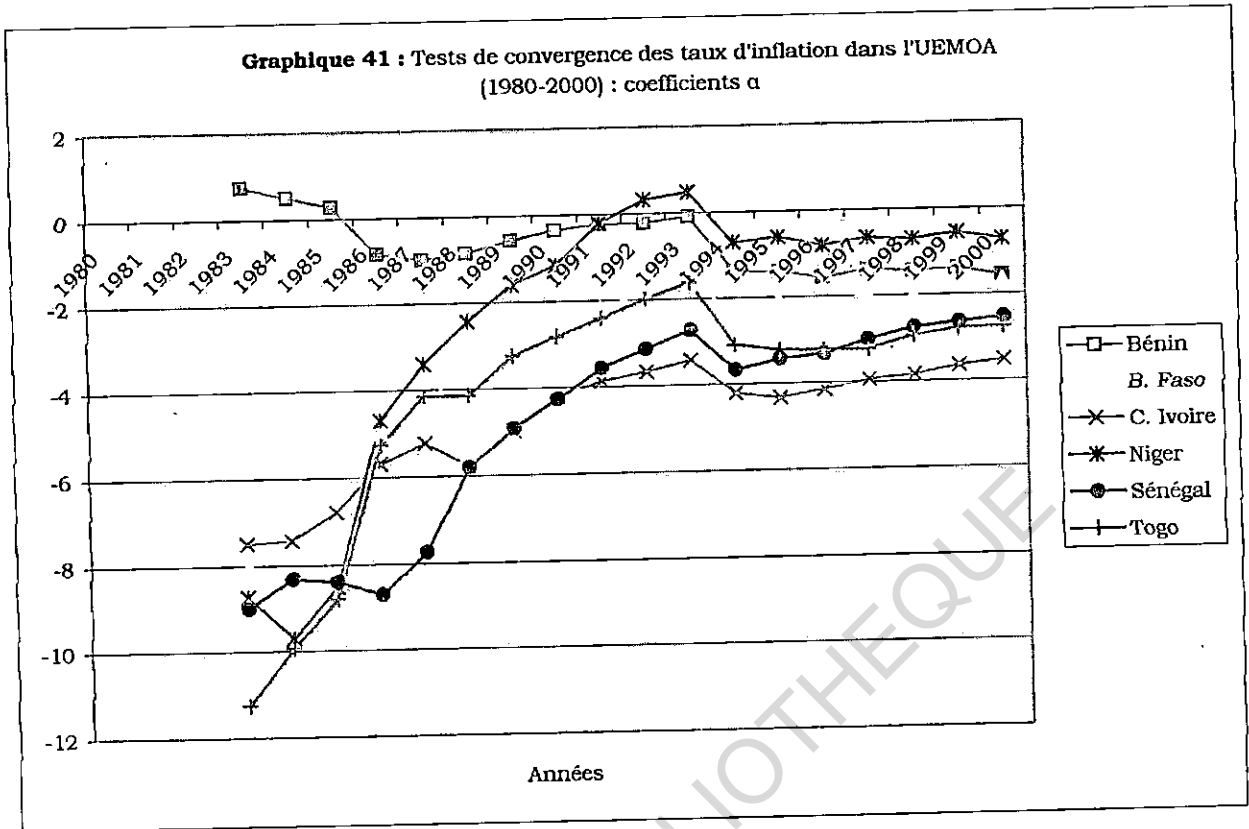
Dans nos régression pour ce qui concerne les taux d'inflation annuels moyens, nous avons considéré le Mali pour l'UEMOA et RCA par la CEMAC qui ont réalisé les meilleures performances sur la période comme référence I et la valeur de référence fixée à 2% par la surveillance multilatérale comme référence J.

Les raisons de ce choix sont que, les pays ont enregistré des taux d'inflation relativement faibles sur la période, même si on a constaté des perturbations dans leur évolution en 1994. Ainsi, converger la valeur de référence de 2% serait synonyme de performances considérable, alors que converger vers le Mali ou la RCA, suivant la sous-région d'appartenance, serait synonyme de performances modérées.

$(Z_{It} > Z_{Jt})$

Le graphique 42 montre que dans l'UEMOA le début des années 1980 a été marqué par des évolutions divergentes des taux d'inflation sur la période 1985-2000. Pour ce qui concerne ce critère, le Niger, le Togo et la Côte d'Ivoire (événement d'), de même que le Burkina Faso et le Bénin (événement c') convergent rapidement vers la valeur de 2% sur la période 1980-1993. A partir de 1994, tous les pays de l'UEMOA (événement c') convergent vers le Mali. Ainsi, les pays de l'UEMOA convergeant vers la valeur référence de 2% réalisent de meilleures performances, surtout entre 1980 et 1993. Cependant, cette tendance vers la référence I (le Mali) relativement faible entre 1994-2000 caractérise l'impact de la mesure d'ajustement sur les efforts en matière de maîtrise d'inflation sur cette période. Tout cela explique un processus de convergence relativement lent dans la mesure où les coefficients α_{it} tendent vers zéro mais avec un rythme relativement lent à la fin de la période. En effet, la vitesse avec laquelle les coefficients α_{it} tendent vers zéro semble ralentie à partir de 1994 (*cf. graphique 41*), du fait certainement des effets de la dévaluation survenue à cette date. Ce phénomène peut avoir un impact (négatif) sur le processus de convergence vers la valeur de 2%.

Ainsi, les meilleures performances en matière de maîtrise de l'inflation sur la période 1980-2000, ont été réalisées par le Mali, le Bénin suivi du Niger, du Togo Sénégal et Burkina Faso, tandis que la Côte d'Ivoire semble enregistrer les plus modestes performances dans le processus de convergence des taux d'inflation annuels moyens, surtout vers la fin des années 1990.

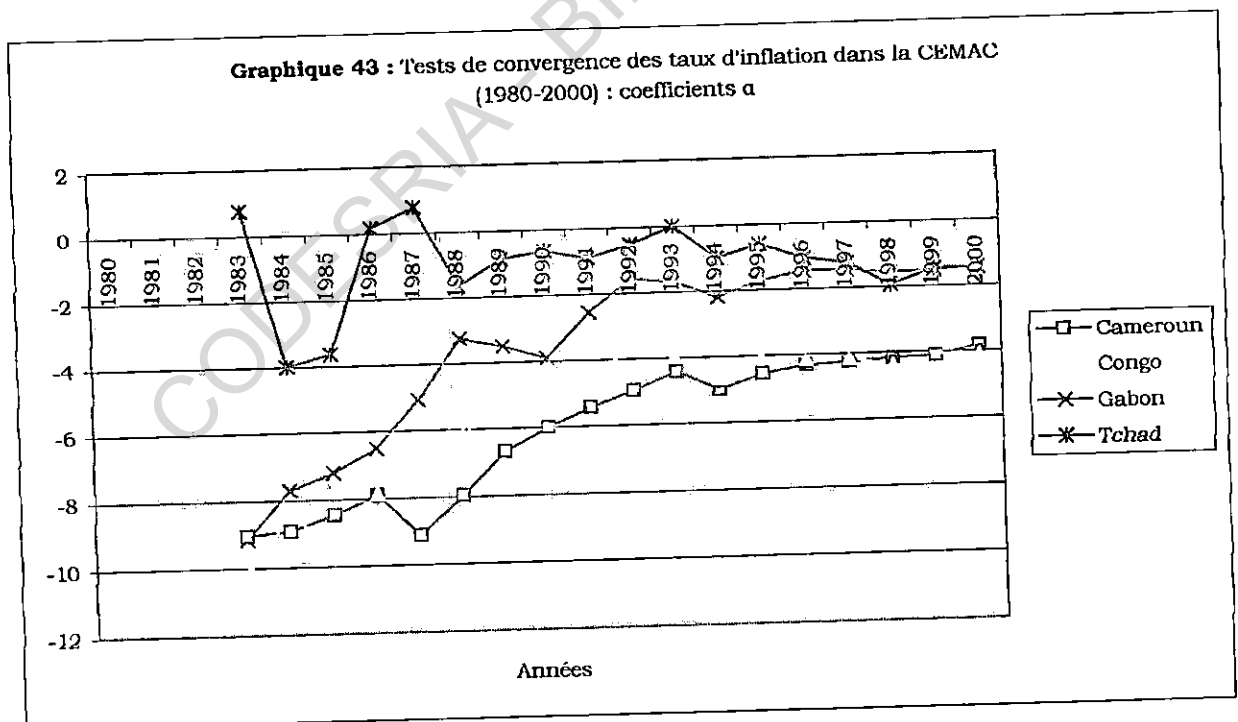


Le graphique 43 montre qu'en Afrique centrale, le début et le milieu des années 80 ont été caractérisés par des évolutions divergentes des taux d'inflation par rapport à la valeur de référence de 2% surtout pour le

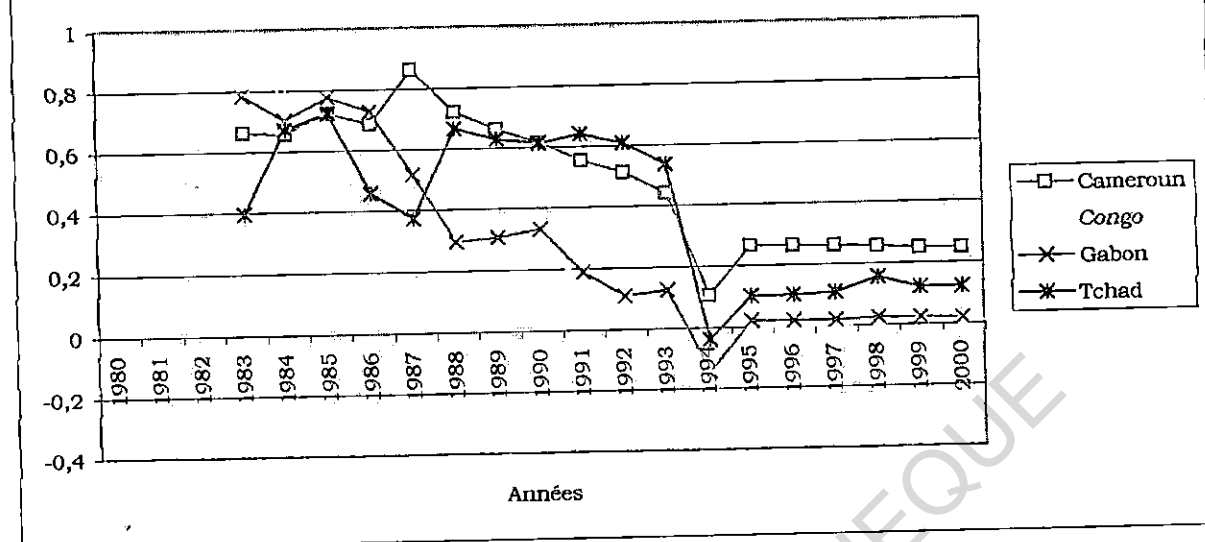
Cameroun, le Gabon et le Tchad. Seul le Congo a suivi une tendance convergente vers la RCA sur la quasi-totalité de la période.

Entre 1988 et 1993, il y a une tendance forte à la convergence de tous les pays de la CEMAC (événement c') vers la RCA. La dévaluation de 1994 a provoqué des perturbations de diverses ampleurs pour les pays de la CEMAC dans le processus de convergence préalablement entamé. A partir de 1995 l'ensemble des pays retrouve le sentier de la convergence vers des taux similaires à ceux de la RCA. Ainsi, les meilleures performances de la sous-région en terme de convergence vers la référence I (RCA) ont été réalisées par le Congo et le Gabon, suivis du Tchad, alors que le Cameroun a été le moins performant dans la sous-région CEMAC pour ce critère de convergence.

Toutefois, ici aussi, le processus de convergence est relativement lent et les coefficients α bien que tendant vers zéro, ont un rythme d'évolution lent, surtout à partir de 1994 (Cf. graphique 44).



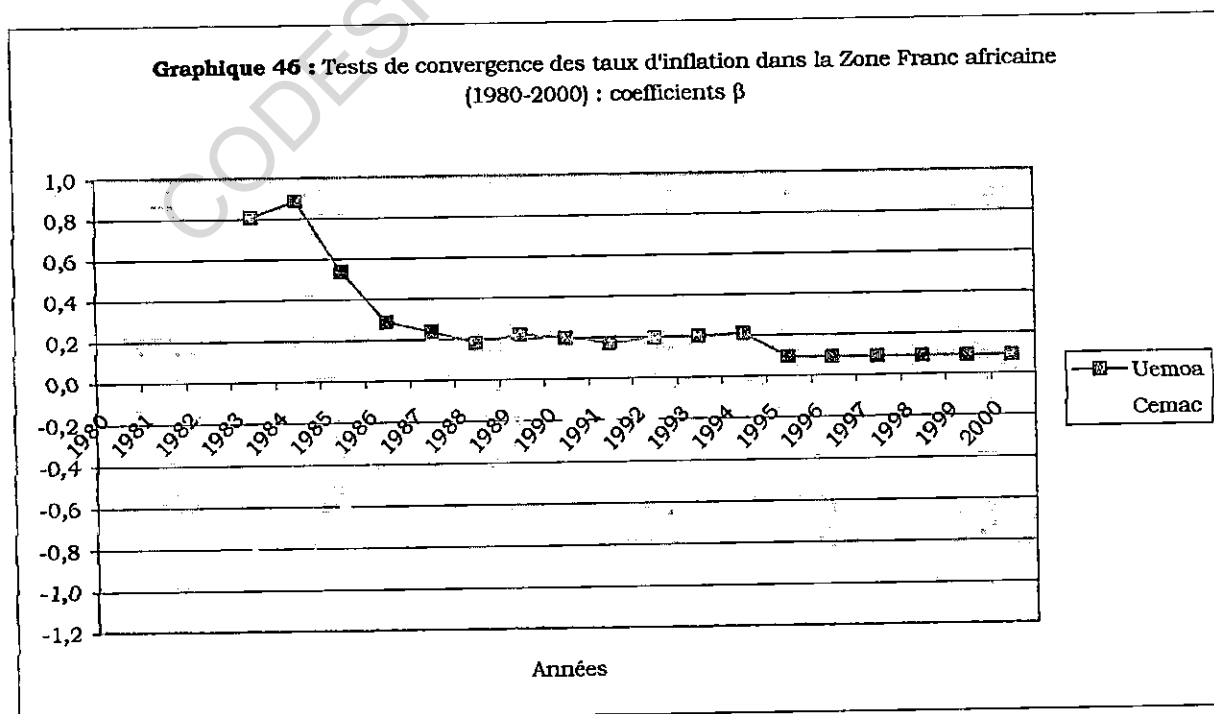
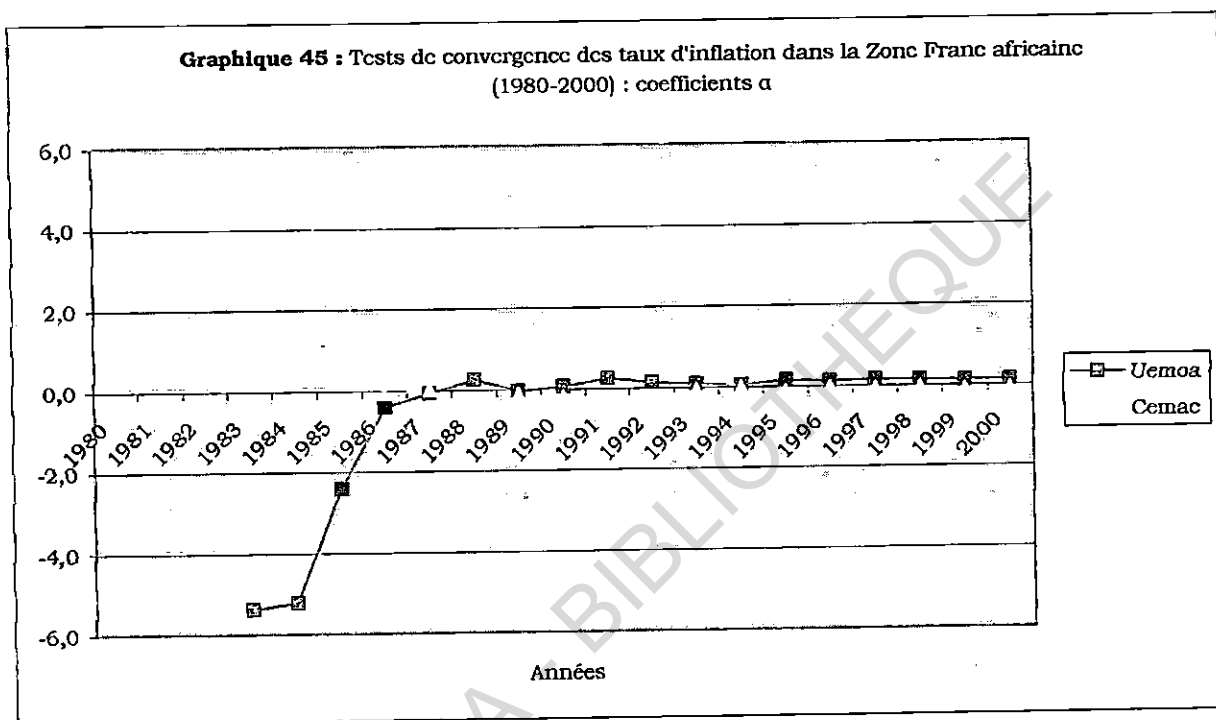
Graphique 44 : Tests de convergence des taux d'inflation dans la CEMAC (1980-2000) : coefficients β



Au total, la lecture de ces résultats sur la convergence des taux d'inflation nous indique que la sous-période 1980-1993 a été plus favorable au processus de convergence vers des taux de 2% que la sous-période 1994-2000. La dévaluation du franc CFA de 1994 a semblé perturber le processus, surtout durant cette deuxième sous-période.

Les graphiques 45 et 46 donnent l'évolution des coefficients α_{it} et β_{it} relative à la convergence des taux d'inflation moyens annuels dans l'UEMOA et la CEMAC par rapport, d'une part, à la moyenne de la Zone Franc africaine (référence I) et d'autre part à la valeur de référence de 2% (référence J). Il apparaît sur le graphique 45 que l'UEMOA (événement e') et la CEMAC (événement c') convergent rapidement vers la moyenne de la ZFA sur la sous-période 1980-1986. Une petite perturbation semble survenir dans toutes deux sous-régions en 1988, mais le processus de convergence s'est poursuivi dès l'année suivante durant toute la sous-période 1989-2000 autour de taux similaires à ceux de la moyenne de la Zone Franc. Ainsi, la tendance vers la convergence à la référence I (moyenne de la ZFA) des taux moyens de l'UEMOA et de la CEMAC est plus nette sur le graphique 45. Le graphique 46 indique aussi des tendances vers zéro des coefficients α_{it} surtout à partir de 1994, même si le rythme est relativement lent.

Il apparaît aussi sur ces graphiques que sur la sous-période 1980-2000, c'est l'UEMOA qui a été plus performante en termes de convergence vers des taux d'inflation inférieurs ou égaux à 2%, par rapport à la CEMAC. Durant la sous-période 1987-2000, de réelles performances ont été réalisées aussi bien par la CEMAC que par l'UEMOA.



IV-3.4-1.2. Tests de convergence des taux de croissance du PIB

Pour tester la convergence des taux de croissance du PIB, nous avons considéré dans nos régressions concernant les pays de l'UEMOA, le Burkina Faso qui a réalisé les meilleurs taux sur la période comme la référence I et la moyenne de l'UEMOA comme la référence J. Comme la référence I est supérieure à la référence J ($Z_{It} > Z_{Jt}$), converger vers la moyenne de l'UEMOA serait preuve de performances modestes et converger vers le Burkina Faso serait preuve de meilleures performances en termes de croissance du PIB.

Dans la CEMAC, nous avons considéré dans nos régressions, le Tchad qui a réalisé les meilleures performances de croissance du PIB sur la période dans cette sous-région comme la référence I qui, est supérieure à la référence J représentée par la moyenne de la CEMAC ($Z_{It} > Z_{Jt}$). Ainsi, converger vers le Tchad (ou vers la moyenne de la CEMAC) serait preuve de meilleures performances (performances modestes).

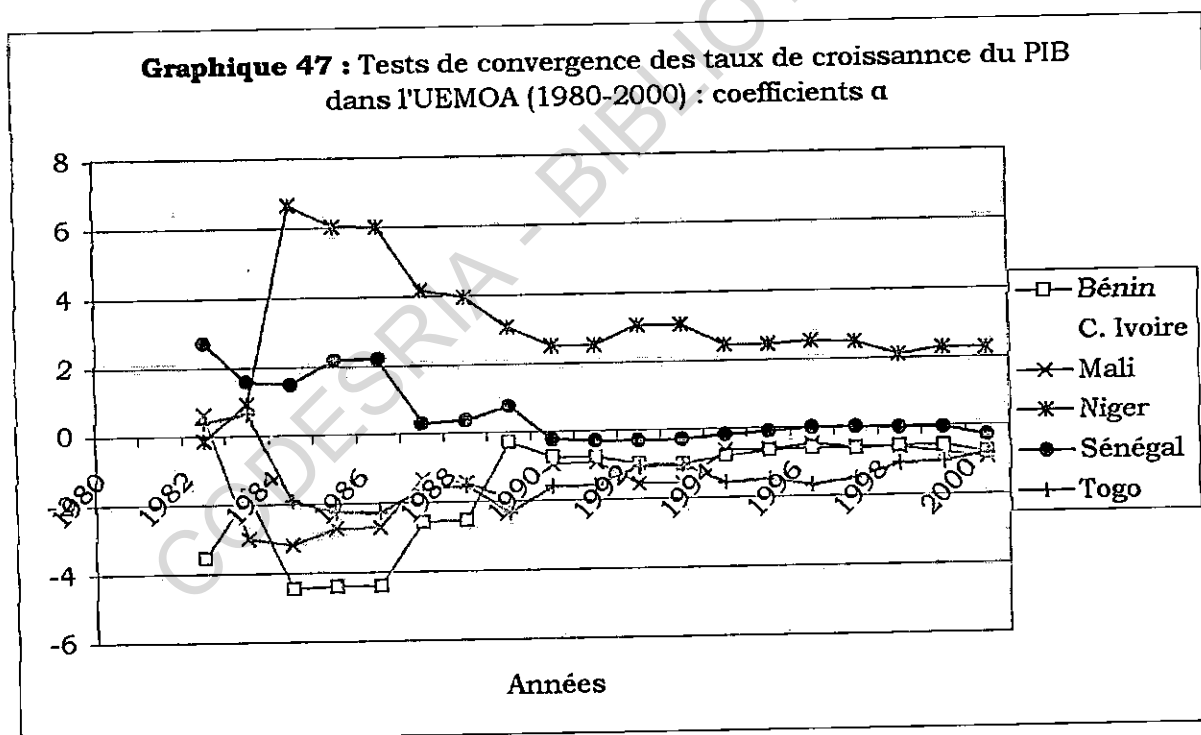
Le graphique 48 donne les résultats des tests de convergence relatifs à la convergence des taux de croissance du PIB sur la période 1980-2000 dans la sous-région UEMOA.

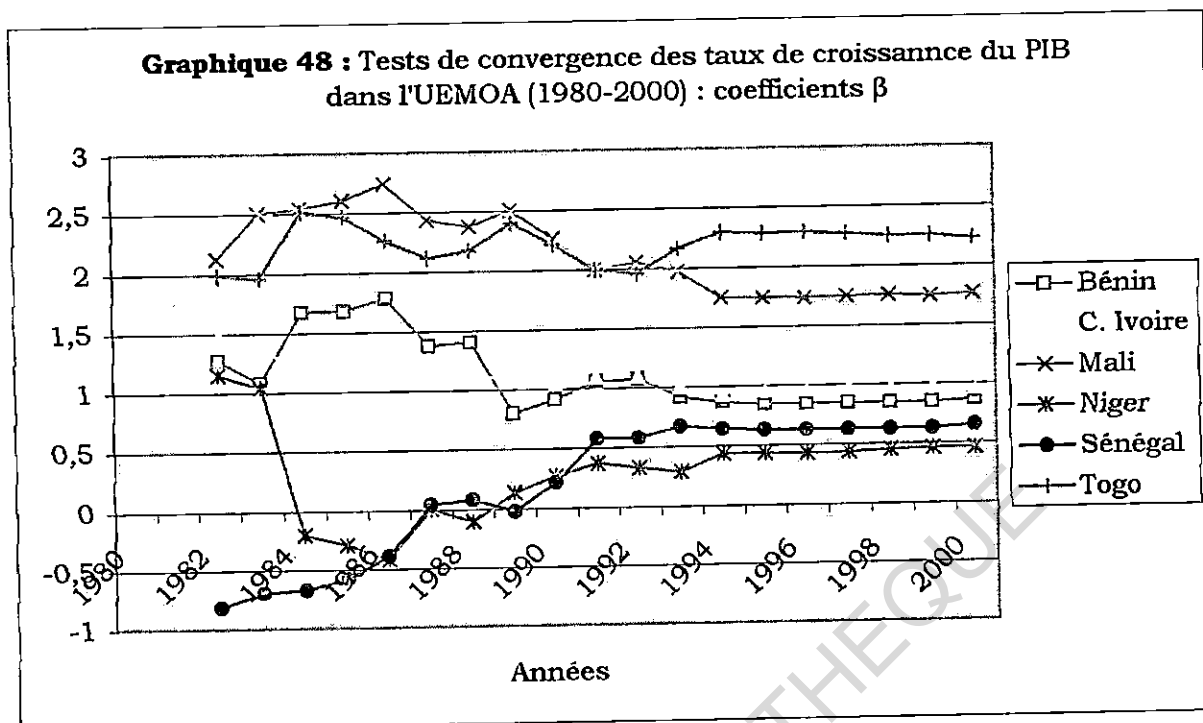
Il apparaît ici que le Bénin (événement d') qui a suivi une tendance divergente surtout entre 1984 et 1986, va converger à partir de l'année suivante vers la moyenne de l'UEMOA. La Côte d'Ivoire (événement d') a suivi durant toute la période étudiée un processus convergent vers la moyenne de la sous-région.

Le Mali et le Togo (événement d') convergent difficilement ou manifestent des résistances à la convergence vers la moyenne UEMOA, même si le premier a fait de réel progrès en terme de croissance économique, surtout vers la fin des années 1990, tandis que le second a enregistré des taux faibles voire négatifs. Le Niger (événement c') a semblé converger vers le Burkina Faso entre 1984 et 1988. Cependant, à partir de 1989, la tendance à la

convergence se fera vers la moyenne de l'UEMOA, donc avec des performances moindres. Enfin, le Sénégal (événement e') qui semblait converger vers le Burkina Faso entre 1983 et 1989 a suivi une tendance à la convergence vers la moyenne de l'UEMOA à partir de 1990.

Au total, le processus de convergence des taux de croissance du PIB de certains pays de l'union, à l'exception du Mali et du Togo, vers la moyenne de l'UEMOA a semblé s'accélérer durant la sous-période 1994-2000, même si le rythme demeure toujours relativement lent. De même, le graphique 47 montre des tendances relativement lentes d'évolution des coefficients α_{it} vers zéro surtout durant les années 1990. Les valeurs estimées demeurent différentes de zéro, ce qui explique en partie les lenteurs dans le processus de convergence des taux de croissance dans l'UEMOA.



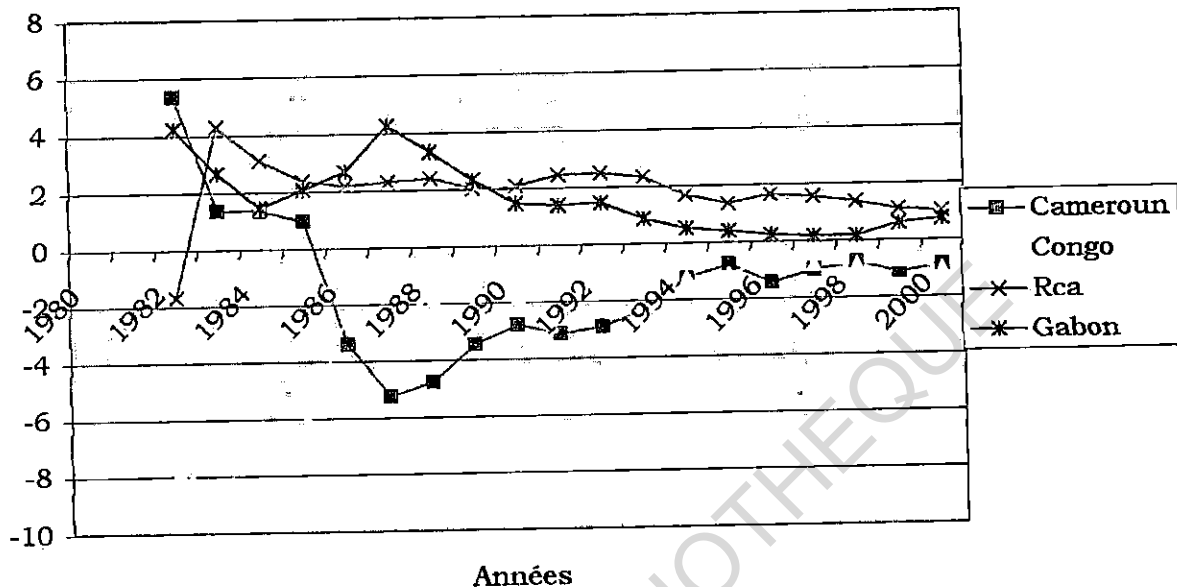


Dans la CEMAC, les graphiques 49 et 50 montrent les résultats des tests de convergence des taux de croissance du PIB durant la période 1980-2000. Il apparaît ici sur le graphique 49 que la période 1980-1985 a été caractérisée par des évolutions divergentes des taux de croissance des PIB. Ainsi, à l'exception du Cameroun (événement d'), la période 1994-2000 a semblé être favorable au processus de convergence vers la moyenne de la CEMAC pour les taux de croissance de PIB des pays de cette sous-région. En effet, le Congo et la RCA (événement d') et le Gabon (événement e') convergent vers la moyenne de la CEMAC.

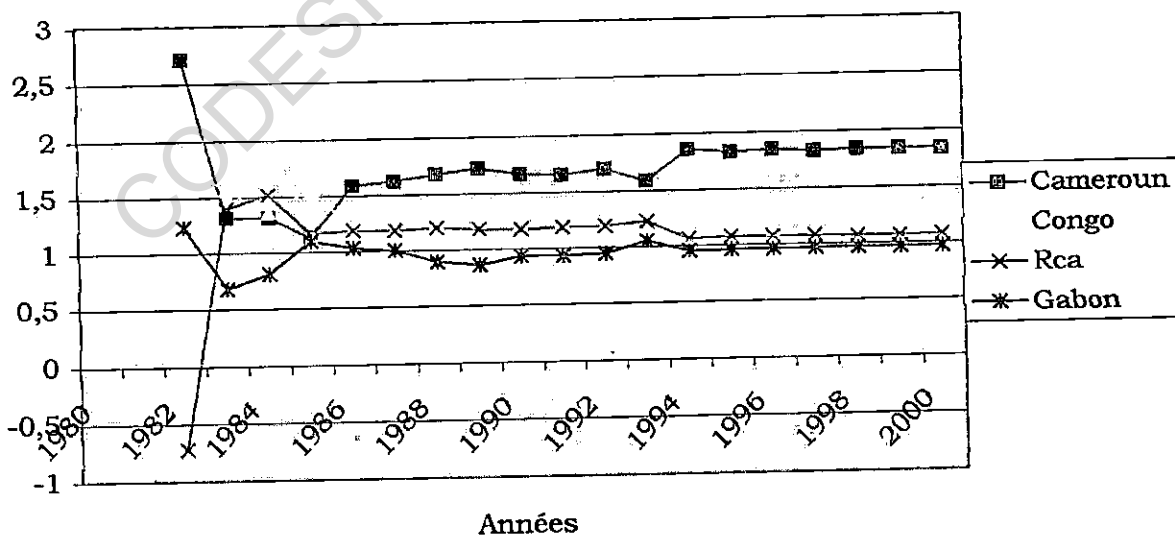
Ce phénomène peut s'observer sur le graphique 50 avec une évolution vers des valeurs nulles des coefficients α_{it} qui a été plus rythmée vers la fin des années 1990. La dévaluation du franc CFA de 1994 et les réformes qui ont suivi cette mesure semblent avoir un impact favorable à l'évolution convergente des taux de croissance du PIB dans la CEMAC.

Au total, les meilleures performances en termes de croissance du PIB sur la période 1980-2000 ont été réalisées, outre le Tchad, par le Congo, suivi par le Cameroun, le Gabon et la RCA.

Graphique 49 : Tests de convergence des taux de croissance du PIB dans la CEMAC (1980-2000) : coefficients α



Graphique 50 : Tests de convergence des taux de croissance du PIB dans la CEMAC (1980-2000) : coefficients β



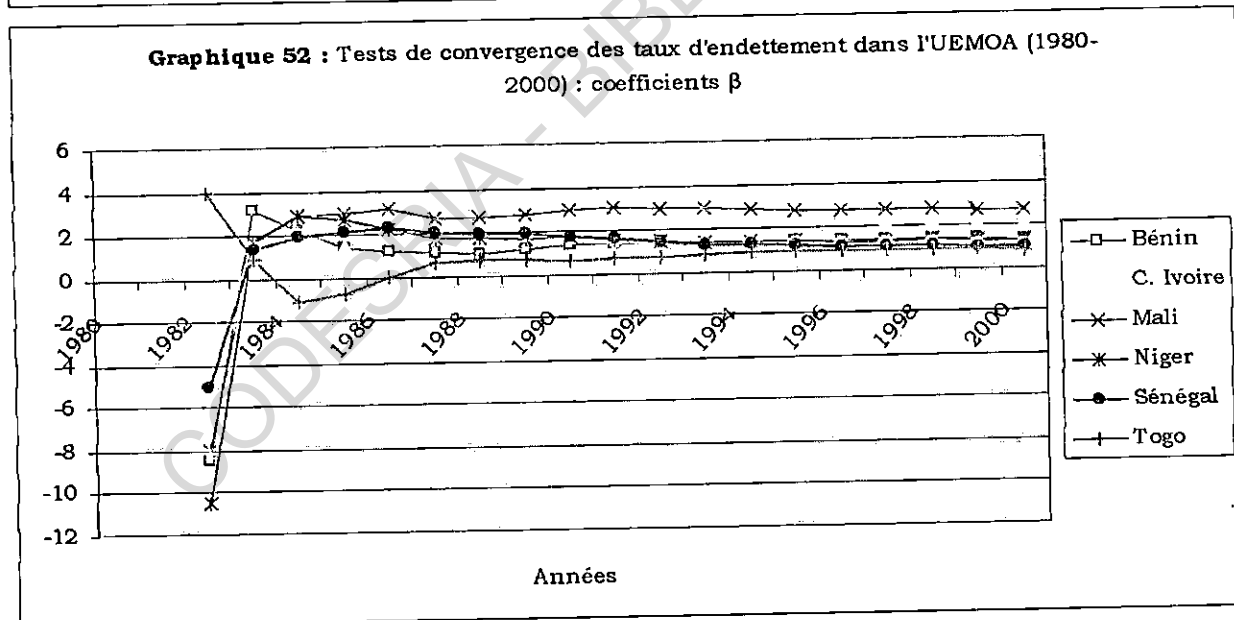
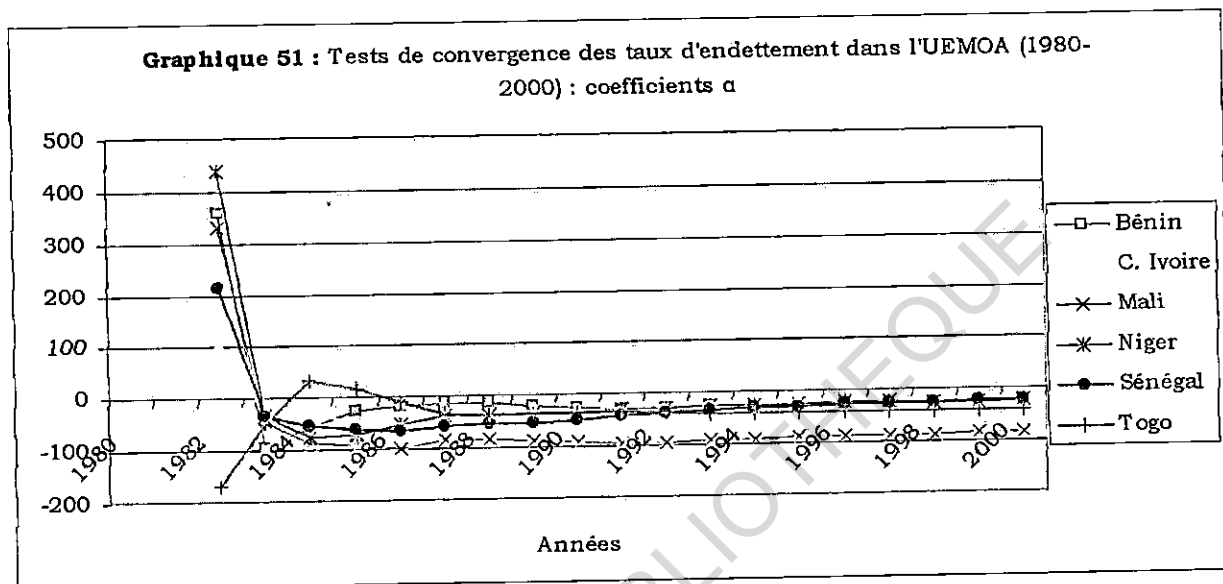
IV-3.4-2. Tests de convergence des variables structurelles (ou convergence des structures économiques)

IV-3.4-2.1. Tests de convergence des taux d'endettement

Les régressions concernant le test de convergence des taux d'endettement ont été affectées dans l'UEMOA en considérant la valeur de référence fixée à 60% par la surveillance multilatérale, comme référence I et le Burkina Faso qui a réalisé les meilleures performances en termes de maîtrise d'endettement en pourcentage du PIB par rapport à ses partenaires de la sous-région sur la période 1980-2000 comme la référence J. Comme la majeure partie des pays de l'UEMOA n'ont pas enregistré un taux d'endettement inférieur à 60% du PIB ($Z_{it} > Z_{jt}$) à l'image du Burkina Faso, converger vers ce dernier serait preuve de performances modestes en termes de maîtrise de la dette et donc de respect de ce critère de convergence.

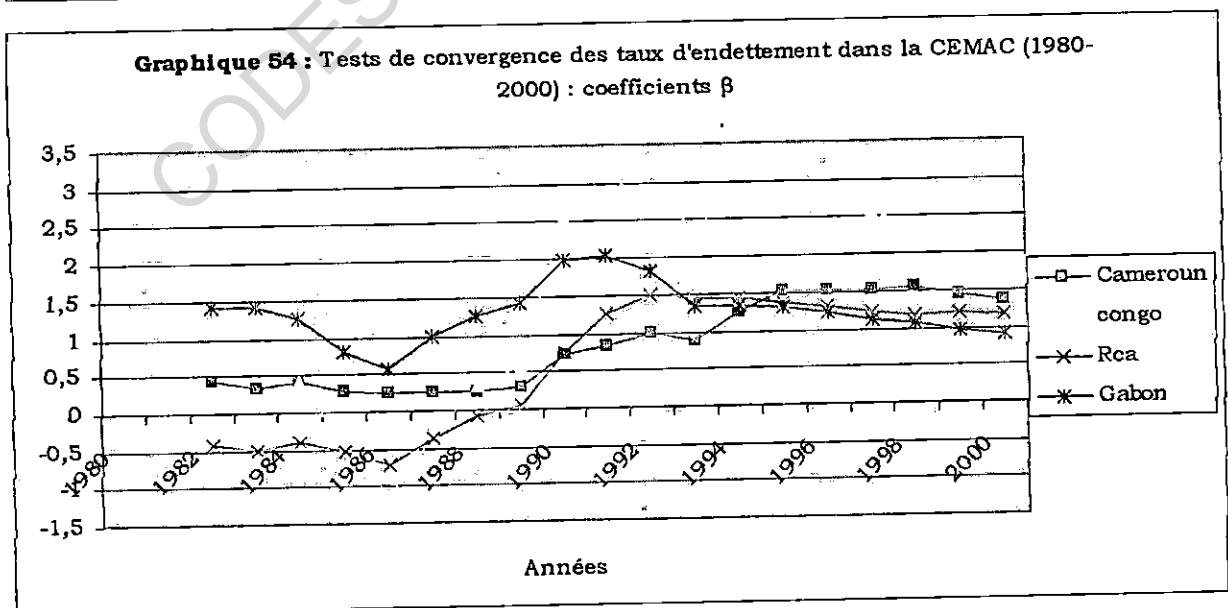
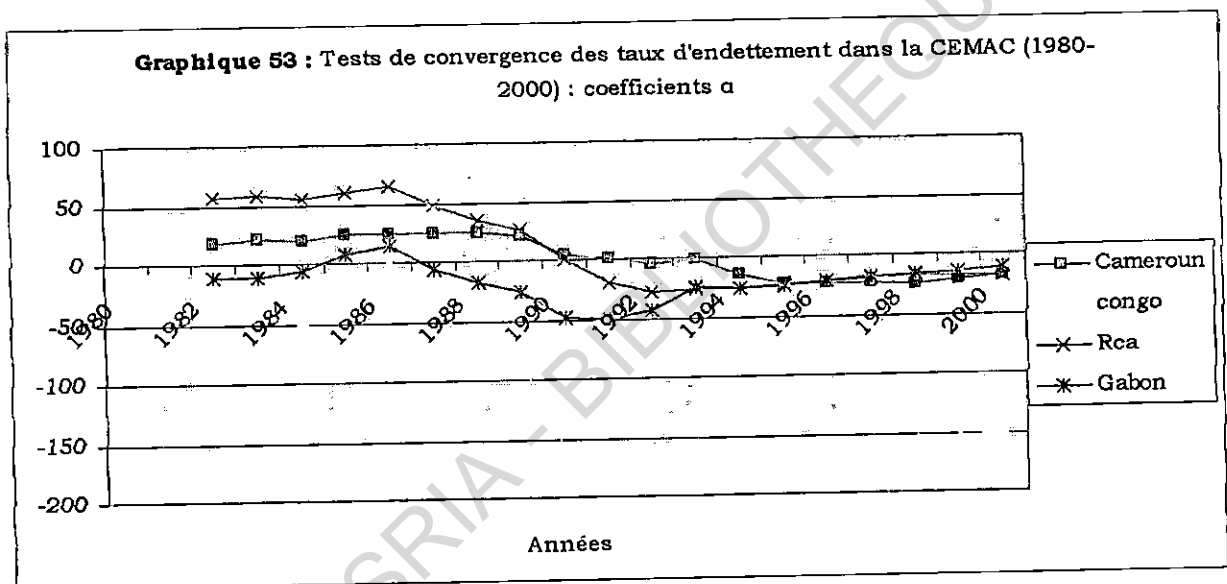
Dans la CEMAC, la valeur de 60% a été choisie comme la référence I et le Tchad qui a réalisé les meilleures performances de cette sous-région concernant ce critère, comme la référence J. Ici aussi, $Z_{it} > Z_{jt}$ et, converger vers le Tchad serait preuve de meilleures performances que convergence vers la valeur de 60%. Le graphique 52 montre que la période 1980-1986 a été caractérisée par une situation de divergence manifeste en termes de maîtrise de la dette. Ainsi, le Bénin, le Niger, le Sénégal et le Togo (événement d') ont tendance à converger vers la valeur de 60% de taux d'endettement. La Côte d'Ivoire et le Mali (événement d') semblent manifester une résistance à la convergence ou une divergence surtout en fin de période 1980-2000. La situation de la dette dans l'UEMOA n'explique pas ainsi une tendance nette à la convergence des économies autour de ce critère. Par ailleurs, les résultats des régressions montrent sur le graphique 51 des valeurs α_{it} relativement élevées reflétant la qualité de la convergence des taux d'endettement dans l'UEMOA. Ainsi, les meilleures performances ont été réalisées, outre le Burkina Faso, par le Niger, suivi du Bénin, du Sénégal, du Togo, du Mali tandis que la Côte d'Ivoire a réalisé la plus faible performance.

Toutefois, les tendances, à la convergence vers le taux de 60% sont relativement faibles et que la période 1994-2000 caractérisée par la dévaluation n'a pas eu un impact favorable sur l'évolution de ce critère de convergence, comparée à la situation durant la sous-période 1987-1993.



Dans la CEMAC, le graphique 54 montre que la sous-période 1980-1986 a été aussi caractérisée par une tendance à la divergence de la plupart des pays de la sous-région. Ainsi, le Cameroun (événement c') qui semblait converger vers le taux d'endettement de 60%, surtout aux début des années 1990, a très vite poursuivi une tendance divergente à partir de 1994. Le Congo (événement e') qui a semblé converger vers la valeur de 60% en 1989 a

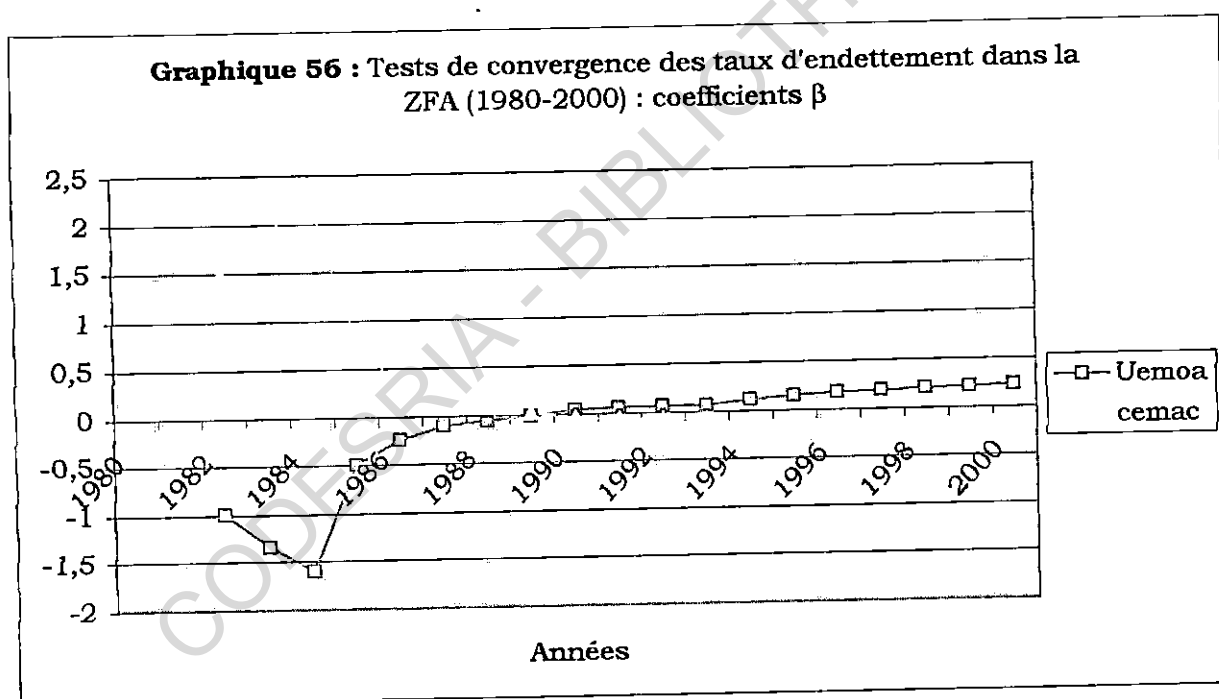
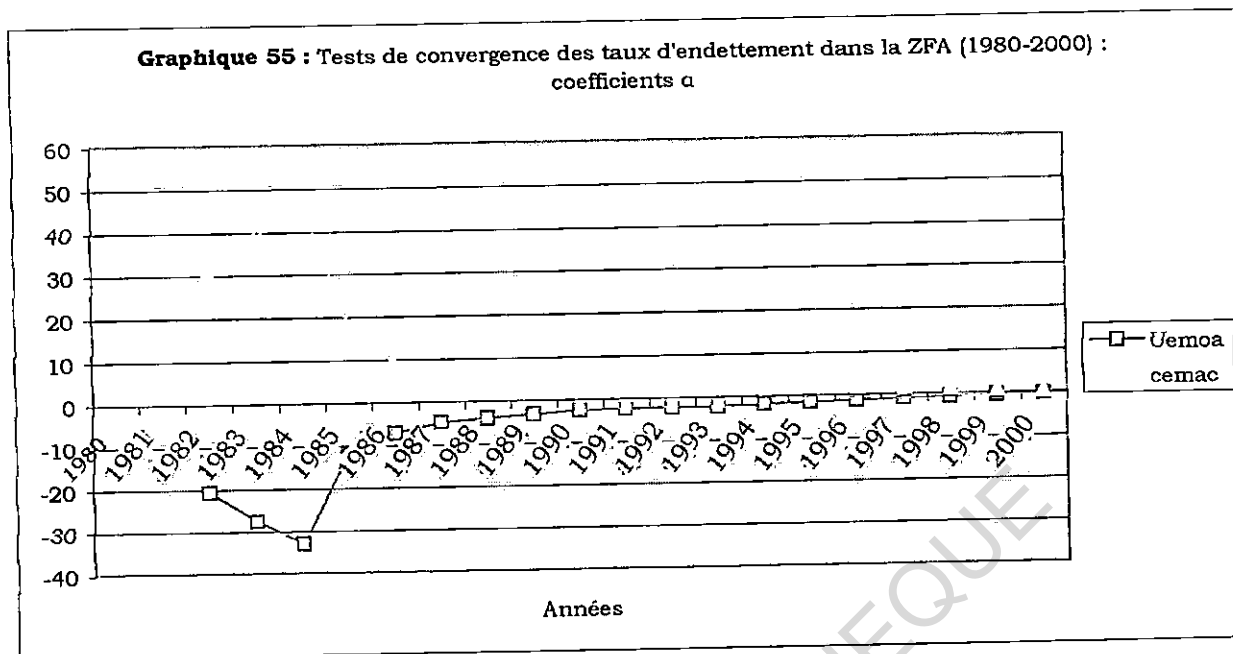
rapidement suivi une tendance fortement divergente les années suivantes. La RCA (événement e') et le Gabon (événement d') tendent à converger vers la valeur de 60% de taux d'endettement à la fin des années 1990. Au total, ce critère de convergence n'est pas performant dans la sous-région CEMAC. L'évolution des coefficients α_{it} sur le graphique 53 montre des tendances vers des valeurs très différentes de zéro. Le phénomène donne une image de la qualité de la convergence de ce critère. Les meilleures performances ont été réalisées pour ce critère par le Cameroun, suivi de la RCA et du Gabon, tandis que le Congo a réalisé les plus faibles performances.



Les graphiques 55 et 56 montrent les évolutions des coefficients α_{it} et β_{it} relatifs à la convergence de taux d'endettement moyens dans l'UEMOA et dans le CEMAC, soit vers la moyenne de la ZFA (référence I), soit vers la valeur de 60% (référence J). Avec $Z_{it} > Z_{jt}$, converger vers la moyenne de la ZFA serait une performance moindre, tandis que converger vers la valeur de 60% serait preuve de meilleure performance.

Ainsi, le graphique 56 montre qu'entre 1980 et 1984 un processus de divergence semble se produire aussi bien en zone CEMAC (événement d') qu'en zone UEMOA (événement d'). A partir de 1985, une tendance à la convergence des taux de 60% caractérise les évolutions de taux d'endettement moyens des deux sous-régions, surtout en 1989. Cependant, une légère tendance à la divergence semble se manifester vers la fin des années 1990. Sur la période 1980-1989, les meilleures performances ont été réalisées par la CEMAC et partir de 1990, c'est l'UEMOA qui a été plus performante en terme de maîtrise de la dette en pourcentage du PIB.

Par ailleurs, le graphique 55 montre des tendances nettes de coefficients α_{it} vers zéro surtout à la fin de la période étudiée 1980-2000. Toutefois, le processus demeure lent et la sous-période 1994-2000 caractérisée par la dévaluation du FCFA n'a pas été favorable à l'évolution des taux d'endettement vers des niveaux inférieurs à 60%, au contraire, pour certains pays, ce ratio Dette/PIB s'est accru en 2000.



IV-3.4-2.2. Tests de convergence des Soldes budgétaires en pourcentage du PIB

Les régressions concernant ce critère ont été effectuées dans l'UEMOA en considérant la valeur du déficit budgétaire équivalent (inférieur ou égal) à 3% du PIB comme la référence I et le Sénégal qui a réalisé les meilleures performances avec ce ratio sur la période 1980-2000. De même, dans la CEMAC, la valeur de 3% a été considérée comme référence I et le Gabon qui a réalisé les meilleures performances de la sous-région comme référence J. La

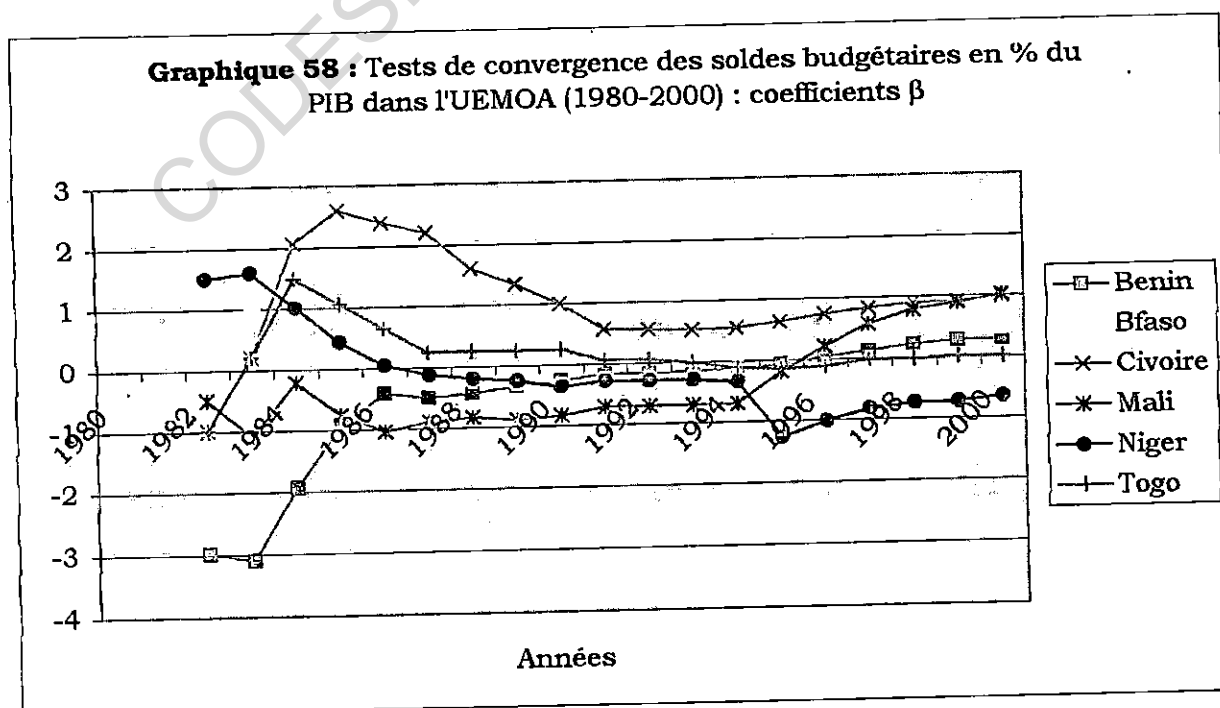
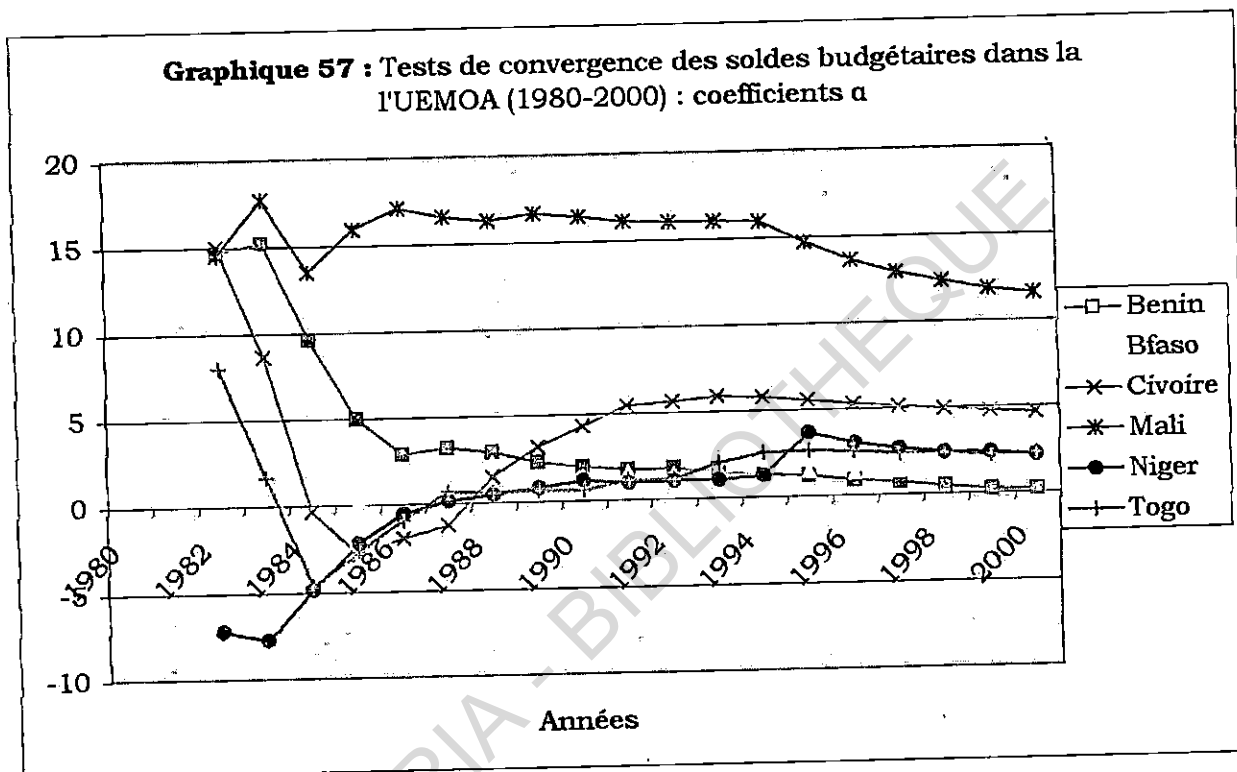
référence I étant inférieure à la référence J ($Z_{it} < Z_{jt}$) et ainsi, converger vers le Sénégal ou le Gabon, suivant la sous-région d'appartenance est preuve de bonnes performances en termes d'équilibre ou de déficit budgétaire, alors que converger vers le taux de 3% du PIB serait synonyme de moindres performances.

Les graphiques 57 et 58 montrent les évolutions des coefficients α_{it} et β_{it} de nos régression pour les pays de l'UEMOA. Il apparaît ainsi qu'entre 1980 et 1985, un processus de divergence s'est manifesté dans presque tous les pays de la sous-région. A partir de 1986, un processus de convergence est généralement enclenché vers des déficits budgétaires équivalents à 3% du PIB. En effet, le Bénin, (événement c) converge en termes de déficit budgétaire vers la valeur de 3% même s'il améliore davantage ses performances à la fin des années 1990 vers des taux identiques à ceux du Sénégal. Le Burkina Faso (événement c) occupe une position intermédiaire entre les deux valeurs de référence surtout entre 1986 et 2000. La Côte d'Ivoire (événement c) tend à converger parfaitement vers le Sénégal à la fin de la période. Le Mali (événement e) qui a semblé converger vers le taux de 3% jusqu'en 1996, améliore ses performances les années suivantes et tend à converger vers le Sénégal (événement c). Le Niger qui a semblé converger vers la valeur de 3% jusqu'en 1994 a connu un processus divergent en 1995, même si des performances notoires ont été accomplies les années suivantes. Enfin, le Togo (événement c) a poursuivi un processus convergent vers la valeur de 3% sur toute la période de 1984-2000.

La dévaluation du franc CFA de 1994 a eu pour conséquence l'amélioration (réduction) en général des déficits budgétaires durant la sous-période 1994-2000.

Les meilleures performances ont été réalisées outre par le Sénégal, par le Mali, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Bénin et Togo, tandis que le Niger a été moins performant.

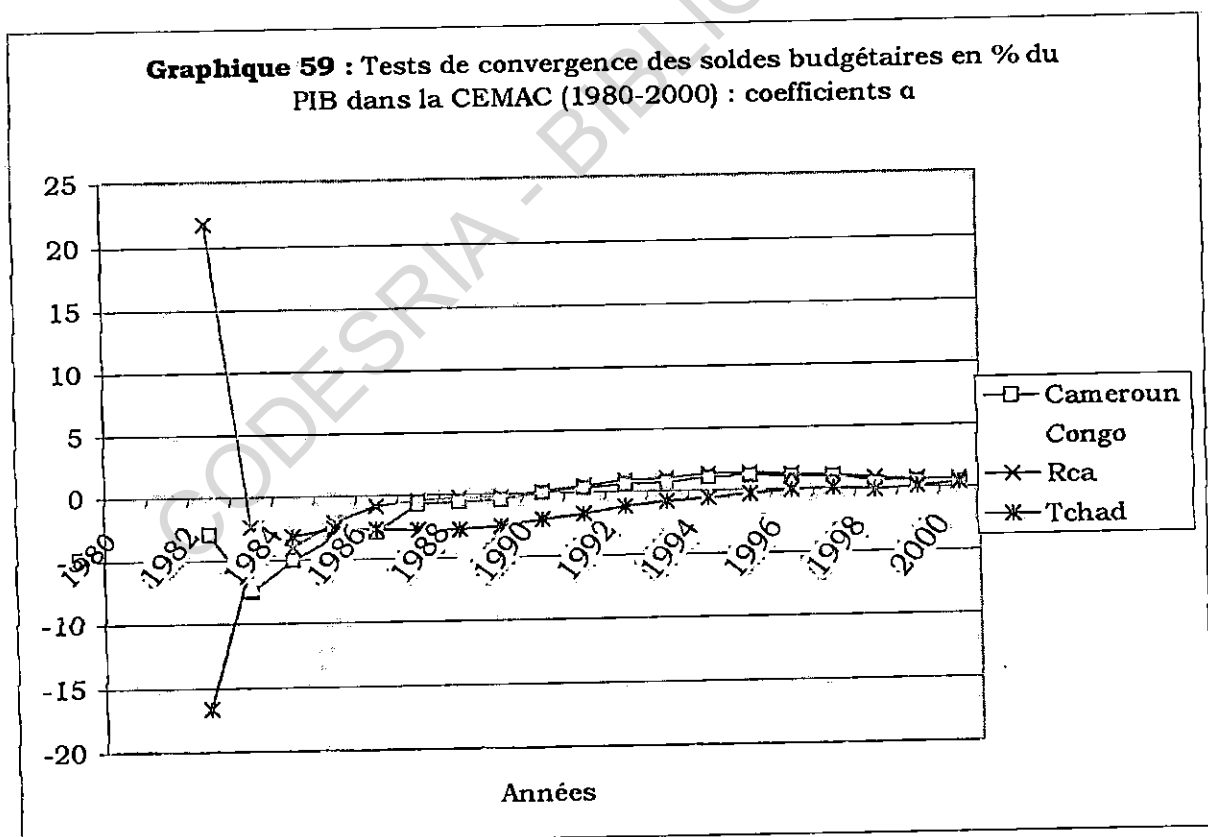
En définitive, il faut remarquer que là aussi, les rythmes de convergence vers la référence I (ou J) sont relativement lents. Par ailleurs, les valeurs des coefficients α_{it} sont relativement élevées pour la plupart des pays, même si certaines tendances vers zéro sont notées vers la fin des années 90 (cf. graphique 57).

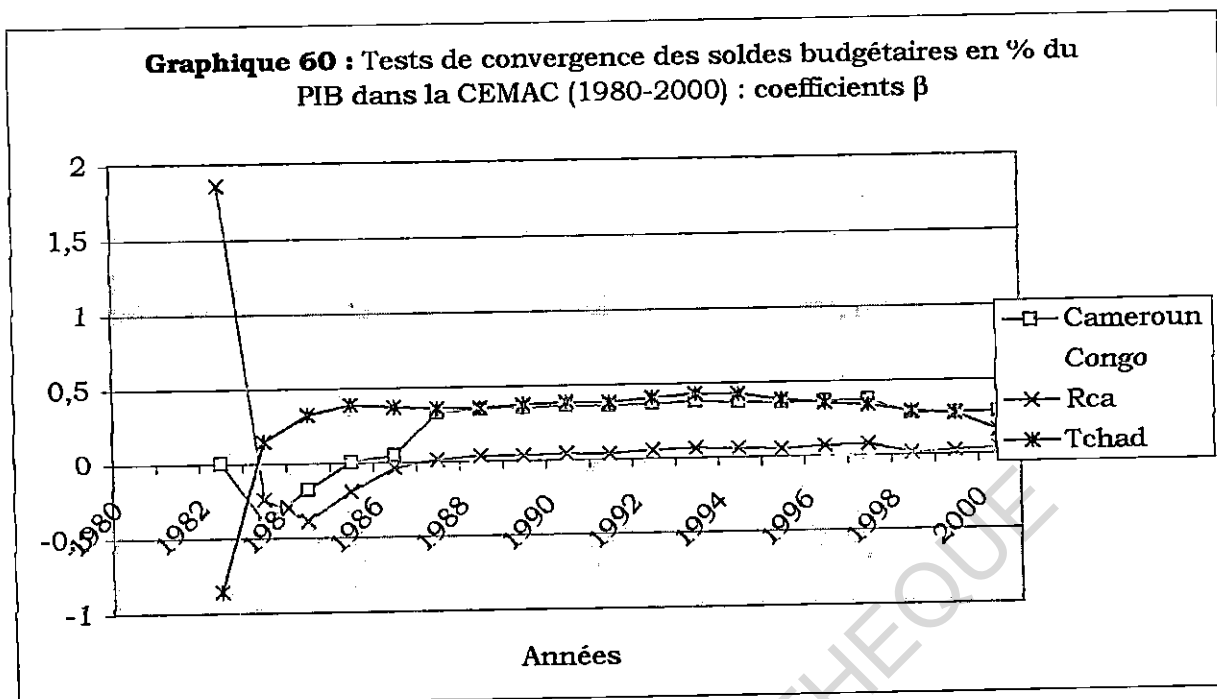


Dans la CEMAC, le graphique 60 montre une évolution relativement harmonisée des coefficients β_{it} sur la période 1980-1984. Ainsi, on a d'un côté le Cameroun et le Tchad (événement c) et de l'autre la RCA et le Congo (événement c) qui convergent vers la valeur de déficit budgétaire de 3% du PIB, même si le Congo a enregistré des performances en terme d'amélioration des déficits budgétaires à la fin de la période 1985-2000, tandis que les deux premiers ont connu une hausse de leur déficit, même si elle est faible.

Le graphique 59 montre que les coefficients α_{it} tendent vers zéro et témoignent de la qualité de la convergence des soldes (déficits) budgétaires en pourcentage des PIB dans la CEMAC.

La CEMAC semble ainsi plus performante que l'UEMOA en termes de respect de ce critère de convergence sur la période 1980-2000.

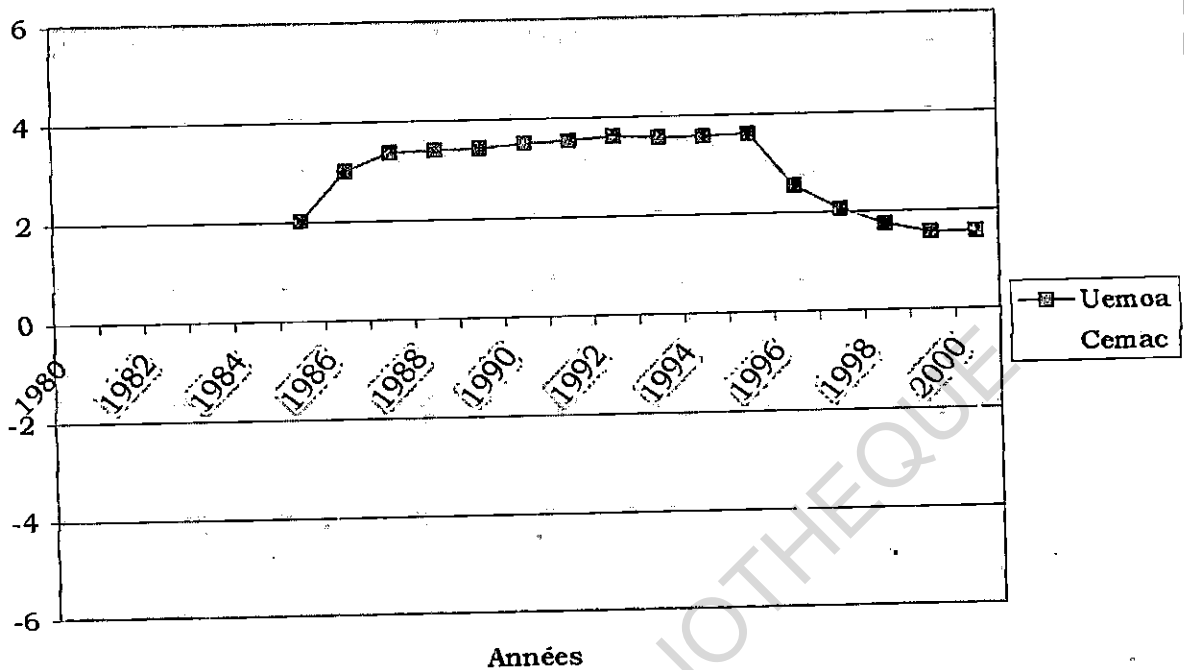




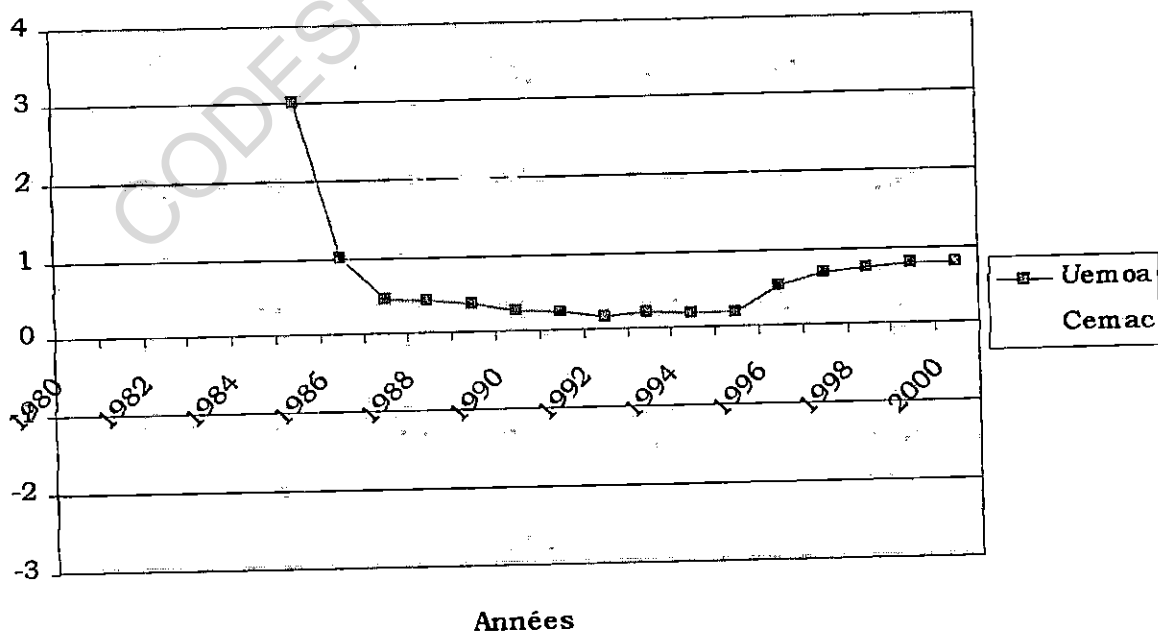
Les graphiques 61 et 62 montrent les résultats de l'étude comparative de la convergence des soldes budgétaires en moyenne de l'UEMOA et la CEMAC, soit vers la moyenne de la ZFA (référence J), soit vers la référence de déficit de 3% (référence I), avec $Z_{it} > Z_{jt}$.

Il apparaît ainsi sur le graphique 62 que l'UEMOA (événement c') comme la CEMAC (événement d') convergent vers la moyenne de la ZFA, surtout à partir de 1994. De même, les coefficients α_{it} tendront progressivement vers zéro avec une petite accélération du rythme à partir de 1994 (cf. graphique 61). Ainsi, là aussi, les meilleures performances en terme de réduction de déficit, en pourcentage du PIB, ont été réalisées par la CEMAC même si la convergence s'effectue en direction de la référence la plus faible.

Graphique 61 : Tests de convergence des soldes budgétaires en % du PIB dans la ZFA (1980-2000) : coefficients α



Graphique 62 : Tests de convergence des soldes budgétaires en % du PIB dans la ZFA (1980-2000) : coefficients β



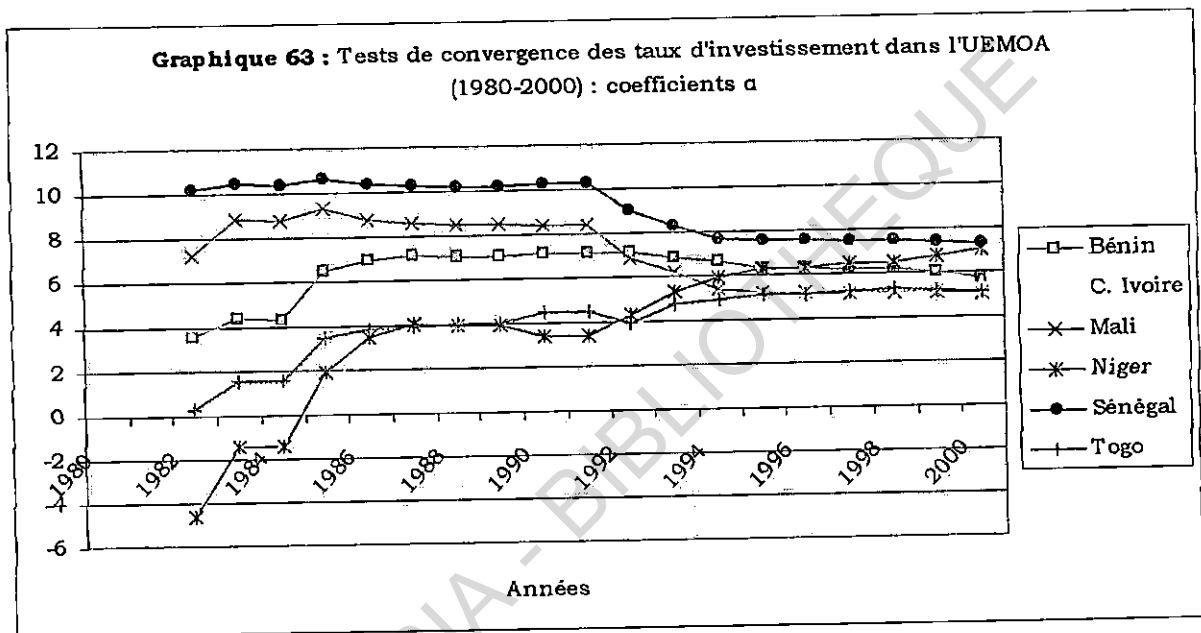
IV-3.4-2.3. Tests de convergence des taux d'investissement

Pour tester la convergence des taux d'investissement (Investissement/PIB) dans la ZFA, nous avons choisi Congo pour la sous-région CEMAC et le Burkina Faso pour l'UEMOA comme références I car ces pays ont réalisé, en moyenne, les meilleures performances en terme d'investissement par rapport à leur PIB dans leur sous-région respective. La valeur de référence du taux d'investissement équivalent à 20% fixé dans le cadre de la surveillance multilatérale a été choisie comme référence J aussi bien pour les pays de l'UEMOA que pour ceux de la CEMAC. La référence I étant supérieure à la référence J ($Z_{it} > Z_{jt}$), ce qui signifie que converger vers le Congo ou le Burkina Faso est synonyme de meilleures performances, tandis que converger vers la référence J (taux d'investissement de 20%) serait preuve de performances modestes.

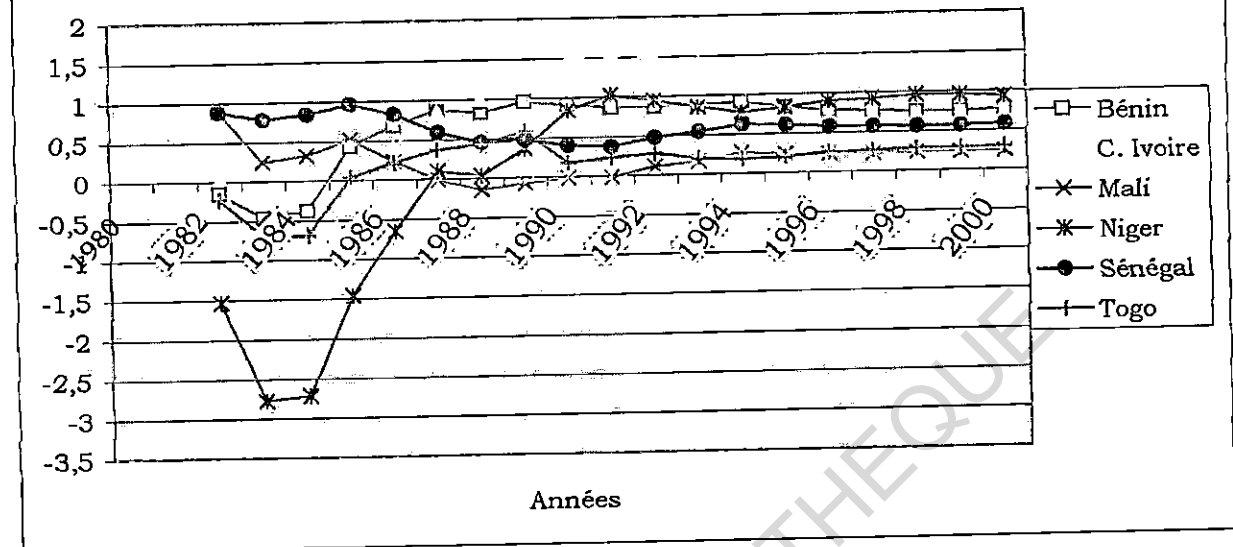
Le graphique 64 montre les évolutions des coefficients β_{it} dans l'UEMOA, relatives à la convergence des taux d'investissement. Il apparaît à travers ce graphique que la période 1980-1984 a été marquée par un processus divergent pour ce critère de convergence économique dans tous les pays de l'UEMOA. Entre 1985 et 1987, le Niger, la Côte d'Ivoire, le Togo et le Bénin (événement e') et le Sénégal et le Mali (événement c') ont entamé un processus de convergence vers la référence de 20%. A partir de 1988, le Mali et le Togo (événement c') semblent converger lentement vers le Burkina Faso, tandis que le Bénin et le Niger (événement c') semblent converger très lentement vers le taux de 20%. La Côte d'Ivoire (événement d') a semblé diverger en 1988, mais tendra à converger difficilement vers le taux de 20% à la fin des années 1990. Le Sénégal quant à lui évolue dans une situation intermédiaire.

La divergence ou les différences de convergence constatées pour l'évolution des taux d'investissement dans l'UEMOA s'expliquent aussi à travers l'évolution de coefficients α_{it} (cf. graphique 63) qui sont tous considérablement supérieurs à zéro.

Ainsi, même si de faibles efforts ont été accomplis par les pays membres, surtout entre 1994-2000, des écarts de performances considérables existent au sein de l'UEMOA autour de ce critère et des "résistances" à la convergence semblent se manifester. Ainsi, la période après la dévaluation du FCFA, n'a pas été très favorable à la convergence des taux d'investissement dans l'UEMOA.



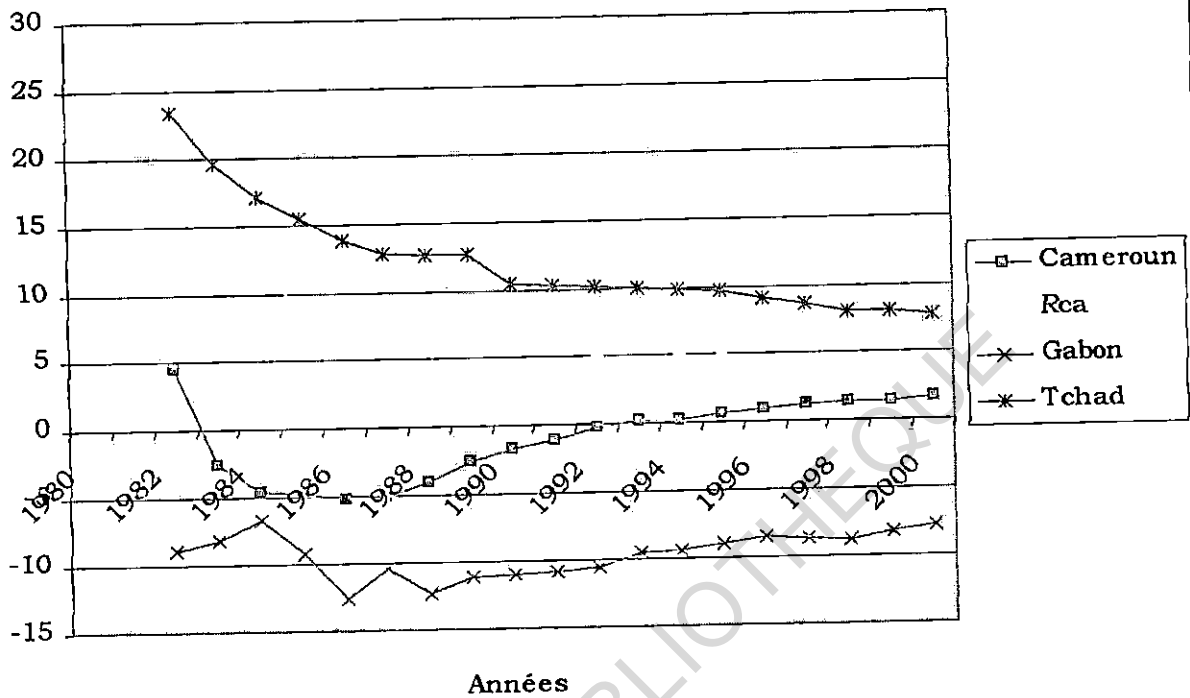
Graphique 64 : Tests de convergence des taux d'investissement dans l'UEMOA (1980-2000) : coefficients β



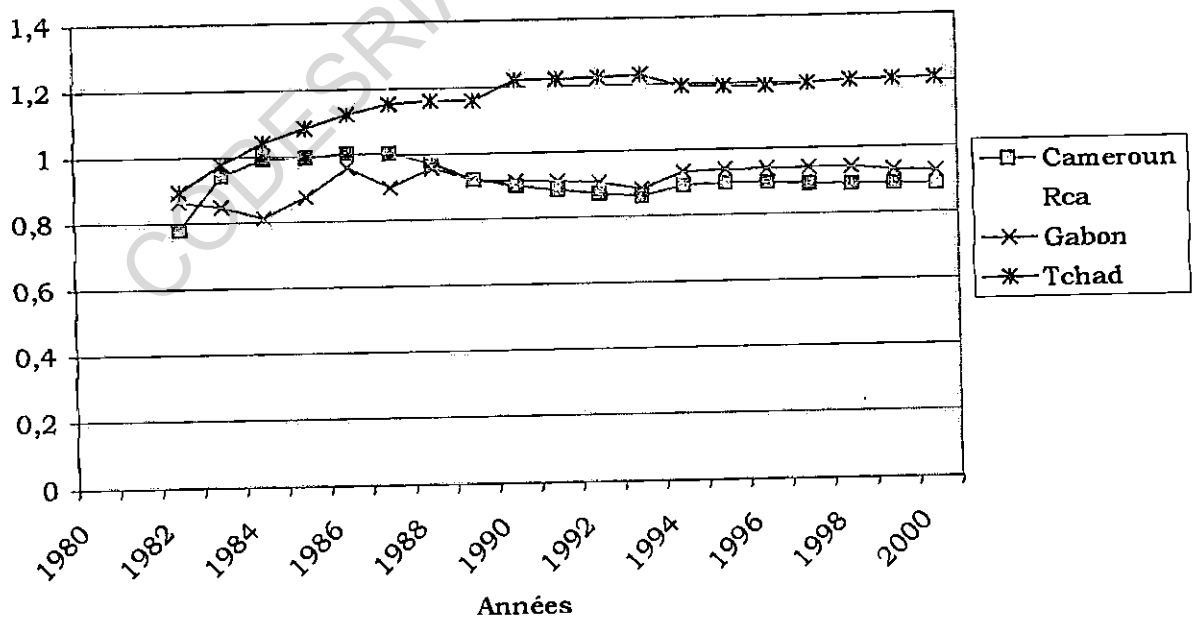
Dans la CEMAC, le graphique 66 montre que le Gabon et le Cameroun (événement c') qui ont réalisé les meilleures performances au début des années 80 en convergeant lentement vers la valeur de 20%, semblent suivre un processus divergent surtout entre 1988 et 2000. De même, la RCA et le Tchad (événement d') semblent évoluer avec des performances similaires et suivent ainsi un processus divergent ou manifestent des résistances à la convergence même vers le taux de 20%.

Le processus de convergence économique autour des taux d'investissement dans la CEMAC est très controversé. Les écarts en terme d'investissement se sont creusés surtout à la suite de la dévaluation du franc CFA de 1994. De même, les coefficients, α_{it} (cf. graphique 65) sont en valeur absolue, relativement plus élevés que zéro, ce qui explique les divergences persistantes pour ce qui concerne ce critère de convergence dans la CEMAC."

Graphique 65 : Tests de convergence des taux d'investissement dans la CEMAC (1980-2000) : coefficients α

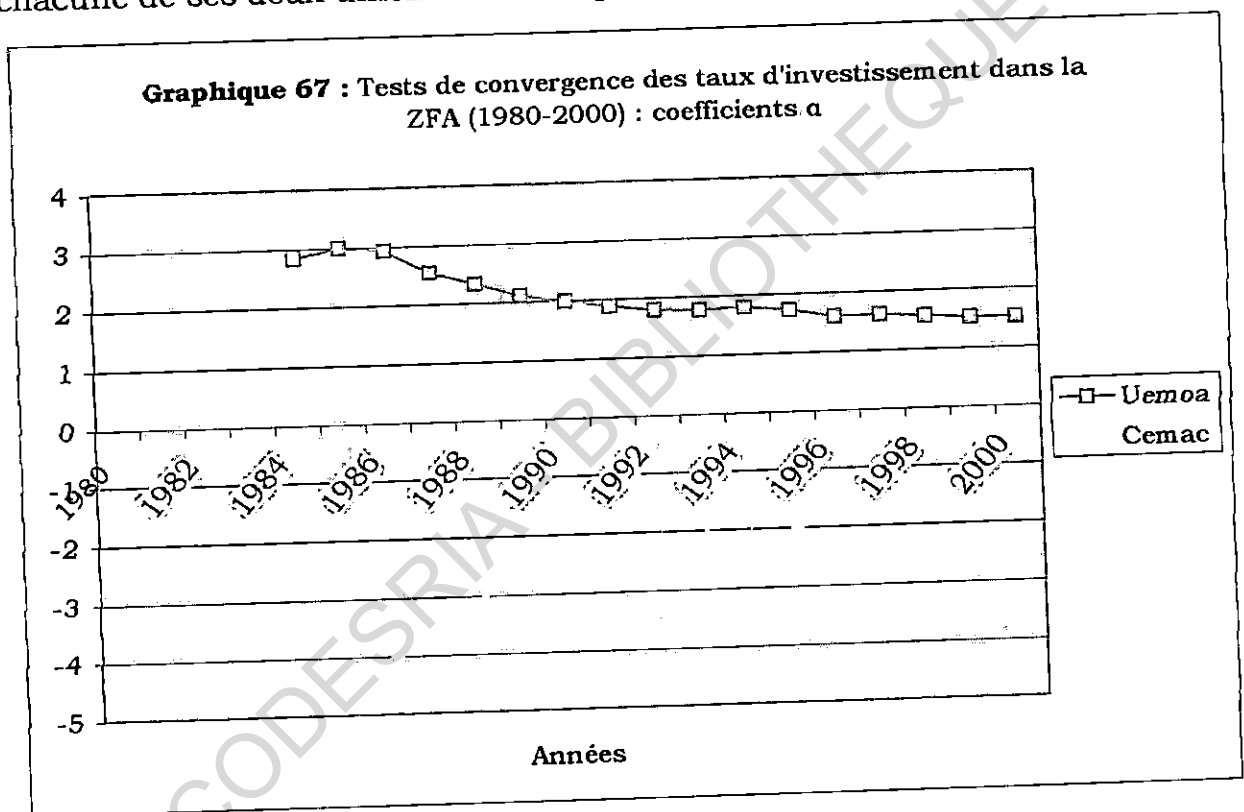


Graphique 66 : Tests de convergence des taux d'investissement dans la CEMAC (1980-2000) : coefficients β

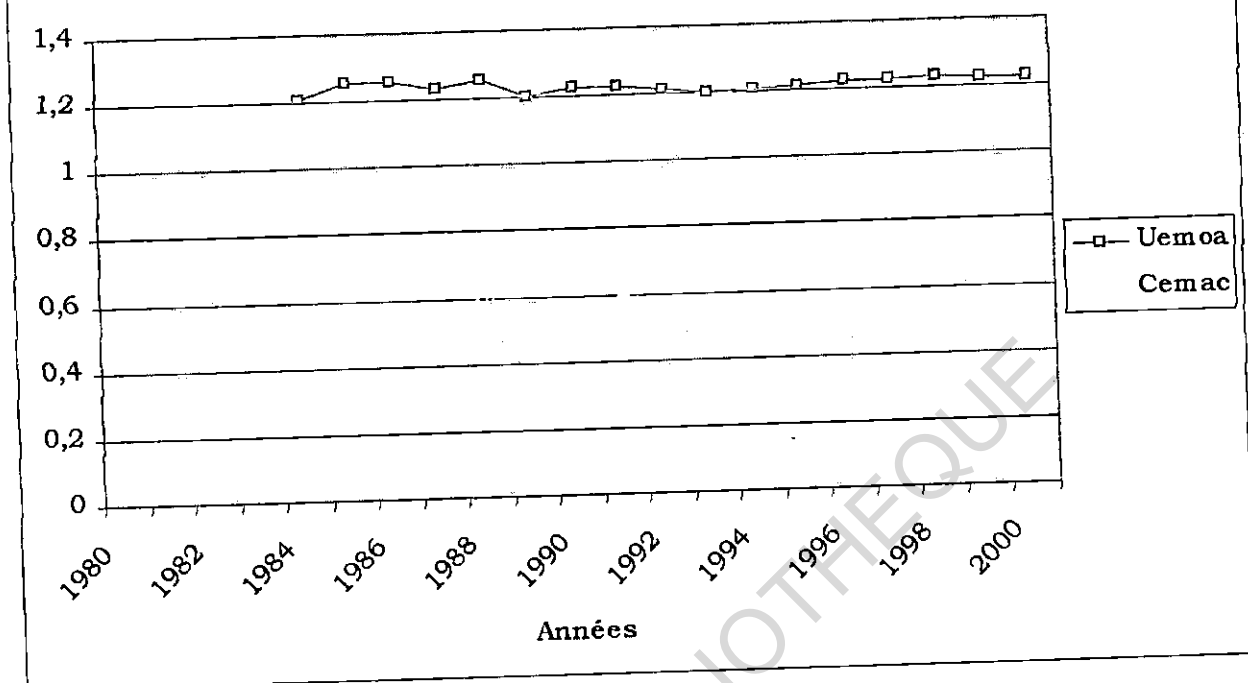


Les graphiques 67 et 68 présentent des évolutions comparées de la convergence des taux d'investissement en moyenne dans l'UEMOA et dans la

CEMAC. Nous avons choisi la moyenne de la Zone Franc africaine (ZFA) comme la référence I et la valeur de 20% comme la référence J (avec $Z_{it} > Z_{jt}$). Il apparaît ainsi sur ces graphiques que les moyennes de l'UEMOA (événement d') et de la CEMAC (événement c') ne convergent vers l'une ou l'autre des références I et J. De même, les coefficients α_{it} aussi bien pour l'UEMOA que pour la CEMAC tendent très faiblement vers zéro. Des divergences ou des résistances à la convergence semblent ainsi caractériser l'évolution des taux d'investissement dans l'ensemble de la Zone Franc en Afrique (et dans chacune de ses deux unions économiques et monétaires).



Graphique 68 : Tests de convergence des taux d'investissement dans la ZFA (1980-2000) : coefficients β



A la suite de cette analyse, on peut dire que les pays membres des deux unions économiques et monétaires de la Zone Franc ont généralement entamé un processus de convergence de leurs politiques économiques, même si parfois ce processus est relativement lent.

Les convergences les plus affirmées, aussi bien dans l'UEMOA que dans la CEMAC, ont été remarquées au niveau des taux d'endettement et des taux d'inflation annuels moyens et dans une moindre mesure des soldes (déficit) budgétaires.

Cependant, dans l'UEMOA, la convergence la plus affirmée est opérée au niveau du taux d'endettement, alors que dans la CEMAC, c'est avec le critère solde budgétaire sur PIB que la convergence est plus affirmée. Ce phénomène se traduit par le fait que dans l'UEMOA, la politique d'ajustement et les mesures d'accompagnement ont contribué à réduire considérablement les arriérés de paiement sur la dette dont les variations sont pour la plupart des pays nulles ou négatives. Dans la CEMAC, le secteur des hydrocarbures a connu des investissements importants à la suite de la dévaluation, favorisant

non seulement des rentrées de devises dans la sous-région, mais aussi des prélèvements fiscaux considérables améliorant de ce fait les soldes budgétaires.

Ainsi, que cela soit dans l'UEMOA ou dans la CEMAC, la convergence, si elle existe, se fait souvent vers la référence la moins performante, ce qui reflète le caractère relativement lent de ce processus dans toutes les deux unions. A l'opposé, les divergences les plus notoires dans l'UEMOA sont notées au niveau des taux d'investissement et dans une moindre mesure au niveau des soldes budgétaires. Dans la CEMAC celles-ci sont notées au niveau des taux d'endettement. Ce phénomène soulève la question de la gestion de la dette et des difficultés de réaliser l'équilibre budgétaire dans toutes les deux unions.

Toutefois, les meilleures performances ont été enregistrées en CEMAC, pour la plupart des indicateurs qui ont fait l'objet d'étude, même si le processus de convergence (ou d'harmonisation) est plus avancé dans l'UEMOA ; cela s'est confirmé à travers l'analyse empirique ci-dessus.

L'explication qu'on pourrait donner à ce phénomène est relative au fait que, l'installation des structures économiques d'intégration connaît une plus grande avancée dans l'UEMOA et de ce fait, les politiques économiques y sont mieux harmonisées que dans la CEMAC. Globalement, les indicateurs de convergence nominale sont plus performants que les indicateurs de convergence réelle. Cette situation est caractéristique de la Zone Franc en Général, quand on sait que les pays membres sont depuis longtemps liés dans le cadre d'une coopération monétaire avec la France et pratiquent des politiques économiques communes, essentiellement la politique monétaire et budgétaire, par exemple. La dévaluation du franc CFA de 1994 et la création de l'UEMOA et de la CEMAC ont, entre autres objectifs, l'harmonisation des politiques économiques nationales, même si des retards ont été enregistrés dans l'installation des structures économiques. Par exemple, les traités instituant l'UEMOA et la CEMAC datent de 1994, alors que la Commission de l'UEMOA n'a été opérationnelle qu'à partir de 1998. Encore que les structures

de l'UEMOA sont plus en avance par rapport à celles de la CEMAC. C'est la raison pour laquelle les politiques économiques nationales connaissent une avancée plus importante par rapport à l'installation des structures économiques.

Par ailleurs, les meilleures performances de la CEMAC sont dues essentiellement à un phénomène conjoncturel lié à la nature des exportations dans cette sous-région. Pendant que dans l'UEMOA, les exportations ont été essentiellement agricoles, dans la CEMAC, elles ont concerné plutôt les produits pétroliers. L'évolution plus favorable, sur cette période, des cours de ces derniers, accompagnée d'une bonne tenue du dollar américain sur le marché international, à la suite de la dévaluation du franc CFA de 1994, a permis aux pays membres de la CEMAC d'enregistrer des gains substantiels de compétitivité, plus importants que ceux connus par les pays membres de l'UEMOA.

Ainsi, les critères de convergence étant d'abord des critères de performance de politique économique, il peut paraître normal que durant cette période post dévaluation, les pays de la zone CEMAC enregistrent de meilleures performances économiques pour ce qui concerne les indicateurs de convergence économique retenus dans le cadre de la Surveillance multilatérale. Les efforts en Afrique centrale devraient aller alors dans le sens d'une redynamisation et d'un rapprochement des structures d'harmonisation des politiques économiques, dans la mesure où un pas considérable a été fait pour ce qui concerne le respect des critères de convergence économique. De même, dans l'UEMOA, les acquis dans le processus de convergence devraient être consolidés, mais aussi la rigueur devrait être davantage de mise pour le respect des critères de convergence. Cette double recommandation de part et d'autre des deux unions économiques et monétaires africaines de la Zone Franc a pour objectif la réalisation d'une intégration économique stable et durable.

Toutefois, on peut espérer que les performances économiques de l'UEMOA et de la CEMAC prennent de plus en plus d'ampleur ; les structures étant progressivement installées de part et d'autre. C'est dans cette dynamique d'intégration économique que s'inscrivent les perspectives de développement des économies membres des unions économiques et monétaires africaines de la Zone Franc.

Ainsi, l'étude des critères de convergence des politiques économiques dans la Zone Franc africaine montre que des possibilités de convergence économique existent aussi bien dans la zone UEMOA que dans la zone CEMAC. Cependant, l'évolution et la vitesse de convergence d'un critère dépendent de la nature des économies qui, sont souvent de rentes pétrolières en Afrique Centrale ou de rentes agricoles en Afrique de l'Ouest. Par ailleurs, la sous-région UEMOA semblerait mieux converger que la sous-région CEMAC.

Cependant, quelle que soit la sous-région considérée, on note souvent des tendances à la divergence ou de résistance à la convergence des politiques économiques nationales, ce qui confirme les résultats des tests sur la convergence réelle. L'absence des taux de croissance du PIB en est une parfaite illustration.

En définitive, même la faible convergence des politiques économiques, si elle existe, ne s'accompagne pas d'une convergence réelle des économies, de la convergence des niveaux de revenus par tête, particulièrement.

Une restructuration profonde des économies s'avère donc nécessaire dans le sens de renforcer le système déjà établi de convergence économique et de parachever le processus d'intégration économique dans les unions économiques et monétaires africaines de la Zone Franc, en particulier, et en Afrique, en général.

CONCLUSION

Dans cette conclusion, nous présenterons d'abord une série de recommandations en réponse aux objectifs de réalisation d'une zone monétaire optimale et de convergence des économies dans la Zone Franc et dans une Afrique unie et intégrée. Ensuite, compte tenu de l'évolution de la zone, et de l'Afrique en général, dans une économie mondiale changeant perpétuellement, nous définirons des perspectives de recherches futures.

L'étude de l'optimalité et de la dynamique de convergence économique dans les unions monétaires de la Zone Franc en Afrique est arrivée à l'heure de la mondialisation des économies où, la France qui a toujours assuré la garantie du franc CFA, s'engage dans le processus de la construction de l'Union Européenne (U.E.). De ce fait, cette ancienne puissance coloniale est soumise aux exigences de la monnaie unique, l'euro, et de l'harmonisation des politiques budgétaires, particulièrement. Cette marche vers l'Union Européenne va nécessairement influencer l'avenir de la Zone Franc et donc ses perspectives de développement futur, comme les règles de fonctionnement de la Zone Franc originelle inspirées par les principes du pacte colonial ont fortement marqué le fonctionnement actuel de cette même zone.

Ce fonctionnement apparaît à travers les performances économiques et institutionnelles enregistrées dans la zone durant les périodes avant et après la dévaluation du franc CFA par rapport au franc français de 1994. Cette mesure d'ajustement peut être considérée comme l'ultime recours pour les pays africains de la Zone Franc après de nombreux échecs de programmes d'ajustement structurel. Cela témoigne de l'inefficacité des anciennes pratiques et mais aussi des faibles performances des économies africaines, en général, et celles membres de la Zone Franc, en particulier, car étant très influencées (vulnérables) par la conjoncture internationale. Cette situation traduit aussi le contexte d'un espace monétaire africain non optimal marqué par de profondes disparités.

La mise en place de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC), au lendemain de la dévaluation du franc CFA en 1994, avait pour but d'éliminer ces dissemblances, avec une plus grande mise en cohérence des politiques économiques entre les Etats membres afin de promouvoir le processus vers une intégration économique sur la base, d'une part, des acquis importants de l'intégration monétaire préalablement établie et, d'autre part, du respect d'un certain nombre de critères de convergence économique définis dans le cadre de la Surveillance multilatérale et qui sont d'ordre monétaire, budgétaire et financier.

A cet effet, même si les pays membres des unions économiques et monétaires de la Zone Franc en Afrique ne connaissent pas encore les efficiences attendues de l'intégration économique et monétaire, un processus de convergence de leurs économies semble se manifester de part et d'autre des deux sous-régions, surtout à partir de 1994. Par ailleurs, ce processus de convergence connaît des avancées plus manifestes dans la zone UEMOA que dans la zone CEMAC, même si cette dernière réalise les meilleures performances en terme de respect des critères de convergence économique ainsi retenus. Ce phénomène est dû aux spécificités des économies de chaque sous-région, notamment de la structure de leurs exportations.

Toutefois, le processus de convergence régionale réelle, testée empiriquement à partir des hypothèses de convergence absolue, de convergence conditionnelle et de convergence des clubs, nous a permis de remarquer une tendance très faible d'une convergence des niveaux de revenus par habitant des différentes économies membres de la Zone Franc africaine. Cependant nous devons noter que des progrès ont été accomplis sous l'hypothèse de la convergence conditionnelle, surtout entre 1994 et 2000, comparativement à la situation qui a prévalu durant la période 1980-1993.

Les tests de convergence (nominale et réelle) des politiques et des structures économiques à partir de la méthode des Moindres Carrés Récursifs

(MCR) donnent de meilleurs résultats. Ce phénomène prouve que la convergence des politiques économiques a enregistré de meilleures performances que la convergence des structures économiques dans la Zone franc africaine. En d'autres termes, la convergence des politiques économiques ne s'accompagne pas de la convergence des structures des économies. Par ailleurs, la convergence nominale est plus performante que la convergence réelle. Toutefois, quel que soit le type de convergence, le processus demeure relativement lent même si de meilleures performances ont été réalisées après 1994 par rapport à la sous-période 1980-1993. Cela nécessite de la part des pays membres, de gros efforts non seulement pour consolider les acquis favorisés par l'ajustement de la parité de 1994, mais aussi œuvrer dans le sens du respect des critères de convergence et de l'harmonisation des politiques économiques.

Cette double recommandation rentre dans le cadre d'un processus d'intégration économique et monétaire stable et durable. C'est dans cette perspective que s'inscrit la nouvelle dynamique d'intégration en Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale et tout récemment la Nouvelle Initiative Africaine⁷⁷. L'objectif visé, à tous égards, est de permettre aux pays africains d'améliorer la compétitivité dans un environnement de mondialisation. C'est là un moyen de permettre aux pays africains de développer des avantages comparatifs et d'améliorer leurs performances dans un environnement de mondialisation, mais aussi de faire évoluer la question monétaire vers une stratégie de développement dont ils auront eux-mêmes à tenir les leviers. C'est dans cette idéologie qu'un certain nombre de recommandations ont motivé notre cette thèse.

Ces recommandations, au vu des résultats obtenus dans cette thèse, s'inscrivent dans l'optique d'une mise en place d'un espace économique et monétaire africain élargi, intégré et stable. L'idée est ici de réaliser «une zone

⁷⁷ La Nouvelle Initiative Africaine est née de la fusion de deux programmes de développement du continent africain: le plan "OMEA" initié par le Président Abdoulaye WADE du Sénégal et le "Millenium African Plan" (MAP) initié par le Président Tabo M'BEKI d'Afrique du Sud. Cette Nouvelle Initiative Africaine repense le développement à travers un nouveau territoire opérationnel qui n'est plus l'Etat-pays, mais la région-Afrique.

monétaire optimale» et faire converger les économies nationales. Il s'agira à notre avis :

- de définir des critères de convergences économiques plus stables. Certains critères évoluant en fonction des recettes fiscales nous paraissent très instables car celles-ci sont généralement sujettes, dans le cas de la Zone Franc, de phénomènes conjoncturels peu ou pas maîtrisés ;
- en incitant l'adhésion de nouveaux membres, définir et exiger des conditions strictes «d'alignement» préalables (à l'adhésion) d'un pays tiers. Ceci dans le souci d'éviter des perturbations d'origine externes comme les importations d'inflation ou de déficit public insoutenable, par exemple ;
- de renforcer le contrôle de l'évolution des critères de convergence en vigueur et définir des instruments (ou mesures) d'ajustement en cas de non respect ou de déviation majeure à la suite d'un choc externe, par exemple ;
- de renforcer la convergence des taux d'inflation afin d'éviter des différentiels de compétitivité très importantes entre les Etats membres de la zone intégrée ;
- de favoriser l'investissement privé (et public) national comme étranger dans le cadre de l'union douanière et le développement du marché financier régionale. La mise en place d'infrastructures et d'institutions appropriées, c'est-à-dire d'un cadre macroéconomique incitatif, favoriserait mieux le développement de l'investissement direct étranger notamment ;
- de restructurer les dépenses publiques afin de permettre des déficits soutenable mais aussi d'orienter ces dépenses plutôt vers des investissements publics que vers des options favorisant la consommation finale. Ainsi, avec l'harmonisation des programmes d'investissements publics, ceci pourrait aider à la convergence des politiques budgétaires dans leur ensemble et aussi des soldes (déficits) publics notamment ;
- de définir un nouveau mode de gestion de la dette mais aussi, et surtout, une nouvelle forme de négociation de la dette, de son service et des arriérés

de paiement avec la création d'actifs représentatifs et négociables sur un marché de la dette, par exemple ;

- de renforcer et harmoniser les politiques agricoles nationales dans un contexte de spécialisation régionale ou sous-régionale. Ceci permettrait d'obtenir une production stable qui ne dépend pas de phénomènes conjoncturels, climatiques ou saisonniers, et susceptible de dégager suffisamment de valeur ajoutée. C'est cette valeur ajoutée qui pourrait, à travers une «manifestation électrique» stimuler l'industrie et favoriser la convergence économique vers des niveaux de vie meilleure, par exemple ;
- de renforcer l'union douanière et le marché financier et augmenter les facilités de circulation des personnes, des marchandises, des services et des capitaux. Cette recommandation est une condition nécessaire, mais non suffisante, à l'exercice des autres ;
- d'accorder une considération plus importante aux variables structurelles dans les objectifs de convergence économique dans la mesure où celles-ci connaissent généralement du retard dans leur mise en œuvre et des disparités parfois persistantes entre les nations membres d'une même sous-région ;
- d'assurer un meilleur suivi des indicateurs de convergence nominale (les indicateurs de convergence de politique économique essentiellement) car, même si ceux-ci sont plus performants que les indicateurs de convergence réelle, ils n'ont pas encore favorisé la réalisation de cette convergence réelle, comme préalablement souhaitée ;
- de renforcer la solidarité interrégionale de même que les systèmes de communication intra zone qui peuvent être un gage de la détermination et de la fidélité des peuples dans les réalisations des objectifs d'intégration et de développement économique. Cette recommandation s'inscrit dans la logique d'éliminer, voire de réduire à leur strict minimum le phénomène de passager clandestin (« free rider ») qui pourrait exister dans une union

économique et monétaire et réduirait de ce fait l'efficacité de la zone intégrée ;

- enfin, de mettre en place une politique régionale de solidarité favorisant les pays les plus pauvres afin de leur permettre d'améliorer leur croissance économique.

Toutes ces recommandations, pour jouer pleinement leur rôle, doivent coexister avec des situations de stabilité politique et sociale incarnées par des libertés d'opinion et d'expression à travers des régimes politiques démocratiquement installés.

Cette batteries de recommandations, qui est loin d'être exhaustive, s'inscrit ainsi dans la perspective de faire place à des conceptions novatrices qui seraient empreintes d'un esprit de responsabilité individuelle, lequel doit animer chaque pays et imprégner profondément les peuples et les dirigeants, qui seraient désormais placés devant les conséquences de leurs choix et de leurs actes. Cette perspective considère l'avenir de la zone CFA en le situant par rapport aux nécessités de performance et de développement économique du continent à court, moyen et long terme. Cela reviendrait alors à s'écarter totalement des méthodes adoptées jusqu'ici et qui ont conduit les Etats africains dans une impasse totale, pour s'approcher d'une solution de redressement de l'économie de la Zone Franc et de l'Afrique. Cette dernière loin d'être une solution de second rang ("second best") ou un palliatif, à l'image de celles souvent apportées aux problèmes des mêmes mécanismes du système de change actuel, mais une reformulation profonde avec une définition précise de conditions nécessaires et préalables (mais non suffisantes) à la construction monétaire africaine.

Enfin, des pistes de recherche intéressantes en vue d'un prolongement et de l'approfondissement de cette thèse peuvent être identifiées et peuvent orienter notre inspiration dans des études futures.

D'abord, l'étude de ce thème (optimalité et dynamique de convergence économique dans les unions économiques et monétaires de la Zone Franc en Afrique) survient à une époque où la France, qui a toujours assuré la garantie du franc CFA, est engagée dans le processus d'intégration économique européenne. Le franc français (FF) est remplacé par l'euro sur lequel est arrimé depuis 1999 le franc CFA à un taux fixe ($1 \text{ €} = 655.957 \text{ FCFA}$). Ces changements (bouleversements), vont forcément avoir un impact sur l'évolution des critères de convergence retenus dans le cadre des unions économiques et monétaires africaines de la Zone Franc. L'étude des conséquences de cette nouvelle «formule» sur les possibilités de réalisation des critères de convergence dans la zone nous paraît intéressante.

Une autre piste de recherche est de voir comment évolueront les critères de convergence dans une situation éventuelle de régimes de changes flottants. Cette piste est intéressante car elle envisage une déconnexion du franc CFA de l'euro, probablement dans une perspective d'union africaine.

En outre, compte tenu de la situation économique, politique et sociale des pays africains, il serait intéressant d'essayer d'identifier le «pôle optimal» de convergence (ou le groupe de pays suffisamment stable par rapport à un certain nombre de critères qui seront bien définis) qui puisse être le socle à la réalisation de l'intégration et de l'Union africaine.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- * ABRAHAM-FROIS G. (1995) "*Dynamique économique*", Paris, 8^{ème} édition, Dalloz, 601 pages.
- * ACCARDO J. (1994), "Clubs de convergence et regression à plusieurs regimes", mimeo, ENSAE.
- * AGENOR P.R. (1991), "Credibility and exchange Rate management in Developing Countries", *IMF Working Paper, WP/91/27, September*.
- * AGHION P. and HOWIT P. (1992), "A model of growth through creative destruction", *Economica*, 60, March, p. 323-351.
- * ALESINA A. et D. RODRICK (1994), "Distributive politics and economic growth", *Quarterly Journal of Economics*, 109, pp. 465-490.
- * ALL SAINT'S DAY MANIFESTO (1995), Manifeste signé par G. Baseri, M. Fratiani, H. Giersh, P. Korteweg, D.O. Mahony, M. Parkins, T. Peters, P. Salin et N. Thigensen, reproduit in *The Economist*.
- * AMABLE B. et GUELLEC D. (1992), "*Les théories de la croissance endogène*", revue d'économie politique, 102 (3), mai-juin, p. 314-377.
- * AUSTRALIA, Final Report, Study Number 94/.00/74/017, Commission of European Communities.
- * AMSTRONG H. (1995), « Trends and Disparities in Regional GDP per capita in the European Union, United States of America and A
- * ARTIS M. (1991), "One Market, One Money: An Evaluation of the Potential Benefits and Cost of Forming an Economic and Monetary Union", *Open Economic Review*, 2, p 315-21.
- * ARTUS J. H. (1992), "Passage à l'Union Economique et Monétaire en Europe », *Economie et Prévisions*, n° 106.
- * ASHAUER D. A. (1989), "*Is public expenditure productive?*", *Journal of Monetary Economics*, 23, p. 177-200.
- * AUVERNY-BENNETOT P. (1991), "*La dette du Tiers monde: Mécanismes et enjeux*", La documentation Française, Paris.
- * AZAM J. P. (1996) "*Macroéconomics Reforms in The CFA Zone*". CERDI, E. 96. 01. Août 1995 (révisée en Mars 1996).
- * AZAM J. P. (1996), "*Risque politique et croissance en Afrique*", *Revue Economique*, n° 47, p. 819-829.
- * AZAM J. P. (1999), "*Institutions for Macroeconomic Stability in Africa*", *Journal of African Economies*, vol. 8, AERC, Supplement, pp. 6-29.
- * AZARIADIS C. et DRAZEN A. (1990), "*Threshold externalities in economic development*", *Quarterly Journal of Economics*, CV (May), p. 501-526.
- * BACH D. (1989), "*Régionalismes francophones ou régionalisme africain?*", Oxford, 28-30 avril 1988, cité par Olivier Vallée, "*le prix de l'argent CFA: heurts et malheurs de la zone franc*", Karthala, Paris, pp251-252
- * BAILEY M.J., TAVLAS G.S. (1978), "Trade and Investment Under Floating Exchange rates: The US Experience", *Cato Journal*, 8 (2), p 421-42.
- * BAILLIE R. T. et MANKIW G. N. (1987), "Are Output Fluctuations Transitory?", *Quarterly Journal of Economics*, CII, pp. 857-880.
- * BALASSA B. (1965), "*Trade Liberalization and revealed Comparative Advantage*", Manchester School, n° 33.
- * BALASSA B. (1995), "*European Economic Integration*", Elsevier, North Holland Publishers.
- * BALL. L. (1991), "The Genesis of Inflation and the Costs Diisinflation", *Journal of Money, Credit and Banking*, 223, p. 439-52.
- * BAMBA N. L, DIOMANDE K. (1998), "*Convergence nominale vs convergence réelle et/ou convergence des politiques économiques vs convergence des structures économiques dans les pays de l'UEMOA*", Symposium International sur "l'avenir de la Zone Franc avec l'avènement de l'euro", CODESRIA, Dakar 4-6 Novembre.
- * BAMBA N. L. (1997), "*L'enjeu des évolutions possibles de la Zone Franc face à l'avènement de l'euro*", *Afrika Spectrum*, 32^{ème} Année, N° 97/3, pp. 329-349.
- * BANQUE MONDIALE (1989), "*L'Afrique Subsaharienne : de la crise à une croissance durable*", Washington D.C., p. 346.

- * **BARRO R. (1991)**, "Economic Growth in a Cross-Section of Countries", Quarterly Journal of Economics, 106, pp. 407-444.
- * **BARRO R. and SALA-I-MARTIN M. (1996)**, "La croissance économique", Paris, Mc Graw-Hill/EDISCIENCE, 584 pages.
- * **BARRO R. and SALA-I-MARTIN X. (1990)**, "Economic Growth and Convergence across the united States", Working paper, n° 3419, National Bureau of Economic Research, may.
- * **BARRO R. and SALA-I-MARTIN X. (1991)**, "Convergence across States and Regions", Brooking Papers on Economic Activity, n° 1, p. 107-182.
- * **BARRO R. and SALA-I-MARTIN X. (1992)**, "Convergence", Journal of Political Economy ((JPE), 2, vol. 100, the University of Chicago Press, p. 223-251.
- * **BAUMOL W. E. WOLFF (1988)**, "Productivity Growth, Convergence, and Welfare", American Economic Review, 7 (5), pp. 1155-1159.
- * **BAYOUMI T. (1994)**, "A Formal of Optimum Currency Areas", IMF, Taffs Papers, vol. 41, n° 4, December.
- * **BAYOUMI T. et EICHENGREEN B. (1992)**, "Shocking Aspects of European Integration", CEPR discussion Paper, n° 624.
- * **BAYOUMI T. et EICHENGREEN B. (1996)**, "Operationalizing the Theory of Optimum Currency Areas", CEPR discussion Paper n° 1484, October.
- * **BAYOUMI T., EICHENGREEN B. (1994)**, "One Money or Many? Analyzing the Prospects for Monetary Unification in various Parts of the World", *Princeton Studies in International Finance*, n°76, Septembre.
- * **BCEAO (1994)**, *Etudes et Recherches*, Dossier UEMOA N°443. Décembre.
- * **BECART A. (1997)**, "Intégration et développement. Bilan et perspectives de la Zone Franc en Afrique", Ed. L'Harmattan, mai.
- * **BECART A., ONDO OSSA A. (1997)**, "Zone monétaire optimale et convergence dans les unions monétaires en Afrique", Congrès de Porto et Evora, 28-31 Mai.
- * **BECKER G. S., MURPHY K. M. and TAMURA R. (1990)**, "Human capital, fertility and economic growth", Journal of Political Economy, vol. 98, October, pp. S12-37.
- * **BEGG et ALI (1992)**, "Monetary European, the Marketing of monetary union". CEPR.
- * **BEINE M. et DOCQUIER F. (1999)**, « Convergence des groupes en Europe : une analyse des données régionales », Revue d'Economie Régionale et Urbaine, 1, pp. 45-62.
- * **BEINE Michel et DOCQUIER Frédéric (2000)**, "Croissance et Convergence économiques des régions : théorie faits et déterminants". Eds. De Boeck.
- * **BEKOLO-EBE B. (1998)**, "Bilan de la dévaluation du franc CFA", *Symposium international sur "l'avenir de la zone franc avec l'avènement de l'euro"*, CODESRIA, Dakar 6-8 Novembre, p. 14;
- * **BELASSAKOS E. et LOUFIR R. (1993)**, "Exchange Rate Target Zones in a Maximizing Utility Framework", *Anales d'économie statistiques*, n° 31.
- * **BENABOU R. (1996)**, « Equity and efficiency in human capital investment : the local connection », *Review of Economic Studies*, 63, 237-264.
- * **BENASSY A. et al. (1993)**, "L'Italie pourra-t-elle participer à la création de l'UEM?", *Economie et Statistique*, n° 262-263, 2/3, p. 149-165.
- * **BERG E. (1993)**, "L'intégration économique en Afrique de l'Ouest : problèmes et stratégies", *Revue d'économie du développement*, février, pp. 51-82.
- * **BERNARD A. B. et DURLAUF S. N. (1991)**, "Convergence of International Output Movements", Document de Travail du NBER, n° 717.
- * **BERTHELEMY J. C. et VAROUDAKIS A. (1995)**, "Club de convergence et croissance : le rôle du développement financier et du capital humain", *Revue Economique* N° 2, Vol. 46, mars, p. 217.
- * **BERTHELEMY J. C. et VAROUDAKIS A. (1996)**, "Economic Growth, Convergence Clubs and the Role of Financial Development", *Oxford Economic Papers*, 48(2), pp. 3000-328.
- * **BERTOLA G. (1989)**, "Factor Flexibility, Uncertainty and Exchange rate Regimes: Discussion" in M. DE CECCO et A. GIOANNINI (eds) *An European Central Bank? Perspectives on Monetary Unification after ten years of the EMS*, Cambridge, Cambridge University Press.
- * **BLANCHARD O. QUAH D. (1989)**, "Factor flexibility, Uncertainty and Exchange rate Regimes", in M.. DE CECCO et A. GIOVANNINI (eds), Op cit.
- * **BLOCH-LAINE F. et al (1956)**, "La Zone Franc", Presses Universitaires de France, 108, Boulevard St Germain. Paris, P. 58.

- * **BOFINGER P.** (1994), "Is Europe an Optimum Currency Area ?", CEPR Discussion Paper, n° 915.
- * **BORDES C., RAYMOND R., STAUSS KAHN M. O.** (1991), "La coordination des politiques monétaires", Revue Economie Politique, N° 101, Janvier-Février.
- * **BOURDIN J.** (1980), "La politique Monétaire de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest", Revue Banque, décembre.
- * **BOURGUINAT H.** (1992), "Maastricht et la théorie des zones monétaires optimales", Revue française d'économie, vol 7, 3, p. 3-27.
- * **BOURGUINAT H.** (1993), "L'émergence contemporaine des régions et blocs régionaux", in Mondialisation et régionalisation un défi pour l'Europe, Economica.
- * **BOURGUINAT T.** (1992), "Finance Internationale", Paris, PUF, p. 538 et ss.
- * **BRACZYCK H.-J., P., COOKE P. et M. HEIDENREICH** (1998), "Regional Innovation Systems", UCL Press, London.
- * **BRUNO M, SACHS J.** (1990), "Economics of Worldwide Stagflation", Basil Blackwell, Oxford.
- * **BUZELAY A.** (1994), "L'union fiscale et douanière des douze : Quels enseignements pour l'intégration régionale en Afrique Centrale ?", Revue Tiers-Mondes, tome XXX, n° 140, octobre décembre, pp. 875-890.
- * **CALABRE Serge** (1996), "Matières premières: Marchés mondiaux, Déséquilibres, Organisation". Ed. Economica.
- * **CALMFORS L., DRIIFILL J.** (1988), "Bargaining, Structure, Corporatism and Macroeconomic Performance", *Economic Review Policy*, Vol 6. p 13-61
- * **CAMPBELL J. Y. et BOLLERSLEY T.** (1989), "Common Stochastic Trends in a System of Exchange Rates", *Journal of Finance*, XLIV, pp. 167-181.
- * **CAMPBELL J. Y. et MANKIW G. N.** (1989), "International Evidence on the Persistence of Fluctuations", *Journal of Monetary Economics*, 23, pp. 319-333.
- * **CANZONERI M. B., ROGER C. A.** (1990), "Is the European Community an Optimal Currency Area ? Optimum Taxation Versus the costs of Multiple currencies", A.E.R., vol. 80, n° 3, June.
- * **CAPRON H.** (1994), "La politique régionale européenne: quelle efficacité?", in : Deschamp R., J. C. Jacquemin et Mignolet, « Finances publiques régionales et fédéralisme fiscal », Namur Presses Universitaires de Namur, pp. 267-290.
- * **CAPRON H.** (1998), « Fonds structurels et disparités inter-régionales de croissance », in « Diagnostic et choix politiques : l'apport d'outils, CIFOP, Charleroi, pp. 67-89.
- * **CASS D.** (1965), "Optimum Growth in Aggregative Model of Capital Accumulation", *Review Economic Studies*, 32, July, p. 233-240.
- * **CEE** (1990), "Monnaie Unique, Marché Unique, Economie Européenne", N° 44.
- * **CHATTERJI M.** (1992), « Convergence clubs and endogeneous growth », *Oxford Review of Economic Policy*, 8(4), pp. 57-69.
- * **CLARK P., BARTOLINI L., BAYOUMI T. and SYMANSKY** (1994), "Exchange Rates and Economic Fundamentals". IMF Occasional Paper, n° 6108, juillet.
- * **COBHAM D. et ROBSON P.** (1996), "Intégration monétaire à la lumière du débat européen", In Lavergne, R. Ed. "Intégration et coopération régionale en Afrique de l'Ouest", CRI-Karthala, 1996.
- * **COMMISSION des COMMUNAUTÉS EUROPEENNES** (1989), "Rapport Delors sur l'Union Economique et Monétaire dans la Communauté Européenne", Bruxelles, p. 44.
- * **COQUET B., DANIEL J-M.** (1992), "Quel avenir pour la Zone Franc?", Observation et diagnostics économiques, OFCE, N° 41, Juillet.
- * **CORDEN W.** (1972), "Monetary Integration" *Essays in International Finance*, n°93, Princeton University Studies, Avril.
- * **CORDON W. N.** (1972), "Economics of scale and Customs Unions Theory", *JPE*, vol 80, pp. 465-475.
- * **COUSSY J.** (1991), "Les politiques économiques nationales et les relations interafricaines avant les PAS", in Jean COUSSY et Philippe HUGON, "L'intégration régionale et ajustement structurel en Afrique", Ministère de la coopération, CERED-LAREA.
- * **D'AUTUME A. P. MICHEL** (1993), « Hystérésis et Pièges du Sous-développement dans un modèle de croissance endogène », *Revue Economique*, 44(2), pp. 431-450.
- * **DE GRAUWE P.** (1992), "The Economics of Monetary Integration", Oxford University Press, New York.

- * **De LONG B. (1988)**, « Productivity growth, convergence and welfare : Comments », *American Economic Review*, 78, pp. 1138-1154.
- * **DE VRIES M. (1986)**, *"The IMF in a changing world"*, FMI, Washington.
- * **DELOGE A. et MASSIERA A. (1994)**, *"Le Franc CFA: bilan et Perspectives"*. Ed. L'Harmattan, Paris.
- * **DEMBELE Y. (1991)**, *"De l'union économique et monétaire des pays de la zone franc, analyse des nouvelles financières"*, Centre Africain d'Etudes Monétaires, vol. 4, n° 10, octobre, pp. 1-15.
- * **DEVARAJAN S. (1991)**, *"Do the Benefits of Fixed Exchange rates Outweigh their Costs? The Franc Zone in Africa"*, World bank Working Paper WPS777, World Bank, Washington, DC.
- * **DEVARAJAN S. et WOLTON M. (1994)**, *"Préserver la zone CFA : la coordination macro-économique après la dévaluation"*, *Revue d'Economie du Développement*, vol. 3, pp. 5-30.
- * **DEVARAJAN S., DE MELO J. (1987)**, *"Adjustment with a fixed exchange Rate: Cameroon, Côte d'Ivoire and Senegal"*, *World Bank Economic Review*, n°1 (3), p 447-87.
- * **DIAGNE A. (2000)**, *"Les canaux de transmission de la politique monétaire dans l'UEMOA"*, Séminaire sur les économies des pays africains de la Zone Franc, AERC, Dakar du 22 au 24 Mars.
- * **DIALLO M. L. (1996)**, *"L'UEMOA est-elle une zone monétaire optimale?"* In série N°2, "Document de recherche du CREA". N° 96/04/EM-4-UCAD de Dakar: CREA. Presse, p. 22, avril.
- * **DIAW A. (1997)**, *"Politique macroéconomique et compétitivité de l'économie sénégalaise"*. Journées scientifiques de l'économie sénégalaise, Dakar, 13-14 juin.
- * **DIFFO NIGTIOPOP G. (1993)**, *"La coordination des politiques macroéconomiques en Afrique Centrale"*, Etudes et Statistiques (BEAC), n° 204, août-septembre, pp. 235-257.
- * **DIOUF Makhtar (1984)**, *"Intégration économique: perspectives africaines"*, Paris Publisud. Dakar NEA.
- * **DIXIT A. (1989)**, *"Entry and Exit Decisions under Uncertainty"* *Journal of Political Economy*, Vol 97, p 620-38
- * **DIXON R. A. THIRWALL (1975)**, "A Model of Regional Growth Differentials along Kaldorian Lines", *Oxford Economic Papers*, 27, pp. 201-214.
- * **DORNBUSCH R., FISCHER S. and SAMUELSON P. A. (1997)**, *"Comparative Advantage, Trade, and Payments in a Ricardian Model with a Continuum of Goods"*, *AER*, vol 67, n° 5, pp. 823-839.
- * **DORNBUSH R., GOLDFAN I. and VALDES R. O. (1995)**, *"Currency Crises and Collapses"*, Brookings Papers on Economic Activity, n° 2.
- * **DRUMETZ F., ERKEL-ROUSSE, JAILLARD P. (1963)**, *"La convergence régionale et l'UEM"*, *Economie et statistique*, n° 262-263, op. cit. p. 135-147.
- * **DUDLEY L. (1973)**, "Sur l'optimalité de la zone monétaire canadienne" *Actualité économique de Montréal*, vol 49, Janvier, p 14-29.
- * **DURLAUF N. S. (1996)**, « A theory of persistent income inequality », *Journal of Economic Studies*, 60, pp. 349-367.
- * **DURLAUF S. et P. JOHNSON (1992)**, "Multiple Regimes and Cross-Country Growth Behavior", *Journal of Applied Econometrics*, 10(4), pp. 365-384.
- * **EASTERLY W., KING R., LEVINE R. and REBELO S. (1992)**, *"How Do National Policies Affect Long-run Growth? A research Agenda"*, World Bank Discussion Papers, n° 164, Washington D. C.
- * **EDDISON H.J., MELVIN M. (1990)**, *"The Determinants and Implications of the Choice of an Exchange Enterprise Institute Press, Washington DC, p 1-44.*
- * **EICHENGREEN B. (1990)**, *"One Money for Europe? Lessons the U. S. currency and Customs Union"*, *Economic policy*, n° 10, pp. 117-187.
- * **EICHENGREEN B. (1991)**, *"Is European an optimum Currency Area?"*, NBER, Working Paper, n° 3579, janvier.
- * **EICHENGREEN B. (1993)**, *"European Monetary Integration"*, *Journal of economic Literature*, vol. XXXI, pp. 1321-1357.
- * **EKOMIE J. J. (1999)**, *"La convergence au sein de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)"*, *Revue Economie et Gestion, L.E.A.*, vol I, n° 2, janvier-juin, p. 47-67.

- * **EMERSON M. et al. (1991)**, "Marché unique, monnaie unique, une évaluation des avantages et des coûts potentiels de la création de l'UEM (rapport EMERSON)", Paris, Economica.
- * **ENGLANDERS (1991)**, "Optimal Monetary Policy Design: Rules Versus Discretion Again", *Federal Reserve Bank of New York Quarterly Review*, 15, 46-79.
- * **ERKEL-ROUSSE H. et MELITZ J. (1997)**, "Une évaluation empirique des coûts de l'union monétaire européenne", *Economie et Prévision*, n° 128 1997-2, pp. 21-39.
- * **FLEMING J.M. (1971)**, "An Exchange Rate Unification", *Economic Journal*, 81, p 467-488.
- * **FLOOD R.P., MARIN R.P. (1982)**, "The transmission of Disturbances under Alternative Rates Regimes with optimal Indexing", *Quarterly Journal of Economics*, vol. 97, p 43-66.
- * **FRATIANNI M., (1992)**, "Monetary Unions", in *The New Palgrave Dictionary of Money and Finance*, 2, P. NEWMAN, M. MILIGATE, J. EATWELL (eds), Londres, Mac Millan, p 126-127.
- * **FREUDENBERG M., GAULIER G. et ÜNAL-KESENCI D., (1988)**, "La régionalisation du commerce international", *Economie Internationale (la revue du CEPII)*, n° 47, pp. 15-41.
- * **FRIEDMAN D., (1977)**, "A Theory of the Size and Sharpe of Nations", *JPE*, vol 85, n° 1, pp. 59-78.
- * **FRIEDMAN J. C. WEAVER (1979)**, « Territory and Function, The Evolution of Regional Planning », Edward Arnold publication, Londres.
- * **FRIEDMAN M. (1969)**, "The Role of Monetary Policy", *American Economic Review*, (1), p 17-25.
- * **FUNKE N. (1995)**, "Europe's Monetary Future: One Market, One Money", London Business School Discussion Paper, London, UK.
- * **FUNKE N. (1996)**, "La vulnérabilité des régimes de taux de change fixes : le rôle des facteurs économiques fondamentaux", *Revue Economique de l'OCDE*, n° 26.
- * **GAFFARD J. L. (1994)**, "Croissance et Fluctuations", Paris, Montchrestien, 347 pages.
- * **GALOR O. (1996)**, « Heterogeneity and club convergence in growth models », Brown University.
- * **GALOR O. et D. N. WEIL (1996)**, « The gender gap, fertility and growth », *American Economic Review*, 86.
- * **GALOR O. et J. ZEIRA (1993)**, « Income distribution and macroeconomics », *Review of Economic Studies*, 60, PP. 35-52.
- * **GALOR O. et TSIDDON (1997)**, "The distribution of human capital and economic growth", *Journal of Economic Growth*, 2, pp. 93-124.
- * **GANDOLFO G (1992)**, "Monetary Unions", in *The New Palgrave Dictionary of Money and Finance*, 2, P. NEWMAN, M. MILIGATE, J. EATWELL (eds), Londres, Mac Millan, p 126-127.
- * **GERARDIN H. (1989)**, "La Zone Franc: Histoires et institutions". Ed. L'Harmattan, Tome 1, Paris.
- * **GERARDIN Hubert (1994)**, "La Zone Franc: La dynamique de l'intégration monétaire et ses contraintes", Ed. L'Harmattan, Paris.
- * **GHOSH A. R. (1994)**, "How Many Monies? A Genetic Approach to Finding optimum Currency Areas", Mimeo, Princeton University, IMF, at Stern School of Business.
- * **GHOSH A., GULDE A-M., OSTRY J. and WOLF H. (1998)**, "Currency Boards: The Ultimate fix?", IMF Working Paper WP/98/8-EA, IMF, Washington, DC.
- * **GIAVAZZI F, PAGANO M. (1988)**, "The Advantage of Tying one's Hand: E.M.S. Discipline and Central Bank Credibility", *European Economic Review*, 32, p 1055-1082.
- * **GIAVAZZI F., GIOVANNINI (1988)**, "The Role of Exchange Rate Regime in a Desinflation", in GIAVAZZI, MISCOSI, MILLER (eds), "Limiting Exchange rate flexibility", Cambridge, Cambridge University Press.
- * **GILLIS M., DWIGHT H. P., ROMER M., SNODGRASS D. R. (1990)**, "Economie du Développement", Les éditions universitaires, De Boeck, Bruxelles.
- * **GIRARDIN E. (1997)**, "Les politiques de change", chap IV, p 194-250; G. DUTHIL et W. MAROIS (eds), *Politiques Economiques*, Ellipses, Paris.
- * **GLOMM G. and RAVIKUMAR B. (1992)**, "Public versus Private Investment in Human Capital: Endogenous Growth and Income Inequality", *JPE*, 4, vol 100, August, the University of Chicago Press, p. 818-834.
- * **GODEAU R. (1995)**, "Le franc CFA : pourquoi la dévaluation de 1994 a tout changé", Ed. Sépia, Paris.
- * **GOLDFAN J. and VALDES R. O. (1997)**, "Are Currency Crises Predictable?", IMF Working Papers.

- * **GOREUX L. M. (1995)**, "La dévaluation du franc CFA, un premier bilan en décembre 1995", Banque Mondiale, décembre, p. 94 et ss.
- * **GREEN W. H. (1995)**, "Econometric Analysis", Third Edition, Prentice Hall, 1993, 1075 pages.
- * **GRJEBINE A. (1992)**, "Maastricht: s'est-on trompé d'Europe?", Les Cahiers du CERI, Fondations Nationales des Sciences Politiques, Centres d'Etudes et de Recherches Internationales, n° 3.
- * **GROSMANN G. E. HELPMAN (1991)**, "Innovation and Growth in the Global Economy", MIT Press, Cambridge.
- * **GROSSMAN G. and HELPMAN E. (1990)**, "Comparative advantage and long run growth", American Economic Review, 80 (4), p. 796-815.
- * **GRUBE L., (1967)**, "Intra-Industry Specialisation and the Pattern of trade", Canadian Journal of economy and political Science, vol. 22, pp. 374-388.
- * **GRUBEL H.G (1970)**, "The Theory of Optimum Currency Areas", Canadian Journal of Economics, 3, p 318-324.
- * **GUILLAUMONT P. and GUILLAUMONT S., eds. (1988)**, "Stratégies de Développement Comparées : Zone Franc et Hors Zone Franc", Economica, Paris, France.
- * **GUILLAUMONT P. et S. (1984)**, "Zone Franc et Développement Africain", Ed. Economica, Paris.
- * **GUILLAUMONT P. et S. (1993)**, "L'intégration économique : un nouvel enjeu pour la zone franc", Revue d'économie du développement, 2 semestre, p. 83-112.
- * **GUILLAUMONT P. et S. (1993)**, "Les instruments anciens et nouveaux de l'intégration économique: leçons politiques de l'expérience africaine", in J. L.
- * **GUILLAUMONT P. et S. (1994)**, "Ajustement et Développement: l'expérience des pays ACP". Ed. Economica, Paris.
- * **HADJIMICHAEL T., GALY M. (1997)**, "La Zone franc CFA et l'UEM", Fonds Monétaire International, WP/97/156, Novembre.
- * **HAMADA K. et PORTEOUS D. (1992)**, "L'intégration monétaire dans une perspective historique", Revue d'économie financière, n° 22, automne, p. 77-92.
- * **HAYEK F.A (1978)?** "Denationalization of Money - The argument Refined: an analysis of the Theory and Practice of Currencies", 2ème ed., Londres, Institute of Economics Affaires.
- * **HELLER J. (1993)**, "La similitude dans l'échange international", Revue Française d'Economie, hiver.
- * **HELPMAN E., RAZIN A. (1979)**, "Towards a Consistent Comparaison of Alternative Exchange Rate Systems", Canadian Journal of Economics, vol 12/3, p 394-409.
- * **HIBOU B. (1994)**, "Contradictions de l'intégration régionale en Afrique Centrale", Politique Africaine, n° 54, "Dévaluation", Ed. Kharthala, Paris, juin, pp. 66-73.
- * **HOFFMAISTER A. and al (1998)**, "Macroeconomic Fluctuations in Sub-Saharan Africa", IMF Staff Paper, vol. 45, n° 1, Mars.
- * **HOLDEN M. (1996)**, "Economic Integration and trade liberalization in southern Africa, Is there a Role for south Africa?", World Bank Discussion Paper n° 342, Washington DC.
- * **HORVATH J., GRABOWSKI R. (1997)**, "Prospects of African Integration in Light of the Theory of Optimum Currency Areas", Journal of Economic Integration, Mars, vol; 12(1), p 1-27.
- * **HUGON P. (1991)**, "L'intégration régionale africaine : un processus", in Jean COUSSY et Philippe HUGON, "l'intégration régionale et ajustement structurel en Afrique", Ministère de la Coopération, CERED-LAREA.
- * **HUGON P. (1999)**, "la Zone Franc à l'heure de l'euro", Karthala.
- * **INGRAM J.C. (1973)**, "The case for monetary European Monetary Integration" Essays in International Finance, 98, Princeton University Press, Princeton - New Jersey.
- * **ISHIYAMA Y. (1975)**, "The Theory of optimum currency Areas: A Survey", IMF Staff Papers, 22, Juillet, p 344-83.
- * **JOHNSON H.G. (1970)**, "The Case for flexible exchange Rates", Federal Reserv Bank of Saint Louis, Janvier 52 (2), p 313-322.
- * **JOHNSON H.J. (1969)**, "The Problems Approach to International Monetary Reforms" in Monetary Problems of the International Economy. R.A. MUNDELL, SWOBODA A.K. (eds), University of Chicago Press, p 135-143.
- * **JONHSON H.G., FRENKEL J.A. (1975)**, "The Monetary Approach to the Balance of Payments", Londres, Allen and Unwin.

- * **KABOU D., KOUAME P., POGNON G. S. A., KONE M., CISSE D., THIAM I. D., DIAGNE A. et MBAYE S. (1998)**, "Histoire de l'UMOA : des origines à 1958", Tome 1.
- * **KALDOR N. (1970)**, « The Causes of the Slow Rate of Growth in the United Kingdom », Cambridge University Press, Cambridge.
- * **KAMINSKY G. L., LIZONDO S. and REINHART C. (1997)**, "Leading indicators of Currency Crises", IMF Working Papers, WP/97/79.
- * **KASSE M. (1992)**, "L'Afrique endettée", NEAS, CREA/UCAD, Dakar, Juillet.
- * **KASSE M. (1993)**, "Le développement par l'intégration", NEAS, Dakar, avril.
- * **KEBABDJAN G. (1996)**, "Les implications macroéconomiques extérieures d'une monnaie unique en Europe", *Recherches Economiques de Louvain* 62 (2), Février, p 155-189.
- * **KENEN P. B. (1969)**, "The Theory of optimum Currency Areas: an Electic view", In "Monetary problems of International Economy", Mundell R. et Swoboda A. K. (ed), Chicago, University of Chicago Press, pp. 41-60.
- * **KOOPMANS TJLLING C. (1965)**, "On the Concept of Optimal Economic Growth", In the econometric Approach to Development Planning, Amsterdam: North Holland.
- * **KRAMMER H.R. (1971)**, "Experience with historical monetary Unions", in H. GIERSCH (eds), "Integration durch Währungs union", Institute for Wiirtschaft an der Universital Kel, Mohr, Tübingen.
- * **KRUGMAN P. (1989)**, "Exchange Rate Instability", Cambridge, Massachusetts, MIT Press.
- * **KRUGMAN P. (1991)**, "Policy Problems of a Monetary Union", in P.DE GRAUWE, L. PADANOS (eds), "The European Monetary System in the 1990s Londres, Longman, p 48-64.
- * **KRUGMAN P. R. (1979)**, "Increasing return, monopolistic competition an International trade", *Journal of international Economics*, 9, pp. 466-479.
- * **KRUGMAN P. R., OBSFELD (1995)**, "Economie Internationale", Ed. De Boeck (2e édition), Université, Paris.
- * **KYDLAND F. and PRESCOTT E. (1977)**, "Rules Rather than Discretion: The Inconsistency of optimal Plans", *Journal of Political Economy*, vol. 85, pp. 473 91.
- * **LAFAYE G. (1987)**, "Avantage comparatif et compétitivité", *Economie prospective internationale*, n° 29, 1^{er} trimestre, pp. 39-52.
- * **LAFAYE G. (1990)**, "La mesure des avantages comparatifs révélés", *Economie prospective internationale*, n° 41.
- * **LAMA J. et LASKAR D. (1996)**, "Accords régionaux: une approche en termes de jeux comparatifs", *Revue économique*, n° 3, pp. 807-817.
- * **LAPORTE B. (1996)**, "L'intégration monétaire avant l'intégration commerciale: le cas de l'Afrique de l'Ouest", *Revue d'Economie du Développement*, N° 3, septembre 1996..
- * **LARRE B., TORRES R. (1991)**, "la convergence est-elle spontanée? Expérience de l'Espagne, du Portugal, de la Grèce", *Revue Economique de l'OCDE*, n° 16, printemps, p. 194-223.
- * **LAVIGNE A., VILLIEU P (1996)**, "La Politique monétaire: nouveaux enjeux, nouveaux débats?" *Revue d'Economie Politique*, 106(4), Juillet-Août, p 491-570.
- * **LEDUC M. (1961)**, "Le rôle anti inflationniste des institutions de la zone franc en Afrique de l'Ouest", *Anales africaines*, P. 67.
- * **LEDUC M. (1965)**, "Les institutions monétaires africaines, pays francophones", Paris, p.13.
- * **LELART M. (1986)**, "Zone monétaire: l'expérience africaine", *Economie et Sociétés, Collections Cahiers de l'ISMEA, numéro spécial*, p 145-169.
- * **LELART M. (1993)**, "La zone Franc face à Maastricht", *Revue Tiers Monde*, TXXXIV, n° 136, Octobre-Décembre.
- * **LELART M. (1994)**, "Zone Franc: du franc CFA à la monnaie unique européenne", Les éditions de l'Epargne, Paris, Chap. 5, p. 274.
- * **LELART M. (1997)**, "L'origine des comptes d'opérations", Les éditions de l'Epargne, Paris .
- * **LIMA TINGUIRI K. M. (1996)**, "Intégration monétaire et intégration économique. Un examen du cas de l'Union Monétaire Ouest Africaine dans le cadre de la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest", *Cahiers Economiques de Nancy*, vol. 23, n° 2, pp. 37-49.
- * **LINDER S. B. (1961)**, "An Essay on Trade and Transformation", Almqvist et Wiksell, Stockolm.
- * **LINDERT H., KINDLEBERGER P. (1982)**, "Economie Internationale", Ed. Economica (7e édition), Paris.
- * **LOHMAN S. (1992)**, "Optimal Commitment in Monetary Policy: Credibility versus Flexibility", *American Economic Review*, Mars, p 273-282.

- * LOUFIR R. et REICLIN L. (1994), "Convergence nominale et réelle parmi les pays de la CEE et de l'AELE", Revue de l'OFCE, n° 43, janvier, pp. 60-87.
- * LUCAS R.E. Jr. (1988), « On the mechanics of economic development », Journal of Monetary Economics, 22, pp. 3-42.
- * MAGNIER A. (1992), "Théorie des zones cibles et fonctionnement du SME", Economie et Prévisions, n° 104 (3).
- * MAGNIFICO G. (1992), "A propos de la théorie de la Zone monétaire optimale", Bulletin de la Nationale de Belgique, Juin, 6(1), p 23-32.
- * MAINGUI C. (1993), "La compétitivité des exportations et leur sensibilité au taux de change en Afrique sub-saharienne", Economies et Sociétés, n° 32, pp. 69-98.
- * MANKIW M. G. (1992), "Macroeconomics" third Edition, 531 pages.
- * MANKIW M. G., ROMER D. and WEIL D. N. (1992), "A Contribution to the Empirics of Economic Growth", QJE, 107, may, VC(2), pp. 407-438.
- * MANTEL S. (1993), "Quelles perspectives pour la mobilité du travail dans l'UEM?", Economie et Statistique, n° 262-263, op. cit. p. 111-121.
- * MARSEILLE J. (1989), "Empire colonial et capitalisme français : histoire d'un divorce", Ed. Albin Michel, Paris.
- * MASSON P.R., TAYLOR M.P.(1992), "Optimal currency Areas: A Fresh look at the Traditional Criteria", Varieties of Monetary Reforms: Lessons and Experiences on the Road to Monetary Union, Kluwer Academic Publishers.
- * MC KINNON R. I. (1963), "Optimum Currency Areas", American Economic Review (AER), vol 53, september.
- * MC KINNON R.I, OATES W.E. (1967), "The implications of International Economy Integration for Monetary, Fiscal and Exchange Rate Policies", Princeton Studies in International Finance, 16, Mai.
- * MC KINNON R.I. (1963), "Optimum currency areas", American Economic Review, 53, Septembre, p 717-25.
- * MELITZ J. (1987), "Discipline monétaire, République Fédérale allemande et SME", Annales d'Economie et statistiques, 8, p 59-87.
- * MELITZ J. (1993), "The Theory of Optimum Currency Areas, Trade Adjustment and Trade",
- * MELITZ J. (1995), "The current impasse in research on optimum currency Areas", European Economic Review, 39, p 492-500.
- * MELO J. DE., MONTENEGRO C., PANAGARIYA A. (1993), "L'intégration régionale hier et aujourd'hui", Revue d'économie du développement, mars, p. 7-49.
- * MELO J. DE., PANAGARIYA A., RODRICK D. (1992), "Regional Integration: An Analytical and Empirical Overview", Conférence sur "les nouvelles dimensions dans l'intégration régionale", Banque Mondiale, avril.
- * MERIGOT J. G. et COULBOIS P. (1950), "Le franc, 1938 - 1950", LGDJ, Paris, P. 294.
- * MILEZI-FERRETI G. M. and RAZIN A. (1996a), "Current Account Sustainability", Princetown Studies in International Finance, n° 81.
- * MINFORD P. (1993), "Other People's Money: The Microfoundation of Optimal Currency Areas", CEPR Discussion Papers, n° 757.
- * MINTZ N. (1970), "Monetary Union and Economic Integration", New York, New York University Press.
- * MONGA C. et J. C. TCHATCHOUANG J. C. (1996), "Sortir du piège monétaire", Economica.
- * MONTALIEU T. et PLANE P. (1994), "Choc et ajustement de la balance des paiements: la "méthode Balassa" révisée et appliquée au Sénégal", Revue d'Economie du Développement. Ed. PUF, P 75-75.
- * MOUSSA P. (1987), " Les chances économiques de la communauté franco-africaine", Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, N° 83, A. Colin, Paris, P. 106.
- * MUET P.A. (1995), "Ajustements macroéconomiques, Stabilisation et Coordination en Union Monétaire", Revue d'Economie Politique, 5, Octobre, p 739-777.
- * MULLIGAN C. B. and SALA-I-MARTIN M. X. (1993), "Transitional Dynamics in Two-sector Models of Endogenous Growth", QJE, August, Issue 3, p. 740-773.
- * MUNDELL R. A. (1961), "A Theory Optimum Currency Areas", AER, September, pp.657-669.
- * MUNDELL R.A. (1972), "African Trade, Politics and Money", in R. TREMBLAY (ed), Afrique et intégration monétaire, Les Editions HRW, Montréal, Toronto.

- * **MUZEREAU Jean (1948)** : "L'évolution monétaire des colonies françaises pendant la guerre et les francs coloniaux". Revue Economique.
- * **NAUDET D. (1994)**, "Une analyse du degré d'ouverture internationale", Economie Internationale, La revue de CEPII, n° 58, 2^{ème} trimestre, pp. 53-81.
- * **NDIAYE M. B. O. (1998)**, "Optimalité de l'UEMOA", Mémoire de DEA, UCAD/FASEG/PTCI, Dakar.
- * **NDIAYE Mansour (1991)**, "The demand for money in the UEMOA countries : an application of recent Developments in Econometrics", AERC Final Report, Accra, April.
- * **NEME C. (1996)**, "Economie Internationale; fondements et politiques", Ed. Litec, Paris, P. 368-371.
- * **NEURISSE A. (1987)**, "Le franc CFA", Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 26, rue Vercingétorix, 75014 Paris.
- * **NEVEN D. and GOUYETTE C. (1994)**, "European Integration and regional Growth", Revue économique, n° 3, mai, p. 703,-713.
- * **NGUESSAN T. (1989)**, "Un système de contrôle du comportement bureaucratique de la Banque Centrale", Revue d'Economie Publique N° 5, Septembre - Octobre.
- * **NGUESSAN T. (1996)**, "Gouvernance et politique monétaire : à qui profitent les banques centrales de la zone franc", Ed. L'Harmattan, 56 Rue de l'Ecole Polytechnique, 7005 Paris.
- * **NGUESSAN T. (1998)**, "La zone franc : élément de bilan économique et institutionnel", Symposium International sur "l'avenir de la zone franc avec l'avènement de l'euro", CODESRIA, Dakar, 4-6 Novembre.
- * **NIGTIOPOP N. G. (1993)**, "La coordination des politiques macroéconomiques en Afrique centrale", in BEAC, Etudes et Statistiques, n° 204, août-septembre, p. 237-257.
- * **NORRO M. (1990)**, "Politique économique de l'intégration européenne". Ed. Diffusion Universitaire Ciaco, p. 90.
- * **OBSFELD M. (1994)**, "The Logic of Currency Crises", Cahiers Economiques et Monétaires, Banque de France, n° 43.
- * **OKOUYI P. N. (1998)**, "De la zone franc à ... la zone euro en Afrique?". Réflexion sur les incertitudes et les enjeux de la construction monétaire en Afrique. CODESRIA, Dakar, 4-6 novembre.
- * **ONDO OSSA A. (1992)**, "Taux de change du franc CFA et construction européenne", Mondes en Développement, Tome 20, n° 77/78, p. 59-74.
- * **ONDO OSSA A. (1996)**, "Dévaluation et Ajustement en Afrique subsaharienne, le cas de la zone franc", "in Entreprise, Région et Développement", Editions Serpenoise, p. 303-316.
- * **ONDO OSSA A. (1998)**, "Les conséquences du rattachement du franc CFA à l'euro", Symposium sur l'avenir de la zone franc avec l'avènement de l'euro, CODESRIA, Dakar, 4-6 Novembre.
- * **ONDO OSSA A. (1999)**, "Economie monétaire internationale", Editions ESTEM, Paris, 245 pages.
- * **ONDO OSSA A. (1999b)**, "La problématique de l'intégration en Afrique subsaharienne (le cas des pays de la CEMAC)", Revue Economie et Gestion, L.E.A., vol I, n° 2, janvier-juin, p. 24-46.
- * **ONDO OSSA A. (1999c)**, "Zone monétaire et crise de change", Economie et Gestion, n° 3.
- * **LOUDIZ G. (1986)**, "Stratégies économiques européenne: coordination ou confrontation", In Larribau J. F. édit., Le Système Monétaire Européen en Perspective, Economica, 1986.
- * **PADOA-SCHIOPPA P. (1985)**, "Policy Coordination the E.M.S. Experience", In Buitier and Marston (1985), eds, International Economic Policy Coordination, Cambridge University press.
- * **PADOA-SCHIOPPA T. (1988)**, "The EMS: A long term View", in F. GAVIAZZI et Al. (ed), Cambridge, Cambridge University Press.
- * **PELLISSIER D. (1992)**, "Union monétaire en Europe et zone monétaire optimale", In : Vers l'Union monétaire européenne : rôle de l'ecu et d'une banque centrale européenne, recherche collective sous la direction de Michel Lelart, Commissariat général du plan.
- * **PISANI-FERRY J. (1994)**, "Union monétaire et convergence : qu'avons-nous appris ?", Document de travail du CEPII, n° 94-14, décembre.
- * **POLLIN J. P. (1980)**, "Coordination des politiques économiques: les facettes d'un mythe", Revue d'Economie Financière, vol. 8, 9.
- * **PORTES R. (1993)**, "EMS ans EMU After the Fall", *The World Economy*, 16, p 1-16.
- * **POUEMI Td. J. (1980)**, "Monnaie, servitude et liberté" Ed Jeune Afrique, Paris.
- * **PROBLEMES ECONOMIQUES (1993)**, n° 2. 329, 9 juin, p. 5.

- * **QUAH D. (1990)**, "International Patterns of Growth: Persistence in Cross-Country Disparities", Document de Travail du MIT.
- * **QUAH D. (1993)**, "Empirical Cross-section dynamics in Economic Growth", *European Economic Review*, 37, pp. 426-434.
- * **QUAH D. (1996)**, "Convergence empirics across countries with (some) capital mobility", *Journal of Economic growth*, 1, 95-124.
- * **QUAH D. (1996)**, "Empirics for Economic Growth and Convergence", *European Economic review*, 40, pp. 1353-1376.
- * **RAMSEY F. P. (1928)**, "A Mathematical theory of saving", *Economic Journal*, 38, December, p. 543-559.
- * **RAMSEY F.P. (1927)**, "A Contribution To The Theory of Taxation", *Economic Journal*, 37, Mars, p 47-61.
- * **RAPPORT Banque Mondiale, 1996**, p. 243.
- * **RAPPORT Commission UEMOA, 1998**.
- * **RAUCH J. E. (1991)**, "Comparative Advantage, Geographic Advantage and the Volume of Trade", *Economic journal*, pp. 1230-1244.
- * **REBELO S. (1991)**, "Long-run Policy Analysis and Long-run Growth", *JPE*, vol 99, 3, june, the University of Chicago Press.
- * **REICHLIN L. (1989)**, "Fluctuations et croissance en Europe: une analyse empirique", *Revue de l'OFCE*, n° 26, pp. 70-90.
- * **RICCI. A. (1997)**, "Un modèle simple de zone monétaire optimale", *Economie et Prévision*, n° 128, pp. 1-19.
- * **ROBSON P. (1987)**, "The Economics of International Integration", Londres, Allen et Unwin.
- * **ROGOFF K. (1985)**, "The optimal Degree of Commitment to an Intermediate Monetary Target", *Quarterly Journal of Economics*, 100, Novembre, p 1169-1190.
- * **ROLNICK A., SMITH B.D., WEBER E.W. (1994)**, "The Origins of The Monetary Union in the United States", in P. SYKLOS (ed), *Varieties of Monetary Reforms: Lessons and Experiences on the Road To Monetary Union*, KLUWER Academic Publishers.
- * **ROMER D. (1990)**, "Endogenous technological change", *Journal of Political Economy*, October, pp. 71-102.
- * **ROMER D. (1997)**, "Macroéconomie Approfondie", Paris, Collection Sciences Economiques, Mc GRAW-HILL/EDISCIENCE, 603 pages.
- * **ROMER P. (1986)**, "Increasing Return and Long-run Growth", *Journal of Political Economy*, 94(5), pp. 1002-1032.
- * **RUBIN J. et THGESEN N. (1996)**, "Monetary Union and the Outsiders: A Cointegration Codependence Analysis of Business Cycles in Europe", *Economie Appliquée*, tome XLIX, n° 3, pp. 123-171.
- * **SACHS J., SALA I MARTIN X. (1989)**, "Federal Fiscal Policy and Optimum Currency Areas", mimeo, Harvard University Press, Juin.
- * **SALIN P. (1991)**, "Quelle Monnaies pour le Marché Unique Européen?", *Revue d'Economie Politique*, Janvier, p 103-126.
- * **SANDRETTO R. (1994)**, "Zone Franc; du franc CFA à la monnaie unique européenne", Les Editions de l'Épargne, Paris.
- * **SARGENT th, WALLACE N. (1981)**, "Some Unpleasant Monetarist Arithmetic", *Federal Reserv Bank of Minneapolis Quarterly Review*, Automne, p 1-17.
- * **SAVVIDES A. (1998)**, "Inflation and monetary policy in Selected West and Central African countries", *World Development* vol. 26, N° 5, pp. 809-827.
- * **SCITOWSKY T. (1967)**, "The Theory of Balance of Payments Adjustment", *Journal of Political Economy*, 75 (2), Août , p 1129-37.
- * **SEMEDO G. (1997)**, "Critères de Convergence en Europe, Eligibilité à la Monnaie Unique et ancrage nominal du CFA, in "Rapport Moral sur l'argent dans le Monde", Caisse des Dépôts et Consignations, Association d'Economie Financière, Ed Montchrestien, p 137-156.
- * **SEMEDO G. et VILLIEU P. (1997)**, "La Zone Franc : mécanismes et perspectives macro-économiques", Ellipses, édition marketing S.A., 1997. 32 rue Bargue Paris.
- * **SHEN C. D. HAKES (1995)**, "Monetary Policy as a Decision-Making hierarchy: the case of Taiwan", *Journal of Macroeconomics*, 17(2), pp. 357-369.
- * **SOLOW R. (1956)**, "A contribution to the theory of Economic Growth", *QJE*, 70, February, p. 65-94.

- * STASAVAGE G. (1996), "La zone franc et l'équilibre budgétaire", Revue d'Economie du Développement (4).
- * STÖHR W. (1984), « La crise économique demande-t-elle de nouvelles stratégies de développement régional ? », In Aydalot P. (ed), Crise et Espace, Economica, Paris.
- * SUMMERS R. et HESTON A. (1990), "The Penn World Table (Mark 5): An Expanded Data Set of International Comparisons 1950-1988", Quarter Journal of Economics, vol. 56, pp. 327-368.
- * TALVAS G. S. (1993), "Nouvelles réflexions sur les théories des zones monétaires optimales", Finance et Développement, Juin, p. 32-35.
- * TAVLAS G. S. (1993a), "The New Theory of Optimum Currency Area", The World Economy, vol. 16, n°6.
- * TAVLAS G. S. (1993b), "The Theory of Optimum Currency Areas Revisited", Finance et Développement, juin.
- * TAVLAS G. S. (1994), "The Theory of Monetary Integration", Open Economic Review, n° 5.
- * TAVLAS G.S (1991), "On the International Use of Currencies: The Case of Deutsche Mark", Essays in International Finances, n° 181, Princeton, New Jersey.
- * TAVLAS G.S (1992), "The New Theory of Optimal Currency Areas", Washington D.C., IMF, preliminary draft.
- * TONDL G. (1997), « The Ups and Down of Regional Income Convergence in Europe. Evidence from a Cross-section and a Cross-section Time Series Analysis », European University Institute Working Paper, n° 97/53.
- * TONG H. (1993), "Threshold Models in Non Linear Time Series Analysis", Lecture Notes in Statistics, 21.
- * TOWER E., WILLET (1976), "The theory of optimum currency Areas and Exchange Rate flexibility", *Special Paper in International Economics*, n° 11, Princeton University, Princeton, New Jersey, Mali.
- * TSASSA C. (2000), "L'arrimage du franc CFA à l'Euro et la compétitivité des économies de la CEMAC", Version Provisoire, Février.
- * TSAY R. (1989), "Testing and Modelling Threshold autoregressive Processes", Journal of the American Statistical Association, 84(405), pp. 231-240.
- * VADCAR C. (1995), "La constitution des zones de libre-échange et l'Afrique", Afrique contemporaine, n° 175, 3^{ème} trimestre, pp. 31-42.
- * VALLEE O. (1989), "Le prix de l'argent CFA: Heurts et malheurs de la Zone Franc", Ed. Karthala, Paris.
- * VAN DER PLOEG (1991), "Budgetary Aspects of Economic and Monetary Integration in Europe", CEPR, Discussion Paper 492, Janvier.
- * VAN HAGEN J., NEUMAN M. J. M., (1994), "Real Exchange Rates within and between Currency Areas: How far away is EMU?", The Review of Economics and statistics, Vol. 76.
- * VAUBEL R. (1978), "Strategies for Currency Unification", Tübingen, J.C.B. MÖHR.
- * VILLEU P. (1993), "Inflation et Croissance dans les modèles à encaisses préalables: effet STOCMAN ou effet TOBIN?", Economie Appliquée, tome XLVI, n° 2, p. 5-37.
- * VILLEU P. et TAOUFIK R. (1993), "Accélération monétaire et croissance endogène", Revue économique, n° 3, mars, p. 257-286.
- * VIZY M. (1989), "La Zone Franc", Ed. CAEAM, Paris 1989, p. 30.
- * WYPLOSZ Ch. (1989), "Asymetry in the EMS: International or Systemic", *European Economic Review*, 33, p 310. 26
- * WYPLOSZ Ch., EIGHENGREEN B., ROSE A.K. (1994), "Speculative Attacks on Pegged Exchange Rates: An Empirical Exploration with Special Reference to the EMS", CEPR Discussion Paper, n°1060, Novembre.
- * ZONE FRANC (1988), *Rapport annuel 1998*.

ANNEXES

CODESRIK/ERPLIOTHEQUE

ANNEXE 1.

PNB par tête (US \$)

Années	Bénin	B.Faso	C.Ivoire	Mali	Niger	Sénég	Togo	Camer	Congo	R.C.A.	Gabon	Tchad	UEMOA	CEMAC	ZFA
1980	410	260	1140	270	440	530	430	630	880	340	4830	240	497,1	1384,0	866,7
1981	440	260	1120	250	420	500	400	840	1160	340	5520	230	484,3	1618,0	956,7
1982	390	240	950	220	380	490	330	850	1310	330	5010	210	428,6	1542,0	892,5
1983	300	200	710	190	300	420	260	780	1150	260	4390	190	340,0	1354,0	762,5
1984	290	180	660	180	220	360	250	790	1140	270	4400	180	305,7	1356,0	743,3
1985	280	180	640	180	230	370	250	810	1060	280	3920	210	304,3	1256,0	700,8
1986	290	210	740	190	260	440	270	940	1050	330	3880	210	342,9	1282,0	734,2
1987	320	240	820	220	280	570	330	1040	1120	410	3440	220	397,1	1246,0	750,8
1988	380	290	920	260	340	720	420	1120	990	470	4150	270	475,7	1400,0	860,8
1989	360	290	840	280	330	690	430	1070	1000	470	4550	280	460,0	1474,0	882,5
1990	360	290	780	270	310	720	430	970	980	470	4770	280	451,4	1494,0	885,8
1991	380	320	760	270	300	710	430	910	1020	470	5100	310	452,9	1562,0	915,0
1992	370	290	790	320	290	780	440	920	1120	460	5030	350	468,6	1576,0	930,0
1993	380	240	740	300	240	710	350	900	900	440	4460	260	422,9	1392,0	826,7
1994	340	210	660	250	210	590	320	730	720	360	4060	230	368,6	1220,0	723,3
1995	350	220	650	250	190	550	310	660	510	350	3860	210	360,0	1118,0	675,8
1996	350	240	660	240	200	530	320	620	460	300	4060	210	362,9	1130,0	682,5
1997	380	240	700	260	200	530	350	620	500	310	4340	220	380,0	1198,0	720,8
1998	380	240	690	250	200	510	320	610	650	300	3940	220	370,0	1144,0	692,5
1999	380	240	670	240	190	500	310	600	520	290	3280	210	361,4	980,0	619,2
2000	380	230	660	240	180	500	300	570	630	290	3180	200	355,7	974,0	613,3

Taux de croissance démographique

Années	Bénin	B. Faso	C. Ivoir	Mali	Niger	Sénég	Togo	Camer	Congo	R.C.A.	Gabon	Tchad	UEMOA	CEMAC	ZFA
1980															
1981	2,92	2,361	-0,05	2,3	3,2	2,871	3,06	2,88	2,876	2,77	3,035	2,042	2,3781	2,719	2,52
1982	3,03	2,405	4,67	2,39	3,2	2,844	3,35	2,83	2,854	2,9	2,945	2,11	3,1287	2,728	2,962
1983	3,08	2,431	4,58	2,47	3,2	2,85	3,54	2,83	2,888	2,9	2,997	2,216	3,1664	2,766	3
1984	3,09	2,521	4,421	2,52	3,2	2,854	3,56	2,85	2,917	2,74	3,042	2,376	3,1713	2,784	3,01
1985	3,03	2,629	4,214	2,57	3,2	2,856	3,44	2,9	2,888	2,51	3,466	2,565	3,1334	2,866	3,022
1986	2,96	2,715	4,006	2,6	3,2	2,871	3,36	2,96	2,963	2,26	2,73	2,779	3,1018	2,738	2,95
1987	2,88	2,804	3,815	2,64	3,2	2,897	3,25	2,97	2,928	2,07	3,14	2,935	3,0689	2,808	2,96
1988	2,94	2,836	3,613	2,65	3,2	2,845	3,09	2,98	2,992	1,95	3,044	3,039	3,0233	2,801	2,931
1989	3,01	2,84	3,419	2,61	3,2	2,795	2,84	2,95	3,048	2,09	3,068	3,041	2,9659	2,839	2,913
1990	3,19	2,808	3,224	2,56	3,3	2,705	2,55	2,9	3,05	2,26	3,087	3,004	2,9037	2,859	2,885
1991	3,37	2,775	3,028	2,51	3,3	2,593	2,2	2,85	3,139	2,48	2,995	2,916	2,8302	2,876	2,849
1992	3,47	2,754	2,862	2,47	3,4	2,528	1,98	2,79	3,174	2,62	2,908	2,884	2,7758	2,874	2,817
1993	3,49	2,691	2,7	2,45	3,4	2,361	1,92	2,73	3,161	2,71	2,926	2,884	2,7184	2,882	2,787
1994	3,36	2,59	2,556	2,49	3,4	2,611	2,15	2,63	3,145	2,64	2,843	2,945	2,7408	2,841	2,783
1995	3,12	2,475	2,428	2,55	3,5	2,508	2,59	2,53	3,089	2,51	2,765	3,029	2,7314	2,786	2,754
1996	2,88	2,337	2,308	2,6	3,5	2,543	3,07	2,44	3,035	2,36	2,783	3,133	2,7432	2,75	2,746
1997	2,71	2,236	2,208	2,66	3,5	2,574	3,41	2,35	3,02	2,25	2,708	3,21	2,7534	2,706	2,734
1998	2,58	2,243	2,127	2,72	3,5	2,578	3,54	2,29	2,968	2,11	2,636	3,236	2,7579	2,648	2,712
1999	2,6	2,367	2,103	2,77	3,6	2,58	3,44	2,24	2,988	2,01	2,654	3,243	2,775	2,628	2,714
2000	2,69	2,57	2,091	2,83	3,6	2,581	3,17	2,22	3,003	1,86	2,585	3,193	2,7895	2,573	2,699

Taux de croissance du Pib par tête

Année	Bénin	B. Faso	C. Ivoir	Mali	Niger	Sénég	Togo	Camer	Congo	R.C.A.	Gabon	Tchad	UEMOA	CEMAC	ZFA
1980															
1981	6,8	1,9	3,5	-6,6	-2,5	-3,9	-6,2	10,1	14,3	-4,2	2,0	-1,0	-1,0	4,3	1,2
1982	-0,8	7,0	-4,3	-6,9	-1,5	12,1	-6,7	-6,7	20,2	4,7	-5,9	3,2	-0,1	3,1	1,2
1983	-7,2	-2,0	-8,1	2,3	-7,7	-0,7	-8,6	-2,0	2,9	-10,7	2,5	13,2	-4,6	1,2	-2,2
1984	4,7	-4,2	-6,8	1,8	-16,8	-6,7	1,9	2,8	3,9	6,6	4,3	-0,3	-4,1	3,5	-1,0
1985	4,4	5,7	0,3	-1,3	4,4	0,9	2,0	1,5	-4,0	1,4	-5,6	18,7	2,4	2,4	2,4
1986	-0,8	5,6	-0,7	-7,5	3,1	1,6	-1,7	26,6	-9,5	1,3	-3,4	-6,7	-0,1	1,6	0,7
1987	-4,3	-4,0	-4,0	-3,1	-3,0	1,1	-2,7	12,5	-2,7	-6,9	-19,7	-5,2	-2,9	-4,4	-3,5
1988	0,5	3,7	-2,4	-1,1	3,6	2,2	-4,8	-1,4	-1,2	-0,2	9,5	12,1	0,2	3,7	1,7
1989	-5,7	-1,9	-0,5	8,9	-2,2	-4,1	9,9	-13,4	-0,4	-0,1	5,3	1,8	0,6	-1,4	-0,2
1990	0,0	-4,2	-4,2	-4,3	-4,4	1,2	-2,7	-2,7	-2,1	-4,3	2,0	-7,0	-2,7	-2,8	-2,7
1991	-3,0	7,0	-2,9	-3,0	-0,8	-2,9	-2,8	8,4	-0,7	-3,0	3,0	5,5	-1,2	2,6	0,4
1992	0,5	-0,3	-3,0	5,8	-9,6	-0,3	-5,8	-10,8	-0,6	-8,8	-6,0	5,0	-1,8	-4,2	-2,8
1993	0,0	2,1	-2,8	-7,0	-1,9	-4,5	-16,7	1,6	-4,0	-2,3	-0,5	-18,1	-4,4	-4,7	-4,5
1994	1,0	-1,2	-0,6	0,1	0,6	0,3	12,6	-35,6	-8,4	2,2	0,6	7,0	1,8	-6,9	-1,8
1995	1,4	2,0	4,4	4,3	-0,8	2,7	5,1	-1,1	0,9	4,6	2,1	-2,1	2,7	0,9	2,0
1996	2,6	5,0	4,5	1,6	0,0	2,5	5,6	11,6	-7,1	-6,2	0,8	-0,7	3,1	-0,3	1,7
1997	2,9	2,5	3,7	4,0	-0,7	2,5	0,8	-2,2	5,2	3,0	3,0	1,1	2,3	2,0	2,1
1998	1,9	4,1	3,6	2,3	6,7	3,0	-5,4	-6,7	0,7	2,5	0,8	3,3	2,3	0,1	1,4
1999	2,0	3,7	-0,5	3,7	-4,0	2,5	-1,0	3,2	-5,8	1,4	-12,0	-2,2	0,9	-3,1	-0,7
2000	3,0	-0,4	-4,3	1,7	-3,4	2,9	-3,8	-5,4	4,8	0,6	-4,4	-2,5	-0,6	-1,4	-0,9

Taux d'inflation annuels moyens (en %)

Année	Bénin	B.Faso	C.Ivoir	Mali	Niger	Sénég	Togo	Camer	Congo	R.C.A.	Gabon	Tchad	Uemoa	Cemac	ZFA
1980	0	12,4	14,8		10,3	8,8	12,4	9,5	7,3		12,3		9,8	9,7	9,8
1981	0	7,6	8,8		22,9	5,9	19,7	10,6	17,2		8,6	0,0	10,8	9,1	10,1
1982	0,9	12,1	7,6	3,9	11,5	17,4	11,0	13,2	12,4	13,3	16,7	7,9	9,2	12,7	10,7
1983	4,0	8,4	5,7	3,9	-2,5	11,7	9,5	16,6	15,2	14,6	10,6	9,2	5,8	13,2	8,9
1984	6,1	4,7	4,2	6,2	8,4	11,7	-3,5	11,5	6,0	2,6	5,9	20,2	5,4	9,2	7,0
1985	4,6	6,9	2,0	4,0	-1,0	13,0	-1,8	8,6	21,9	10,0	7,2	5,2	4,0	10,6	6,7
1986	3,7	-2,6	9,6	-3,9	-3,1	6,2	4,1	7,7	4,1	2,6	6,4	-13,0	2,0	1,6	1,8
1987	3,2	-2,6	7,0	-2,6	-6,7	-4,1	0,0	13,1	0,5	-6,9	-1,0	-6,0	-0,8	-0,1	-0,5
1988	4,3	4,1	6,9	18,5	-1,4	-1,8	-0,2	1,7	1,1	-4,0	-8,7	15,4	4,3	1,1	3,0
1989	0,5	-0,3	1,1	-0,9	-2,9	0,4	-0,8	-1,7	-1,9	0,8	6,6	-4,0	-0,4	0,0	-0,3
1990	0,3	-0,9	-0,8	1,5	-0,8	0,3	1,0	1,2	2,9	-0,4	7,8	-0,1	0,1	2,2	1,0
1991	1,0	2,6	1,7	1,7	-7,7	-1,7	0,5	0,0	-1,7	-2,1	-11,6	4,2	-0,3	-2,3	-1,1
1992	1,1	-2,0	4,1	-6,1	-4,5	-0,1	1,3	0,0	-3,6	-1,4	-9,6	-3,0	-0,9	-3,5	-2,0
1993	0,5	0,5	2,2	-0,3	-1,2	-0,6	-1,0	-3,1	4,6	-2,9	0,6	-7,1	0,0	-1,6	-0,6
1994	38,5	25,1	26,1	23,2	36,1	32,2	39,2	35,1	42,6	24,5	36,1	40,4	31,5	35,7	33,3
1995	14,4	7,4	14,3	13,4	10,5	7,9	16,4	9,1	9,4	19,2	9,6	9,1	12,0	11,3	11,7
1996	4,9	6,2	2,5	0,6	5,3	2,8	4,7	3,9	10,0	3,7	0,7	12,4	3,9	6,1	4,8
1997	3,5	2,3	4,0	5,8	2,9	1,6	8,2	4,8	5,8	1,6	4,0	5,6	4,0	4,4	4,2
1998	5,7	5,1	4,7	4,0	4,5	1,1	1,0	3,2	6,6	-0,6	2,3	12,1	3,7	4,7	4,2
1999	0,3	-1,1	0,8	-1,2	-2,3	0,9	-0,1	1,8	5,4	-1,8	-0,7	-6,8	-0,4	-0,4	-0,4
2000	4,2	-0,4	2,4	-0,7	2,9	0,7	1,9	1,2	-0,8	3,1	2,5	3,8	1,6	2,0	1,7
Moy	4,8	4,5	6,2	3,7	3,9	5,4	5,9	7,0	7,9	4,0	5,1	5,3	5,0	6,0	5,4

Soldes budgétaires (en % du PIB)

Année	Bénin	B.Faso	C.Ivoire	Mali	Niger	Sénég	Togo	Camer	Congo	R.C.A.	Gabon	Tchad	Uemoa	Cemac	ZFA
1980	-4,2	-7,6	-13	-14	-1	-8,2	-5,7	0,3	-0,9	-8,5	7,4	6,4	-7,7	0,94	-4,1
1981	1,1	-9,3	-12	-15	-5,8	-9,4	-5,4	-0,2	1,4	-1,5	9,5	3,4	-8	2,52	-3,6
1982	-5,4	-6,3	-14	-16	-2,8	-7,4	-6,8	0,2	2,8	0,2	8,3	3,3	-8,5	2,96	-3,7
1983	-8,9	-5,5	-11	-18	0,2	-6,2	-4,4	4,1	4,2	-0,4	-1,3	2,2	-7,6	1,76	-3,7
1984	-9,1	-5,7	-1,7	-15	-0,2	-4,1	2	-0,3	5,3	1,9	-2,1	-1	-4,8	0,76	-2,5
1985	-4,1	-1,9	2,1	-21	-3,2	-2,9	-1,6	-1,6	5,7	-3,1	-5,3	-1,5	-4,7	-1,2	-3,2
1986	-3,2	-6	-0,2	-23	-4,7	-1,8	-4,4	-1,2	2,7	-3,9	-11	-2,6	-6,2	-3,2	-5
1987	-7,7	-5	1	-20	-5,4	-1,3	-6,8	-13	0,1	-4,3	-12	-2,8	-6,5	-6,4	-6,5
1988	-5,1	-5,9	-15	-19	-5,1	-1,6	-3,3	-5,9	-2,3	-3,7	-11	-2,5	-7,9	-5,1	-6,7
1989	-0,9	3,5	-17	-22	-5,9	-2,6	-4,2	-4,5	1,6	-3,4	-7,6	-4,3	-6,9	-3,6	-5,6
1990	-4,1	-4,6	-12	-20	-7	-0,5	-3,1	-7,6	-6,6	-6,8	-4,1	-5,9	-7,3	-6,2	-6,9
1991	-4	-3,6	-13	-20	-3,6	1,1	-6,8	-7	-13	-8,4	-2,2	-5,1	-7,1	-7,2	-7,1
1992	-4,5	-2,9	-11	-18	-4,7	-2,5	-4,2	-6,6	-14	-7,9	-5,2	-9,3	-6,9	-8,6	-7,6
1993	-0,7	-4,8	-12	-19	-3,8	-3,1	-16	-6,3	-13	-6,3	-5,7	-8,4	-8,4	-7,9	-8,2
1994	-2,4	-3,7	-6,5	-19	-6,7	-1,9	-12	-9,1	-13	-7,6	-1,6	-4,7	-7,4	-7,2	-7,3
1995	-3,2	-1,9	-4,1	-3	-39	-0,2	-6,5	-3,1	-8,2	-4,8	2,8	-4,5	-8,3	-3,6	-6,3
1996	-0,4	-0,6	-2,2	-1	-0,4	-0,1	-4,7	-1,3	-10	-1	2,4	-5,1	-1,3	-3	-2
1997	0,3	-3,2	-2,3	-2	-3	0,5	-2,2	-1	-9,1	-1,6	1,6	-3,9	-1,7	-2,8	-2,2
1998	2,1	-2,9	-2,4	-2	-2,5	-0,3	-5,7	-1,4	-20	0	-14	-2,5	-2	-7,6	-4,3
1999	1,9	-3,4	-3	-4	-5,9	-1,4	-2,2	-3,2	-5,9	-0,5	1,2	-5,9	-2,5	-2,9	-2,7
2000	-1,8	-5,7	-1,4	-4	-3,4	-0,2	-5,5	1,4	1,1	-1,8	11,8	-7,5	-3,1	1	-1,4
Moy	-3,1	-4,14	-7,1	-14	-5,4	-2,6	-5,2	-3,2	-4,3	-3,5	-1,8	-3	-5,9	-3,2	-4,8

Taux d'investissements (Investissements/PIB, en %)

Année	Bénin	B.Faso	C.Ivoire	Mali	Niger	Sénég	Togo	Camer	Congo	R.C.A.	Gabon	Tchad	Uemoa	Cemac	ZFA
1980	16	23,2	31,5	14	38	11,5	27,5	21	47,1	5,8	32,4	0	23,2	21,3	22
1981	14	19,1	24,7	13	24	10,5	20,2	27,2	63,1	6,4	36,8	0	17,9	26,7	22
1982	24	21,9	19,8	12	22	9,08	16	24,8	68,6	4,9	34,2	3,14	17,8	27,1	22
1983	13	19	14,7	8,3	13	8,89	15,2	26	40,5	8,3	30,5	2,34	13,2	21,5	17
1984	8,8	14,6	9,6	8,2	3,1	8,79	9,88	25,9	31,3	7,6	27,9	4,48	8,99	19,5	13
1985	5,7	22,6	10,4	10	11	7,61	11	24,9	31,1	12	34,2	6,25	11,3	21,8	16
1986	11	24,2	12,3	18	13	11,6	17	25,5	27,8	13	38,8	7,5	15,3	22,5	18
1987	12	27,4	13,9	21	15	14,9	18,7	24,7	23,1	14	25,7	9,4	17,7	19,4	18
1988	15	26,8	14,4	22	24	15,6	19,1	20,9	20,6	12	37,8	8	19,5	19,9	20
1989	11	28,9	9,34	20	16	13,7	17,1	17,1	16,5	13	26,7	8,41	16,6	16,4	17
1990	15	32,6	7,85	24	11	19	33,2	17,8	21,5	17	29,7	21,1	20,5	21,5	21
1991	16	30	7,85	22	9,4	17,1	21,2	16,7	26,4	16	31	8,63	17,7	19,8	19
1992	13	21,4	8,41	26	9,3	21,2	21,4	14,3	29,1	18	28,1	9,14	17,3	19,6	18
1993	16	20,6	9,43	20	5,8	18,5	8,74	16,5	26,3	13	21,5	11	14,2	17,7	16
1994	14	18,3	10,3	19	8,9	15,9	12,2	15,3	47,4	9,5	19,1	13,8	14,2	21	17
1995	24	25,8	13,5	24	7,3	16,7	16,1	14,5	36,6	14	23,3	10,3	18,1	19,6	19
1996	19	28,9	15,8	22	9,9	18,3	19,3	15,4	35,2	4,3	22,1	16,2	18,9	18,6	19
1997	18	26,5	14,9	21	10	15,9	16,4	16,2	30,3	8,7	30,9	14,5	17,5	20,1	19
1998	18	29	15,8	21	11	16,6	20,2	18,4	32,1	12	31,2	18	18,7	22,3	20
1999	18	24	14,6	18	9,4	16,5	18	18,7	29,4	12	21,8	11,9	17	18,8	18
2000	17	21,3	9,73	17	8,8	14,9	16,9	16,4	32,4	8,2	21,5	14,3	15,1	18,6	17

MOY	15	24,1	13,8	18	13	14,4	17,9	19,9	34,1	11	28,8	9,45	16,7	20,7	18
-----	----	------	------	----	----	------	------	------	------	----	------	------	------	------	----

Taux d'endettement (Dettes/PIB, en %)

Année	Bénin	B.Faso	C.Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Camer	Congo	R.C.A.	Gabon	Tchad	Uemoa	Cemac	ZFA
1980	25,5	22,3	50,5	33,5	20,9	36,2	76,3	30,8	97,1	15,2	35,0	32,8	37,9	42,2	39,7
1981	27,3	21,3	49,8	38,2	32,0	40,9	71,7	27,6	89,7	18,6	25,5	29,2	40,2	38,1	39,3
1982	41,8	21,4	56,5	44,2	31,3	40,9	71,9	27,5	94,7	19,2	22,1	23,7	44,0	37,4	41,3
1983	46,1	24,8	56,7	47,4	36,8	46,2	76,4	27,1	93,2	21,6	17,4	20,7	47,8	36,0	42,9
1984	40,3	26,1	57,3	54,8	45,4	49,5	61,9	24,0	87,5	20,9	15,9	18,4	47,9	33,3	41,8
1985	42,6	29,8	66,7	64,3	51,2	58,1	68,2	27,2	112,1	26,8	23,0	15,3	54,4	40,9	48,8
1986	48,4	34,6	84,4	82,3	56,6	70,8	75,6	26,7	142,7	35,4	35,2	19,1	64,7	51,8	59,3
1987	59,3	45,2	103,9	99,8	68,8	86,2	88,9	27,4	172,6	51,0	63,8	25,5	78,9	68,1	74,4
1988	56,3	43,8	95,3	98,6	66,9	80,3	91,5	27,4	174,3	54,2	60,5	25,9	76,1	68,5	72,9
1989	70,3	36,6	97,5	94,4	56,9	66,6	71,7	39,0	170,7	56,9	63,2	25,4	70,6	71,0	70,8
1990	71,4	43,0	116,0	110,9	67,6	70,8	82,4	48,1	202,9	58,4	72,5	35,4	80,3	83,5	81,6
1991	72,5	46,0	122,4	117,5	61,2	69,7	87,2	45,0	190,6	67,5	69,9	39,3	82,4	82,5	82,4
1992	74,5	49,8	122,5	122,3	67,1	70,8	90,2	55,1	178,2	73,4	68,4	43,7	85,3	83,7	84,7
1993	74,5	51,7	121,3	128,6	68,6	73,7	105,3	52,5	191,1	77,5	64,2	55,1	89,1	88,1	88,7
1994	77,4	49,8	120,3	116,0	69,2	71,7	100,3	93,1	234,6	76,7	78,2	53,2	86,4	107,2	95,0
1995	73,8	52,0	119,1	115,2	70,7	71,3	97,3	101,3	234,2	76,1	80,2	57,9	85,6	109,9	95,8
1996	68,3	49,4	106,4	111,5	68,4	66,2	90,8	87,9	230,4	79,0	77,3	62,1	80,1	107,3	91,5
1997	62,3	46,3	92,1	101,7	66,5	62,7	80,5	85,2	195,3	70,7	67,5	61,1	73,2	95,9	82,6
1998	62,8	43,3	90,2	101,7	65,8	62,3	89,5	94,2	186,8	71,2	68,2	61,4	73,7	96,4	83,1
1999	60,0	46,6	89,2	93,9	64,9	56,9	84,8	77,1	212,1	90,2	70,3	69,0	70,9	103,7	84,6
2000			91,9	92,4		54,0		75,8	213,6	87,0	68,6		79,4	111,3	97,6
MOY	57,8	39,2	91,0	89,0	56,8	62,2	83,1	52,4	166,9	54,6	54,6	38,7	69,0	74,1	71,4

Épargne intérieure (en % du PIB)

Années	Bénin	B.Faso	C.Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Camer	Congo	R.C.A.	Gabon	Tchad	UEMOA	CEMAC	ZFA
1980	-6,8	-7,939	24,2	0,96	19,9	-4,84	22,4	21,7	47	-7,32	71,4	-15,6	12,42	33,34	21
1981	-11	-8,11	17,9	0,06	9,7	-7,47	14,5	19,6	3,93	-0,69	59,7	-8,32	7,385	25,573	15,2
1982	4,55	-4,215	17,3	0,61	5,88	-1,86	9,62	29,6	53,4	-3,93	55,7	-3,75	8,493	34,929	19,7
1983	-0,4	-2,931	15,7	-2,2	6,53	-1,31	14,3	27,2	47	-0,44	46	-3,76	7,487	30,91	17,7
1984	0,99	-1,82	20,7	-1,8	-0,89	0,51	8,5	28,6	47,8	0,12	44	-1,12	9,226	31,484	19,4
1985	-2,6	1,251	22	-7,5	0,54	-2,13	5,24	26,7	31,9	2,77	38,5	-10,4	8,568	26,022	16,5
1986	-2	-1,547	21,8	-1,1	12,2	4,24	6,45	26	14,7	-1,24	22,5	-12,8	11,16	20,108	15,4
1987	-2,6	0,78	18,2	4,29	9,54	6,13	8,76	21	26,7	-0,38	23,2	-12,2	10,45	18,908	14,6
1988	-2,5	5,843	17,3	3,16	17,3	7,81	8,45	21	20,8	-0,02	32,7	-9,15	11,25	20,12	15,6
1989	0,46	9,481	12,5	5,29	8,28	7,42	7,6	20,1	32,4	2,68	31,3	-10,1	9,071	20,654	14,6
1990	6,94	12,17	13,2	7,23	1,58	12,2	18,4	20,7	32,1	-0,77	50,5	-0,62	11,24	25,816	18,2
1991	5,15	8,822	11,8	5,14	3,51	7,88	11,2	22	23,9	3,41	47,4	-7,79	8,96	24,747	16,8
1992	3,61	7,123	13	7,17	7,89	10,6	8,84	16,5	32,9	-0,65	43,5	-7,66	10,07	21,477	15,5
1993	3,49	5,874	10,7	4,36	3,6	7,28	-0,27	17,6	21	2,37	35,2	-7,05	7,311	19,539	13,2
1994	7,8	6,615	18,4	3,39	0,04	10,2	9,18	17,9	23,1	4,88	39,9	-1,26	11,47	22,221	16,1
1995	11,1	9,23	18,9	4,52	0,16	11,1	11,2	19,5	50,4	6,2	44,9	-1,67	12,66	27,79	19
1996	9,9	9,812	23,5	4,14	3,21	12,7	8,13	17,3	58,9	0,57	50,7	3,64	14,9	28,879	20,8
1997	9,08	10,52	21	12,9	2,97	10,9	0,44	19,1	40,9	3,88	55	2,25	13,98	29,393	20,4
1998	10,3	12,35	21,8	12,5	2,55	11,5	5,33	19,9	21,1	4,68	30,7	4,24	14,87	20,9	17,3
1999	11,4	8,157	20,8	9,15	3,49	9,9	7,28	18,4	49,1	9,41	41,1	-2,06	13,66	25,541	18,4
2000	11,2	6,699	14,8	7,87	2,44	8,13	5,1	20,3	82	5,89	55	1,27	10,31	34,412	19,7

Commerce extérieur (Export. + Import.) / PIB, en %.

Années	Bénin	B.Faso	C.Ivoire	Mali	Niger	Sénég	Togo	Camer	Congo	R.C.A.	Gabon	Tchad	UEMOA	CEMAC	ZFA
1980	36,36	42,044	65,684	25,9	68,4	18,7	85,1	48,627	112	34,5	76,3	16	51,9737	59,3289	55
1981	63,53	38,717	50,793	22,3	58,4	27,3	69,7	36,401	123	27,6	79,7	20,7	46,3348	55,1807	50,1
1982	44,14	33,84	46,57	20,9	47,9	21,7	68,8	35,171	94,2	26,8	77,9	16,6	40,1815	51,7678	45,1
1983	29,73	29,254	43,359	21,5	37,4	23,2	54,6	35,112	86,1	27,8	69,8	18,3	35,646	49,1806	41,5
1984	33,86	29,018	49,507	22,7	38,6	25,1	50,7	34,013	88,5	24,7	65,5	24	38,8855	48,1833	43,1
1985	38,19	31,419	48,051	25,2	37,8	20,9	50,8	36,354	84,3	27,9	68,4	18,9	38,2761	48,5197	42,9
1986	42,57	35,389	53,858	28,6	43	26,2	66,6	34,944	60,4	29,8	50,5	26,8	44,0559	40,1271	42,2
1987	50,43	42,852	53,888	31,2	54,4	25,9	70,8	25,378	66	31	59,9	29,7	46,5167	35,8104	41,3
1988	30,66	40,9	49,381	33	48,7	24,8	81,3	24,508	68,3	29,2	52,2	28,7	42,7571	34,3514	38,6
1989	26,54	35,378	48,109	29,4	43,9	27,1	67,4	26,845	82,5	30,6	57,6	28,9	40,6228	39,3808	40
1990	32,89	47,204	51,443	37,5	54,6	29,6	85,6	31,882	91,8	36,7	75,8	37,3	46,5023	48,2913	47,4
1991	61,25	39,623	48,761	42,4	41,4	26,9	83,5	24,647	75,6	28,6	67	31,2	45,6771	39,2762	42,5
1992	50,94	35,435	53,372	39,2	42,8	26,3	77,8	26,109	74,3	30,7	70,5	27,7	45,5947	41,1814	43,5
1993	51,88	33,75	46,814	39,9	34,8	23,8	60,5	21,135	75,2	29,1	69,4	28,3	40,7582	38,0853	39,5
1994	44,22	26,801	48,195	35,3	27,2	23,5	57,2	31,915	77,2	26,4	66,5	24,3	38,8577	45,9094	41,9
1995	51,88	33,073	62,41	42	31,6	26,4	67,5	35,717	85,9	31,9	72,8	36,1	48,1281	51,9808	49,7
1996	51,27	33,891	66,179	39,7	31,2	22,9	70,8	30,218	144	24,8	83,6	32,7	49,1451	56,9134	52,4
1997	44,65	30,045	62,796	42,1	28,6	20,1	64,1	32,177	116	26,4	74,8	31,4	46,0644	53,1911	49
1998	42,12	36,577	62,555	40,3	33,1	20,5	66,9	38,143	75,2	24,3	54,6	32,1	46,6055	45,8911	46,3
1999	43,07	30,033	61,031	39,7	27,5	21,1	59,2	32,938	27,8	22,3	67,1	26,1	44,4693	40,0626	42,7
2000	0	25,447	51,71	35,8	25	0	0	38,122	0	0	92,1	25,6	28,5218	43,8423	34,5

Taux de croissance du PIB (en %)

Année	Bénin	B.Faso	C.Ivoire	Mali	Niger	Sénég	Togo	Camer	Congo	R.C.A.	Gabon	Tchad	Uemoa	Cemac	ZFA
1980	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1981	10,0	4,3	3,5	-4,4	0,6	-1,2	-3,3	13,3	17,6	-1,5	5,1	1,0	1,3	7,1	3,7
1982	2,2	9,6	0,2	-4,6	1,6	15,3	-3,6	-4,1	23,6	7,7	-3,1	5,3	3,0	5,9	4,2
1983	-4,3	0,3	-3,9	4,8	-4,8	2,2	-5,4	0,8	5,9	-8,1	5,6	15,7	-1,6	4,0	0,7
1984	7,9	-1,8	-2,7	4,4	-16,8	-4,0	5,6	5,7	7,0	9,5	7,5	2,0	-1,1	6,3	2,0
1985	7,5	8,5	4,5	1,3	7,7	3,8	5,6	4,4	-1,2	3,9	-2,3	21,8	5,6	5,3	5,5
1986	2,2	8,5	3,3	-5,1	6,4	4,5	1,6	30,4	-6,9	3,6	-0,8	-4,1	3,0	4,4	3,6
1987	-1,5	-1,4	-0,3	-0,5	0,1	4,0	0,5	15,9	0,2	-4,9	-17,1	-2,4	0,1	-1,7	-0,6
1988	3,4	6,6	1,1	1,5	6,9	5,1	-1,8	1,5	1,8	1,7	12,8	15,5	3,3	6,7	4,7
1989	-2,9	0,9	2,9	11,8	0,9	-1,4	13,1	-10,8	2,6	2,0	8,5	4,9	3,6	1,4	2,7
1990	3,2	-1,5	-1,1	-1,9	-1,3	3,9	-0,2	0,1	0,9	-2,1	5,2	-4,2	0,2	0,0	0,1
1991	0,2	10,0	0,0	-0,6	2,5	-0,4	-0,7	11,5	2,4	-0,6	6,1	8,5	1,6	5,6	3,3
1992	4,0	2,5	-0,2	8,4	-6,5	2,2	-4,0	-8,3	2,6	-6,4	-3,3	8,0	0,9	-1,5	-0,1
1993	3,5	4,9	-0,2	-4,7	1,4	-2,2	15,1	4,3	-1,0	0,3	2,4	-15,7	-1,8	-1,9	-1,8
1994	4,4	1,4	2,0	2,6	4,0	2,9	15,0	-34,0	-5,5	4,9	3,4	10,1	4,6	-4,2	0,9
1995	4,6	4,5	7,0	7,0	2,6	5,2	7,8	1,4	4,0	7,2	5,0	0,8	5,5	3,7	4,8
1996	5,5	7,5	6,9	4,3	3,4	5,1	8,8	14,4	-4,3	-4,0	3,6	2,4	5,9	2,4	4,5
1997	5,7	4,8	6,0	6,8	2,8	5,2	4,3	0,1	8,3	5,3	5,7	4,3	5,1	4,7	4,9
1998	4,5	6,4	5,8	5,1	10,4	5,7	-2,1	-4,5	3,7	4,7	3,5	6,6	5,1	2,8	4,1
1999	4,7	6,2	1,6	6,6	-0,6	5,1	2,4	5,6	-3,0	3,4	-9,6	1,0	3,7	-0,5	1,9
2000	5,8	2,2	-2,3	4,6	0,1	5,6	-0,7	-3,3	7,9	2,5	-1,9	0,6	2,2	1,2	1,8
Moy	3,5	4,2	1,7	2,4	1,1	3,3	1,4	2,2	3,3	1,4	1,8	4,1	2,5	2,6	2,5

Importations (en millions de \$ US)

Année	Bénin	B. Faso	C. Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Cameroun	Congo	R.C.A.	Gabon	Tchad	UEMOA	CEMAC	ZFA
1980	312	368,3	2614	308	677	102	524	1620	545	185	686	55,3	4906	3091,9	7998
1981	527	348,4	2068	269	592	222	414	1369	804	145	841	81,2	4440	3239,4	7679
1982	514	359,9	1790	233	515	193	408	1218	664	150	723	81,7	4013	2835,4	6848
1983	286	308,9	1635	241	332	185	292	1225	650	138	725	99,2	3280	2836,9	6117
1984	291	270,1	1487	258	270	225	263	1065	618	140	733	128	3064	2683,9	5748
1985	326	352,4	1410	328	346	193	304	1136	630	168	855	166	3260	2954,7	6215
1986	402	441,3	1640	339	380	276	419	1634	512	201	979	212	3897	3539,1	7436
1987	463	475,1	1863	335	448	292	437	1435	420	198	732	226	4315	3010,1	7325
1988	331	477,4	1769	387	459	293	504	1221	523	179	791	228	4222	2942,2	7164
1989	251	441,7	1777	362	415	279	470	1137	532	186	752	240	3996	2846,7	6842
1990	323	542,5	1819	455	502	290	603	1430	513	242	805	259	4534	3248,9	7783
1991	673	490,5	1782	517	418	265	567	1107	494	179	861	250	4712	2891,2	7603
1992	561	458,9	1952	527	397	249	547	1041	438	189	886	243	4692	2798	7490
1993	561	469,1	1770	492	312	247	375	1005	500	158	845	215	4228	2723,9	6951
1994	452	344,3	1607	449	271	182	366	1052	613	131	777	212	3670	2784,3	6454
1995	622	485,4	2430	557	306	190	506	1109	651	179	881	277	5097	3096,2	8193
1996	560	562,8	2622	551	306	90,1	568	1178	1361	126	962	243	5260	3868,9	9129
1997	577	510,1	2658	552	300	91,9	531	1249	803	145	1031	246	5219	3473,5	8693
1998	573	634,5	2887	558	396	106	553	1482	560	150	1163	264	5707	3619,1	9326
1999	635	580,6	2766	605	317	133	489	1418	614	139	911	244	5527	3324,7	8852
2000		495,2	2175	592	297			1421			952	244	3560	2617,4	6177

Exportations (en millions de \$ US)

Année	Bénin	B.Faso	C.Ivoire	Mali	Niger	Sénég	Togo	Camer	Congo	R.C.A.	Gabon	Tchad	UEMOA	CEMAC	ZFA
1980	164	160,6	3013	205	576	470	476	1657	911	147	2084	71	5064	4870,7	9935
1981	388	159,4	2435	154	485	603	378	1411	1073	118	2200	83,4	4602	4884,6	9487
1982	135	126,4	2347	146	381	565	345	1358	1109	124	2160	57,7	4045	4808,9	8854
1983	132	112,9	2066	167	335	642	274	1367	1066	123	2000	78,2	3729	4634,6	8364
1984	224	140,9	2625	192	303	633	291	1589	1268	114	2018	110	4408	5099,3	9507
1985	298	130,5	2761	176	259	548	282	1826	1145	131	1951	61,8	4455	5115,4	9570
1986	309	148,8	3187	206	352	695	362	2077	673	129	1074	98,6	5259	4051,9	9311
1987	366	229,8	2950	256	477	708	398	1689	877	129	1286	109	5384	4090,1	9474
1988	190	240	2691	247	426	713	435	1841	843	134	1196	146	4943	4159,5	9103
1989	188	184,6	2697	268	391	804	412	1854	1160	148	1626	155	4944	4943,7	9888
1990	237	280,5	2913	335	488	938	514	2125	1389	151	2489	230	5706	6383,6	12089
1991	374	269,1	2705	371	352	849	514	1957	1108	126	2228	194	5433	5612,2	11045
1992	345	237,3	2947	364	347	861	420	1934	1179	116	2259	182	5521	5670,2	11191
1993	393	226,1	2519	372	300	737	264	1508	1119	132	2326	152	4811	5237,3	10049
1994	398	215,6	2896	335	227	819	328	1454	959	146	2365	135	5218	5059,5	10278
1995	420	236,8	3806	442	288	993	377	1736	1167	179	2728	243	6563	6052,7	12616
1996	528	232,6	4446	433	302	988	441	1575	1554	142	3334	238	7370	6843,5	14214
1997	424	229,1	4451	562	272	905	422	1684	1744	155	3033	237	7265	6852,5	14117
1998	414	322,9	4606	561	334	968	420	1837	1151	138	1908	262	7627	5295,5	12922
1999	421	254,2	4661	571	287	1027	391	1608		135	2499	188	7613	4430	12043
2000		227,7	3973	517	253			1964			3641	182	4970	5786,1	10756

Soldes commerciaux (Exportations - Importations) millions of \$ US

Année	Bénin	B.Faso	C.Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Camer	Congo	R.C.A.	Gabon	Tchad	UEMOA	CEMAC	ZFA
1980	-148	-208	399	103	-101	369	-48,4	37,2	365	-38	1398	15,7	158,5	1778,7	1937
1981	-139	-189	367	115	-107	382	-36,2	41,8	269	-27	1359	2,2	162,9	1645,2	1808
1982	-379	-233	558	-87	-134	372	-63,3	140	445	-25	1438	-24	32,66	1973,5	2006
1983	-154	-196	431	-74	3,7	457	-18,3	141	417	-14	1275	-20,9	449,2	1797,7	2247
1984	-67	-129	1137	-66	33	408	27,8	524	651	-26	1285	-18,7	1344	2415,4	3759
1985	-28	-222	1351	152	-86	355	-21,8	690	515	-37	1097	-104	1195	2160,7	3356
1986	-94	-292	1547	133	-28	418	-56,2	442	160	-72	95,1	-113	1362	512,82	1875
1987	-97	-245	1086	-80	29	415	-39,6	254	457	-69	555	-116	1069	1080	2149
1988	-141	-237	922	140	-33	420	-69,1	620	320	-45	404	-82,5	721,5	1217,3	1939
1989	-63	-257	920	-94	-24	525	-58,4	717	629	-38	874	-84,9	948,8	2097	3046
1990	-86	-262	1094	121	-13	648	-88,9	695	876	-91	1684	-29,2	1171	3134,7	4306
1991	-300	-221	923	146	-66	584	-52,6	850	613	-53	1367	-56,3	720,9	2721	3442
1992	-215	-222	995	163	-49	611	-128	893	740	-73	1373	-60,7	829,2	2872,2	3701
1993	-168	-243	748	120	-12	490	-111	502	619	-26	1481	-63,5	584	2513,5	3097
1994	-54	-129	1289	114	-44	637	-37,1	402	346	15,3	1589	-76,8	1548	2275,2	3823
1995	-203	-249	1376	115	-18	803	-129	627	516	0,2	1847	-33,9	1466	2956,4	4423
1996	-32	-330	1824	118	-4,5	898	-127	397	194	16,2	2373	-4,89	2110	2974,6	5084
1997	-153	-281	1793	9,72	-28	813	-108	435	941	10,5	2002	-9,77	2045	3379,1	5424
1998	-158	-312	1720	3,05	-62	862	-133	355	591	-11	744	-2,71	1920	1676,3	3596
1999	-214	-326	1895	-34	-30	894	-98	190	-614	-3,3	1588	-55,7	2086	1105,3	3192
2000	0	-268	1797	-75	-45	0	0	542	0	0	2688	-61,8	1410	3168,7	4579

Soldes courants (millions of \$ US)

Année	Bénin	B. Faso	C. Ivoir	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Camer	Congo	R.C.A.	Gabon	Tchad	UEMOA	CEMAC	ZFA
1980	-35,7	48,73	-1826	-124	-276	-366	-95	-445	-167	-43,1	383,7	12,31	-2772,03	-259,15	-3031
1981	-93,4	42,09	-1411	-140	-182	-462	-44	-482	-461	-4,18	403,3	23,44	-2373,98	-519,82	-2894
1982	-377	92,07	-1016	-115	-233	-266	-87	-386	-332	-42,6	309,4	18,53	-2185,8	-432,03	-2618
1983	-135	60,12	-929	-103	-62	-304	-43	-412	-401	-29,3	97,94	37,98	-1635,92	-706,16	-2342
1984	-57,1	-3,46	-72,8	-119	1,2	-272	26,2	-169	210,2	-33,5	112,7	9,05	-497,37	129,57	-367,8
1985	-39	62,99	67,89	-210	-64	-360	-27	-562	-161	-48,6	-162,5	-87,24	-694,9	-1021,1	-1716
1986	-52,8	18,04	-298	-254	-156	-369	-53	-452	-601	-86,5	-1057	-59,37	-1200,87	-2255,9	-3457
1987	-34,3	49,78	-968	214	-177	-430	-61	-893	-223	-73,4	-449,1	-25,53	-1505,86	-1663,5	-3169
1988	-105	46,53	-1239	-241	-231	-405	-87	-426	-445	-34,6	-615,5	25,51	-2354,3	-1496,5	-3851
1989	-13,4	99,27	-966	-150	-257	-348	-51	-290	-85	-33,4	-192,2	51,28	-1686,33	-549,19	-2236
1990	-18,1	76,94	-1214	-221	-236	-363	-85	-551	-251	-89,1	167,7	-45,62	-2214,84	-769,47	-2984
1991	-216	90,56	-1074	-173	-176	-372	-141	-336	-462	-61,8	74,79	-65,57	-2242,22	-849,77	-3092
1992	-72,7	-23	-1013	-241	-159	-401	-139	-366	-317	-83,1	-168,1	-85,69	-2048,11	-1019,3	-3067
1993	-58,8	71,15	-892	-189	-97	-433	-82	-512	-553	-13	-49,09	116,6	-1822,78	-1010,3	-2833
1994	10,6	14,91	-13,8	-163	-125	-187	-56	-56,1	-793	-24,7	317,4	-37,74	-519,91	-594,53	-1114
1995	-167	-133	-492	-284	-152	-244	-122	89,9	649,7	-81,9	464,7	-50,89	-1594,34	1071,4	-522,9
1996	-41	251,6	-162	-273	-66	-200	-154	-368	1109	-63,9	888,6	-86,64	-1147,33	1479,5	332,21
1997	-154	243,3	-155	-178	-80	-185	-117	-239	251,9	-56,5	531,4	-89,09	-1111,77	398,95	-712,8
1998	-133	-259	-290	-203	-78	-247	-140	-240	753,3	-87,3	-595,5	-101,2	-1350,32	-270,28	-1621
1999	-156	296,1	-121	-253	-61	-320	-127	-361	392,4	-67,2	390,4	218,3	-1333,41	573,23	-760,2
2000		229,5	-12,9	-238	-90			-142				-193,6	-570,38	-335,41	-905,8

Taux de change (franc CFA par US \$)

Années	ZFA	%
1980	225,8	
1981	287,4	27,28
1982	336,25	17,00
1983	417,375	24,13
1984	479,6	14,91
1985	378,05	-21,17
1986	322,75	-14,63
1987	267	-17,27
1988	302,95	13,46
1989	289,4	-4,47
1990	256,45	-11,39
1991	259	0,99
1992	275,325	6,30
1993	294,775	7,06
1994	534,6	81,36
1995	490	-8,34
1996	523,7	6,88
1997	598,81	14,34
1998	562,21	-6,11
1999	652,953	16,14
2000	704,951	7,96

Epargne intérieure (millions of US \$)

Années	Bénin	B. Faso	C. Ivoir	Mali	Niger	Sénég	Togo	Camer	Congo	R.C.A.	Gabon	Tchad	UEMOA	CEMAC	ZFA
1980	-89,2	-99,87	2071	19	365	-148	263	1466	608,2	-70,6	2594	-123,1	2381,89	4474,6	6856,5
1981	-159	-106,4	1588	1,21	179	-226	165	1498	59,86	-6,51	2279	-66,3	1441,08	3765	5206,1
1982	67,1	-60,57	1535	11,1	110	-64,7	105	2165	1005	-40,2	2060	-31,46	1703,19	5157,8	6861
1983	-5,39	-42,27	1344	-42	117	-46,8	148	2004	935,8	-4,18	1796	-36,54	1472,28	4695,8	6168,1
1984	15	-25,78	1722	-36	-13	17,47	92,9	2231	1018	1,27	1847	-11,07	1772,85	5085,7	6858,6
1985	-42,4	19,22	1907	-150	8,7	-75,6	60,5	2173	671,3	29,6	1579	-125,2	1727,01	4328,2	6055,2
1986	-33,1	-25,8	1958	-21	208	157	75,6	2763	288,8	-13,7	914	-147,9	2318,43	3803,9	6122,4
1987	-43,1	12,83	1627	81,2	162	236,2	103	2584	524,8	-3,97	782,3	-137,9	2179,63	3748,9	5928,6
1988	-42,9	102,5	1564	60,7	314	316,3	97,8	2620	416,3	-0,24	1243	-119,3	2411,95	4159,6	6571,5
1989	7,63	167,8	1159	113	152	296,5	99,4	2236	664,9	29,3	1294	-137,6	1996,31	4085,8	6082,1
1990	118	212,3	1216	152	29	508,2	240	2306	665,5	-8,22	2194	-8,12	2475,52	5149,5	7625
1991	88,1	169,1	1090	108	65	325,8	145	2739	506,9	36,2	2186	-110,8	1989,86	5357,8	7347,7
1992	64,1	139,9	1195	163	137	447	110	1885	715,1	-6,42	1941	-117,7	2256,27	4416,4	6672,6
1993	64,3	121	980,3	94,4	63	300,9	-2,9	2093	452,7	23,7	1607	-91,32	1621,41	4084,4	5705,9
1994	150	138,2	1715	75,4	0,7	433,5	111	1407	471	51,1	1885	-18,01	2623,67	3796,5	6420,2
1995	224	201,6	1891	107	3	494,8	146	1555	1066	69,5	2225	-24,04	3067,09	4891,1	7958,2
1996	210	230,3	2513	103	62	595,3	116	1580	1192	6,18	2603	53,56	3829,82	5435,6	9265,4
1997	204	258,7	2380	342	59	539,2	6,51	1740	898,1	44	2990	34,61	3789,69	5706	9495,7
1998	240	323,3	2609	347	56	599,4	77,5	1730	480,3	55,5	1725	69,5	4253,37	4059,9	8313,3
1999	280	226,7	2528	271	76	544,6	108	1690	1084	116	2088	-34,11	4035,36	4943,9	8979,3
2000	292	190,3	1756	244	54	472,3	75,4	1806	1952	74,2	2743	21,07	3083,49	6596	9679,5

Commerce extérieur (Export. + Import.)/PIB, en %.

Années	Bénin	B. Faso	C. Ivoir	Mali	Niger	Sénég	Togo	Camer	Congo	R.C.A.	Gabon	Tchad	UEMOA	CEMAC	ZFA
1980	36,4	42,04	65,68	25,9	68	18,71	85,1	48,6	112,5	34,5	76,26	16,01	51,97	59,33	55,00
1981	63,5	38,72	50,79	22,3	58	27,32	69,7	36,4	123,2	27,6	79,65	20,66	46,33	55,18	50,14
1982	44,1	33,84	46,57	20,9	48	21,74	68,8	35,2	94,18	26,8	77,92	16,61	40,18	51,77	45,09
1983	29,7	29,25	43,36	21,5	37	23,25	54,6	35,1	86,13	27,8	69,75	18,27	35,65	49,18	41,55
1984	33,9	29,02	49,51	22,7	39	25,09	50,7	34	88,5	24,7	65,49	24,02	38,89	48,18	43,13
1985	38,2	31,42	48,05	25,2	38	20,91	50,8	36,4	84,29	27,9	68,39	18,91	38,28	48,52	42,91
1986	42,6	35,39	53,86	28,6	43	26,18	66,6	34,9	60,42	29,8	50,45	26,84	44,06	40,13	42,18
1987	50,4	42,85	53,89	31,2	54	25,93	70,8	25,4	65,99	31	59,85	29,68	46,52	35,81	41,30
1988	30,7	40,9	49,38	33	49	24,84	81,3	24,5	68,31	29,2	52,21	28,69	42,76	34,35	38,63
1989	26,5	35,38	48,11	29,4	44	27,12	67,4	26,8	82,49	30,6	57,57	28,91	40,62	39,38	40,03
1990	32,9	47,2	51,44	37,5	55	29,58	85,6	31,9	91,84	36,7	75,81	37,35	46,50	48,29	47,35
1991	61,3	39,62	48,76	42,4	41	26,93	83,5	24,6	75,58	28,6	67	31,16	45,68	39,28	42,52
1992	50,9	35,44	53,37	39,2	43	26,27	77,8	26,1	74,34	30,7	70,52	27,67	45,59	41,18	43,48
1993	51,9	33,75	46,81	39,9	35	23,81	60,5	21,1	75,2	29,1	69,45	28,33	40,76	38,09	39,46
1994	44,2	26,8	48,19	35,3	27	23,52	57,2	31,9	77,24	26,4	66,51	24,34	38,86	45,91	41,87
1995	51,9	33,07	62,41	42	32	26,44	67,5	35,7	85,9	31,9	72,77	36,14	48,13	51,98	49,75
1996	51,3	33,89	66,18	39,7	31	22,92	70,8	30,2	144	24,8	83,6	32,69	49,15	56,91	52,43
1997	44,6	30,05	62,8	42,1	29	20,14	64,1	32,2	116,1	26,4	74,78	31,44	46,06	53,19	49,04
1998	42,1	36,58	62,55	40,3	33	20,53	66,9	38,1	75,17	24,3	54,62	32,12	46,61	45,89	46,32
1999	43,1	30,03	61,03	39,7	27	21,11	59,2	32,9	27,83	22,3	67,1	26,09	44,47	40,06	42,73
2000	0	25,45	51,71	35,8	25	0	0	38,1	0	0	92,14	25,56	28,52	43,84	34,51

ANNEXE 2.

**Tests de convergence des taux d'inflation annuels moyens
Coefficients α - UEMOA**

Année	Bénin	B. Faso	C. Ivoire	Niger	Sénégal	Togo
1980						
1981						
1982						
1983	0,75	-8	-7,5	-8,75	-9	-11,25
1984	0,5	-7,444444444	-7,444444444	-9,722222222	-8,333333333	-9,944444444
1985	0,266666667	-7,266666667	-6,8	-8,533333333	-8,4	-8,8
1986	-0,857142857	-5	-5,714285714	-4,714285714	-8,714285714	-5,285714286
1987	-1,003994674	-4,387483356	-5,246338216	-3,412782956	-7,743009321	-4,147802929
1988	-0,866666667	-3,309309309	-5,795795796	-2,448648649	-5,810810811	-4,14954955
1989	-0,586714913	-2,790643577	-4,9956061	-1,60790902	-4,923494443	-3,251227707
1990	-0,355079217	-2,267474371	-4,232991612	-1,17334576	-4,269338304	-2,824790308
1991	-0,240614334	-2,160409556	-3,875426621	-0,229522184	-3,570819113	-2,417235495
1992	-0,230769231	-1,846153846	-3,692307692	0,307692308	-3,153846154	-2
1993	-0,092729513	-1,691312384	-3,427603204	0,47689464	-2,733826248	-1,623536661
1994	-1,386105646	-2,23452399	-4,220826396	-0,713258665	-3,667927955	-3,086953231
1995	-1,415313225	-2,034416087	-4,344160866	-0,616782676	-3,4354215	-3,220804331
1996	-1,573955951	-2,198399326	-4,162354074	-0,821458659	-3,320977254	-3,254362739
1997	-1,409443031	-1,959909528	-3,949787956	-0,659881255	-3,018150975	-3,241786825
1998	-1,451039211	-1,951789158	-3,84963574	-0,696325262	-2,742286265	-2,941611313
1999	-1,407643312	-1,770700637	-3,654458599	-0,568471338	-2,635350318	-2,786624204
2000	-1,584092176	-1,667162238	-3,538700985	-0,725190485	-2,542603605	-2,759245493

Coefficients β - UEMOA

Année	Bénin	B. Faso	C. Ivoire	Niger	Sénégal	Togo
1980						
1981						
1982						
1983	0,375	1	2,25	3,875	-0,75	2,375
1984	0,125	1,555555556	2,305555556	2,902777778	-0,083333333	3,680555556
1985	0,066666667	1,6	2,466666667	3,2	-0,1	3,966666667
1986	0,722222222	0,277777778	1,833333333	0,972222222	0,083333333	1,916666667
1987	0,793608522	-0,019973369	1,605858855	0,33954727	-0,388814913	1,363515313
1988	0,9	0,815315315	1,18018018	1,086486486	1,108108108	1,362162162
1989	0,874127682	0,767381752	1,106229	1,0087878	1,026104937	1,279141897
1990	0,863233924	0,74277726	1,070363467	0,988350419	0,995340168	1,259086673
1991	0,860921502	0,740614334	1,063139932	0,969283276	0,981228669	1,250853242
1992	0,858695652	0,669565217	1,02173913	0,847826087	0,886956522	1,156521739
1993	0,850893407	0,660813309	1,006777572	0,838262477	0,863216266	1,135243376
1994	0,094293931	0,343045255	0,542757681	0,142046315	0,316785228	0,279173604
1995	0,088167053	0,385021913	0,516885795	0,162284094	0,365558134	0,251095643
1996	0,095077627	0,392165122	0,508966181	0,171199904	0,360572873	0,252557468
1997	0,102120441	0,402374894	0,518066158	0,178117048	0,373536896	0,253095844
1998	0,101992715	0,402399829	0,518373688	0,178005142	0,374383973	0,25401757
1999	0,09852707	0,387937898	0,502786624	0,167794586	0,365843949	0,241640127
2000	0,112618472	0,379669206	0,493542093	0,180310351	0,358437093	0,239453633

Coefficients α - CEMAC

Année	Cameroun	Congo	Gabon	Tchad
1980				
1981				
1982				
1983	-9,058081	-10,14394	-9,164141	0,780303
1984	-8,95351	-8,491461	-7,744782	-4,013283
1985	-8,492147	-9,449514	-7,241586	-3,655198
1986	-7,930825	-7,867718	-6,538835	0,182039
1987	-9,133055	-6,711125	-5,101635	0,778775
1988	-7,979045	-6,167398	-3,266326	-1,66423
1989	-6,724048	-5,151817	-3,528114	-0,878028
1990	-6,033449	-4,89158	-3,906574	-0,668973
1991	-5,452013	-4,369463	-2,541946	-0,926846
1992	-4,966304	-3,741009	-1,579782	-0,541553
1993	-4,428571	-4	-1,714286	8,97E-13
1994	-5,018224	-4,670356	-2,18588	-1,006479
1995	-4,577151	-4,055347	-1,731298	-0,617206
1996	-4,335465	-4,170979	-1,45126	-1,06938
1997	-4,255591	-4,160753	-1,48408	-1,244659
1998	-4,193039	-4,394103	-1,572865	-1,93816
1999	-4,12334	-4,541165	-1,534526	-1,503437
2000	-3,838514	-4,128207	-1,461107	-1,484829

Coefficients β - CEMAC

Année	Cameroun	Congo	Gabon	Tchad
1980				
1981				
1982				
1983	0,661616	0,878788	0,782828	0,393939
1984	0,655598	0,783681	0,701139	0,669829
1985	0,722513	0,644727	0,774121	0,721765
1986	0,683859	0,535801	0,725728	0,457524
1987	0,860212	0,366143	0,514909	0,36999
1988	0,72076	0,300439	0,293129	0,665205
1989	0,660035	0,251298	0,305796	0,627163
1990	0,613995	0,233948	0,331027	0,613226
1991	0,55302	0,179195	0,187919	0,640268
1992	0,51239	0,126624	0,107434	0,608039
1993	0,442164	0,160448	0,125	0,537313
1994	0,103334	-0,224757	-0,145991	-0,041037
1995	0,262421	-0,002935	0,017968	0,099367
1996	0,261047	-0,002277	0,016376	0,101938
1997	0,258552	-0,002596	0,017401	0,107411
1998	0,254414	0,012841	0,023274	0,153291
1999	0,249024	0,024215	0,020309	0,119669
2000	0,245966	0,019781	0,019521	0,119469

Tests de convergence des soldes budgétaires en pourcentage du PIB
Coefficients α –
UEMOA

Année	Benin	Bfaso	Civoire	Mali	Niger	Togo
1980						
1981						
1982	14,66667	-2,833333	15	14,5	-7,166667	8
1983	15,2	-0,7	8,6	17,7	-7,7	1,6
1984	9,594595	1,689189	-0,405405	13,47297	-4,851351	-4,648649
1985	4,950311	0,236025	-2,888199	15,91925	-2,229814	-2,677019
1986	2,815068	1,575342	-1,986301	17,12329	-0,534247	-0,958904
1987	3,158333	2	-1,275	16,55	0,141667	0,658333
1988	2,862745	2,264706	1,455882	16,29412	0,446078	0,583333
1989	2,221277	1,042553	3,110638	16,65106	0,782979	0,638298
1990	1,958797	1,348552	4,280624	16,45212	1,153675	0,616927
1991	1,719216	1,56549	5,413333	16,12157	0,967059	1,127843
1992	1,742075	1,43804	5,623919	16,03026	1,051153	1,117435
1993	1,46036	1,480346	5,878081	16,02798	1,047302	2,011992
1994	1,2661	1,479951	5,777643	15,97327	1,244228	2,528554
1995	1,149768	1,405044	5,553783	14,68966	3,641791	2,608338
1996	0,879464	1,288393	5,266071	13,62321	3,000893	2,54375
1997	0,680451	1,33609	5,091729	12,89624	2,630827	2,331579
1998	0,425625	1,347532	4,918188	12,31068	2,386072	2,361393
1999	0,19426	1,333333	4,772627	11,85872	2,346578	2,203091
2000	0,178674	1,463977	4,610951	11,52738	2,164265	2,236311

Coefficients β –
UEMOA

Année	Benin	Bfaso	Civoire	Mali	Niger	Togo
1980						
1981						
1982	-3	1,5	-1	-0,5	1,5	-1
1983	-3,1	1,1	0,2	-1,1	1,6	0,2
1984	-1,945946	0,608108	2,054054	-0,22973	1,013514	1,486486
1985	-0,931677	0,925466	2,596273	-0,763975	0,440994	1,055901
1986	-0,428082	0,609589	2,383562	-1,047945	0,041096	0,650685
1987	-0,516667	0,5	2,2	-0,9	-0,133333	0,233333
1988	-0,45098	0,441176	1,593137	-0,843137	-0,20098	0,25
1989	-0,347518	0,638298	1,326241	-0,900709	-0,255319	0,241135
1990	-0,272829	0,551225	0,993318	-0,844098	-0,360802	0,247216
1991	-0,181176	0,468235	0,56	-0,717647	-0,289412	0,051765
1992	-0,182997	0,478386	0,543228	-0,710375	-0,29611	0,052594
1993	-0,16056	0,475017	0,522985	-0,710193	-0,295803	-0,018654
1994	-0,123937	0,475091	0,54192	-0,699878	-0,332928	-0,116039
1995	-0,079259	0,50386	0,627895	-0,206897	-1,253731	-0,14668
1996	0,024554	0,548661	0,738393	0,202679	-1,007589	-0,121875
1997	0,12406	0,524812	0,825564	0,566165	-0,822556	-0,015789
1998	0,217377	0,520622	0,889114	0,780595	-0,732928	-0,026707
1999	0,269316	0,52381	0,921791	0,882056	-0,724062	0,00883
2000	0,275216	0,474352	0,982997	1,007493	-0,655043	-0,003746

Coefficients α - CEMAC

Année	Cameroun	Congo	Rca	Tchad
1980				
1981				
1982	-3	0,857143	21,71429	-16,71429
1983	-7,6	-7,192857	-2,435714	-5,214286
1984	-5,118812	-7,830033	-4,094059	-3,231023
1985	-3,323353	-8,035928	-2,137725	-2,592814
1986	-2,969347	-6,730892	-0,867834	-2,722532
1987	-0,76713	-5,778054	-0,477656	-2,826216
1988	-0,618392	-5,096426	-0,298585	-2,827997
1989	-0,524346	-5,093259	-0,283743	-2,61364
1990	-0,050014	-4,260707	0,106065	-2,133084
1991	0,315997	-3,075049	0,515471	-1,758394
1992	0,546638	-1,984093	0,858279	-1,214389
1993	0,642857	-1,142857	1	-0,857143
1994	1,02445	-0,39285	1,270392	-0,638484
1995	1,093759	-0,037119	1,33315	-0,333517
1996	1,022472	0,362234	1,164347	-0,102633
1997	0,962368	0,648713	1,072251	0,041805
1998	0,561622	1,589598	0,793074	-0,172048
1999	0,58812	1,695732	0,661246	0,035525
2000	0,5738	1,604765	0,618597	0,326432

Coefficients β - CEMAC

Année	Cameroun	Congo	Rca	Tchad
1980				
1981				
1982	-2,88E-15	0,428571	1,857143	-0,857143
1983	-0,4	-0,271429	-0,242857	0,142857
1984	-0,178218	-0,328383	-0,391089	0,320132
1985	0,001711	-0,349016	-0,195038	0,384089
1986	0,044984	-0,18949	-0,039809	0,368232
1987	0,32572	-0,068024	0,00993	0,355015
1988	0,343448	0,013217	0,031273	0,354803
1989	0,351308	0,013481	0,032514	0,37272
1990	0,36246	0,033055	0,041679	0,384018
1991	0,358394	0,019882	0,03713	0,379855
1992	0,368764	0,068932	0,052543	0,404314
1993	0,375	0,123457	0,061728	0,427469
1994	0,366756	0,107253	0,055887	0,422745
1995	0,357162	0,058015	0,0472	0,380533
1996	0,365169	0,013165	0,066158	0,354603
1997	0,371919	-0,019009	0,076501	0,338382
1998	0,278469	0,200394	0,0114	0,288514
1999	0,27624	0,191465	0,022491	0,27105
2000	0,281992	0,228003	0,039622	0,154203

Tests de convergence des taux d'investissement
Coefficients α – UEMOA

Année	Bénin	C. Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo
1980						
1981						
1982	3,538462	-4,384615	7,153846	-4,615385	10,15385	0,307692
1983	4,352941	-1,411765	8,823529	-1,411765	10,41176	1,529412
1984	4,244898	-1,285714	8,72449	-1,489796	10,33673	1,520408
1985	6,430034	1,52901	9,249147	1,911263	10,67235	3,494881
1986	6,94186	2,697674	8,697674	3,476744	10,40698	3,848837
1987	7,070313	2,984375	8,53125	3,992188	10,24219	3,953125
1988	7,038879	3,095841	8,439421	3,948463	10,15099	3,993671
1989	7,021739	3,057971	8,429952	3,905797	10,14734	3,97343
1990	7,082809	2,84696	8,361286	3,340671	10,24913	4,456674
1991	7,081013	2,850633	8,361181	3,348523	10,2481	4,459072
1992	7,087481	3,847662	6,812469	4,235294	9,01458	3,915033
1993	6,777778	4,548057	6,19132	5,26653	8,22813	4,735287
1994	6,657986	5,302083	5,367477	5,918403	7,612269	4,935185
1995	6,276505	5,255194	5,180075	6,238679	7,523175	5,086841
1996	6,251859	5,228625	5,178439	6,273234	7,510223	5,106877
1997	6,149306	5,166667	5,125	6,423611	7,475694	5,225694
1998	6,142912	5,156081	5,127808	6,433772	7,473664	5,230054
1999	5,978786	5,103617	5,125445	6,682403	7,381852	5,211772
2000	5,766355	5,468885	5,019831	7,022339	7,22977	5,095509

Coefficients β – EMOA

Année	Bénin	C. Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo
1980						
1981						
1982	-0,153846	0,038462	0,884615	-1,538462	0,884615	-0,230769
1983	-0,470588	-1,117647	0,235294	-2,784314	0,784314	-0,705882
1984	-0,387755	-1,214286	0,311224	-2,72449	0,841837	-0,69898
1985	0,419795	-0,174061	0,505119	-1,467577	0,96587	0,030717
1986	0,681395	0,423256	0,223256	-0,667442	0,830233	0,211628
1987	0,869792	0,84375	-0,020833	0,088542	0,588542	0,364583
1988	0,823689	1,007233	-0,155515	0,024412	0,454792	0,424051
1989	0,956522	1,300725	-0,082126	0,355072	0,483092	0,580918
1990	0,904612	1,480084	-0,02376	0,83543	0,396576	0,170161
1991	0,863291	1,564557	-0,02616	1,016034	0,372996	0,225316
1992	0,862745	1,480392	0,104575	0,941176	0,477124	0,271242
1993	0,888889	1,421268	0,15701	0,854124	0,543513	0,202
1994	0,904514	1,322917	0,264468	0,769097	0,623843	0,175926
1995	0,834665	1,314331	0,230155	0,827739	0,60753	0,203694
1996	0,783612	1,259294	0,226766	0,899318	0,5807	0,245198
1997	0,768229	1,25	0,21875	0,921875	0,575521	0,263021
1998	0,744255	1,210302	0,22928	0,959979	0,567906	0,27937
1999	0,746168	1,210914	0,229307	0,957082	0,568976	0,279583
2000	0,766355	1,176202	0,239344	0,924778	0,583428	0,290631

**Coefficients α –
CEMAC**

Année	Cameroun	Rca	Gabon	Tchad
1980				
1981				
1982	4,458763	12,90206	-8,914948	23,29381
1983	-2,676082	10,9795	-8,148975	19,58907
1984	-4,73	11,09	-6,73	17,03
1985	-4,81435	9,147982	-9,290583	15,32377
1986	-5,250312	7,93404	-12,64732	13,79153
1987	-5,173472	7,154559	-10,45453	12,76854
1988	-4,093407	7,327159	-12,38216	12,53062
1989	-2,533154	7,409436	-11,21717	12,55273
1990	-1,782923	6,650161	-10,99652	10,33699
1991	-1,111854	6,176976	-10,9313	10,25667
1992	-0,288501	5,571616	-10,55444	10,13202
1993	0,1354	5,58744	-9,603869	9,875464
1994	0,251383	5,569714	-9,419108	9,74097
1995	0,599229	5,406278	-9,020228	9,583113
1996	0,943942	5,840445	-8,560515	9,096275
1997	1,249331	6,071647	-8,696516	8,649934
1998	1,378205	6,04068	-8,796124	8,086482
1999	1,421874	6,050494	-8,278022	7,951182
2000	1,639998	6,246811	-7,826542	7,705075

Coefficients β - CEMAC

Année	Cameroun	Rca	Gabon	Tchad
1980				
1981				
1982	0,778351	1,036082	0,863402	0,891753
1983	0,940319	1,079727	0,846014	0,975854
1984	0,991	1,077	0,811	1,039
1985	0,993081	1,12492	0,874183	1,081102
1986	1,004451	1,156578	0,961723	1,121061
1987	1,002255	1,178858	0,899048	1,150301
1988	0,970177	1,173732	0,956297	1,157367
1989	0,919122	1,171039	0,918176	1,156643
1990	0,898317	1,192095	0,912057	1,218088
1991	0,88329	1,202691	0,910596	1,219887
1992	0,869626	1,212737	0,904343	1,221955
1993	0,859919	1,212374	0,882574	1,227831
1994	0,891458	1,207554	0,932816	1,191258
1995	0,895815	1,205507	0,937812	1,18928
1996	0,896227	1,206026	0,938362	1,188698
1997	0,890851	1,201955	0,940756	1,196556
1998	0,889429	1,202297	0,941855	1,202772
1999	0,88852	1,202093	0,931065	1,20559
2000	0,886259	1,200058	0,926386	1,208141

Tests de convergence des taux d'endettement (Dette/PIB)
Coefficients α - UEMOA

Année	Bénin	C. Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo
1980						
1981						
1982	357	104	331	438	214	-168
1983	-93,76744	-29,74419	-45,46512	-32,5814	-33,67442	-49,11628
1984	-56,92727	-28,03636	-87,67273	-77,47273	-53,43636	32,12727
1985	-27,32891	-49,82228	-90,72149	-70,74005	-59,85146	15,80371
1986	-18,02797	-73,61538	-98,58042	-54,51748	-66,41259	-11,59441
1987	-15,71133	-76,56073	-84,0133	-39,15137	-58,39376	-32,85656
1988	-13,96057	-72,26185	-82,75795	-36,39152	-54,2341	-38,28133
1989	-20,81408	-77,12658	-87,14003	-36,1962	-53,12816	-35,1163
1990	-25,48998	-84,49555	-92,04727	-36,38522	-48,66174	-34,35152
1991	-27,98003	-89,17782	-94,80029	-31,57209	-42,93064	-35,06306
1992	-27,98478	-88,58457	-93,71686	-28,14188	-36,90395	-35,68022
1993	-27,41786	-86,28845	-93,38626	-25,73063	-33,21695	-40,37915
1994	-28,23113	-85,90696	-91,49515	-24,99335	-31,22979	-42,29372
1995	-27,57191	-84,30424	-88,53743	-24,27359	-28,93252	-42,70896
1996	-26,8473	-82,32555	-87,40431	-23,97953	-27,22664	-42,42392
1997	-26,1205	-80,12035	-86,555	-24,02666	-26,12385	-41,18443
1998	-26,09701	-79,09266	-86,74256	-24,42003	-25,59141	-41,51382
1999	-25,06786	-76,63456	-84,70512	-24,15022	-23,83446	-40,90069
2000	-24,18414	-74,85677	-82,73365	-23,91855	-21,99286	-40,37421

Coefficients β - UEMOA

Année	Bénin	C. Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo
1980						
1981						
1982	-8,5	-2,5	-8	-10,5	-5	4
1983	3,139535	0,953488	1,72093	1,651163	1,395349	0,930233
1984	2,181818	0,909091	2,818182	2,818182	1,909091	-1,181818
1985	1,395225	1,488064	2,899204	2,639257	2,079576	-0,748011
1986	1,142483	2,134615	3,112762	2,198427	2,257867	-0,003497
1987	1,077218	2,217591	2,702378	1,765533	2,031961	0,5955
1988	1,028211	2,097257	2,667238	1,688279	1,915524	0,74735
1989	1,194357	2,21519	2,77347	1,683544	1,888713	0,670622
1990	1,326012	2,422672	2,91164	1,688866	1,762955	0,649089
1991	1,399263	2,560412	2,992626	1,547277	1,594362	0,670021
1992	1,399409	2,542088	2,959162	1,441327	1,408213	0,689083
1993	1,381487	2,469499	2,94871	1,365099	1,291654	0,837633
1994	1,406422	2,457803	2,890729	1,342493	1,230728	0,896334
1995	1,385458	2,406836	2,796673	1,319605	1,157674	0,909538
1996	1,363989	2,34821	2,7631	1,310893	1,107131	0,901093
1997	1,344998	2,290586	2,740907	1,312124	1,078314	0,868704
1998	1,344524	2,269877	2,744686	1,320051	1,067585	0,875342
1999	1,315762	2,201181	2,687746	1,312511	1,018484	0,858206
2000	1,291065	2,151497	2,632649	1,306036	0,967017	0,843493

Coefficients α - CEMAC

Année	Cameroun	congo	Rca	Gabon
1980				
1981				
1982	17,72131	-39,39344	55,68852	-12,09836
1983	21,059	-38,75221	57,82596	-11,68732
1984	18,93562	-46,78356	54,70411	-6,830137
1985	23,02035	-19,14535	59,1657	7,468023
1986	23,3603	-0,020955	64,29686	13,91735
1987	23,96077	-40,21824	47,63757	-6,245218
1988	24,39788	-69,94788	34,10805	-19,05339
1989	21,05446	-85,25189	25,93495	-27,23071
1990	3,959363	-161,4979	-0,659458	-49,13973
1991	0,204082	-181,8659	-19,76676	-51,09038
1992	-5,775632	-171,8883	-29,07479	-43,5323
1993	-1,324362	-156,6619	-27,04383	-26,1779
1994	-15,37899	-169,7519	-27,06923	-26,58291
1995	-24,1517	-172,8029	-24,51994	-25,36327
1996	-24,35999	-170,624	-22,40708	-22,55992
1997	-24,18518	-163,0191	-19,89005	-19,23908
1998	-25,54952	-156,6738	-18,22535	-17,20719
1999	-21,93499	-152,4954	-18,40427	-14,52977
2000	-19,42522	-150,0129	-18,12382	-12,63628

Coefficients β - CEMAC

Année	Cameroun	congo	Rca	Gabon
1980				
1981				
1982	0,434426	0,172131	-0,42623	1,418033
1983	0,321534	0,150442	-0,498525	1,40413
1984	0,390411	0,410959	-0,39726	1,246575
1985	0,263081	-0,450581	-0,536337	0,800872
1986	0,250873	-1,137369	-0,720605	0,569267
1987	0,238352	-0,299166	-0,373222	0,989701
1988	0,229237	0,320763	-0,091102	1,25678
1989	0,289713	0,597579	0,056732	1,40469
1990	0,731226	2,566778	0,743584	1,970532
1991	0,830612	3,105831	1,249271	2,022157
1992	0,993153	2,834621	1,502282	1,816713
1993	0,866685	2,40201	1,444579	1,323644
1994	1,261837	2,770043	1,445293	1,335031
1995	1,51688	2,858742	1,37118	1,299574
1996	1,523105	2,793627	1,308037	1,215796
1997	1,517925	2,568291	1,233458	1,117399
1998	1,55835	2,380279	1,184132	1,057194
1999	1,44192	2,245686	1,189896	0,970949
2000	1,361076	2,165721	1,180862	0,909956

Tests de convergence des taux de croissance du PIB
Coefficients α - UEMOA

Année	Bénin	C. Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo
1980						
1981						
1982	-3,567568	-1,621622	0,594595	-0,162162	2,702703	0,378378
1983	-1,730769	-0,653846	-3	0,884615	1,576923	0,615385
1984	-4,474227	0,505155	-3,190722	6,664948	1,474227	-1,92268
1985	-4,415254	0,516949	-2,737288	6,025424	2,177966	-2,254237
1986	-4,402516	0,509434	-2,720126	6,009434	2,201258	-2,279874
1987	-2,591304	0,4	-1,343478	4,134783	0,286957	-1,63913
1988	-2,538745	0,457565	-1,457565	3,937269	0,361624	-1,535055
1989	-0,313003	0,651323	-1,962025	3,052934	0,750288	-2,352129
1990	-0,762635	0,724729	-0,948556	2,501805	-0,238267	-1,604693
1991	-0,781644	0,720456	-0,915417	2,488902	-0,284343	-1,577085
1992	-0,989011	0,737363	-1,561538	3,049451	-0,310989	-1,068132
1993	-1,013129	0,722538	-1,573742	3,043764	-0,296718	-1,035886
1994	-0,806238	1,002654	-0,650962	2,436629	-0,175182	-1,567684
1995	-0,663278	0,825359	-0,616627	2,436005	-0,105263	-1,494019
1996	-0,610331	0,710275	-0,495789	2,509264	-0,010107	-1,67406
1997	-0,636744	0,594347	-0,597749	2,474745	-0,009422	-1,492803
1998	-0,591584	0,50495	-0,606436	2,081683	-0,044554	-1,081683
1999	-0,595865	0,577068	-0,789474	2,270677	-0,054511	-1,054511
2000	-0,79469	0,776991	-0,918584	2,254867	-0,284956	-0,817699

Coefficients β - UEMOA

Année	Bénin	C. Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo
1980						
1981						
1982	1,27027	1,486486	2,121622	1,148649	-0,810811	1,986486
1983	1,076923	1,384615	2,5	1,038462	-0,692308	1,961538
1984	1,670103	1,134021	2,541237	-0,21134	-0,670103	2,510309
1985	1,677966	1,135593	2,601695	-0,29661	-0,576271	2,466102
1986	1,779874	1,075472	2,738994	-0,424528	-0,389937	2,261006
1987	1,373913	1,1	2,430435	-0,004348	0,03913	2,117391
1988	1,402214	1,130996	2,369004	-0,110701	0,079336	2,173432
1989	0,796318	1,078251	2,506329	0,130035	-0,026467	2,395857
1990	0,905235	1,060469	2,26083	0,263538	0,212996	2,214801
1991	1,055189	1,094181	1,9994	0,365327	0,576485	1,997001
1992	1,071429	1,092857	2,05	0,321429	0,578571	1,957143
1993	0,914661	0,996499	1,970678	0,284464	0,671335	2,16674
1994	0,865295	0,929662	1,750498	0,42933	0,642336	2,29363
1995	0,843301	0,956938	1,745215	0,429426	0,631579	2,282297
1996	0,840539	0,962942	1,738911	0,425604	0,626614	2,29169
1997	0,843496	0,975923	1,750327	0,429469	0,626538	2,271395
1998	0,841337	0,980198	1,750743	0,448267	0,628218	2,251733
1999	0,841165	0,983083	1,743421	0,455827	0,62782	2,25282
2000	0,865265	0,95885	1,759071	0,457743	0,655752	2,224115

Coefficients α - CEMAC

Année	Cameroun	Congo	Rca	Gabon
1980				
1981				
1982	5,322581	-7,822581	-1,693548	4,193548
1983	1,369099	-8,456366	4,261803	2,652361
1984	1,338415	-6,471545	3,097561	1,439024
1985	0,951389	-6,027778	2,347222	2,055556
1986	-3,405333	-2,408	2,170667	2,674667
1987	-5,272093	-2,355814	2,276744	4,251163
1988	-4,790465	-1,824683	2,393695	3,325644
1989	-3,476616	-1,9326	2,005846	2,310179
1990	-2,805072	-1,731348	2,081097	1,476556
1991	-3,137889	-1,327807	2,432268	1,375253
1992	-2,907476	-1,585141	2,482464	1,44347
1993	-2,309881	-1,29581	2,318949	0,877111
1994	-1,243071	-1,232959	1,682022	0,501124
1995	-0,768253	-1,115616	1,367806	0,385844
1996	-1,454839	-0,680645	1,650968	0,24
1997	-1,02605	-0,809168	1,558158	0,164782
1998	-0,744602	-0,845525	1,368401	0,163987
1999	-1,13661	-0,718287	1,096494	0,604355
2000	-0,881257	-1,030566	0,992273	0,723448

Coefficients β - CEMAC

Année	Cameroun	Congo	Rca	Gabon
1980				
1981				
1982	2,709677	1,790323	-0,725806	1,225806
1983	1,304721	1,565093	1,390558	0,678112
1984	1,307927	1,357724	1,512195	0,804878
1985	1,127315	1,564815	1,162037	1,092593
1986	1,583733	1,1856	1,180533	1,027733
1987	1,617674	1,184651	1,178605	0,99907
1988	1,67301	1,245675	1,192042	0,892734
1989	1,716644	1,242091	1,179161	0,85901
1990	1,658655	1,224712	1,172663	0,930994
1991	1,650222	1,234937	1,181561	0,928427
1992	1,69324	1,186894	1,190932	0,941163
1993	1,583646	1,133834	1,220919	1,045028
1994	1,854869	1,149813	1,058989	0,949438
1995	1,825631	1,142587	1,078337	0,956537
1996	1,841935	1,132258	1,071613	0,96
1997	1,825727	1,137116	1,075121	0,962843
1998	1,838248	1,135499	1,066679	0,962808
1999	1,835381	1,136429	1,064691	0,966028
2000	1,828325	1,145059	1,067571	0,962737

